



TOUS
CRÉATEURS
DE VALEUR(S)





Sommaire



1 | Présentation du Groupe CMNE

Éditorial	5
Le Plan à Moyen Terme 2012-2015 du Groupe CMNE	6
Profil, Chiffres clés et Faits marquants	7
Organigramme financier	8
Implantation	9
Tendances récentes et perspectives	10

2 | Des activités structurées par pôles

Pôle Bancassurance France	12
Pôle Bancassurance Belgique	16
Pôle Entreprises	18
Pôle Assurances	20
Pôle Gestion pour compte de tiers	22
Pôle Services et activités diverses	24

3 | Bilan consolidé

Total bilan	26
Comptes consolidés au 31/12/2012	27
Les fonds propres	28
Les risques	28
Contrôle et audit	36

4 | Responsabilité Sociétale

Informations sociales	38
Responsabilité Sociétale et Environnementale	43
Rapport RSE du Groupe	49
Attestation de l'un des Commissaires aux Comptes	53
Tableau de concordance - Groupe CM-CIC	55



5 | Gouvernance et Contrôle Interne

57

Composition du Conseil d'administration et mandats	58
Composition du Comité de Direction et mandats	60
Rapport du Président du Conseil d'administration	62
Rapport des Commissaires aux Comptes (sur le rapport du Président)	70

6 | Rapport financier

71

Bilan	74
Résultat	76
Flux de trésorerie nette	78
Variation des capitaux propres	80
Annexe aux comptes consolidés	82
Rapport des Commissaires aux Comptes (sur les comptes consolidés)	129

7 | Informations Juridiques et Administratives

132

Attestation du Directeur Général	133
Renseignements de caractère général	134
Assemblées Générales du 22 Mai 2013	137
Table de concordance	139
Coordonnées des sociétés du Groupe	140

TOUS
CRÉATEURS
DE VALEUR(S)



1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives

4

| 1

Présentation du Groupe CMNE

- 5 Éditorial
- 6 Le Plan à Moyen Terme 2012-2015 du Groupe CMNE
- 7 Profil, Chiffres clés et Faits marquants
- 8 Organigramme financier
- 9 Implantation
- 10 Tendances récentes et perspectives



Marquée par une activité économique atone dans une zone euro tombée en récession et des évolutions réglementaires croissantes, l'année 2012 a été une année difficile.

C'est dans ce contexte compliqué, que le Groupe CMNE a lancé son nouveau Plan stratégique 2012-2015, en s'appuyant sur les quatre axes phares du plan ; Proximité, Modernité, Rentabilité et Responsabilité. Il a notamment mis l'accent sur la satisfaction de sa clientèle, l'intégration des technologies nouvelles, la culture du résultat et le développement de ses valeurs mutualistes.

Malgré cet environnement incertain, le Groupe CMNE a enregistré de bons résultats en 2012. Ils sont le fruit du dynamisme et de l'implication des hommes et des femmes de l'entreprise, rejoints notamment par les équipes de Citibank Belgium, portant à 4 600 le nombre de collaborateurs de notre groupe euro-régional.

Le pôle **Bancassurance France** a réalisé en 2012 une production cumulée de crédits de 1 902 millions d'euros. Toutes les lignes de production crédits sont en hausse par rapport à l'exercice 2011, en préservant un niveau de marge satisfaisant. En épargne, la collecte hors comptes de chèques a atteint 563 millions d'euros. La collecte nette positive en parts sociales a permis de renforcer les fonds propres de l'établissement et atteste l'attachement de nos sociétaires à leur banque. Le CMNE a également, tout au long de l'année, accentué son positionnement dans l'assurance de personnes.

Pour le pôle **Entreprises**, l'activité globale de 2012 a été satisfaisante malgré un ralentissement progressif à la fin du premier semestre. Dans ce contexte délicat, les différentes structures du pôle ont continué à accompagner les projets des chefs d'entreprise si bien que les encours du pôle pour le financement de l'économie en région ont cru de 12 %, tout en maintenant une vigilance sur la qualité des risques pris.

Le pôle **Assurances** a connu une collecte nette étaie impactée par un marché de l'assurance vie déprimé (difficultés économiques, incertitudes fiscales et développement de l'épargne comptable). En revanche, les assurances de biens (ACMN IARD) et la prévoyance ont connu de bons résultats grâce à l'action des réseaux distributeurs. Le pôle gérait à la fin de l'exercice près de 11 milliards d'euros d'actifs.

Le pôle **Bancassurance Belgique** a connu une année de transformation rythmée par les acquisitions d'OBK Bank, dernière banque régionale indépendante du réseau du Crédit Professionnel, et de Citibank Belgium, spécialisée dans les cartes bancaires et les crédits à la consommation ; la première ayant été acquise pas CP SA et la seconde par CMNE Belgium. Les encours d'épargne et de crédits gérés par le pôle dépassaient 12 milliards d'euros fin 2012. La décision du Groupe intervenue en fin d'année de lever l'option de sortie de la loi sur le crédit professionnel permettra à CMNE Belgium de simplifier sa gouvernance.



Eric Charpentier

Philippe Vasseur

Pour le pôle **Gestion pour compte de tiers**, la Française AM a bénéficié en 2012 d'un très bon développement qui s'est traduit par une collecte positive sur l'ensemble de ses domaines d'expertise et par un montant d'actifs sous gestion de plus de 37 milliards d'euros en fin d'année. Au cours de l'exercice, La Française AM, désignée meilleure société de gestion de l'année 2012 par un panel de plus de 400 professionnels réunis par l'Agefi, a poursuivi son expansion en lançant deux nouvelles activités de gestion de produits de dette immobilière et de solutions d'investissement.

L'ensemble des pôles, confronté aux difficultés d'un environnement économique tendu, a contribué par son implication et sa mesure des risques à la progression des résultats du Groupe. Cela se traduit par un PNB consolidé de 918 millions d'euros et un résultat net consolidé de 153 millions d'euros. Ces résultats 2012 confortent les positions du Groupe CMNE et lui permettent de poursuivre sa stratégie de développement rentable. Avec un montant de fonds propres porté à 1,95 milliard d'euros, le CMNE présente un ratio de solvabilité Bâle II de 14,12 % attestant de la solidité du Groupe.

En cette année 2013, fort de ses valeurs fondamentales, le CMNE continuera de valoriser son image de banque différente.

Notre réussite impose que nous nous adaptions en permanence à cet environnement instable, mais aussi que nous sachions relever le défi de l'innovation et de la qualité de service. C'est ensemble que nous convergerons vers cet objectif incontournable, en fédérant toutes les entités du Groupe autour de la recherche de synergies « **créatrices de valeur(s)** ».

Philippe Vasseur
Président

Eric Charpentier
Directeur Général

1 Le Plan à Moyen Terme 2012-2015 du Groupe CMNE



TOUS
CRÉATEURS
DE VALEUR(S)



■ Une ambition :

Le CMNE, bancassureur eurorégional,
partenaire de ses clients-sociétaires
dans une approche **responsable**

■ Des valeurs :

PROXIMITÉ

Valorisons notre relation client

MODERNITÉ

Innovons dans nos services et nos agences

RENTABILITÉ

Développons notre culture du résultat

RESPONSABILITÉ

Mobilisons les talents de notre Groupe

■ Des résultats :

- > Une banque **accueillante** et **moderne**
- > Des clients-sociétaires **satisfaits** et **fidèles**
- > Des collaborateurs **professionnels** et **motivés**
- > Un développement **rentable** et **performant**

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives



Le CMNE, c'est...

- **Un pionnier et un leader de la bancassurance**, une conception originale de la relation bancaire.
- **Un statut coopératif transparent** : une organisation participative qui associe étroitement administrateurs et collaborateurs.
- **Un Groupe structuré en cinq pôles** :
 - Bancassurance France
 - Bancassurance Belgique
 - Entreprises
 - Assurances
 - Gestion pour compte de tiers
- **Des services fédéraux implantés à Lille et Arras** en appui du réseau des **156 Caisses Locales** et de **9 centres d'affaires** dédiés aux entreprises.
- Son champ d'action :
 - **7 départements** sur 3 régions, Nord-Pas-de Calais, Picardie, Champagne-Ardenne,
 - **la Belgique** à travers BKCP et Citibank Belgium,
 - **le Luxembourg**.

Les Chiffres clés (au 31/12/2012)

> Hommes

Clients et Sociétaires ⁽¹⁾	1 635 989
Administrateurs	1 650
Salariés	4 607

> Réseaux

Points de vente ⁽²⁾	346
Guichets automatiques ⁽³⁾	529

> Activité (en millions d'euros)

Encours ressources comptables	16 019
Encours épargne financière et Assurance	37 258
<i>dont encours Assurance</i>	<i>11 482</i>
Encours crédits	15 367
Contrats d'assurance (nombre)	321 034

> Bilan (en millions d'euros)

Total consolidé	39 099
Fonds propres réglementaires Bâle II	1 952

> Résultats (en millions d'euros)

Produit net bancaire consolidé	918
Résultat net comptable consolidé (part du Groupe)	153

> Ratios

Ratio de solvabilité Bâle II (%)	14,12
Ratio de solvabilité Bâle II Tier One (%)	13,98

(1) Clients des réseaux France et Belgique.

(2) France : 254 points de vente et 9 centres d'affaires BCMNE. Belgique : 83 agences bancaires. À noter que le réseau belge s'appuie par ailleurs sur 194 agents délégués.

(3) 422 en France - 107 en Belgique

Les Faits marquants du Groupe

L'année 2012 a été marquée par l'aggravation de la crise européenne et le durcissement des contraintes bancaires avec la mise en place de nouvelles normes réglementaires, fiscales et sociales. C'est dans cet environnement difficile que le Plan à Moyen Terme 2012-2015 du CMNE a démarré et que de nombreux chantiers ont été lancés. Cette première année se solde toutefois par des réalisations concrètes et des avancées notoires.

Pôle Bancassurance France :

- Mise en place d'une nouvelle segmentation de clientèle.
- Ouverture de la plateforme Crédit Mutuel Direct dédiée aux clients délocalisés.
- Poursuite du programme Nouveau Concept Agence et du maillage réseau (créations, fusions, ...).
- Lancement de l'opération « 100 % clients » visant à améliorer les processus et la qualité de services auprès de tous les clients internes / externes.
- Organisation de forums métiers en vue de développer la mobilité interne.
- Mise en ligne d'un site Institutionnel,
- Création de la Fondation du Crédit Mutuel Nord Europe.

Pôle Belgique :

- Acquisitions d'OBK Bank, et de Citibank Belgium.
- Lancement de différents projets de réorganisation et de restructuration de ses entités (chaîne du processus crédit, migration informatique, fonction contrôle).
- Dotation d'une offre de nouveaux produits (BKCP Horizon, Flexline, Isabel...).

Pôle Entreprises :

- Déploiement de l'activité menée auprès des ETI.
- Lancement d'une nouvelle activité de marché vers les Institutionnels Régionaux.
- Lancement du processus de fusion des sociétés de crédit-bail.

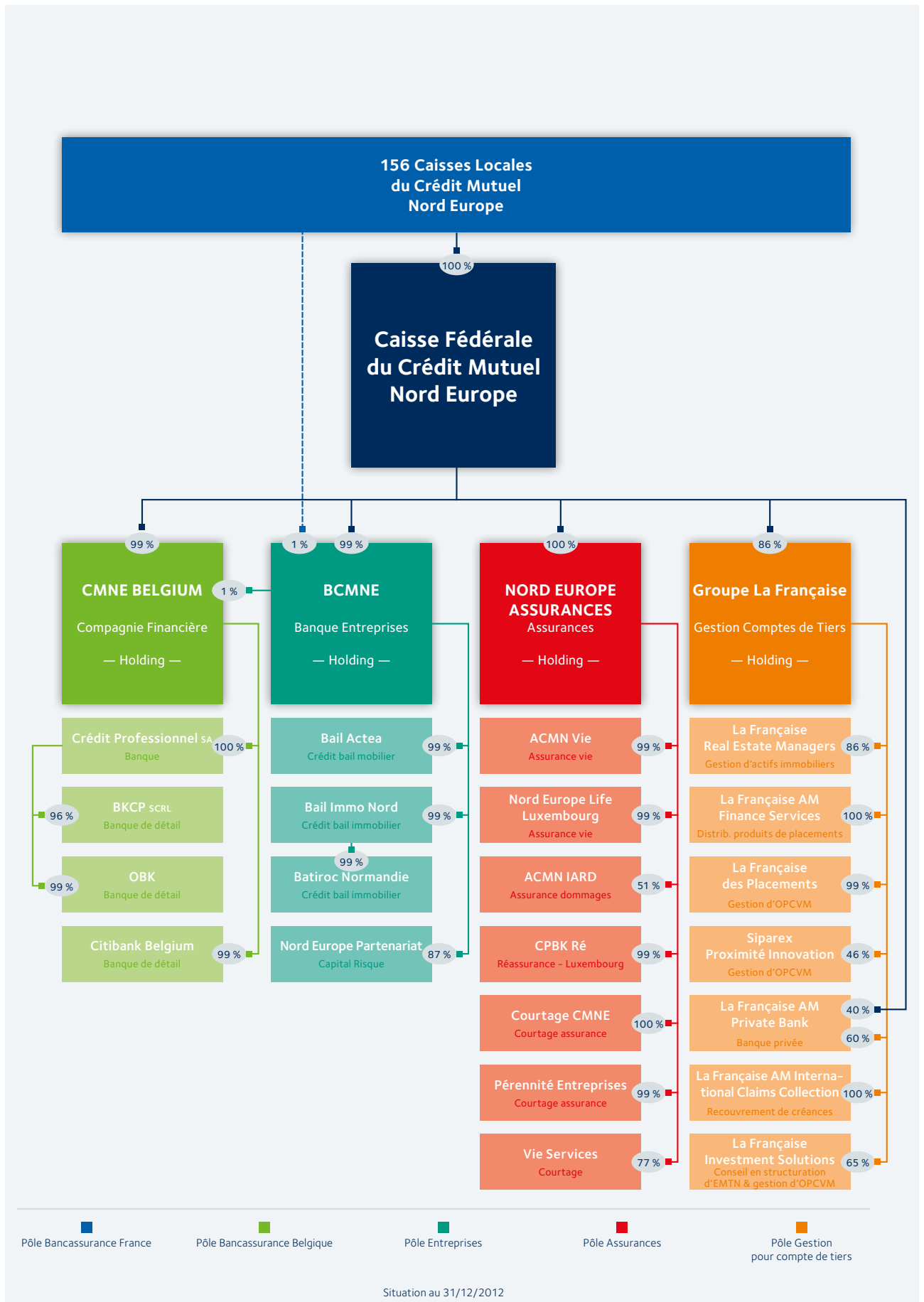
Pôle Assurances :

- Refonte de la gamme épargne retraite avec la BKCP.
- Forte progression de l'activité en assurance de biens.
- Création d'une succursale d'ACMN Vie à Bruxelles.

Pôle Gestion pour compte de tiers :

- Poursuite du développement à l'International.
- Lancement de deux nouvelles activités de gestion : produits de dette immobilière et solutions d'investissement.
- Attribution du titre de Meilleure Société de Gestion de l'année lors de la 11^{ème} édition du Forum de la Gestion d'Actifs de l'AGEFI.

1 Organigramme financier du Groupe CMNE



1

Le Groupe CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan Consolidé

4

Responsabilité Sociétale

5

Gouvernance et Contrôle Interne

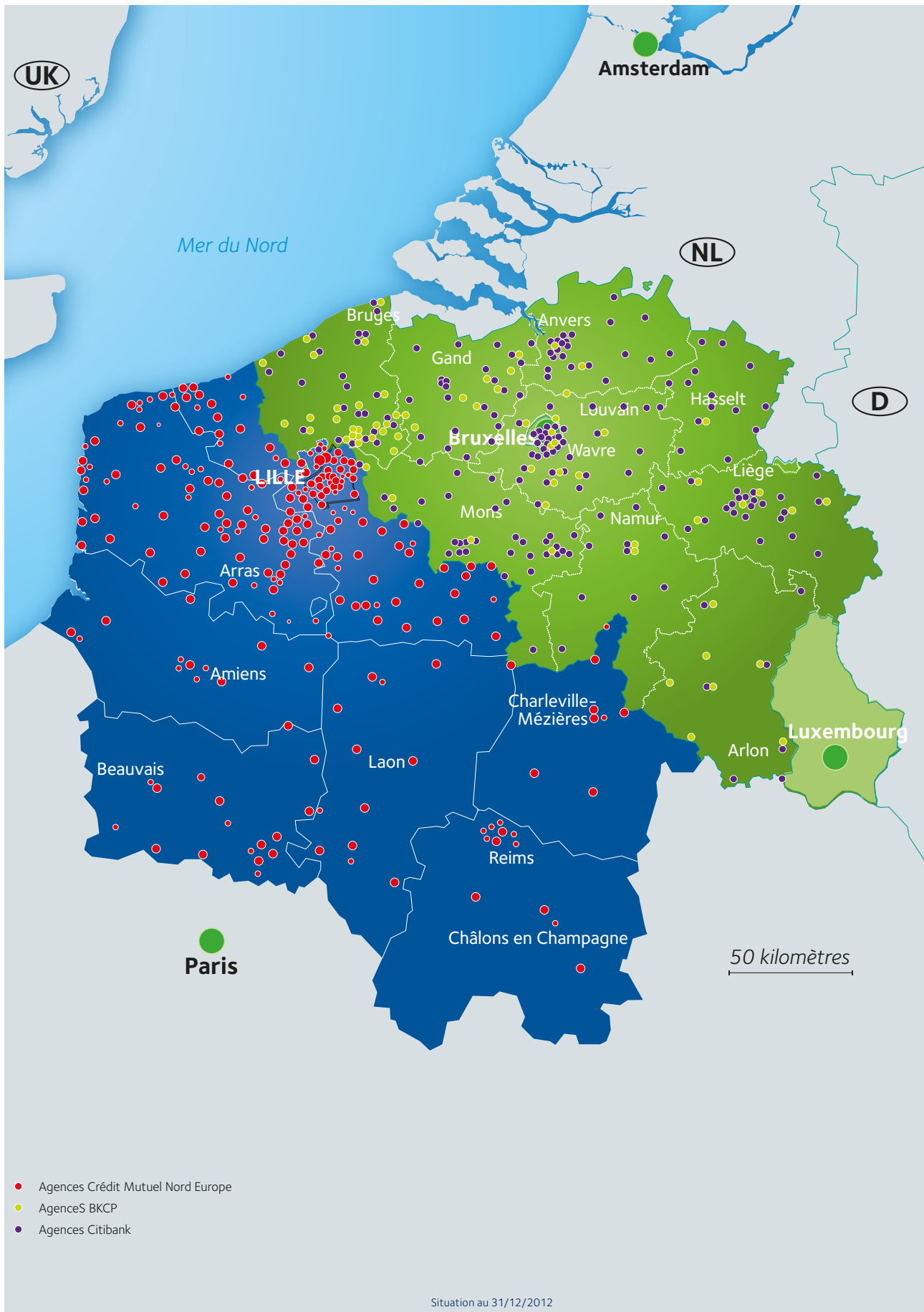
6

Rapport Financier

7

Informations Juridiques et Administratives

1 Implantation



1 Tendances récentes et perspectives

Amélioration des indicateurs de croissance sauf en Europe

Après plusieurs années de crise, en 2013 l'économie mondiale est plus divisée qu'auparavant avec une hétérogénéité des trajectoires de croissance. Si l'économie chinoise montre des signes positifs et les États-Unis retrouvent un regain de dynamisme, l'Europe reste à la traîne et les perspectives qui s'ouvrent à elles sont peu encourageantes : un niveau élevé de chômage, des difficultés à maîtriser les dépenses publiques ; un taux de croissance qui freine les investissements ; une instabilité sur le plan politique et financier. La Banque Centrale Européenne prévoit un recul de la croissance de 0,5 % au sein de la zone euro pour 2013, son économie ne montrant aucun signe de reprise.

BCE et supervision bancaire

Après cinq années à prévoir le pire, le Forum de Davos, a adopté en 2013 une attitude plus positive, jugeant que les dangers qui avaient assombri le Davos 2012 ont été éradiqués. L'Europe n'a pas retrouvé la croissance, mais les pays fragilisés par la crise mènent des réformes importantes. La principale inquiétude de la Banque Centrale Européenne est la fragilité de l'économie qui impose un bon dosage entre soutien monétaire et consolidation budgétaire. La réduction des déficits doit avoir un rythme adapté à la conjoncture. Malgré des indicateurs médiocres dans la sphère réelle, les marchés boursiers ont rebondi fin 2012.

France : stagnation et réglementation

En France, le climat des affaires reste défavorable et cette période de langueur de l'activité semble généralisée à la plupart des secteurs. Dans le domaine bancaire et réglementaire, les députés français ont adopté en février en première lecture le projet de loi bancaire dite de « séparation et régulation des activités bancaires » qui obligera les établissements financiers à logger, d'ici à 2015, leurs activités les plus spéculatives dans des filiales financées de façon autonome. Par ailleurs, les députés K. Berger et D. Lefebvre ont remis en mars leur rapport sur l'épargne longue. Le document formule 10 recommandations et 15 propositions visant à « dynamiser l'épargne financière des ménages pour le financement de l'investissement et de la compétitivité ». L'une d'entre elles prévoit la création d'un nouveau type de contrat d'assurance-vie, baptisé euro-croissance. Quant aux normes réglementaires, dont Bâle III (définition des fonds propres, ratios de liquidité, ratio de levier ...) et Solvency 2 (date d'entrée en application et contenu des textes), les réflexions se poursuivent.

Le CMNE gardera le cap des orientations du Plan à Moyen Terme 2012-2015 tout en restant vigilant et réactif aux continues évolutions économiques, réglementaires et technologiques.

Face à cet environnement économique et réglementaire incertain, aux mutations technologiques constantes, le Groupe CMNE devra s'adapter en permanence, si possible anticiper, et rester pragmatique dans ses choix stratégiques. La poursuite de l'innovation en matière de services, de produits ou de modes de communication restera au cœur de tous ses projets. De même, la recherche incessante de la satisfaction clientèle se fera au travers de la qualité

de service. Cette qualité de service passe notamment par le décloisonnement des activités et le renforcement des synergies intra-Groupe.

Pour le pôle **Bancassurance France**, les enjeux porteront sur le développement des encours, la défense des marges et l'extension des services bancaires. La démarche multi-accès sera au centre de la stratégie et l'ensemble des actions engagées sera poursuivi axe par axe :

- Concernant l'axe **Proximité**, le CMNE continuera à optimiser ses canaux de distribution (téléphone, internet, agence) en poursuivant l'adaptation de ses modes de relation aux attentes et aux différents parcours d'achat de ses clients afin de personnaliser la relation et fidéliser ses clients.
- Répondre à l'axe **Modernité** consistera à augmenter le taux d'équipement et d'utilisation de la banque à distance notamment par une optimisation et une adaptation aux innovations technologiques du site cmne.fr.
- Dans l'axe **Rentabilité**, le CMNE optimisera ses processus avec des objectifs de flexibilité et de productivité. Il confortera l'appui réseau et l'efficacité commerciale en structurant les niveaux d'assistance dans une logique de satisfaction clientèle.
- Quant à l'axe **Responsabilité**, il fédère tous les acteurs de l'entreprise, salariés ou administrateurs, et permettra au CMNE d'affirmer ses valeurs au travers du développement de sa Fondation, de l'enrichissement de son site Institutionnel, de la mise en place d'une nouvelle charte des engagements et de la sensibilisation de tous à l'éco-comportement.

Le pôle **Bancassurance Belgique** consolidera sa structure avec l'intégration d'OBK et Citibank Belgium. Sur le plan fonctionnel, il harmonisera son organisation, recherchera toutes les synergies intra-Groupe et mettra en place des structures communes renforçant ainsi sa rentabilité. Citibank-Belgium, devenue **beObank** en avril 2013, relancera entre autres la dynamique commerciale et fera migrer son système informatique vers celui du Crédit Mutuel.

Pour le pôle **Assurances**, les enjeux 2013 reposent sur une triple ambition : se recentrer sur les activités liées au Groupe, innover et accroître la rentabilité récurrente. Pour cela, le pôle fera évoluer son offre produits (alternative aux fonds en euros, politique UC, développement des assurances de biens et de la prévoyance, tarification des services). Il renforcera la qualité de la relation clients (migration de son informatique vers le système Euro Information, mise en place d'une nouvelle organisation, ouverture d'une succursale en Belgique...), amorcera une diminution sensible de ses coûts de fonctionnement et accompagnera les évolutions réglementaires (Solvency 2).

L'environnement de crise qui perdure, conduit le pôle **Gestion pour compte de tiers** à perpétuellement innover et adapter son organisation et son offre. Il poursuivra ainsi ses projets stratégiques, tels que le renforcement de la plateforme Cholet Dupont Partenaires, le lancement de l'activité de solutions d'investissements de La Française IS et le développement des souscriptions des investisseurs sur la plateforme de produits de dette immobilière. Il entreprendra la réorganisation des pôles de développement au Benelux et en Italie, ainsi qu'à l'international sur l'expertise immobilière. Enfin, il déclinera une marque commerciale pour chacune des activités autour de sa holding de tête : « Groupe La Française ».

1

Le Groupe CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan Consolidé

4

Responsabilité Sociétale

5

Gouvernance et Contrôle Interne

6

Rapport Financier

7

Informations Juridiques et Administratives



| 2

Des activités structurées par pôles

- 12 Pôle Bancassurance France
- 16 Pôle Bancassurance Belgique
- 18 Pôle Entreprises
- 20 Pôle Assurances
- 22 Pôle Gestion pour compte de tiers
- 24 Pôle Services et activités diverses

2

Les Pôles

2 Pôle Bancassurance France

L'ambition du Plan à Moyen Terme 2015 du pôle Bancassurance France s'articule autour de 4 axes :

- Valoriser notre relation client (axe Proximité)
- Innover dans nos services et nos agences (axe Modernité)
- Développer notre culture du résultat (axe Rentabilité)
- Mobiliser tous les talents du Groupe (axe Responsabilité).



En 2012, dans un contexte économique et financier compliqué rendant les clients méfiants à l'égard de la banque, le Crédit Mutuel Nord Europe est resté dépositaire de la confiance de plus d'un million de clients-sociétaires en marquant sa différence par une activité centrée sur son cœur de métier : la banque de détail. Parallèlement, il a lancé les premiers chantiers de son nouveau Plan à Moyen Terme 2015.

Activité

Une banque centrée clients

Le Crédit Mutuel Nord Europe a répondu à cet enjeu par une approche plus ciblée, une offre personnalisée et une communication dédiée auprès de ses clients-sociétaires, bâtissant avec chacun d'eux une relation dans la durée et adaptée aux événements de la vie. Le baromètre Posternak-IFOP a classé le Crédit Mutuel dans le « top 10 » des entreprises préférées des Français. De même, la note de satisfaction clients issue du sondage Ipsos s'est élevée à 7,8 /10 pour le CMNE.

Face aux évolutions technologiques, afin de maintenir le lien et la qualité de relation quel que soit l'outil de communication utilisé par ses clients, le Crédit Mutuel a articulé et harmonisé ses différents canaux plaçant « le multi-accès » au service de la performance de la gestion de la relation clients. Il a notamment créé Crédit Mutuel-Direct, une plateforme dédiée aux clients délocalisés.

Une activité commerciale soutenue

L'épargne bancaire a profité du relèvement des plafonds des livrets réglementés intervenu au 1^{er} octobre. L'offre en épargne bancaire au CMNE s'est structurée de plus en plus par marché, c'est ainsi qu'ont été mises en place de nouvelles formules d'Eurocomptes dédiées aux Associations Locales, Associations Gestionnaires, Comité d'entreprise et Syndicats.

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives



Les trois produits structurés « Avenir stratégie » placement en épargne assurance lancés en juin, octobre et décembre 2012 ont été des succès. La collecte en parts C compense la décollecte en parts B et F et permet au CMNE de stabiliser son capital social. Sur le plan commercial, le pôle a connu de belles performances sur la vente des cartes haut de gamme ou encore des programmes immobiliers Afedim.

Malgré le mouvement baissier du marché des crédits sous l'effet des incertitudes économiques qui touchent les Français, la production globale en crédits au CMNE a progressé en 2012 sur l'ensemble des lignes (crédits habitat, consommation, professionnels) tout en préservant la marge.

Dans le domaine des assurances, l'année a été particulièrement réussie en assurances de biens dont le portefeuille a augmenté de 3,2 % avec 321 034 contrats majeurs à fin décembre. De même, en assurances de personnes, le stock de contrats a évolué sur un an de 13,4 %. À noter la production des contrats Garantie Accidents de la Vie dont le nombre d'affaires nouvelles a été multiplié par cinq par rapport à 2011.

Épargne

À fin décembre 2012, la collecte cumulée (hors compte de chèques) s'établit à 563 millions d'euros. L'encours d'épargne a atteint 16,6 milliards sur un an.

En millions d'euros

	Collecte 2012	Encours fin 2012	Évolution des encours 2011/2012
Épargne bancaire	206	7 539	+4,7 %
Épargne assurance	391	6 398	+3,0 %
Épargne financière	-88	1 396	-0,6 %
Parts sociales	54	1 238	+4,6 %
TOTAL	563	16 571	+3,6 %

Épargne bancaire, une collecte historique en livrets réglementés

Face à la crise, les Français ont privilégié l'épargne de précaution que constituent les livrets réglementés. Ces livrets qui ont également bénéficié des décisions des pouvoirs publics (augmentation des plafonds et taux de 2,25 % net d'impôts) ont drainé en 2012 une collecte historique au détriment d'autres formules de placement. Ainsi, l'épargne bancaire au CMNE a enregistré une collecte en Livret Bleu de 228 millions d'euros contre 130 millions en 2011, soit une progression de +75 % et en LDD de 230 millions d'euros multipliant par 15 sa production par rapport à l'année précédente.

Évolution de la gamme en épargne financière

L'année a été riche en réformes fiscales. L'encours en épargne financière est resté stable à 1 396 millions d'euros soit -0,6 % par rapport à 2011. La production de PEA a été multipliée par 9 en deux ans.

Le CMNE a accompagné ses clients autour de ces évolutions : 3 nouveaux fonds à échéance, dédiés à la Gestion de Patrimoine ont été créés en mars 2012, 2 Groupements fonciers viticoles ont également été commercialisés ainsi qu'un FIP et un FCPI. Il est à noter également le regain d'intérêt de nos clients pour les SCPI de rendement.

Recul de l'assurance-vie

Frappée par l'instabilité économique et l'incertitude fiscale, et pénalisée par la réforme des livrets réglementés, la collecte nette sur les contrats d'assurance-vie a été négative pour la première fois en France. Comme l'ensemble du marché, l'assurance vie du CMNE a également connu un fléchissement par rapport à l'année précédente. Les produits structurés ont été les principaux contributeurs à la collecte brute qui ressort à 391 millions d'euros (contre 508 millions d'euros en 2011) avec une progression du taux des UC à 15 % contre 14 % antérieurement. Le montant global des encours a quant à lui progressé de 3 %.

Décollecte en parts B et F, compensée par la collecte en parts C

Les parts B et F dont la commercialisation est arrêtée depuis le 1^{er} juin 2011 ont connu une décollecte de 238 millions d'euros largement compensée par la collecte en parts C représentant 292 millions d'euros.

L'encours global, en hausse de 4,6 % par rapport à 2011, s'élève à 1 238 millions d'euros.

Encours des comptes de chèques

Il progresse de 0,7 % à 2,1 millions d'euros.

Crédits

L'environnement économique peut expliquer la perte de confiance des ménages peu enclins à emprunter et le recul des productions de crédits à la consommation ou à l'habitat. De même, les investissements et les besoins de financement du secteur Entreprises sont ralentis par l'activité économique stagnante qui fragilise par ailleurs leur trésorerie. Malgré ce contexte, le CMNE a atteint ses objectifs dépassant la production 2011.

En millions d'euros

	Production 2012	Encours fin 2012	Évolution des encours 2011/2012
Consommation	550	1 042	-2,0 %
Habitat	1 012	6 530	+2,4 %
Professionnels	341	1 749	-0,8 %
TOTAL	1 902	9 320	+1,3 %

Production cumulée de crédits à 1,9 milliard d'euros

Au CMNE, à fin décembre 2012, les encours de crédits s'élevaient à 9 320 millions d'euros en croissance de 1,3 % sur les douze derniers mois. La production cumulée de crédits atteignait 1 902 millions d'euros en progression de 3,7 % sur un an. Toutes les lignes de crédits sont en hausse par rapport à fin décembre 2011 (prêts habitat +5,3 %, prêts hors particuliers +3,8 %, prêts renouvelables +3,2 %, prêts consommation +0,3 %).

Maintien des prêts à la consommation dans un contexte peu porteur

Les prêts Consommation, y compris Passeport Crédit (464 millions d'euros / 462 millions d'euros), sont stables et les prêts renouvelables (86 millions d'euros / 83 millions d'euros) évoluent de 3,2 %.

Prêts Habitat, une hausse de la production et des marges

L'année 2012 a été une excellente année pour l'immobilier, tant sur la plan de la pierre papier que pour les ventes d'immobilier direct Afedim. Grâce à un début d'année particulièrement dynamique, les prêts Habitat (1 012 millions d'euros / 960 millions d'euros) terminent 2012 avec une avance de 5,3 % sur 2011. 91,9 % des prêts Habitat distribués l'ont été à taux fixes sur toute l'année (contre 84,5 % en 2011), avec des marges totalement maîtrisées et confortées par rapport à 2011.

Évolution de 3,8 % par rapport à 2011 de la production des prêts hors particuliers

Les prêts hors particuliers (341 millions d'euros / 328 millions d'euros, soit + 3,8 %) profitent des excellents résultats en prêts agricoles (173 millions d'euros / 153 millions d'euros, soit + 13,6 %).

En revanche, les crédits d'investissement Professionnels sont en retrait ; la sensibilité de plus en plus marquée des entreprises au contexte économique et au recul de la consommation a probablement retardé les investissements et s'est traduite dans la production 2012 par une baisse de 4,8 % par rapport à 2011 (167 millions d'euros / 175,8 millions d'euros).

Excellente année pour le crédit-bail

Avec une progression de 35,3 %, le crédit-bail prescrit par le réseau Bancassurance France a bien résisté à l'environnement (33,5 millions d'euros en 2012 contre 24,8 en 2011).

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives



Les résultats de la banque de détail en France s'apprécient au périmètre de la Caisse Fédérale et du réseau des Caisses Locales. S'y ajoute l'Immobilière du CMN qui, avec les SCI rattachées, porte l'immobilier d'exploitation.

Comptes consolidés IFRS en milliers d'euros

ACTIF	31/12/2012	31/12/2011
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	428 787	399 688
Instruments dérivés de couverture	89 769	57 856
Actifs financiers disponibles à la vente	3 306 062	2 566 868
Prêts et créances sur établissements de crédit	6 027 960	5 067 335
Prêts et créances sur la clientèle	9 537 152	9 448 940
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	51 310	71 687
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	1 320 109	1 717 446
Comptes de régularisation et actifs divers	332 799	315 252
Participations dans les entreprises mises en équivalence	-	-
Immobilisations corporelles et incorporelles	151 107	123 885
TOTAL	21 245 055	19 768 957

PASSIF	31/12/2012	31/12/2011
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	213 467	38 806
Instruments dérivés de couverture	165 012	162 987
Dettes envers les établissements de crédit	3 462 723	1 720 007
Dettes envers la clientèle	9 541 705	9 208 445
Dettes représentées par un titre	5 433 526	6 275 855
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	461	992
Comptes de régularisation et passifs divers	350 379	387 603
Provisions	16 000	17 161
Dettes subordonnées	150 321	150 482
Intérêts minoritaires	408	401
Capitaux propres hors résultat (part du groupe)	1 810 495	1 733 174
Résultat de l'exercice (part du groupe)	100 558	73 044
TOTAL	21 245 055	19 768 957

COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/2012	31/12/2011
PRODUIT NET BANCAIRE	441 707	404 673
Frais généraux	(300 781)	(290 574)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	140 926	114 099
Coût du risque	(17 941)	(15 427)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	122 985	98 672
Quote-part de résultat des entreprises MEE	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	(2 692)	(2 533)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	120 293	96 139
Impôts sur les bénéfices	(19 718)	(23 120)
Gains & pertes nets d'impôts / act aband	-	-
RÉSULTAT NET TOTAL	100 575	73 019
Intérêts minoritaires	17	(25)
RÉSULTAT NET (part du groupe)	100 558	73 044

Commentaires et précisions :

Les variations d'encours vis-à-vis de la clientèle traduisent essentiellement une augmentation de la collecte sur les livrets réglementés. À la suite de la création du fonds commun de titrisation CMNE Home Loans, les postes de créances et dettes sur Établissements de Crédit font chacun l'objet d'une augmentation de 1 milliard d'euros vis-à-vis de la BFCM reflétant la créance acquise par le FCT et l'emprunt souscrit par la Caisse Fédérale. Les dettes envers les Établissements de Crédit comprennent en outre l'emprunt de 700 millions d'euros auprès de la BCE tandis que les dettes représentées par un titre subissent une diminution du même ordre. Les postes d'actifs et passifs à la Juste Valeur par Résultat sont impactés, tant à l'actif qu'au passif, par la remontée des marchés financiers sur l'année 2012. Les passifs de cette catégorie enregistrent également le reclassement des EMTN structurés émis par la Caisse Fédérale (pour une valorisation de 181 millions d'euros). L'augmentation des capitaux propres s'explique d'une part par la collecte en parts sociales (50 millions d'euros) et d'autre part par l'affectation en réserves du résultat 2011 non distribué (42 millions d'euros) ; l'impact de la variation nette des plus ou moins-values latentes est également positif (13 millions d'euros). Dans le compte de résultat, l'activité clientèle génère une augmentation de PNB de 10 millions d'euros essentiellement générée par les commissions ; la variation de valeur du portefeuille titres valorisé à la juste valeur est en augmentation de 40 millions d'euros tandis que les dividendes et résultats de cession diminuent de 10 millions d'euros. La variation des frais généraux s'explique essentiellement par celle des frais de personnel, en particulier du fait de l'augmentation du forfait social et de la taxe sur salaires désormais applicable à l'épargne salariale ; la contribution exceptionnelle à la taxe de risque systémique motive également l'augmentation (+1,6 millions d'euros). Le coût du risque est principalement constitué du risque clientèle en évolution de 2,7 millions d'euros auquel s'ajoute une dotation sur les titres pour 1 million d'euros. Le solde de la variation s'explique par la constatation en 2011 de l'impact net de la sortie Delubac (-1 million d'euros).

2 Pôle Bancassurance Belgique

L'ambition du Plan à Moyen Terme 2015 du pôle Bancassurance Belgique vise 3 axes majeurs :

- Passer d'une banque de produits à une banque orientée clients
- Aller vers une croissance rentable et durable
- Développer les compétences et changer la culture commerciale

2012, une année riche en évènements pour le pôle Belgique

CMNE Belgium a continué à croître en 2012 en réalisant successivement les acquisitions d'OBK Bank (siège situé à Gand) et de Citibank Belgium. Dernière banque régionale indépendante du réseau du Crédit Professionnel, OBK Bank dispose d'une activité commerciale comparable à celle de BKCP, d'un encours géré de 1,4 milliard d'euros et de 39 000 clients. Citibank Belgium, principalement active dans le domaine des cartes bancaires et des crédits à la consommation, propose également à ses clients des produits de dépôt et d'investissement. Sa clientèle comportant 442 000 clients, est uniquement composée de particuliers.

Sur le plan financier, l'exercice 2012 a été très significativement impacté par un effet de périmètre lié à la reprise de Citibank Belgium (résultat de 31,8 millions d'euros sur 8 mois) et de OBK Bank, ainsi que par des éléments non récurrents que sont l'écart d'acquisition sur Citibank Belgium (+44,6 millions d'euros), la contribution spéciale de sortie de la loi sur le Crédit Professionnel (-42,7 millions d'euros) et les constitutions de provision pour OBK (-20 millions d'euros).

En milliards d'euros

IFRS 31/12/12	Groupe CMNE Belgium	BKCP (dont OBK pour 9 mois)	Citibank Belgium (8 mois)
Encours gérés	12,8	7,4	5,3
Bilan	7,1	4,5	2,4
PNB	210	75,5	134,5

BKCP

L'exercice 2012 a été marqué positivement par une progression considérable de l'encours suite à une production cumulée importante et l'acquisition d'OBK Bank.

L'encours global atteint 7,3 milliards d'euros. La production de crédits est passée de 269 millions d'euros à 347 millions d'euros, dont 63 % sur les seuls crédits professionnels. Avec OBK Bank, la production de crédits s'élève à 411 millions d'euros. La production de dépôts (y compris le hors bilan) a représenté 267 millions d'euros. En 2012, le Produit Net Bancaire s'est élevé à 75,5 millions d'euros, OBK compris, soit une progression de 16 %. Le coût du risque reste relativement stable par rapport à 2011. À la fin de l'année 2012, le gouvernement a pris l'initiative de changer le cadre réglementaire des banques assujetties à la loi sur le Crédit Professionnel en permettant la sortie de ce cadre et la libération des réserves. Cette opération offre au CMNE Belgique des possibilités de développement et de rapprochement avec les autres entités du Groupe.

Citibank Belgium

Après l'acquisition de Citibank Belgium, la relance de l'activité commerciale a eu pour résultat de stabiliser les encours. Le Produit Net Bancaire s'établissait pour les derniers 8 mois 2012, à 134,5 millions d'euros.

Une réorganisation du réseau de distribution des agences a été menée, les normes de crédit pour les cartes de crédit et le crédit à la consommation ont été revues et des nouvelles campagnes de marketing multi-produits ont été menées. Par ailleurs, un nouvel accord de collaboration avec le réseau des agents indépendants a été conclu. Dotée d'un nouveau nom en 2013, Citibank poursuivra la dynamique commerciale et fera migrer son système informatique vers le système communautaire du Crédit Mutuel.

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives



Le pôle bancaire Belgique est constitué des entités détenues par la holding CMNE Belgium et BKCP SCRL : Crédit Professionnel SA, OBK, Citibank Belgique, BKCP Securities et les sociétés et groupements de moyens qui contribuent au fonctionnement de cet ensemble. Sa contribution aux comptes consolidés du Groupe CMNE se traduit par les chiffres ci-dessous.

Comptes consolidés IFRS en milliers d'euros

ACTIF	31/12/2012	31/12/2011
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	10 515	9 580
Instruments dérivés de couverture	6 774	4 452
Actifs financiers disponibles à la vente	1 311 348	473 108
Prêts et créances sur établissements de crédit	1 515 661	1 334 337
Prêts et créances sur la clientèle	4 022 677	1 408 061
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	2 348	-
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	48 193	84 502
Comptes de régularisation et actifs divers	84 401	29 319
Immobilisations corporelles et incorporelles	84 498	68 413
Écarts d'acquisition	2 343	2 343
TOTAL	7 088 758	3 414 115

PASSIF	31/12/2012	31/12/2011
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1 423	472
Instruments dérivés de couverture	34 009	23 639
Dettes envers les établissements de crédit	546 210	232 542
Dettes envers la clientèle	5 622 520	2 711 661
Dettes représentées par un titre	94 426	91 803
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3 378	-
Comptes de régularisation et passifs divers	73 355	17 161
Provisions	84 508	3 864
Dettes subordonnées	130 690	90 092
Intérêts minoritaires	7 718	9 724
Capitaux propres hors résultat (part du groupe)	478 968	231 374
Résultat de l'exercice (part du groupe)	11 553	1 783
TOTAL	7 088 758	3 414 115

COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/2012	31/12/2011
PRODUIT NET BANCAIRE	210 001	68 277
Frais généraux	(229 987)	(64 018)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	(19 986)	4 259
Coût du risque	(2 498)	(2 169)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(22 484)	2 090
Gains ou pertes sur autres actifs	92	1 428
Variations de valeur des écarts d'acquisition	44 655	-
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	22 263	3 518
Impôts sur les bénéfices	(13 325)	(1 983)
Gains & pertes nets d'impôts / act aband	(15)	-
RÉSULTAT NET TOTAL	8 923	1 535
Intérêts minoritaires	(2 630)	(248)
RÉSULTAT NET (part du groupe)	11 553	1 783

Commentaires et précisions :

En 2012, ce pôle est principalement impacté par les entrées au périmètre de Citibank Belgique et OBK. Les actifs disponibles à la vente sont par ailleurs impactés par les investissements de CP sa qui investit directement sur les marchés, en réemploi des fonds collectés en dépôts clientèle. Les entrées de Citibank Belgique et OBK justifient l'augmentation significative des créances clientèle (+2 097 millions d'euros pour Citibank Belgique et +559 millions d'euros pour OBK). Elles motivent également la forte progression du poste comptes de régularisation et actifs divers. Parmi les éléments significatifs de cette ligne figurent notamment les impôts différés pour 50 millions d'euros (dont 35 millions d'euros chez Citibank). Tous les postes de passif varient essentiellement sous l'effet des nouvelles entités. Les provisions, en particulier, comprennent la provision pour Indemnités de Fin de Carrière (Citibank Belgique : 44 millions d'euros), et des provisions pour litige et restructuration constituées chez OBK pour un total de 20 millions d'euros. Le compte de résultat est impacté - comme au bilan - par les entrées au périmètre de OBK à compter du 1^{er} avril et de Citibank Belgique à compter du 1^{er} mai 2012. Les frais généraux enregistrent par ailleurs une exit tax payée par BKCP scrl pour un montant de 43 millions d'euros, lui permettant de sortir de la loi sur réseau Crédit Professionnel. Cette taxe, assise sur les réserves des banques régionales qui n'avaient pas fait l'objet d'une imposition au taux de droit commun à leur constitution, facilitera la rationalisation entre les différentes entités rattachées à CMNE Belgium. Par ailleurs, les provisions constituées par OBK au titre d'un litige et de frais de restructuration alourdissent les charges pour un montant de 17 millions d'euros. L'évolution de la charge d'impôt ne traduit pour sa part, que la variation nette des impôts différés du pôle.

2 Pôle Entreprises

L'ambition du Plan à Moyen Terme 2015 du pôle Entreprises repose sur ces 3 axes :

- Gérer un développement mesuré
- Atteindre une notoriété fondée sur un professionnalisme exigeant et reconnu
- Renforcer sa présence auprès des PME PMI et des Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI)

Le pôle Entreprises a connu une bonne activité au cours du 1^{er} semestre 2012 et un 2^{ème} semestre plus difficile lié à la dégradation de la conjoncture économique. L'année s'est terminée avec une sensibilité plus forte des entreprises au recul de la consommation, des trésoreries plus tendues et des résultats révisés en baisse. Dans ce contexte, le pôle a été vigilant à la fragilisation de certains clients. Globalement, le ralentissement de la demande sur le cœur de cible des PME a été compensé par un relais de croissance apporté par les ETI, de même les sociétés de crédit-bail ont mieux résisté.

Les encours moyens du pôle ont évolué de 12 % à 1 800 millions d'euros. Le résultat du pôle Entreprises s'élève à 12 millions d'euros en progression de 6 %.

La BCMNE

En 2012, la BCMNE a confirmé sa volonté d'accompagnement des PME dans un contexte économique difficile. La production de financements d'investissements a progressé de 5,3 % à 244 millions d'euros, malgré une demande de crédits en baisse au niveau des PME en seconde moitié d'exercice. Les encours de crédits moyen long terme consentis à la clientèle s'inscrivent en croissance de 27 % à 528 millions d'euros fin 2012. Les objectifs de financement du cycle d'exploitation ont été poursuivis avec une hausse des encours de crédits court terme de 13,6 % hors affacturage, dont les encours progressent sensiblement. Les engagements par signature sont en progression de 7 %, notamment sous l'effet des cautions délivrées à la clientèle. Les ressources bancaires liées aux clients PME affichent une progression de 24,2 % ; l'épargne salariale reste bien orientée. L'épargne financière des PME recule de 9,2 % sous l'effet d'une réorientation d'une partie de la collecte vers les comptes à terme. L'ensemble des ressources collectées auprès des PME augmente de 4,1 % sur l'année.

En millions d'euros

EMPLOIS (encours moyens)	2012	2011	Évolution 2011/2012
Court terme	123	116	+6 %
Crédits moyen et long terme	528	415	+27 %
Total des Crédits	651	531	+23 %
Engagements par signature	116	108	+7 %
TOTAL EMPLOIS	767	639	+20 %

Le développement des activités

72 projets ont été étudiés en Ingénierie Financière et Patrimoniale pour 21 millions d'euros de production de financements d'investissement. L'activité auprès des entreprises de taille intermédiaire (ETI) démarrée au 2^{ème} trimestre 2011 a continué de progresser de façon satisfaisante avec un encours moyen de crédits de 175 millions d'euros (+23,8 %). L'activité de marché menée vers les Institutionnels Régionaux lancée fin 2011 s'est développée et les démarches commerciales entreprises en matière d'épargne salariale (PEE/PERCO, IFC - Indemnités de Fin de Carrière - contrats « homme-clé ») ont permis d'augmenter significativement le nombre de contrats, ainsi que les encours.

Les résultats

Hors dividendes sur titres, le PNB de la BCMNE augmente de 12 % sous l'effet d'une progression de la marge (+8.5 %) et des commissions (+21 %). Le coût du risque est en hausse à 3,36 millions d'euros traduisant la vulnérabilité du marché. Dans ces conditions, le résultat courant avant impôts s'établit à de 5,6 millions d'euros contre 5,9 millions d'euros en 2011.

Bail Actea

Bail Actea a produit 359 millions d'euros contre 331 millions en 2011 (+8 %), avec une marge financière associée qui a bien résisté. L'encours financier net progresse de 6 % et s'est élevé à 796 millions d'euros contre 750 à fin décembre 2011. Le PNB se stabilise au-delà de 19 millions d'euros. Le coût du risque est en légère baisse à -1,6 millions d'euros soit 0,21 % des encours moyens gérés. Au final, le résultat net comptable s'établit à 5,3 millions d'euros, en progression de 12 %, meilleur niveau atteint.

Bail Immo Nord et Batiroc Normandie

Le volume de dossiers signés au cours de l'exercice sur les 2 entités de Crédit-Bail Immobilier atteint 53,6 millions d'euros contre 68 millions d'euros 2011 ; il existe un courant d'affaires régulier avec une proportion d'investisseurs offrant un bon relais de croissance. L'encours financier net des subventions et avances preneur a progressé de 11 % et s'est élevé à 332 millions d'euros. Parallèlement à la marge financière, le PNB a progressé de 14 % à 7,2 millions d'euros. Le coût du risque « positif » est le reflet de la sortie dans de bonnes conditions de dossiers contentieux. L'ensemble de ces éléments a généré un résultat net en progression de 28 %.

1

Le Groupe
BCMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives

Le pôle Entreprises est regroupé au sein de la holding BCMNE qui, outre son activité de banque des PME-PMI, détient les titres des sociétés spécialisées dans les opérations de crédit bail mobilier et immobilier : Bail Actéa, Bail Immo Nord, Batiroc Normandie et Nord Europe Partenariat.

Les comptes de la SDRN (assurant la gestion extinctive des créances inscrites à son actif) complètent cet ensemble.

Comptes consolidés IFRS en milliers d'euros

ACTIF	31/12/2012	31/12/2011
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	675	96
Instruments dérivés de couverture	-	26
Actifs financiers disponibles à la vente	15 609	16 872
Prêts et créances sur établissements de crédit	146 393	133 525
Prêts et créances sur la clientèle	1 893 352	1 675 243
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	4 672	3 132
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Comptes de régularisation et actifs divers	17 439	13 106
Immobilisations corporelles et incorporelles	3 369	2 863
TOTAL	2 081 509	1 844 863

PASSIF	31/12/2012	31/12/2011
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	675	94
Instruments dérivés de couverture	6 360	4 326
Dettes envers les établissements de crédit	1 454 738	1 269 377
Dettes envers la clientèle	322 880	285 537
Dettes représentées par un titre	4 087	-
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
Comptes de régularisation et passifs divers	102 873	99 649
Provisions	4 444	5 389
Intérêts minoritaires	44	44
Capitaux propres hors résultat (part du groupe)	173 170	168 857
Résultat de l'exercice (part du groupe)	12 238	11 590
TOTAL	2 081 509	1 844 863

COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/2012	31/12/2011
PRODUIT NET BANCAIRE	45 178	44 322
Frais généraux	(24 283)	(22 932)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	20 895	21 390
Coût du risque	(1 633)	(3 435)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	19 262	17 955
Gains ou pertes sur autres actifs	18	6
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	19 280	17 961
Impôts sur les bénéfices	(7 038)	(6 369)
Gains & pertes nets d'impôts / act aband	(5)	-
RÉSULTAT NET TOTAL	12 237	11 592
Intérêts minoritaires	(1)	2
RÉSULTAT NET (part du groupe)	12 238	11 590

Commentaires et précisions :

L'évolution de l'activité clientèle est de 25 % pour la partie crédits et de 7 % pour l'activité de financement bailleur (+6 % en crédit bail, +9 % en location simple). Les dettes envers les établissements de crédit, représentant le financement par la CFCMNE, évoluent symétriquement à l'activité clientèle. Les dettes envers la clientèle enregistrent une augmentation des dépôts à terme (en partie liée à une diminution des dépôts à vue).

Les bonnes conditions d'activité tant en termes de marge que de volumes et de flux ont permis au PNB de progresser tant chez BCMNE que dans les entités de crédit bail. Les charges générales d'exploitation augmentent essentiellement du fait des frais de personnel. Ces derniers sont impactés notamment par un accroissement de l'effectif mais également par le poids croissant des impôts et taxes sur rémunérations. Le coût du risque reste bien maîtrisé, les reprises opérées en crédit bail immobilier ayant permis de couvrir l'accroissement du risque chez BCMNE (+1,1 millions d'euros).

2 Pôle Assurances

L'ambition du Plan à Moyen Terme 2015 du pôle Assurances se décline en 3 axes :

- Consolider les atouts de l'entreprise (réactivité, innovation, motivation)
- Renforcer l'organisation pour s'adapter aux exigences de Solvency II
- Maîtriser la rentabilité des activités tout en se développant

Le contexte financier en 2012, les incertitudes sur la date de mise en place de Solvabilité 2 et les mesures fiscales très favorables à l'épargne comptable ont affecté le marché de l'assurance vie qui a connu un recul marqué. Dans cet environnement, la collecte nette en assurance vie de NEA a sensiblement fléchi. En revanche, les assurances de biens (ACMN IARD) et la prévoyance ont connu de bons résultats.

Activité NEA

Le chiffre d'affaires 2012 s'élève à 1,1 milliard d'euros, en recul de 19 % en raison d'un contexte de marché baissier en épargne. En revanche les activités IARD et prévoyance ont continué leur progression.

54 % de la production est issue du réseau CMNE dont la contribution progresse de 3 points sur l'année ; la part du réseau BKCP a progressé de 8 % à 11 % et celle de La Française de 4 % à 6 %. Le solde de la production est réalisé par des réseaux externes au Groupe CMNE.

Le total des provisions mathématiques et techniques a évolué de 3 % pour atteindre 11,2 milliards d'euros.

L'encours des contrats d'épargne représente 10,86 milliards d'euros, dont 13,5 % ont été investis en UC.

Le résultat net consolidé du pôle – part du groupe – ressort à 40 millions d'euros (normes IFRS) au 31 décembre 2012.

En millions d'euros

Encours gérés	
NELL	612
ACMNVIE	10 248
TOTAL	10 860

ACMN Vie

Dans un contexte peu favorable à l'assurance-vie, ACMN Vie a enregistré un chiffre d'affaires de 878,7 milliards d'euros en baisse de 24 %. La production en épargne s'est élevée à 807,3 millions d'euros en recul de 26 %. Le taux en unités de compte est en progression à 14,9 % contre 12,3 % sur l'année 2011. La collecte nette est très légèrement négative à 39 millions d'euros.

La production en prévoyance a continué sa progression à 71,4 millions d'euros (6 %).

La part des partenaires historiques (CMNE, BKCP et La Française) représente 73 % de la production.

Le résultat net impacté par des marchés financiers favorables et des résultats solides en prévoyance ressort à un montant de 39,9 millions d'euros (contre une perte de 19,7 millions d'euros en 2011).

ACMN IARD

La collecte d'un montant de 134,3 millions d'euros a progressé de 7 % et constitue 12 % de la collecte du pôle Assurance. Les produits de prévoyance et santé ont quant à eux représenté 21 % de la production annuelle avec un total de 28,1 millions d'euros. Ils sont en augmentation de 8 % sous l'impact du développement du produit Assurance Accident de la Vie (AAV). Le chiffre d'affaires des produits d'assurances de biens (Automobile – Multirisques) ressort à 97,4 millions d'euros en hausse de 7 %.

Le résultat de 8,9 millions d'euros est en progression de 10 % par rapport au 31/12/2011. Cette bonne performance est liée d'une part à la hausse de l'activité commerciale et d'autre part à une sinistralité favorable sur les branches Auto et MRH.

Nell

Le chiffre d'affaires ressort à 84,2 millions d'euros en hausse de 11 %. La production réalisée par BKCP s'est élevée à 8,6 millions d'euros. Le produit Myriad, à destination du courtage belge, a enregistré une production de 73,9 millions d'euros (contre 64,3 millions d'euros en 2011). Globalement NELL affiche une collecte nette positive de 3 millions d'euros. Le résultat de Nell ressort à 1,5 million d'euros (contre 0,2 million d'euros en 2011).

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives

Le pôle Assurances est constitué des entités détenues par la holding Nord Europe Assurances (NEA) : ACMN IARD, ACMN Vie, CPBK Re, Nord Europe Life Luxembourg, Courtage Crédit Mutuel Nord Europe, Pérennité Entreprises et Vie Services. Sa contribution aux comptes consolidés du Groupe CMNE se traduit par les chiffres suivants.

Comptes consolidés IFRS en milliers d'euros

ACTIF	31/12/2012	31/12/2011
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	9 625 761	8 881 556
Actifs financiers disponibles à la vente	3 318 402	2 834 774
Prêts et créances sur établissements de crédit	31 147	69 686
Prêts et créances sur la clientèle	50 778	44 022
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Comptes de régularisation et actifs divers	71 811	541 053
Immobilisations corporelles et incorporelles	4 433	5 754
Écarts d'acquisition	5 640	5 640
TOTAL	13 107 972	12 382 485

PASSIF	31/12/2012	31/12/2011
Dettes envers les établissements de crédit	38 905	39 924
Dettes envers la clientèle	62 434	58 020
Comptes de régularisation et passifs divers	794 885	866 424
Provisions techniques des contrats d'assurance	11 483 756	10 757 476
Provisions	4 080	4 422
Dettes subordonnées	53 017	53 024
Intérêts minoritaires	22 395	19 571
Capitaux propres hors résultat (part du groupe)	608 582	581 020
Résultat de l'exercice (part du groupe)	39 918	2 604
TOTAL	13 107 972	12 382 485

COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/2012	31/12/2011
PRODUIT NET BANCAIRE	133 170	76 499
Frais généraux	(59 854)	(58 442)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	73 316	18 057
Coût du risque	253	(10 252)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	73 569	7 805
Gains ou pertes sur autres actifs	-	-
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	73 569	7 805
Impôts sur les bénéfices	(27 507)	(1 925)
RÉSULTAT NET TOTAL	46 062	5 880
Intérêts minoritaires	6 144	3 276
RÉSULTAT NET (part du groupe)	39 918	2 604

Commentaires et précisions :

L'évolution des encours au bilan traduit l'activité de l'exercice et les effets positifs des marchés financiers sur la valorisation des portefeuilles détenus par les compagnies, notamment par ACMN Vie ; l'évolution des marchés a également permis d'annuler la créance de participation aux bénéfices différée et de comptabiliser une dette sur ce poste (en contrepartie des plus-values constatées sur les titres détenus dans les différents portefeuilles), impactant les comptes de régularisation Actif et Passif. Les conditions d'activité, les choix de gestion et l'impact favorable des marchés sur la valorisation des titres en juste valeur par résultat conduisent à une augmentation du PNB. En 2011, le coût du risque traduisait l'impact de la dégradation des titres grecs, net de participation bénéficiaire.

2 Pôle Gestion pour compte de tiers

L'ambition du Plan à Moyen Terme 2015 du pôle **Gestion pour compte de tiers** se traduit au travers des axes :

- Valoriser une marque unique
- Se positionner sur les expertises cœur de métier
- Se développer sur la clientèle retail
- Assurer une croissance internationale autofinancée

Depuis plus de 35 ans, le Groupe La Française développe des expertises spécifiques en tant que gérant d'actifs mobilier, immobilier et de solutions globales d'investissement. La Française est aussi un acteur majeur de la prise de participations minoritaires. Elle constitue le Pôle Asset management de son actionnaire de référence, le CMNE. Fin 2012, le Groupe La Française, gère plus de 37 milliards d'euros d'actifs pour une clientèle diversifiée (institutionnels, réseaux bancaires, ...)

Meilleure Société de Gestion de l'Année 2012

La Française AM a été désignée Meilleure Société de Gestion de l'année 2012 par un panel de plus de 400 professionnels réunis à l'occasion de la 11^{ème} édition du Forum de la Gestion d'Actifs de l'AGEFI. Cette récompense conforte l'image positive de la Française AM auprès des investisseurs. Elle vient en complément de la notation « M2 » des activités de gestion de LFP par l'agence FitchRatings et des divers prix obtenus au cours de l'année, parmi lesquels ceux récompensant la qualité des gammes de produits Actions et Taux de LFP.

Collecte : la confirmation d'un modèle original de développement

Alors que l'année 2011 avait été marquée par une décollecte sur les valeurs mobilières et une collecte positive sur l'immobilier, l'exercice 2012 s'est traduit par une collecte positive sur l'ensemble des domaines d'expertise de La Française AM. La collecte nette de l'exercice 2012 s'élève ainsi à 1,6 milliard d'euros, contre seulement 0,3 milliard d'euros en 2011. Hors monétaire, la collecte nette s'élève à 0,35 milliard d'euros.

Des encours à un plus haut historique

Compte tenu de la collecte nette positive et d'un effet marché favorable, les encours gérés par La Française AM pour le compte de ses clients sont en hausse par rapport à l'exercice précédent et atteignent un plus haut historique de 37,3 milliards d'euros. Le poids des encours à l'international représente plus de 1,5 milliard d'euros fin 2012, contre moins de 0,9 milliard d'euros un an auparavant.

En millions d'euros

	Collecte nette		Encours	
	2011	2012	2011	2012
Valeurs mobilières	-805	803	25 814	27 625
Immobilier	1 138	811	7 001	7 765
Autres	-19	26	1 951	1 880
Total	314	1 641	34 766	37 270

De nouveaux partenariats et un développement à l'international

En 2012, la poursuite de gains de nouveaux clients s'est poursuivie sur le segment Entreprises, notamment à travers la gestion monétaire et le développement à l'international, avec une collecte nette de 421 millions d'euros et le gain de clients de premier plan, en immobilier, avec des OPCI dédiés, ainsi que sur les valeurs mobilières. La fin de la période de commercialisation de l'OPCI Immo SR, premier fonds immobilier « ISR » français, et du fonds IC1, premier fonds de recouvrement de créances internationales conseillé par La Française AM ICC, pour lesquelles des collectes respectives de 120 millions d'euros et de 50 millions d'euros ont été réalisées. Les premiers OPCVM maîtres / nourriciers transfrontaliers ont été créés en 2012.

Des investissements dans de nouvelles activités afin de préparer la croissance future

La Française AM a décidé de lancer deux nouvelles activités susceptibles de répondre aux besoins de ses clients, toujours en recherche de solutions présentant un degré certain de sécurité mais également un potentiel de croissance ou de délivrance de cash-flow réguliers :

- une activité de gestion de produits de dette immobilière, dans un premier temps autour d'un fonds commun de titrisation de droit français et d'un organisme de titrisation de droit luxembourgeois ;
- une activité de solutions d'investissement, dont l'objectif sera de proposer une offre de produits sur-mesure faisant appel aux techniques de gestion développées jusqu'ici dans les banques d'investissement, tout en assurant une gestion des risques appropriée. Cette activité sera logée dans une nouvelle filiale du Groupe, La Française Investment Solutions, appuyée par La Française AM Bank au Luxembourg.

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives



Le pôle Gestion pour compte de tiers est regroupé au sein de la holding Groupe La Française qui détient principalement La Française AM Real Estate Managers, La Française AM Finance Services, La Française des Placements, La Française AM GP, LFIS, LFP Sarasin AM, Holding Cholet Dupont, Convictions Asset Management, NExT AM, LFAM Ibéria, Siparex Proximité Innovation et UFG Courtages.

Sa contribution aux comptes consolidés du Groupe CMNE se traduit par les chiffres suivants.

Comptes consolidés IFRS en milliers d'euros

ACTIF	31/12/2012	31/12/2011
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	95 533	84 384
Prêts et créances sur établissements de crédit	37 063	67 108
Prêts et créances sur la clientèle	31 685	24 373
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Comptes de régularisation et actifs divers	55 680	63 790
Participations dans les entreprises mises en équivalence	36 911	35 878
Immobilisations corporelles et incorporelles	29 043	29 337
Écarts d'acquisition	168 916	168 916
TOTAL	454 831	473 786

PASSIF	31/12/2012	31/12/2011
Dettes envers les établissements de crédit	65 209	52 540
Dettes envers la clientèle	47 622	72 917
Comptes de régularisation et passifs divers	72 871	92 353
Provisions	2 527	1 991
Intérêts minoritaires	8 688	8 695
Capitaux propres hors résultat (part du groupe)	230 867	205 649
Résultat de l'exercice (part du groupe)	27 047	39 641
TOTAL	454 831	473 786

COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/2012	31/12/2011
PRODUIT NET BANCAIRE	135 279	139 217
Frais généraux	(96 026)	(95 145)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	39 253	44 072
Coût du risque	(195)	25
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	39 058	44 097
Quote-part de résultat des entreprises MEE	1 567	1 882
Gains ou pertes sur autres actifs	(138)	9 096
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	1 966
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	40 487	57 041
Impôts sur les bénéfices	(13 077)	(15 048)
Gains & pertes nets d'impôts / act aband	-	-
RÉSULTAT NET TOTAL	27 410	41 993
Intérêts minoritaires	363	2 352
RÉSULTAT NET (part du groupe)	27 047	39 641

Commentaires et précisions :

Le total de bilan est principalement impacté par une diminution des dépôts clientèle de la filiale bancaire et, corrélativement, par le remboursement d'un prêt à terme. La revalorisation des titres, notamment titres de participation, a par ailleurs conduit à la constatation d'une plus-value nette d'environ 8 millions d'euros. Le PNB est relativement stable ainsi que les frais généraux. La variation de résultat provient essentiellement de la comptabilisation d'éléments exceptionnels en 2011 (plus-value de cession et écart d'acquisition).

2 Pôle Services et activités diverses

Ce pôle est constitué de l'ensemble des activités qui ne relèvent pas des métiers stratégiques du Groupe : NEPI (base consolidée intégrant l'activité immobilière hors exploitation), CMN Tél, Euro Information, Financière Nord Europe, Sicorfé Maintenance, Transactimmo, Actea Environnement et CMNE Environnement.

Comptes consolidés IFRS en milliers d'euros

ACTIF	31/12/2012	31/12/2011
Actifs financiers disponibles à la vente	26 352	23 836
Prêts et créances sur établissements de crédit	241	241
Prêts et créances sur la clientèle	22	22
Comptes de régularisation et actifs divers	1 644	5 584
Participations dans les entreprises mises en équivalence	81 110	74 889
Immobilisations corporelles et incorporelles	26 617	27 914
Écarts d'acquisition	724	724
TOTAL	136 710	133 210

PASSIF	31/12/2012	31/12/2011
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	10 550	11 964
Dettes envers la clientèle	-	-
Comptes de régularisation et passifs divers	1 228	1 108
Provisions	77	5
Dettes subordonnées	-	-
Intérêts minoritaires	-	-
Capitaux propres hors résultat (part du groupe)	113 847	111 496
Résultat de l'exercice (part du groupe)	11 008	8 637
TOTAL	136 710	133 210

COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/2012	31/12/2011
PRODUIT NET BANCAIRE	6 315	6 134
Frais généraux	(1 735)	(1 411)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	4 580	4 723
Coût du risque	(50)	(36)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	4 530	4 687
Quote-part de résultat des entreprises MEE	7 813	5 008
Gains ou pertes sur autres actifs	-	127
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	12 343	9 822
Impôts sur les bénéfices	(1 335)	(1 185)
RÉSULTAT NET TOTAL	11 008	8 637
Intérêts minoritaires	-	-
RÉSULTAT NET (part du groupe)	11 008	8 637

Commentaires et précisions :

La variation de résultat est essentiellement due à l'augmentation de la contribution d'Euro-Information.

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives



| 3

Bilan consolidé

- 26 Total bilan
- 27 Comptes consolidés au 31/12/2012
- 28 Les fonds propres
- 28 Les risques
- 36 Contrôle et audit

3

Bilan
Consolidé

3 Total bilan

Les parts sociales des Caisses Locales, constitutives du capital du Groupe CMNE, sont exclusivement détenues par les sociétaires.

Nature et rémunération des parts sociales

Elles sont de quatre types :

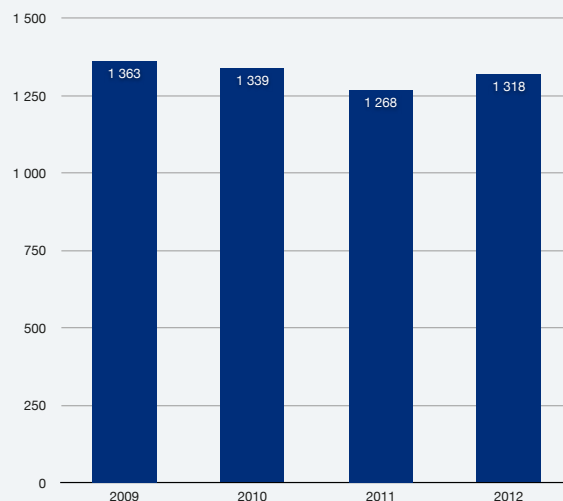
- **les parts A**, incessibles, d'une valeur nominale de 1 euro,
- **les parts B**, négociables, d'une valeur nominale de 1 euro,
- **les parts C**, négociables avec un préavis de 5 ans, d'une valeur nominale de 1 euro,
- **les parts F**, négociables avec un préavis de 5 ans, d'une valeur nominale de 500 euros.

Les parts A ne sont pas rémunérées, les parts B, C et F reçoivent une rémunération fixée par l'assemblée générale de chaque Caisse Locale, dans le respect des limites prévues par le statut de la Coopération et selon les directives fixées par le Conseil d'administration fédéral.

En 2012, le rendement annuel des parts B a été de 2,30 %, celui des parts C et des parts F de 2,78 %, plafonné au TMO.

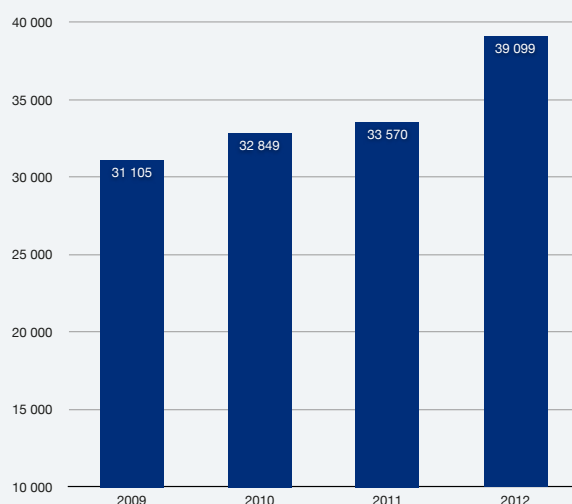
Capital (parts sociales A, B, C et F)

(en millions d'euros)



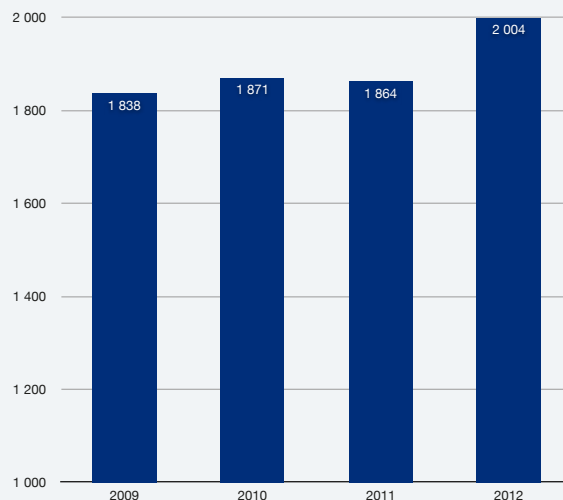
Total bilan

(en millions d'euros)



Fonds propres - part du groupe hors résultat

(en millions d'euros)



1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives

3 Comptes consolidés au 31/12/12

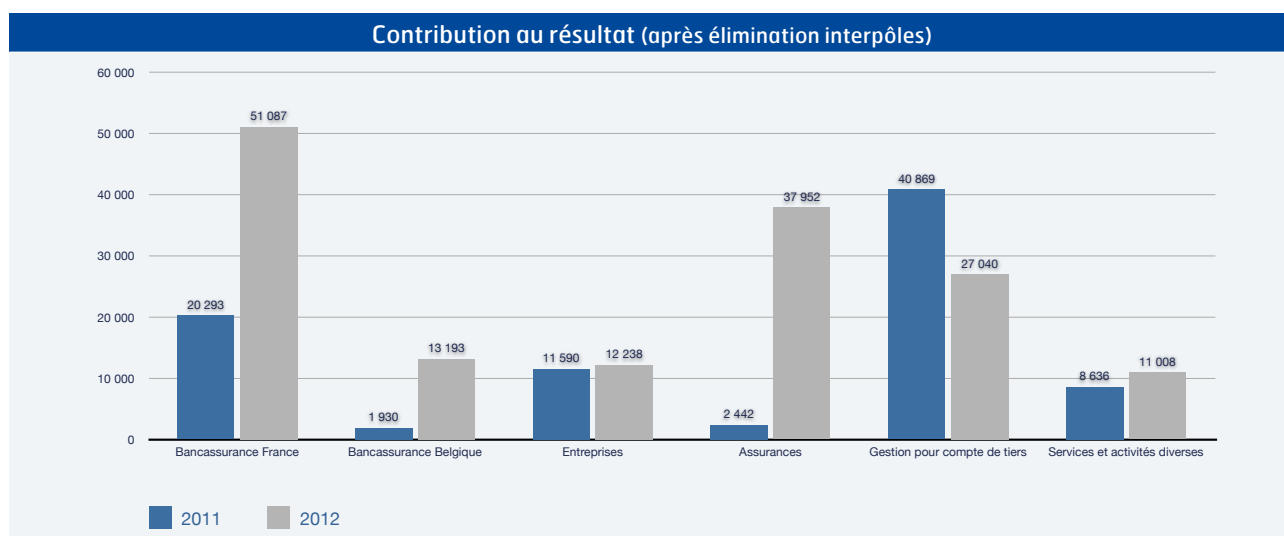


Après éliminations interpôles, en milliers d'euros

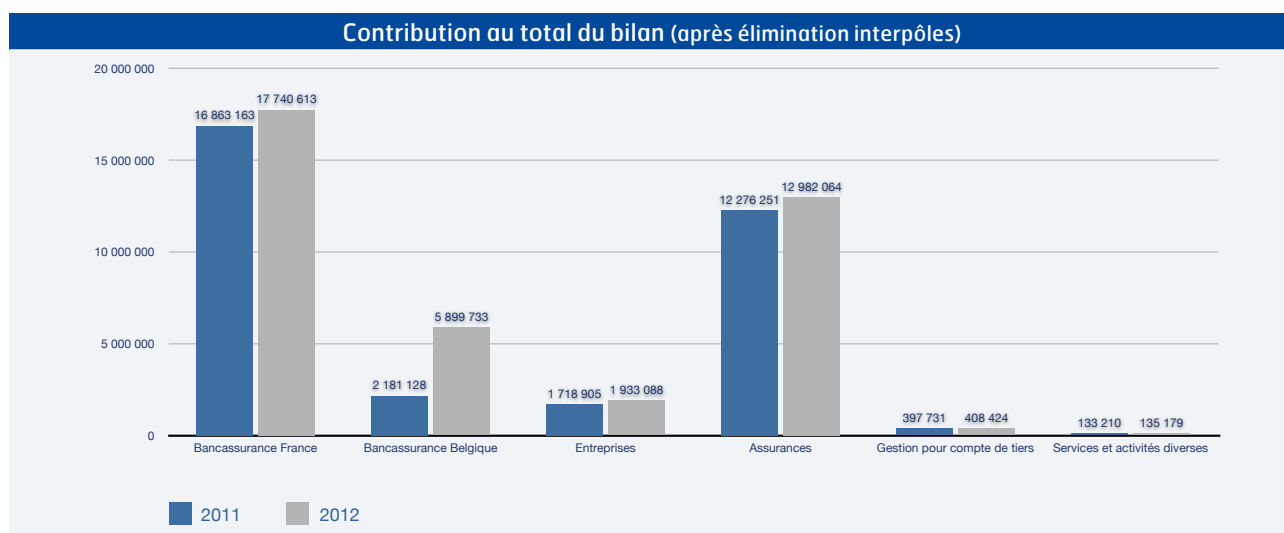
Contribution	PNB		RBE		Résultat consolidé		Bilan	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Pôles								
Bancassurance France	351 964	391 049	60 267	91 098	20 293	51 087	16 863 163	17 740 613
Bancassurance Belgique	68 277	209 232	4 259	-19 986	1 930	13 193	2 181 128	5 899 733
Entreprises	42 584	44 417	21 390	20 895	11 590	12 238	1 718 905	1 933 088
Assurances	76 266	131 336	17 824	70 562	2 442	37 952	12 276 251	12 982 064
Gestion pour compte de tiers	139 217	135 271	44 072	39 245	40 869	27 040	397 731	408 424
Services et activités diverses	5 900	6 315	4 723	4 580	8 636	11 008	133 210	135 179
TOTAL	684 208	917 620	152 535	206 394	85 760	152 518	33 570 388	39 099 101

Après retraitement 2011 des variations d'écarts actuariels sur provision IFC en Bancassurance France : +3 506 milliers d'euros en RBE ; +2 240 milliers d'euros en résultat consolidé.

en milliers d'euros



en milliers d'euros



3 Les fonds propres et gestion des risques

Les fonds propres

En application des dispositions du règlement n° 2000-03 du CRBF, les réseaux d'établissements dotés d'un organe central doivent respecter les ratios de gestion sur base consolidée (risques de marché et risque de crédit, grands risques, participations, contrôle interne).

L'entité consolidante et le périmètre de la surveillance prudentielle du Crédit Mutuel Nord Europe sont identiques à ceux retenus pour les comptes consolidés du Groupe. Seule change la méthode de consolidation, notamment des entreprises d'assurance, consolidées comptablement par intégration globale et prudemmentiellement par mise en équivalence. Ce principe est identique à celui appliqué par les autres entités du Groupe Crédit Mutuel-CIC.

Le ratio global de couverture définit le besoin en fonds propres nécessaires pour couvrir les risques de crédit et de marché. Les fonds propres globaux correspondent à la somme des fonds propres de base (noyau dur comprenant les titres super subordonnés à durée indéterminée), des fonds propres complémentaires (comprenant les TSR et TSDI) et des déductions réglementaires (certaines participations dans les établissements financiers non consolidés ou mis en équivalence).

Le CMNE calcule le ratio global de couverture des fonds propres sur la base des comptes consolidés établis en IFRS, selon le périmètre prudentiel. Les fonds propres comptables font l'objet de retraitement pour prendre en compte l'effet des filtres prudentiels qui ont vocation à réduire la volatilité des fonds propres induite par les normes internationales, via notamment l'introduction de la juste valeur.

Le CMNE se conforme également aux obligations déclaratives résultant de la Directive européenne applicable aux conglomérats. Cela se traduit, entre autres, par la surveillance complémentaire de la couverture par les fonds propres consolidés du cumul des exigences de fonds propres bancaires et de marge de solvabilité des compagnies d'assurance. Cette surveillance a également des incidences sur la mesure des autres normes de gestion, la différence de mise en équivalence positive des entités consolidées du secteur des assurances étant éliminée des fonds propres de base.

Le CMNE respecte l'ensemble des ratios réglementaires auxquels il est soumis.

En millions d'euros

Ratios réglementaires	31/12/2012		31/12/2011	
	Bâle I	Bâle II	Bâle I	Bâle II
Fonds propres de base (Tier One)	1 948	1 932	1 793	1 782
Fonds propres complémentaires	36	20	42	35
Fonds propres surcomplémentaires	0	0	0	0
Risques pondérés	15 671	13 821	12 666	10 518
Ratio global	12,66 %	14,12 %	14,49 %	17,27 %
Ratio Tier One	12,43 %	13,98 %	14,16 %	16,94 %

Les risques

Le CMNE a constitué une filière risque en regroupant au sein du Secrétariat Général les directions du contrôle permanent, de la conformité et des risques. Ces trois directions exercent à la fois une responsabilité opérationnelle directe au sein du pôle bancassurance France et une responsabilité fonctionnelle auprès de leurs correspondants dans les filiales du Groupe.

La filière risque s'assure de la mise en œuvre des systèmes de mesure et de surveillance des risques et de la compatibilité des risques pris avec les orientations fixées par l'organe délibérant. L'examen régulier du fonctionnement du premier niveau de contrôle, permet d'exercer une surveillance permanente du dispositif. Celui-ci prend notamment en compte l'analyse des principaux incidents constatés et les résultats des vérifications effectuées à distance.

La filière risque assure également une veille active sur les meilleures pratiques et propose une adaptation constante des outils et procédures de contrôle.

Pour sa part, l'Inspection Générale, en charge des contrôles périodiques métiers et réseau, demeure une entité strictement autonome.

Les effectifs affectés au contrôle ont fortement augmenté en 2012 pour atteindre 87 personnes dans les activités dépendant hiérarchiquement ou fonctionnellement du Secrétariat Général et 45 personnes pour celles dépendant de l'Inspection Générale. Désormais, 2,8 % des effectifs totaux du Groupe sont affectés à des tâches de contrôle de 2^{ème} et 3^{ème} niveau.

Cette augmentation est due, pour l'essentiel, au rachat intervenu en avril 2012 de CitiBank Belgium mais aussi à des augmentations d'effectifs au sein du pôle Gestion pour compte de tiers et, dans une moindre mesure, au sein même du Secrétariat Général.

Le Conseil d'Administration Fédéral, ou ses émanations que sont le Comité d'Audit et le Comité des Risques, sont régulièrement informés de l'encadrement et du suivi des risques. Les reportings de synthèse présentés portent principalement sur la surveillance et le contrôle du risque de crédit, des risques financiers et des risques opérationnels, ainsi que sur la mesure de l'exigence de fonds propres liée aux différents métiers du Groupe. Ils ont validé la charte de contrôle interne du Groupe ainsi que la mise à jour annuelle de la politique de gestion des risques.

La qualité du bilan consolidé du CMNE contribue à la notation de l'ensemble du Groupe Crédit Mutuel-CIC par l'agence Standard & Poor's : "A+", perspective stable à long terme et "A1" à court terme, confirmée en décembre 2012.

> Les risques de crédit

L'octroi des crédits fait l'objet d'une procédure spécifique au Crédit Mutuel Nord Europe.

Au-delà d'une délégation qui est accordée aux directeurs des Caisses Locales, le Comité de Crédit de chaque caisse, regroupant des administrateurs et le directeur, se réunit hebdomadairement pour statuer sur les dossiers.

1

Le Groupe CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan Consolidé

4

Responsabilité Sociétale

5

Gouvernance et Contrôle Interne

6

Rapport Financier

7

Informations Juridiques et Administratives



Si un dossier dépasse le seuil de 500 000 euros ou fait l'objet de conditions dérogatoires, il doit être analysé par la Direction des Engagements de la Caisse Fédérale et présenté au Comité de Crédit Fédéral.

En Belgique, les dossiers supérieurs à 750 000 euros sont octroyés exclusivement par le Comité de Direction Groupe.

En ce qui concerne le pôle Entreprises, une limite globale pour une contrepartie ou un groupe de contreparties a été fixée à 30 millions d'euros. Les dossiers d'un montant unitaire supérieur à 150 000 euros font l'objet d'une décision d'octroi collégiale.

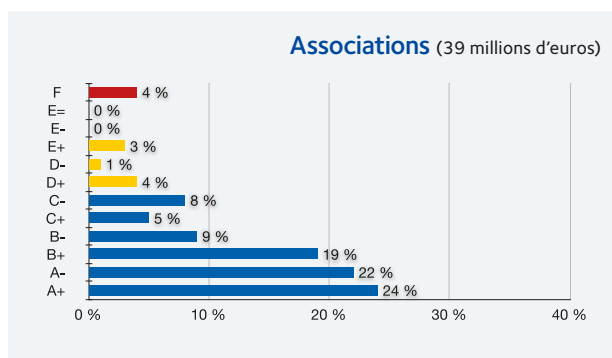
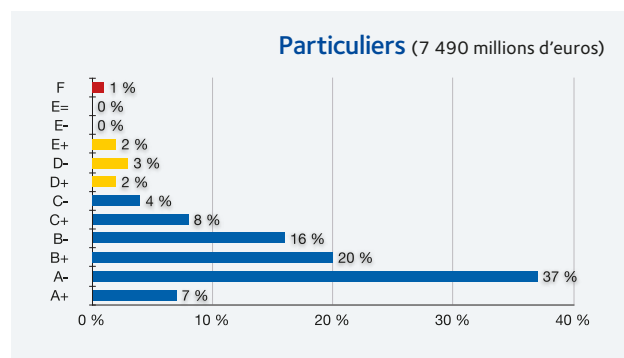
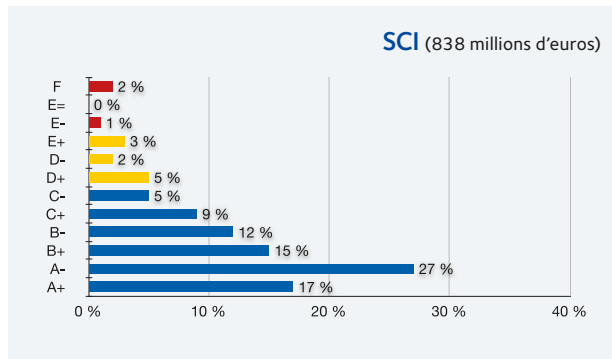
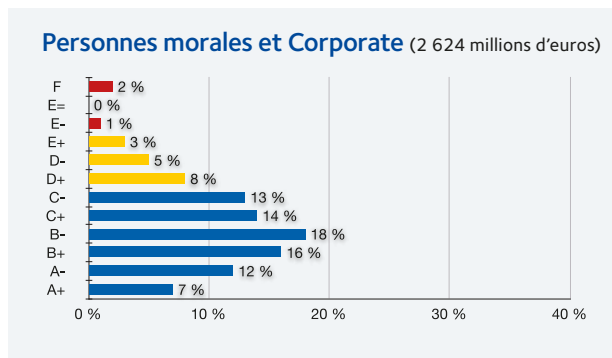
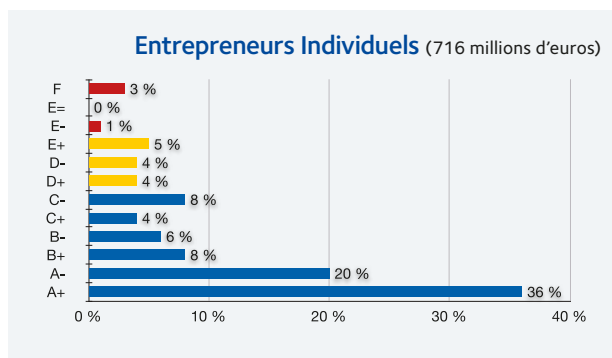
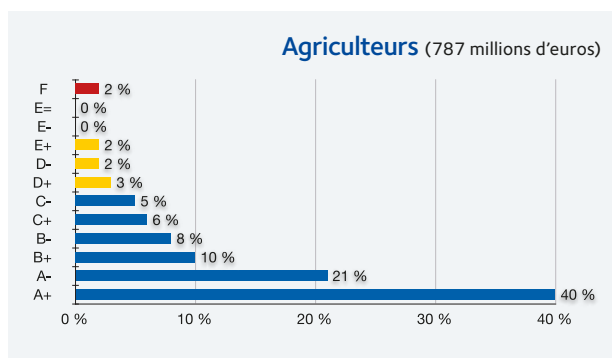
Pour les pôles bancassurance France et entreprises, la notation interne, répondant aux principes édictés par Bâle II, est effective pour les clients des différents marchés. Elle est pleinement prise en compte dans le suivi de la clientèle. Aux côtés de critères usuels, elle est intégrée aux paramètres permettant de fixer la tarification des crédits. Elle constitue également un élément déterminant du système de délégation en matière d'octroi de concours.

En Belgique et sur le périmètre BKCP, 2012 a vu l'achèvement du déploiement d'une génération d'algorithme de notation identique à la France qui garantit une homogénéité de notation avec le Groupe Crédit Mutuel-CIC dans son ensemble. La banque OBK qui a été rachetée en mars 2012 devrait intégrer le même système de notation en 2014. CitiBank Belgium, pour sa part, s'inscrit dans la démarche menée par le Groupe Crédit Mutuel-CIC sur le crédit à la consommation.

Pour le périmètre bancaire français qui représente environ 70 % des encours de crédit du Groupe (pôle Bancassurance France et pôle Entreprises), la répartition des encours par classe de note et par algorithme de notation est la suivante :

- les notes supérieures ou égales à C-, représentant les meilleurs clients, totalisent de 81 % à 91 %,
- les notes comprises entre D+ et E+, représentant des encours sains avec un profil de risque assez élevé, totalisent de 7 % à 16 %,
- les encours douteux (E-), douteux compromis (E=) et contentieux (F), totalisent de 1 % à 4 %.

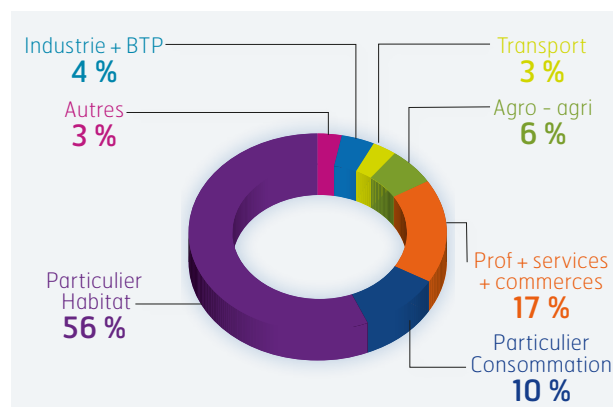
Cette répartition reste stable par rapport aux années précédentes pour les meilleures classes de note mais la dégradation est sensible sur les profils risqués de la clientèle entreprise, même si la notation moyenne de ces encours reste très satisfaisante.



La répartition globale du risque crédit par secteur d'activité, pour le même périmètre, est la suivante :

en milliers d'euros

Qualité des risques	31/12/2012	31/12/2011
Créances dépréciées individuellement	983 459	396 924
Provision pour dépréciation individuelle	- 643 610	- 257 021
Provision collective des créances	- 27 769	- 17 210
Taux de couverture global	68,3 %	69,1 %
Taux de couverture (provision individuelle seulement)	65,4 %	64,8 %



Suivi des risques de crédit	31/12/12	31/12/11	Variation	
Prêts et créances				
Établissements de crédit	4 196 459	3 438 859	757 600	22 %
Clientèle	15 980 485	12 666 884	3 313 601	26 %
Exposition brute	20 176 944	16 105 743	4 071 201	25 %
Provisions pour dépréciation	-671 379	-274 231	-397 148	145 %
Établissements de crédit	-	-	-	-
Clientèle	-671 379	-274 231	-397 148	145 %
Exposition nette	19 505 565	15 831 512	3 674 053	23 %
Engagements de financement donnés				
Établissements de crédit	67 921	64 960	2 961	5 %
Clientèle	2 233 257	1 110 812	1 122 445	101 %
Engagements de garantie donnés				
Établissements de crédit	188 968	19 470	169 498	871 %
Clientèle	136 282	123 409	12 873	10 %
Provision pour risques sur engagements clientèle	-936	-1 051	115	-11 %
Exposition nette	2 625 492	1 317 600	1 307 892	99 %
Titres de créance				
Effets publics	602 102	186 870	415 232	222 %
Obligations	10 840 926	9 555 700	1 285 226	13 %
Instruments dérivés	80 052	37 987	42 065	111 %
Pensions & prêts de titres	-	0	-	-
Exposition brute	11 523 080	9 780 557	1 742 523	18 %
Provision pour dépréciation des titres	-7 582	-64 572	56 990	-88 %
Exposition nette	11 515 498	9 715 985	1 799 513	19 %

En milliers d'Euros

Arriérés de paiement	31/12/12					VNC des actifs dépréciés	Total des actifs faisant l'objet d'arriérés de paiement et des actifs dépréciés	Garanties et autres rehaussements de crédit reçus relatifs aux actifs dépréciés
	- 3 mois	3 mois à 6 mois	6 mois à 1 an	> à 1 an	Total			
Instruments de capitaux propres						5 098	5 098	0
Instruments de dette	0	0	0	0	0	10 603	10 603	0
Prêts et avances	666 964	50 702	16 140	1 106	734 912	339 895	1 074 807	424 003
<i>dont grandes entreprises et assimilés</i>	56 505	7 791	3 082	35	67 413	31 822	99 235	61 773
<i>dont clientèle de détail</i>	610 436	42 911	13 058	1 071	667 476	308 072	975 503	362 230
TOTAL	666 964	50 702	16 140	1 106	734 912	355 596	1 090 508	424 003
<i>dont échéances réellement impayées</i>	21 619	3 676	1 870	196	27 360			

1

Le Groupe CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan Consolidé

4

Responsabilité Sociétale

5

Gouvernance et Contrôle Interne

6

Rapport Financier

7

Informations Juridiques et Administratives

> Les risques de marché

La gestion du refinancement et des placements du Groupe CMNE est centralisée à la Caisse Fédérale tant pour les opérations des entités françaises que pour celles des entités belges ou luxembourgeoise. Le back-office de ces opérations est également centralisé à Lille.

Les opérations mises en œuvre par la Direction de la Trésorerie Groupe sont de deux natures :

- D'une part, les opérations de refinancement à moyen et long terme du Groupe et, plus généralement, les opérations de gestion actif-passif qui ont pour but de gérer la marge d'intermédiation en se fondant sur des éléments chiffrés de risque de taux et de liquidité analysés par les comités financiers de chaque entité du Groupe.
- D'autre part, les opérations pour compte propre de la Caisse Fédérale, de Crédit Professionnel SA ou de Citibank Belgium.

Celles-ci se regroupent en deux familles :

- les opérations d'arbitrage construites pour ne générer qu'un risque de taux marginal tout en tirant leur rentabilité de la prise d'un risque de contrepartie et d'un risque de liquidité. Ce type d'opération, placée sous la responsabilité directe du trésorier groupe qui reçoit pour cela une allocation de fonds propres, une limite globale d'encours et une typologie d'opérations autorisées, ne concerne que la Caisse Fédérale,
- les investissements dans des OPCVM dédiés, gérés par l'UFG, dans des SCPI, des actions, des obligations et titres de créances négociables, structurés ou non, qui sont toujours réalisés dans le cadre des comités financiers des entités concernées et sont donc le fruit d'une décision collective. Les investissements en titres obligataires et assimilés revêtent une importance particulière pour BKCP du fait de sa forte activité de collecte à travers les carnets de dépôts.

Les opérations de gestion structurelle du bilan, comme les opérations pour compte propre, sont placées sous le contrôle étroit du Comité Financier de Groupe et font l'objet de reportings individualisés, puis fusionnés pour mesurer le risque de liquidité.

> Le risque de contrepartie

Sur proposition de la Direction des Risques, les limites par contrepartie sont arrêtées par le Comité Financier de Groupe. La méthodologie de définition des limites est basée sur la notation interne des grandes contreparties, définie par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel et homologuée dans le cadre Bâle II.

La centralisation des risques du CMNE, par la Direction des Risques, alimente à son tour la gestion centralisée du risque de contrepartie à l'échelle du Groupe Crédit Mutuel-CIC.

Depuis juin 2011, le plafond des risques unitaires fait référence aux fonds propres de la Caisse Fédérale, de Crédit Professionnel SA, de Citibank Belgium et de Nord Europe Assurances, plutôt qu'aux fonds propres consolidés du Groupe. Ainsi, tout en restant dans le cadre du référentiel national des limites bancaires édictées par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel, chaque pôle dispose de règles cohérentes avec l'évolution de ses encours et de ses fonds propres.

Ainsi, les limites globales sont devenues :

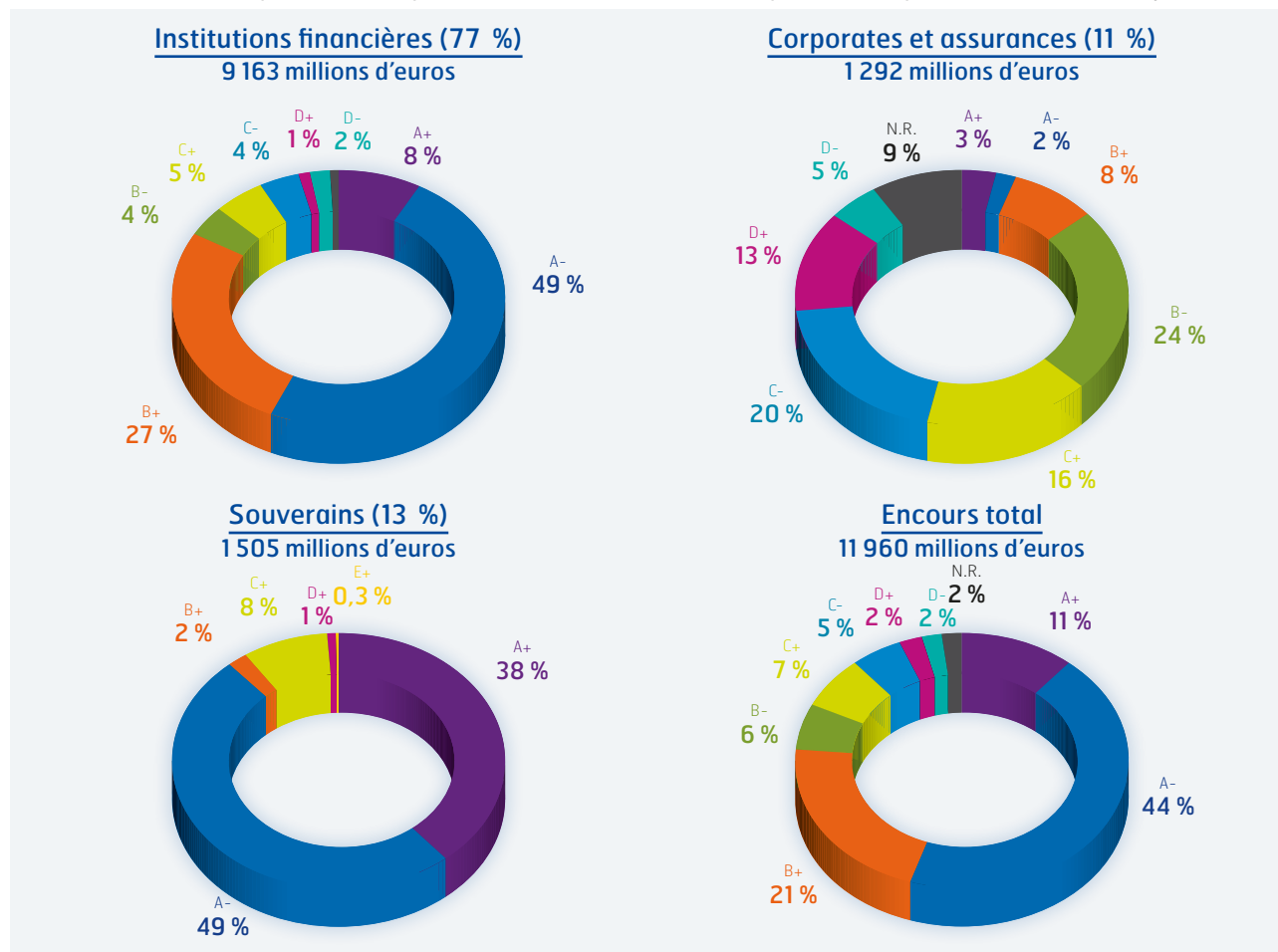
- risque d'État : 100 % des fonds propres de chaque pôle,
- risque banque : minimum entre 100 % des fonds propres de chaque pôle et une quote-part du référentiel national de la CNCM,
- risque corporate : 10 % des fonds propres de chaque pôle pour les risques pris dans le cadre des activités de marché.

Ces limites s'entendent pour des risques de qualité A+ (notation interne Crédit Mutuel-CIC) et sont ensuite modulées à la baisse selon la notation des contreparties.

Pour le risque corporate pris dans le cadre des activités de marché, le Conseil d'Administration Fédéral a validé des règles prenant en compte la notation de l'émetteur, le volume de dette obligataire émise, les secteurs d'activité des émetteurs et les encours de la compagnie d'assurance. Pour la plupart des contreparties corporates, cela revient à limiter le risque unitaire à 50 millions d'euros.

De façon dérogatoire et pour les investissements de la compagnie d'assurance, le risque unitaire peut monter à 250 millions d'euros pour un nombre très limité d'entreprises publiques ou quasi publiques.

Pour l'ensemble du Groupe CMNE, banque et assurance confondues, le risque de contrepartie se ventile de la façon suivante :



Le risque de marché

L'ensemble des opérations effectuées par la Direction de la Trésorerie dans le cadre de sa gestion pour compte propre, ou confiées à La Française AM dans le cadre d'une gestion dédiée, est effectué dans un cadre précis défini par le Comité Financier de Groupe et fait l'objet d'un reporting mensuel à ce dernier qui comprend cinq des sept membres du comité de direction. Deux fois par an, l'ensemble des risques financiers portés par la Caisse Fédérale fait l'objet d'une présentation au Conseil d'Administration.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration de janvier 2013 a confirmé une allocation globale de fonds propres aux activités de marché à hauteur de 185 millions d'euros pour le « banking book » et 95 millions d'euros pour le « trading book ».

L'activité pour compte propre se scinde en deux parties : d'une part une activité d'arbitrage sur titres du marché monétaire européen (zone euro) exercée exclusivement par la Caisse Fédérale du CMNE, d'autre part des investissements de moyen ou long terme dans des OPCVM dédiés, des actions en direct, des obligations et titres de créances négociables, structurés ou non. Ces investissements de moyen et long terme se trouvent à la fois dans la Caisse Fédérale, chez Crédit Professionnel SA et chez Citibank Belgium. Par ailleurs, il reste un portefeuille résiduel de CDO au sein de la Caisse Fédérale pour 6 millions d'euros, mais le rachat de la banque OBK a également impliqué la reprise d'un portefeuille d'investissement pour compte propre comportant une part significative de CDO.

Sur la base d'hypothèses communes à l'ensemble du Groupe Crédit Mutuel-CIC, le CMNE effectue chaque trimestre une mesure d'impact de stress test. Cinq stress historiques (hausse des taux 1994, crise asiatique de 1997, lundi noir de 1987, 11 septembre 2001, crise des subprimes) et quatre stress hypothétiques (baisse des actions de 25 %, hausse des spreads crédit de 100 bp, hausse des taux de 50 bp, baisse des taux de 50 bp) sont ainsi mesurés. Les trois plus pénalisants sont le lundi noir, la hausse des taux de 1994 et la baisse de 25 % du marché des actions avec un impact négatif variant entre 7 et 21 millions d'euros sur le compte de résultat et entre 20 et 43 millions d'euros sur les fonds propres.

Activité d'arbitrage

Les opérations d'arbitrage, effectuées sur des horizons compris entre trois mois et trois ans, consistent en l'achat de titres de créances négociables ou de titres obligataires à taux variable ou à taux fixe transformé en taux variable par le biais de swaps de taux, financé par l'émission régulière de certificats de dépôts dont la durée d'origine est comprise entre un et six mois. L'encours maximum de ce portefeuille d'arbitrage, fixé par le comité financier de groupe, est de 1,2 milliard d'euros et son encours réel est resté stable autour de 1,1 milliard. Sa consommation moyenne de fonds propres au titre du risque de crédit et du risque de marché a été de 21 millions d'euros, sensiblement inférieure à la limite allouée de 30 millions. Il a dégagé un résultat estimé à 7 millions d'euros.



La durée des titres achetés (75 % sont inférieurs ou égaux à deux ans) ainsi que la proportion majoritaire de titres à taux indexés constituent une assurance très forte contre les risques de marché, au sens du règlement 95-02, puisque la sensibilité de la VAN de ce portefeuille est inférieure à 1 %. Le risque de taux est pratiquement nul et le risque de liquidité fait l'objet d'une surveillance attentive dans le cadre de la procédure de gestion du risque global de liquidité.

Portefeuille obligataire

Le tableau ci-dessous résume les variations de valeur au 31 décembre 2012 des portefeuilles d'obligations, impactés comptablement par le « marked to market ».

En millions d'euros

	Capitaux valorisés au 31/12/2012			Variation de valeur par rapport au 31/12/2011		
	Porte-feuille AFS	Porte-feuille JVOR	Total	Capitaux propres	Compte de résultat	Total
France : arbitrage	970,7		970,7	17,0	1,5	18,5
France : investis.	63,4	137,5	200,9	1,0	12,7	13,7
CPSA : investis.	715,6	10,3	725,9	68,6	0,9*	68,6
Citibank Belg. : investis.	115,5		115,5	1,1		1,1
OBK : investis.	332,8		332,8	14,7		14,7
TOTAL	2 198,1	147,7	2 345,8	102,3	14,2	116,6

* y compris impact des swaps de couverture des titres classés en AFS

OPCVM dédiés

La Caisse Fédérale du CMNE détient trois fonds dédiés, gérés pour son compte par la Française AM. L'encours global de ces fonds au 31 décembre 2012 est de 252 millions d'euros et leur performance d'ensemble a été positive pour 10,2 millions d'euros.

Le fonds Richebé gestion représente un encours de 207 millions. Il est dédié à la gestion dynamique de trésorerie et a dégagé un rendement positif de 4,25 %. BKCP détient également 9,6 millions d'euros de ce fonds.

Le fonds Nord Europe Gestion représente un encours de 37,2 millions et intervient en contrepartie de la clientèle du CMNE sur un certain nombre de fonds orientés actions. Il ne comporte aucune orientation de gestion particulière. Il a dégagé un rendement négatif de 0,2 %. À hauteur de 21 millions d'euros, l'encours de ces fonds est garanti en capital.

Le fonds Richebé Recovery a été créé en avril 2009 pour profiter du potentiel de redressement de certains fonds alternatifs durement touchés par la crise financière. La valeur liquidative du fonds qui n'a pas connu de mouvements de titres en 2012 a progressé de 28,7 % pendant l'exercice. L'encours est de 8,3 millions d'euros.

Actions

La Caisse Fédérale détient en direct environ 1 % des actions du CIC acquises pour une valeur moyenne historique de 50 millions d'euros. Ces titres représentent une participation dans une entité commune du Groupe Crédit Mutuel-CIC. Compte tenu du faible volume d'activité traité sur le marché, la valeur de marché n'est pas retenue pour évaluer cette

participation et le CMNE applique, comme les autres entités du Groupe Crédit Mutuel concernées par la détention d'actions du CIC, la méthodologie « somme des parties » qui consiste en une analyse valorisant chacun des métiers du CIC. Cette valeur est environ 50 % supérieure au prix d'acquisition et la variation de valeur impacte les capitaux propres.

Hors les titres CIC et hors la quote part d'actions contenue dans les OPCVM dédiés (trading book), le risque action s'élève à 63 millions d'euros au 31 décembre 2012, en valeur de marché. Il est constitué de la composante action des OPCVM représentant les investissements pour compte propre de la Caisse Fédérale et de Crédit Professionnel (banking book).

Portefeuilles de CDO

Le portefeuille de CDO de la Caisse Fédérale n'est plus composé que des véhicules « Regent Street » et « New Court » de la banque KBC pour une valeur nominale de 12 millions d'euros et une valeur nette comptable de 6 millions d'euros. En effet, les parts de « Regent Street » sont désormais provisionnées à 100 % à la suite de la réception d'un « événement de crédit » qui ramène à zéro la valeur des parts du fonds. Ainsi, le compte de résultat de la Caisse Fédérale a été impacté négativement de 1,6 million d'euros en 2012. Pour leur part, les titres « New Court » sont porteurs d'une moins value latente de 2,2 millions d'euros au 31 décembre 2012, en réduction sensible sur l'exercice et sont comptabilisés en titres détenus jusqu'à la maturité, leur variation de valeur n'affectant ni les capitaux propres, ni le compte de résultat.

Autres investissements

Les autres investissements pour compte propre du CMNE, réalisés sur des supports collectifs (produits de taux, de gestion alternative ou parts de SCPI et d'OPCI), représentent un total de 465 millions d'euros en valeur de marché, dont 301 millions dans un OPCVM de trésorerie qui a été cédé en mars 2013.

Par ailleurs, le CMNE détient un portefeuille de titres structurés pour 296 millions d'euros qui portent 10 millions d'euros de moins-values latentes. Il n'y a aucune opération de change à caractère spéculatif.

Titres déclassés

Les titres déclassés du CMNE ne sont composés que des parts C et A de la titrisation « Regent Street » pour, respectivement, 2 millions et 4 millions de nominal, désormais provisionnées à 100 %.

Encours sur les pays à risque de la zone euro

Au sein du Groupe CMNE, seul le pôle assurances détenait des dettes souveraines grecques de façon significative (75,6 millions d'euros en valeur nominale). Ces titres ont été apportés à l'échange de mars 2012 et les titres ainsi obtenus ont été vendus. Ainsi, le Groupe CMNE ne détient plus aucun encours sur la Grèce.

En ce qui concerne les autres pays européens qui ont bénéficié du programme d'aide UE-FMI, leurs titres restent inscrits en actifs disponibles à la vente, et leur variation de valeur impacte les capitaux propres négativement à hauteur de 430 000 euros pour le Portugal et 990 000 euros pour l'Italie. Les encours sur l'Irlande et l'Espagne sont, pour leurs parts, porteurs d'une légère plus-value latente.

Le risque de liquidité

Le CMNE mesure son risque de liquidité sur trois horizons de temps :

- À long terme, en appliquant les dispositions nationales du Groupe Crédit Mutuel-CIC, visant à encadrer la transformation de liquidité. Le principe général consiste à écouler l'ensemble des actifs et des passifs selon les conventions déjà utilisées dans le cadre de la mesure du risque de taux et de mesurer un ratio de couverture des emplois par des ressources de durée équivalente à différentes échéances. Cette mesure est réalisée sur base statique et le ratio à 5 ans doit être supérieur ou égal à 87 %. Mesuré chaque trimestre, il est régulièrement au dessus de 100 %.
- À court terme, en appliquant également un scénario national de stress de liquidité qui vise à mesurer l'impact, sur un horizon de 3 mois, de la disparition brutale de 10 % des ressources à vue de la clientèle. Le besoin de trésorerie en résultant doit rester inférieur à la capacité de mobilisation auprès de la BCE.

- À très court terme, en calculant le ratio réglementaire de liquidité à 1 mois qui doit être supérieur à 100 %. En 2012, celui est resté stable autour de 200 %.

En terme de refinancement, la Caisse Fédérale du CMNE qui dispose de trois programmes agréés par la Banque de France ou l'AMF pour émettre des certificats de dépôts (3,8 milliards d'euros), des BMTN (2,5 milliards d'euros) et des EMTN (4 milliards d'euros), entretient un encours de titres éligibles à la BCE pour environ 1,4 milliard d'euros. Crédit Professionnel SA complète ce dispositif avec un encours d'environ 500 millions d'euros.

Par ailleurs, la Caisse Fédérale du CMNE détient des actifs de marché, cessibles à court terme, pour environ 800 millions d'euros et dispose d'une capacité de refinancement auprès de la CRH d'environ 850 millions d'euros.

Enfin, le CMNE a constitué en 2012 un Fonds Commun de Titrisation (FCT) de ses créances hypothécaires pour un montant de 1 milliard d'euros qui a permis deux émissions d'obligations à 4 ans et 7 ans pour 500 millions chacune, dans le courant de l'été 2012.

Le risque de liquidité

En milliers d'euros

Maturités résiduelles contractuelles	31/12/12						Indéterm.	Total
	≤ 1 mois	> 1 mois ≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 2 ans	> 2 ans ≤ 5 ans	> 5 ans		
Actif								
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	263 175	0	670	242	2 188	16 891	7 768	290 934
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	258	0	45 200	30 017	35 843	37 570	113	149 001
Actifs financiers disponibles à la vente	78 820	82 939	225 706	426 333	847 087	457 117	1 089 982	3 207 984
Prêts et créances (y compris les contrats de location financière)	1 037 279	384 684	1 788 398	1 858 413	4 541 184	9 677 285	239 843	19 527 086
Placements détenus jusqu'à leur échéance	56 495	100 758	251 358	671 104	277 986	10 000	601	1 368 302
Passif								
Dépôts de banques centrales	0	0	0	0	0	0	0	0
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	4 103	1 148	7 160	18 277	478	3 031	0	34 197
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	2 001	0	0	0	0	178 974	0	180 975
Passifs financiers évalués au coût amorti	14 617 218	926 481	1 708 430	1 781 106	2 630 750	1 839 268	50 434	23 553 687

1

Le Groupe CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan Consolidé

4

Responsabilité Sociétale

5

Gouvernance et Contrôle Interne

6

Rapport Financier

7

Informations Juridiques et Administratives



Le risque de taux

L'objectif de la gestion du risque de taux est de gérer la marge d'intermédiation issue des différentes activités du périmètre bancaire.

Chaque société de ce périmètre voit son risque analysé par un Comité Financier spécifique à un rythme trimestriel ou semestriel selon l'importance de la société et selon l'inertie de sa structure de bilan. Le Comité de chaque société décide de la mise en place de couverture de taux, comme de liquidité.

Le Groupe CMNE mesure le risque de taux à l'aide de la sensibilité de la marge nette d'intérêt (MNI) et de la sensibilité de la valeur actuelle nette (VAN), cette dernière permettant la mesure du risque de taux global au sens de la réglementation 97-02 et de la réglementation Bâle II.

Ces mesures font l'objet de limites à caractère réglementaire (VAN) ou de gestion (MNI) selon les recommandations de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel et de l'Autorité de Contrôle Prudential.

L'ensemble de ces limites est le suivant et s'applique à l'identique pour toutes les filiales bancaires du Groupe.

- VAN : un déplacement linéaire de la courbe des taux de 200 bp ne doit pas représenter plus de 20 % des fonds propres. Les fonds propres retenus doivent être cohérents, en termes de périmètre, avec la base de risque de taux analysée.
- MNI : un déplacement linéaire de la courbe de taux de 100 bp ne doit pas induire une sensibilité supérieure à 5 % du PNB du périmètre analysé, pour l'année en cours et les deux années suivantes. Cette limite est complétée par un indicateur de risque égal à 10 % de la MNI du périmètre analysé, pour l'année en cours et les trois années suivantes.

Ces limites ont été respectées en 2012 avec une sensibilité de VAN toujours inférieure à 10 % et une sensibilité de MNI toujours inférieure à 5 % pour chaque trimestre d'observation, sauf au 30 juin 2012, ce qui a conduit le CMNE à renforcer sa couverture de taux.

Par ailleurs, le CMNE complète ses analyses de sensibilité de VAN par des simulations de courbes déformées (variations des taux à 3 mois, 3 ans, et 7 ans, sur base de stress de +1 % ou -1 %). La démarche poursuivie vise à identifier des scénarii présentant une variation de VAN élevée. Ces travaux n'ont mis en lumière que de faibles variations de VAN, en cohérence avec les résultats déjà observés.

> Les risques opérationnels

La gestion des risques opérationnels au CMNE a pour objectif d'éviter qu'un sinistre majeur, ou une série de sinistres, ne mette en cause les résultats financiers du Groupe et donc son développement futur.

Pour cela, le CMNE a mis en œuvre dans son périmètre le dispositif de gestion des risques opérationnels élaboré par le Crédit Mutuel-CIC et répondant aux exigences réglementaires posées par la réglementation Bâle II. Pour cela, le Groupe Crédit Mutuel-CIC a rédigé un document de référence intitulé « Procédure Mode Pérenne » dans lequel sont décrites la responsabilité des organes dirigeants et du contrôle périodique tant au niveau national que régional,

le rôle et le positionnement de la fonction de gestionnaire des risques opérationnels, le dispositif de mesure et de maîtrise des risques opérationnels, le reporting et le pilotage général.

Au sein du CMNE, les points essentiels de ce dispositif sont les suivants :

- **Organisation de la gestion des risques opérationnels dans le Groupe :**

La Fonction Pilotage des Risques a en charge la gestion des risques opérationnels. Elle met en place les méthodes et outils élaborés par le Crédit Mutuel-CIC. Elle recense les sinistres opérationnels et les historise dans l'outil de gestion des risques. Elle anime les travaux des gestionnaires de risque opérationnel des filiales du Groupe au travers d'un comité Risques Opérationnels – Plan de Continuité des Activités. Elle participe également aux travaux réalisés au plan national et dirige le Comité Risques Opérationnels du CMNE. Ce dernier se réunit régulièrement et permet la coordination, la communication et le reporting des travaux réalisés au périmètre du pôle Bancassurance France à destination de la Direction Générale (plan de continuité des activités, gestion de crise).

- **Système d'information et outil de gestion des risques opérationnels :**

L'outil de gestion des risques opérationnels intégré au système informatique historise l'ensemble des sinistres encourus depuis 2001. Les bases documentaires relatives à l'outil, aux cartographies et modélisations des risques et à la démarche PCA sont partagées par l'ensemble des entités du Crédit Mutuel-CIC. L'enjeu de cette cartographie est de réaliser de manière homogène, par ligne de métier et par événement (au sens Bâle II), l'identification des zones de risque et l'évaluation globale du coût du risque. Une procédure générale de collecte des sinistres a été formalisée au niveau du Crédit Mutuel-CIC. Ce document précise la définition générale du risque opérationnel produite par le Comité de Bâle et norme les données à saisir dans l'outil Riskop relatives à des sinistres d'un montant unitaire supérieur à mille euros.

- **Actions de réduction et de financement des risques :**

La réduction des risques repose sur des actions de prévention efficaces identifiées notamment lors des cartographies, mises en œuvre directement par les opérationnels et contrôlées dans le cadre des procédures de contrôle interne. Les actions de protection sont prioritairement orientées vers la généralisation et la mise à jour régulière des plans de continuité des activités « métiers » et des activités « supports ». Un dispositif de gestion de crise a été défini pour faire face aux deux crises potentiellement les plus graves : un crash informatique total et une destruction majeure des locaux du siège.

Le financement des risques repose principalement sur une politique d'assurance adaptée. Les assurances du Groupe CMNE couvrent les trois domaines de risques majeurs que sont les hommes, les responsabilités et les patrimoines.

Au titre du risque opérationnel et net des récupérations des assurances, le Groupe CMNE a enregistré 2 millions d'euros de pertes nettes en 2012. Par ailleurs, le stock de provision au 31 décembre s'élève à 23,8 millions d'euros, dont 10 millions au titre d'une fraude à caractère exceptionnel au sein de la banque OBK, antérieurement à sa reprise par le CMNE.

3 Contrôle et audit

L'organisation du contrôle interne de second niveau s'articule autour de structures centrales traitant du contrôle permanent, du contrôle de conformité et du contrôle des risques ainsi que de structures dédiées au sein de chaque pôle du Groupe. Leur action est coordonnée par le Comité de Contrôle Permanent et de la Conformité, placé sous l'autorité du Secrétaire Général, responsable de la filière risques du Groupe CMNE.

Entre les 3 directions au niveau de la Caisse Fédérale et les collaborateurs fonctionnellement rattachés dans les filiales, ce sont désormais près de 90 personnes qui travaillent au contrôle interne de second niveau.

> Contrôle de la conformité

La Direction du contrôle de conformité couvre 3 domaines : la conformité, proprement dite, la lutte anti blanchiment et le contrôle des services d'investissements.

En 2012, les principaux sujets traités par cette direction ont été les suivants :

- Extension de la procédure de centralisation des dysfonctionnements aux sociétés de crédit-bail.
- Achèvement des cartographies de risques majeurs liés à l'épargne comptable et aux moyens de paiement.
- Contrôles menés sur les activités de la filière crédit en matière de respect de la réglementation sur le taux d'usure, sur le soutien abusif ou la rupture abusive de crédit, sur les prêts à taux zéro et sur l'emploi du FICP.
- Évaluation de la transcription dans les procédures internes des principales évolutions réglementaires, notamment en matière de crédit à la consommation.

> Contrôle permanent

Le rôle de la Direction du Contrôle Permanent est de définir la nature et la fréquence des points de contrôles qui doivent être suivis par les responsables opérationnels, d'en organiser le reporting et de vérifier, quantitativement et qualitativement le contenu de ces contrôles. Ce rôle s'exerce dans les 3 domaines que sont les risques opérationnels, de crédit et de marché mais aussi dans le risque de non-conformité et le risque lié aux systèmes d'information (SMSI).

En 2012, les principales actions de cette direction ont été les suivantes :

- Contrôles de second niveau sur les procédures du réseau, les activités de marché, de crédit, de comptabilité, de gestion des risques opérationnels et de sécurité des systèmes d'information ; ces contrôles permettant un échange régulier avec les structures concernées et la mise en place d'actions correctrices.
- Poursuite du déploiement du référentiel des risques majeurs dans les différents pôles du Groupe.
- Déploiement de plan d'actions pour réduire les risques en matière de systèmes d'information, notamment à travers des actions de formation des collaborateurs, la réalisation de tests d'intrusion et le suivi annuel des plan de reprise informatique.

> Contrôle des risques

La Direction des Risques a pour mission de traiter les questions relatives au back office des marchés, d'une part et celles relatives au pilotage des risques, d'autre part.

La back office contrôle les opérations traitées par la salle des marchés puis en assure l'exécution, tant pour celles qui concernent la Caisse Fédérale que celles qui concernent Crédit Professionnel SA et CitiBank Belgium (Belgique) ou La Française AM Private Bank (Luxembourg).

Le pilotage des risques assure le contrôle des risques de taux, liquidité et marché des activités de la salle des marchés, les reportings « Bâle II », tant dans leur dimension crédit que dans leur dimension fonds propres et ceux destinés au comité financier. Il assure également la qualification des sinistres déclarés par les différents correspondants dans l'outil RISKOP et la maintenance des plans de continuité d'activité (PCA) pour les pôles bancassurance France et Entreprises, ainsi que la supervision des PCA des autres pôles.

> Contrôle périodique

Le contrôle du réseau des Caisses Locales

37 points de vente, 5 Espaces Conseil Professionnel et 3 centres d'affaires BCMNE ont fait l'objet de missions de révision. Par ailleurs, 26 missions de suivi des recommandations ont été menées ainsi qu'une mission thématique sur la bonne application des normes professionnelles et une mission transverse sur la prévention de la fraude et de l'abus de faiblesse, les pratiques commerciales et le contrôle interne de la prestation de service d'investissement.

La mission thématique a donné lieu à 90 recommandations et la mission transverse à 22 recommandations.

Le contrôle des entités « métiers »

La Direction du Contrôle Périodique métiers du Groupe CMNE a mené 20 missions d'audit, dont 13 dans les filiales.

Ces missions, qui concernent toutes les entités du Groupe, ont pu avoir un caractère thématique comme l'audit des processus de gestion des risques opérationnels ou un caractère spécifique comme l'audit du processus de gestion des moyens de paiement dans le pôle Bancassurance France, le contrôle interne de la plate forme Cholet Dupont Partenaires dans le pôle de Gestion pour compte de tiers, l'audit du processus de commercialisation des produits d'assurance vie dans le pôle Assurance ou l'audit de la gestion de bilan dans le pôle Entreprises.

Le contrôle des agences et des métiers en Belgique

Depuis les acquisitions d'OBK et de Citibank Belgium en mars et mai 2012, le périmètre de l'audit en Belgique a plus que doublé. Il comporte désormais un total de 83 agences, 194 agents délégués et plus de 1 000 salariés.

Dans ce contexte, 18 missions d'audit ont été menées dans les services centraux de Crédit Professionnel sa et 18 autres dans ceux de Citibank Belgium, complétées par près de 100 visites dans le réseau Citibank Belgium et 40 dans le réseau du Crédit Professionnel.

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives



4

Responsabilité Sociétale

- 38 Informations sociales
- 43 Responsabilité Sociétale et Environnementale
- 49 Rapport RSE du Groupe
- 53 Attestation de l'un des Commissaires aux Comptes
- 55 Tableau de concordance - Groupe CM-CIC

4

Responsabilité Sociétale

4 Informations sociales

Structure des effectifs du Groupe

> Répartition par pôle

	31/12/2011			31/12/2012		
	CDI	CDD	Total	CDI	CDD	Total
Pôle Bancassurance France	2 735	105	2 840	2 710	131	2 841
Pôle Bancassurance Belgique	331	2	333	1 045	9	1 054
Pôle Entreprises	158	3	161	158	2	160
Pôle Assurances	241	3	244	242	10	252
Pôle Gestion pour Compte de Tiers	423	17	440	444	18	462
Pôle Services et Activités diverses	9	1	10	8	0	8
EFFECTIF TOTAL DU GROUPE	3 897	131	4 028	4 607	170	4 777

Globalement, les effectifs du Groupe au 31/12/2012 sont en progression de 18,6 %, ce qui s'explique principalement par l'intégration de Citibank Belgium (714 collaborateurs).

Le Pôle Bancassurance France représente près de 60 % de l'effectif total, le Pôle Belgique 22 %, le Pôle Gestion pour Compte de Tiers près de 10 %, le Pôle Assurances 5,3 % et le Pôle Entreprises 3,3 %.

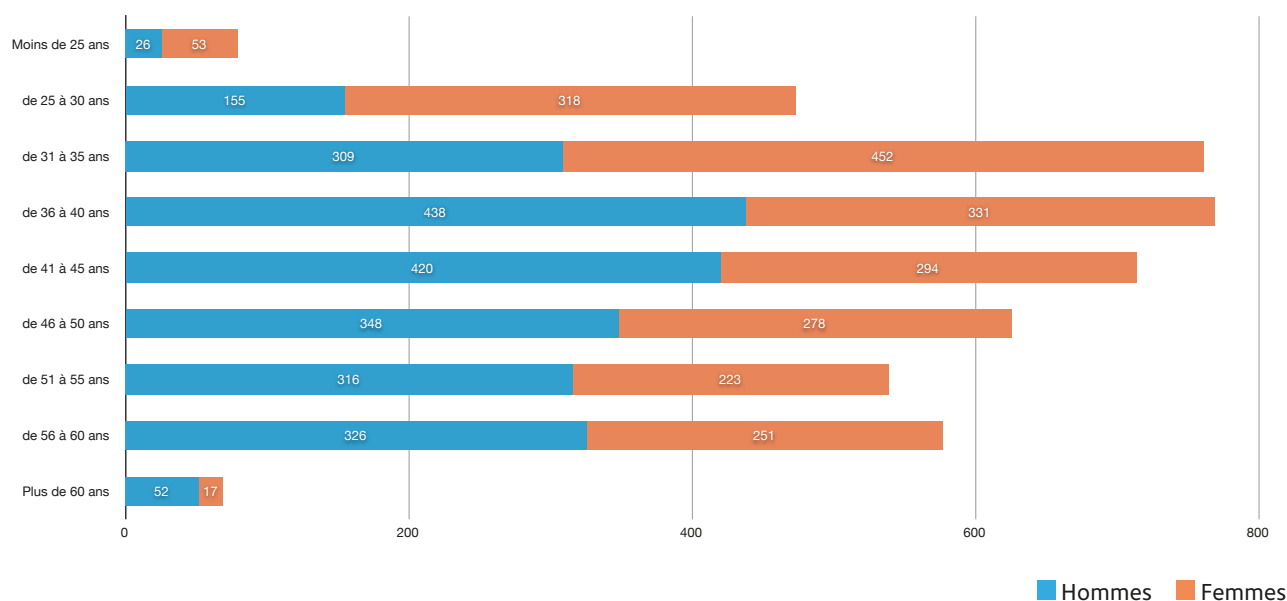
> Répartition des effectifs CDI par sexe et statut

	31/12/2011			31/12/2012			Évolution 2012/2011
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Cadres	1 031	430	1 461	1 311	734	2 045	40 %
Gradés ou Agents de maîtrise	727	639	1 366	712	659	1 371	0,4 %
Employés	326	744	1 070	367	824	1 191	11,3 %
TOTAL CDI	2 084	1 813	3 897	2 390	2 217	4 607	18,2 %

Les CDI femmes représentent 48 % de l'effectif.

Les Cadres représentent 44,4 % de l'effectif CDI du Groupe, les agents de maîtrise 29,8 % et les employés 25,8 %.

> Répartition par tranche d'âge des effectifs CDI au 31/12/2012



L'âge moyen des CDI à fin 2012 est de 42 ans environ.

12 % des CDI ont moins de 31 ans, 33 % ont entre 31 et 40 ans, 41 % ont entre 41 et 55 ans et 14 % ont plus de 55 ans.

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

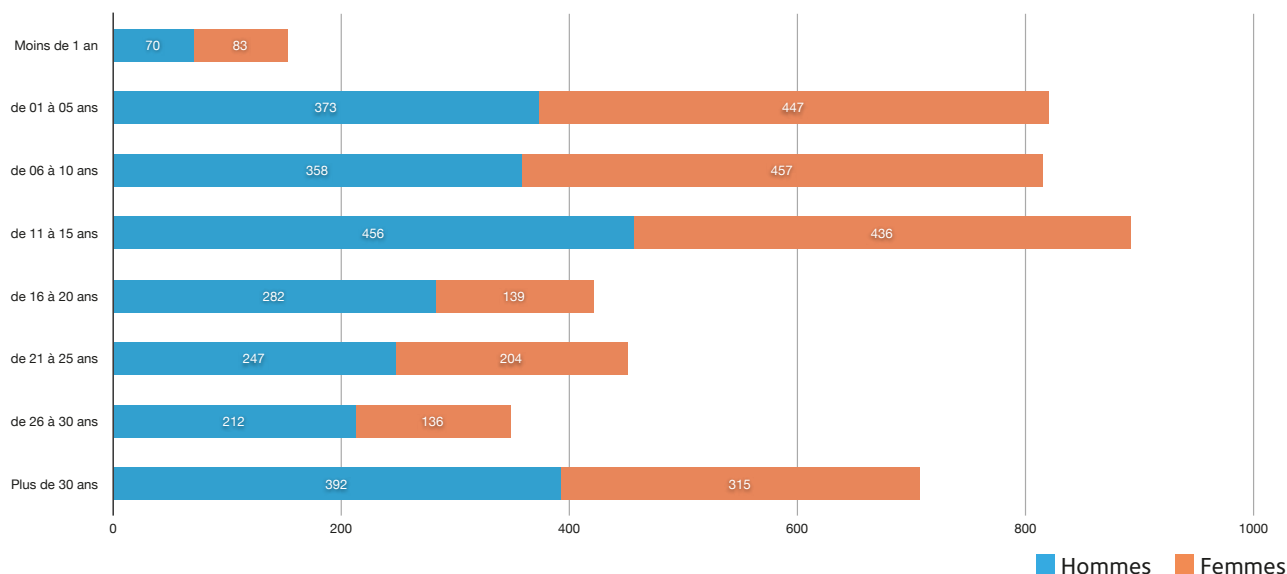
Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives



> Répartition par ancienneté des effectifs CDI au 31/12/2012



> Organisation du travail

Temps partiel

	31/12/2011			31/12/2012		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Cadres	9	47	56	19	145	164
Gradés ou Agents de maîtrise	8	169	177	7	172	179
Employés / Non cadres	20	162	182	13	222	235
CDD	2	4	6	1	4	5
NOMBRE DE TEMPS PARTIELS	39	382	421	40	543	583

Les principaux motifs de temps partiels sont les congés parentaux d'éducation et les congés pour convenance personnelle. Le nombre de temps partiels en 2012 augmente de +38 % (lié à l'intégration de Citibank Belgium dans les effectifs Groupe avec 159 collaborateurs à temps partiel). Les salariés à temps partiel représentent 12 % de l'effectif total Groupe (contre 10,5 % en 2011).

> Gestion de l'emploi

Les recrutements CDI

	31/12/2011			31/12/2012		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Cadres	67	34	101	55	40	95
Gradés ou Agents de maîtrise	7	13	20	9	14	23
Employés / Non cadres	33	93	126	30	57	87
NOMBRE D'EMBAUCHES CDI	107	140	247	94	111	205

En 2012, plus de 46 % des embauches ont été réalisées sur des emplois cadres. Le taux d'embauches des femmes est de l'ordre de 54 %.

> Les sorties CDI

	2011				2012			
	Cadres	Gradés	Employés	Total	Cadres	Gradés	Employés	Total
Ruptures conventionnelles	17	1	10	28	14	1	2	17
Démissions	40	14	33	87	55	8	16	79
Licenciements pour cause économique	0	0	0	0	0	0	0	0
Licenciements pour autres causes	13	9	23	45	17	5	16	38
Départs au cours de la période d'essai	5	1	9	15	5	0	6	11
Départs en retraite ou mise à la retraite	15	16	8	39	25	19	14	58
Décès	2	3	2	7	3	4	4	11
Invalité	0	0	0	0	0	0	0	0
NOMBRE DE DÉPARTS CDI	92	44	85	221	119	37	58	214

> Les transferts

	2011				2012			
	Cadres	Gradés	Employés	Total	Cadres	Gradés	Employés	Total
Transferts Groupe	1	0	4	5	26	3	6	35

> Les promotions au sein du Groupe

	2012		
	Hommes	Femmes	Total
Employés vers Gradés ou Agents de maîtrise	13	26	39
Gradés ou Agents de maîtrise vers Cadres	13	6	19
Employés vers Cadres	4	8	12
TOTAL	30	40	70

Rémunération individuelle et collective

> Rémunération individuelle moyenne

2012	Pôle Bancassurance France			Tous pôles
	Hommes	Femmes	Total	
Cadres	58 063	52 673	57 029	
Gradés ou Agents de maîtrise	38 590	37 224	38 062	
Employés / Non cadres	29 499	28 006	28 505	
TOTAL	45 683	36 382	42 128	48 252

> Rémunération collective

en euros

2012	Montant	Montant moyen
Participation	4 621 055	1 321
Intéressement	16 083 480	4 618
Abondement	4 674 481	1 610

1

 Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

 Bilan
Consolidé

4

 Responsabilité
Sociétale

5

 Gouvernance et
Contrôle Interne

6

 Rapport
Financier

7

 Informations
Juridiques et
Administratives



Absentéisme

en jours calendaires

	2012								
	Hommes				Femmes				Total
	Cadres	Gradés	Employés	Total	Cadres	Gradés	Employés	Total	
Maladie	8 682	6 047	4 859	19 588	9 505	11 223	18 512	39 240	58 828
Accident du travail/trajet	59	40	100	199	580	1 395	428	2 403	2 602
Maternité/Allaitement/Paternité	531	358	154	1 043	3 180	3 978	9 521	16 679	17 722
Congés sans solde (*)	784	597	124	1 505	3 691	1 672	4 731	10 094	11 599
Autres absences (**)	1 803	512	471	2 786	7 668	519	1 188	9 375	12 161
TOTAL DES JOURS	11 859	7 554	5 708	25 121	24 624	18 787	34 380	77 791	102 912

(*) Par congés sans solde, il faut entendre les congés parentaux, sabbatiques, création d'entreprise ...

(**) Autres absences rémunérées ou non : naissance, mariage, enfant malade, déménagement, ou tout autre événement familial prévu par la Convention Collective

L'absentéisme maladie représente 57 % des jours d'absences, la maternité/paternité 17 %, les congés sans solde 11 %, les autres absences (conventionnelles) 12 %.

Le taux d'absentéisme maladie 2012 du Groupe est en augmentation, avec un taux de 3,4 % contre 3,2 % en 2011.

Formation

Nombre de stagiaires ayant suivi au moins une formation dans l'année :

	2012		
	Hommes	Femmes	Total
Cadres	1147	656	1803
Gradés ou Agents de maîtrise	649	559	1208
Employés	270	677	947
TOTAL	2066	1892	3958

Le pourcentage moyen de la masse salariale consacré à la formation continue est de 3,9 %.

Accords d'entreprises ou avenants signés en 2012

Pôle Bancassurance France (accords s'appliquant pour la CFCMNE et la BCMNE) :

- **01/02/2012** : Avenant à l'accord relatif au Comité de Groupe signé par la CFTC et le SNB
- **01/04/2012** : Avenant à l'accord PERCO signé par la CFDT, la CFTC et le SNB
- **22/05/2012** : Avenant à l'accord sur les IRP signé par la CFDT, la CFTC et le SNB
- **29/06/2012** : Accord intéressement signé par la CFTC et le SNB

Pôle Entreprises (Bail Actéa) :

- **28/03/2012** : Accord NAO
- **28/03/2012** : Avenant N°2 au PERCO
- **25/09/2012** : Avenant N°6 au PEE

Pôle Assurances :

- **28/06/2012** : Avenant intéressement
- **16/07/2012** : Plan d'action Égalité Hommes/Femmes
- **12/04/2012** : NAO
- **21/12/2012** : Avenant au PEE

Pôle Gestion pour compte de tiers :

Les accords et avenants ont été signés par la CFTC ou un membre habilité

- **17/01/2012** : Protocole d'accord concernant les élections du Comité d'Entreprise et des délégués du Personnel
- **19/02/2012** : Protocole d'Accord relatif à la négociation annuelle obligatoire
- **18/05/2012** : Avenant n°2 à l'Accord d'Intéressement du 29 juin 2010 de l'UES LFAM, précisant les modalités de répartition du reliquat d'intéressement
- **18/05/2012** : Avenant n°7 du PEE de l'UES LFAM, modifiant l'article 3.6 Demande de rachat de l'avenant n°5 du PEE du 6 août 2010
- **15/10/2012** : Avenant n°8 du PEE de l'UES LFAM, modifiant le nom du teneur de registre
- **15/10/2012** : Accord collectif sur l'instauration d'une prime de partage des profits au sein de la société La Française AM Finance Services
- **04/12/2012** : Avenant n°1 à l'Accord préelectoral du 17 janvier 2012 de l'UES LFAM pour y inclure la société LFIS
- **19/12/2012** : Avenant n°2 à l'Accord de Participation de l'UES LFAM pour y intégrer la société LFIS
- **19/12/2012** : Avenant n°9 du PEE de l'UES LFAM pour y intégrer la société LFIS
- **19/12/2012** : Avenant n°4 à l'Accord ARRT-CET de l'UES LFAM pour y intégrer la société LFIS
- **31/12/2012** : Avenant n°5 à l'Accord ARRT-CET pour élargir les modalités d'utilisation des jours placés au CET
- **31/12/2012** : Accord Congés Exceptionnels pour événements familiaux
- **31/12/2012** : Accord en faveur de l'Égalité Professionnelle entre les hommes et les femmes
- **31/12/2012** : Avenant de prorogation de l'accord d'entreprise en faveur des seniors du 23/12/2009, dans l'attente de la transposition de l'accord national interprofessionnel dans une loi

Pôle Services et activités diverses (CMNTEL) :

- **23/03/2012** : Accord concernant la négociation annuelle salariale

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives



Banque de proximité au service du développement économique local, le Groupe Crédit Mutuel Nord Europe est, traditionnellement et par vocation, présent dans les différents domaines d'intervention qui forment le champ d'application de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.

Dans une économie en crise, il s'appuie fortement sur sa structure coopérative au service de ses clients-sociétaires. Il travaille chaque jour pour concilier performance économique et Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE). Le nouveau contexte économique et social renforce la légitimité de ses valeurs mutualistes et donne tout son sens à la notion de RSE.

Le 7 décembre 2012 lors de la réunion des Présidents des Caisses Locales et de l'encadrement supérieur, Philippe Vasseur, président du CMNE, rappelait l'objectif de l'entreprise en terme de RSE : « *Assurer notre responsabilité d'être une banque rentable, proche de ses clients-sociétaires, créatrice de valeurs et à l'écoute de son environnement.* » Il ajoutait qu'« *en tant que banquier, nous portons une attention particulière aux conséquences sociales, environnementales et économiques de l'ensemble de nos activités.* »

Le CMNE a progressivement construit et étoffé le reporting des différents engagements et actions de ses établissements. La mobilisation s'est étendue des Caisses locales aux filiales, et l'expertise collective s'est renforcée. L'année 2012 aura été marquée notamment par l'élaboration de son premier bilan de gaz à effet de serre.

■ Un modèle de gouvernance robuste

Au CMNE, la propriété de l'entreprise est collective et le pouvoir s'exerce démocratiquement : une gouvernance qui s'inscrit dans un modèle de développement durable.

Le sociétaire est la base du mouvement mutualiste. Associé et copropriétaire de sa Caisse Locale, il détient des parts sociales qui sont rémunérées à un taux fixé par l'assemblée générale de la Caisse. Contrairement aux actionnaires qui ont un droit de vote proportionnel à leur nombre d'actions, les sociétaires sont égaux lors des assemblées générales, selon le principe « un homme, une voix ».

Temps fort de la vie du Groupe, les **assemblées générales** ont accueilli en 2012 plus de 28 000 sociétaires. La formule « Portes Ouvertes », qui permet d'accueillir tout au long de la journée les sociétaires, a été retenue par plus d'un tiers des Caisses Locales. Lors de ces assemblées générales, plus de 250 questions écrites ou orales ont été posées par nos sociétaires, avec en 2012 une large place réservée à l'explication de la crise des dettes souveraines.

Lors de ces assemblées générales, les sociétaires approuvent les comptes de leur Caisse et élisent leurs représentants. La représentativité des 1 650 administrateurs bénévoles au sein des 156 conseils d'administration est, de ce point de vue, un critère essentiel de la gouvernance originale du CMNE. Le renouvellement opéré ces dernières années a entraîné un rajeunissement (moyenne d'âge 56 ans) et une féminisation des conseils. Il est à noter que 40 % des nouveaux élus et 44 % des présidents de Caisse Locale sont des femmes.

La **formation des élus** constitue aussi un moyen privilégié pour aider les administrateurs à mieux exercer leur rôle. Le plan de formation s'articule autour de trois axes : comprendre le fonctionnement bancaire et les orientations du CMNE, exercer pleinement son rôle d'élu et comprendre le monde contemporain. Ces sessions de formation soutiennent les élus dans le développement de leurs compétences techniques, financières, d'animation et de prise de décision. Elles les accompagnent dans leur rôle de porte-parole des sociétaires et de contributeur au rayonnement de la Caisse Locale. 2 400 heures de formation ont été dispensées cette année.

Dans le cadre du plan de formation 2012, et pour répondre à l'actualité, une conférence sur la crise des dettes souveraines a réuni 300 élus à Lille et à Reims-Tinqueux. Par ailleurs, des conférences-débats sur les grands enjeux contemporains sont organisées chaque année pour les élus (elles ont accueilli Axel Kahn en 2010 sur la génétique, Elie Cohen en 2011 sur l'économie mondiale et Jean-Christophe Rufin en 2012 sur l'engagement humanitaire).

En novembre 2012, tous les élus ont participé aux réflexions d'une nouvelle « Charte des engagements » autour des quatre axes du Plan à Moyen Terme 2015 (proximité, modernité, rentabilité et responsabilité). Cette charta verra le jour en 2013.

Banque responsable mais aussi banque moderne, le CMNE a mis en ligne en décembre 2012 un nouveau site internet qui modernise la manière de communiquer sur ses valeurs et différences. Ce nouveau site institutionnel présente le Groupe CMNE, son organisation et ses engagements à travers notamment la Fondation ou le développement durable.

■ Une loyauté des pratiques : approche éthique et déontologique

Ouvert à tous, le CMNE s'engage à construire avec ses sociétaires et clients, des relations personnalisées fondées sur l'écoute, la confiance et la transparence, tout en étant attentif aux besoins et à la situation de chacun.

Le **code de déontologie** regroupe les engagements comportementaux, moraux et éthiques, ainsi que les règles générales de bonne conduite et les devoirs particuliers des collaborateurs du CMNE.

Le code « **droits et devoirs des élus** » rappelle notamment qu'ils sont représentatifs du sociétariat de leur Caisse, qu'ils veillent aux intérêts des sociétaires. Bénévoles, ils sont tenus au secret bancaire. Force de propositions, ils sont à l'écoute de leur environnement, font part des informations émanant des sociétaires et apportent leur connaissance du marché local.

Engagé dans une démarche de transparence de la relation

avec ses clients-sociétaires, le CMNE affirme sa volonté de mettre l'information et des conseils pratiques au service de tous et accessibles à tous. Des **fiches « clarté »** et des **« conventions sur les tarifications des opérations et services »** sont régulièrement édités.

Par ailleurs, un dispositif de **lutte contre le blanchiment** (LAB) de capitaux et le financement du terrorisme conforme aux exigences réglementaires est opérationnel au sein du Groupe. Il s'appuie notamment sur les correspondants LAB au sein de chaque entité en France comme à l'étranger. **L'application des contrôles** (périodique, permanent et de conformité) vise à s'assurer de la couverture des risques et de la bonne cohérence des procédures mises en place.

■ Une banque accessible

L'accessibilité bancaire :

Banque de proximité, le **maillage territorial** des implantations des différents guichets bancaires du CMNE reste diversifié et se renforce. Il propose ses produits et services dans 346 points de contacts en France et en Belgique (soit 254 points de vente et 9 centres d'affaires BCMNE en France, 83 agences propres en Belgique auxquelles s'ajoutent 194 agents délégués).

Bien présent dans les zones péri-urbaines, il n'a délaissé aucune zone d'habitation. Ainsi, en 2012, le quart de ses implantations sont localisées dans les aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER) et la totalité des **zones franches urbaines** sont desservies par une enseigne du Groupe.

Garantir à tous la possibilité d'**ouvrir un compte bancaire à un tarif accessible** : au-delà des services bancaires de base dans le cadre de la charte du Conseil National du Crédit, le CMNE a mis à disposition dès 2006 le service « Facil'Accès ». Il offre des moyens de paiement alternatifs aux personnes interdites de chéquier, en leur permettant l'accès à des cartes de retrait interbancaires sécurisées et à autorisation préalable obligatoire.

Enfin, le CMNE investit pour permettre l'accessibilité des services bancaires au handicap : les personnes à mobilité réduite sont ainsi accueillies au sein d'agences rénovées anticipant les normes applicables au 1^{er} janvier 2015.

Le traitement des réclamations :

Dans un contexte de consumérisme grandissant, le CMNE accorde une importance particulière au traitement des réclamations de sa clientèle pour donner, chaque fois que possible, satisfaction à des demandes justifiées, résorber les dysfonctionnements éventuels et s'attacher à la fidélisation de ses clients.

■ Une banque responsable

Une offre de produits bancaires responsables qui se structure

Le CMNE propose des solutions pour épargner et investir différemment. Il assure notamment la diffusion du Livret d'Épargne pour les Autres (LEA), un livret solidaire

1

Le Groupe CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan Consolidé

4

Responsabilité Sociétale

5

Gouvernance et Contrôle Interne

6

Rapport Financier

7

Informations Juridiques et Administratives



PROMOUVOIR L'ISR

L'Investissement Socialement Responsable (ISR) est la prise en compte dans l'investissement d'autres critères que ceux de la performance purement financière : des critères éthiques, sociaux, environnementaux et de gouvernance. Les entreprises qui composent les fonds ISR sont sélectionnées de manière rigoureuse.

La Française AM, société de gestion du Groupe CMNE, développe une démarche responsable pour offrir des produits, mais également des réponses concrètes et durables aux objectifs et contraintes des investisseurs. L'ISR fait partie intégrante de la stratégie du Groupe La Française. La coordination, l'animation et la valorisation de ces sujets ont été confiées à un responsable de l'analyse et du développement ISR.

Fortement engagé dans l'ISR depuis mars 2009 et le lancement du premier OPCI ISR du marché, le groupe La Française a réaffirmé son engagement et ses convictions par la signature des PRI (Principles for Responsible Investment) en octobre 2010, la rédaction d'une charte pour les activités de recouvrement (La Française AM International Claims Collection), une charte pour l'Immobilier « Be Green » et le lancement de l'Observatoire de l'Immobilier Durable (dont La Française Real Estate Manager est membre fondateur).

À ce jour, plus de 772 millions d'euros d'encours ISR sont gérés par La Française AM et représentent 5 % de ses encours de valeurs mobilières sous gestion.

qui permet aux clients qui le souscrivent de donner tout ou partie de leurs intérêts à une association humanitaire. Le livret bénéficie du Label Finansol, qui distingue, depuis 1997, les placements d'épargne solidaire.

Aujourd'hui, les associations bénéficiaires du LEA sont les suivantes : Vaincre la Mucoviscidose, Ligue contre le Cancer, Association Paralysés de France, Secours Populaire, Croix Rouge Française, Secours Catholique, Habitat Humanisme, Association Petits Princes, Ludopital (association régionale), Aderma (association régionale), Médecins Sans Frontières.

Une approche économique et sociétale ancrée dans les territoires

Un soutien aux OBNL

Avec plus de 30 000 organismes à but non lucratif clients, le CMNE est le partenaire privilégié des associations et des comités d'entreprise grâce à un accompagnement à chaque étape de leurs projets et à une expertise relayée par une équipe d'animateurs spécialisés sur ce marché. Le CMNE

s'attache à développer des partenariats avec les principales têtes de réseau du secteur associatif : les CRESS (Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire) et les URIOPSS notamment (Unions Régionales Interfédérales des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux).

Un acteur solidaire

Dans la lignée de ses engagements coopératifs et mutualistes, le Crédit Mutuel propose des solutions pour soutenir l'insertion économique et sociale des personnes en difficulté. Le microcrédit remédie à des situations de précarité et permet l'accès ou le retour à l'emploi.

La culture et la sensibilité du CMNE ont toujours conduit le Groupe à considérer l'entreprise au-delà de son rôle économique, dans une mission sociale et solidaire. Il soutient depuis 2002 des actions locales sur le plan social et économique, un programme baptisé Initiatives Mutualistes et Solidaires (IMS).

En 2012, le CMNE a poursuivi son action auprès des institutions et associations au travers de 31 projets. Il apporte son soutien par des subventions annuelles ou ponctuelles dans les secteurs d'activités comme la santé (soutien auprès des CHU d'Amiens,

LA CAISSE SOLIDAIRE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE

Créée en 2005 dans le cadre du développement des initiatives en matière d'économie solidaire et de lutte contre l'exclusion bancaire, la Caisse Solidaire a pour missions de réinsérer dans le système bancaire les personnes qui en sont exclues, d'offrir un service financier minimum aux personnes rencontrant des difficultés et d'accorder des microcrédits pour accéder à des biens d'équipement de première nécessité.

Après huit années de fonctionnement, la Caisse Solidaire a confirmé sa raison d'être par une montée en puissance de ses activités en faveur du microcrédit personnel. Plus de 170 conventions de partenariat ont été signées avec des collectivités locales, des associations et des entreprises tournées vers l'accompagnement social.

Les prêts accordés sont d'un montant moyen de 2 100 euros et d'une durée de 6 à 36 mois ; ils sont majoritairement destinés à financer des projets ayant trait à la mobilité (permis de conduire, véhicule, ...) et au retour à l'emploi. En 2012, la Caisse Solidaire du CMNE a accordé 413 microcrédits et signé 23 nouvelles conventions de partenariat.

La Caisse solidaire est représentée dans chaque Caisse Locale par un ou plusieurs ambassadeurs, issus de conseil d'administration, soit un réseau de 183 ambassadeurs. Leur rôle est d'informer les membres du conseil et le directeur de l'activité de la Caisse solidaire, mais également d'être le relais auprès des structures d'accompagnement (CCAS, missions locales...). Des réunions d'information sur le microcrédit sont régulièrement organisées à l'intention des ambassadeurs afin qu'ils puissent exercer efficacement leur fonction.



Le 17 décembre 2012, Philippe Vasseur et Éric Charpentier ont présenté la Fondation d'entreprise à la presse. Portée par ses valeurs mutualistes, la Fondation se donne pour mission de renforcer l'engagement du CMNE sur l'ensemble de son territoire et dans trois domaines : la culture et la connaissance, l'action sociale et environnementale et l'esprit d'entreprendre. Elle est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2013 (site www.fondation.cmne.fr).

Mécène fondateur du Cercle Louvre Lens Entreprises, le CMNE a également contribué à l'enrichissement des collections du Palais des Beaux-Arts de Lille. Il poursuit ses actions aux côtés du Théâtre Impérial de Compiègne, de l'Opéra de Lille ou de l'Orchestre National de Lille.

Partenaire de l'EDHEC ou Lille 2, la Fondation souhaite renforcer la présence du CMNE dans le monde de la formation et, ainsi, aider et soutenir les jeunes en situation de précarité à suivre des études supérieures.

Sur le plan économique, le CMNE vient en aide aux créateurs d'entreprises au travers de partenariats noués avec des structures telles que Réseau Étincelle, Créativallée, France Initiative, Réseau Entreprendre... La Fondation valorise les initiatives entrepreneuriales locales en appuyant des projets visant à la reprise ou la création d'entreprise. Elle intervient également dans l'accompagnement des jeunes qui souhaitent renouer avec le monde de l'entreprise.

La Fondation encouragera l'implication des collaborateurs du CMNE dans les projets. Pour permettre aux collaborateurs de s'engager, le soutien financier sera complété lorsque cela sera possible par de l'apport de compétences ou sous forme de parrainage entre salariés et porteurs de projets.

CHRU de Lille, Ligue contre le cancer,...), le social (achat d'un véhicule nécessaire à l'aide sociale au CCAS de Douai, banque alimentaire de la Marne, ...) et l'insertion (aménagement du local du Secours Populaire Français d'Épernay, achat d'un véhicule au Relais emploi solidarité de Fruges,...).

« Forum des métiers de la banque » du Nord/Pas-de-Calais organisé dans les locaux de l'Université Catholique de Lille en partenariat avec l'Université Lille 2.

La **formation des collaborateurs** constitue un investissement prioritaire au Crédit Mutuel. Elle permet d'accompagner les évolutions de l'organisation et les avancées technologiques, d'assurer le transfert des compétences et le partage des connaissances. Elle représente près de 4 % de la masse salariale, un niveau situé dans la fourchette haute de la profession, et bien au-delà du minimum légal fixé à 1,6 % pour les entreprises de plus de 10 salariés.

L'Entretien Annuel d'Appréciation (EAA) permet de recueillir chaque année les besoins en formation des salariés. Que ce soit au travers des filières métiers (conseillers particuliers, conseillers professionnels, chargés de développement...), des formations diplômantes ou de la validation des acquis de l'expérience (VAE), les collaborateurs sont accompagnés tout au long de leur parcours professionnel. Ces formations couvrent tous les domaines (technique bancaire, métiers et management). L'outil de formation à distance, Athéna, complète le dispositif de formation présentiel.

La **mobilité** est aussi un moyen de développer le niveau d'employabilité des collaborateurs et d'exercer plusieurs métiers durant leur vie professionnelle. Afin d'encourager cette démarche, une description de l'ensemble des métiers de l'entreprise et une plaquette « Passerelles mobilité » entre les métiers ont été éditées en octobre 2012. Le premier Forum des métiers s'est tenu à Lille le 19 novembre 2012, un second a été organisé à Arras le 10 décembre 2012. Ils ont connu un franc succès : 140 collaborateurs des services fédéraux sont venus découvrir les principaux métiers de l'entreprise sur des stands dédiés, après la projection d'un film rassemblant des témoignages.

Par ailleurs, le CMNE encourage l'égalité hommes/femmes. La parité hommes/femmes est une priorité. La proportion des femmes parmi les cadres et les dirigeants progresse : le taux de femmes-cadres est de 35,9 % en 2012.

Une fondation d'entreprise

Le CMNE a voulu donner une nouvelle dimension à ses engagements, en lançant en 2013 sa fondation en faveur du développement de son territoire (7 départements au Nord de la France). Sa volonté est de structurer et renforcer son engagement en faveur de projets d'intérêt général.

Une politique sociale guidée par les valeurs mutualistes

Le CMNE considère que les hommes et les femmes du Groupe représentent l'atout essentiel de son développement. C'est une entreprise où la fierté d'appartenance est importante. Le Plan Moyen Terme articulé autour de nos valeurs mutualistes fédère les collaborateurs autour d'un objectif commun : la satisfaction des clients-sociétaires.

15^{ème} employeur de la région Nord-Pas de Calais (Source : CCI Région Nord de France au 31 décembre 2011), l'entreprise est également présente en Picardie et Champagne Ardennes. Elle offre des emplois pérennes et stables (96 % des salariés en CDI) et présente un turnover très faible (1,58 %) grâce à la gestion des carrières et à l'encouragement de la mobilité tant géographique que professionnelle, à la sensibilisation de chaque collaborateur à la stratégie et à la culture du Groupe, afin de mieux contribuer à la performance globale de l'entreprise.

Attirer les **talents** est un enjeu majeur pour l'avenir du CMNE. C'est pourquoi le Groupe continue à investir pour renforcer sa notoriété et développer ses relations avec les écoles-universités. En novembre 2012, il participait ainsi au

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives



Conscient que la diversité des âges est aussi une richesse et une source de performance, le CMNE mène des actions spécifiques concernant l'emploi des jeunes et des seniors. Un entretien de deuxième partie de carrière est notamment proposé aux collaborateurs de plus de 45 ans. L'objectif est de faire un point sur le parcours professionnel, les compétences et les souhaits de chaque collaborateur en matière d'évolution et de poursuite de sa carrière. Des dispositifs d'information retraite ont également été mis en place.

Après avoir signé le 13 juillet 2011 avec les partenaires sociaux un accord relatif à l'emploi et à l'insertion des travailleurs handicapés, le CMNE a mis en œuvre un certain nombre d'actions : participation à la semaine du Handicap en novembre 2012 (Handi'l'lympics, forum de recrutement et Handicafé), accompagnement vers la reconnaissance de collaborateurs handicapés, incitation au travail avec le secteur protégé, ...

Un accord relatif à la prévention du stress au travail et des risques psychosociaux a été signé le 14 décembre 2011. Le CMNE a notamment mis en place en 2012 un numéro vert, service d'écoute, de soutien et d'accompagnement psychologique à disposition de tous les salariés. Les élus du CHSCT et les chargés RH ont été formés ensemble à l'identification et à la prévention des situations de risques psychosociaux.

Enfin, attentif aux engagements de ses collaborateurs au sein de la société civile, le CMNE a choisi d'en valoriser les actions solidaires. Le programme **Planète Urgence** permet à des collaborateurs volontaires de solliciter un congé solidaire pour apporter leurs compétences dans des actions de terrain (soutien scolaire, formation pour adultes ou protection de la nature). Un partenariat avec Réseau Alliances permet à des collaborateurs d'accueillir et de suivre individuellement de jeunes diplômés en difficulté d'insertion, sous forme de Groupe Dynamique d'Embauche.

■ Une démarche environnementale qui se structure

Pour le CMNE, apporter une réponse aux défis écologiques actuels est un autre axe d'expression de la responsabilité d'une banque coopérative. Réduire son empreinte environnementale, encourager les comportements respectueux de l'environnement au sein du Groupe, c'est investir durablement pour la planète. C'est également répondre concrètement aux objectifs du Grenelle de l'Environnement et des grands sommets sur le réchauffement climatique.

De par son activité tertiaire et non industrielle, le CMNE a des impacts environnementaux plus limités. Néanmoins, des axes de progrès ont été identifiés et des améliorations ont été objectivées en tenant compte de la nature de son activité (réduction de la consommation de papier, meilleure maîtrise des déplacements et de la consommation d'énergie au niveau de l'éclairage, du chauffage, de la mise en veille des ordinateurs, ...).

Les travaux lancés en 2009 avec le Nouveau Concept Agence intègrent une dimension développement durable, s'appuyant notamment sur l'utilisation d'ampoules basse consommation (porte-affiches rétro-éclairées, enseignes de façade, enseignes-drapeau), la limitation de l'éclairage des enseignes durant la nuit, le remplacement des climatiseurs émetteurs de gaz à effet de serre ou encore l'isolation thermique des vitrines (double vitrage et changement d' huisseries).

Le CMNE encourage la mise en place de comportements responsables en matière de consommation d'énergie ou de papier. La dématérialisation des relevés de comptes, la diffusion de documents via Internet (DVI), le développement de la gestion électronique des documents (GED), l'impression de supports internes de communication sur du papier recyclé sont autant d'exemples de comportements plus écologiques.

BILAN CARBONE

La réalisation du bilan d'émission de gaz à effet de serre a permis d'engager la réflexion sur des objectifs de réduction des émissions GES et sur les outils à mettre en œuvre. Le pôle Bancassurance France, seule entité du Groupe CMNE répondant aux critères définis par le décret 2011-829 du 11 juillet 2011, a réalisé ce bilan. Les informations ont été déclarées et publiées avant le 31 décembre sur le site institutionnel cmne.fr.

Pour les années 2012 à 2014, le CMNE souhaite réduire ses émissions de gaz à effet de serre réparties autour de trois secteurs :

- La consommation énergétique : lancé début 2013, un audit énergétique permettra d'analyser la courbe des consommations énergétiques et d'établir une stratégie pour le siège. Afin de sensibiliser les collaborateurs, l'intranet du CMNE proposera un ensemble d'éco-gestes sur les thèmes de l'énergie, l'eau, le papier, les déplacements et le recyclage.
- Les émissions liées à l'usage professionnel des véhicules : parmi les actions engagées en 2012, la « Charte des déplacements professionnels des collaborateurs » du CMNE a été créée pour une gestion responsable et optimisée des déplacements (à titre d'exemples : le covoiturage, les transports collectifs, les salles visio-conférence, ...).
- La consommation de papier blanc : le CMNE entend poursuivre sa politique de dématérialisation des supports tant aux niveaux des collaborateurs que des clients-sociétaires. Dans les points de vente et les services fédéraux, tous les postes informatiques ont bénéficié de la mise à jour impressions recto/verso.

Note méthodologique

Les exigences de l'article 225 de la loi de Grenelle 2 portent notamment sur 3 thèmes principaux :

L'environnement

La politique générale en matière d'environnement
 La pollution et gestion des déchets
 L'utilisation durable des ressources
 La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique
 Le changement climatique
 La protection de la biodiversité

Le Sociétal

L'impact territorial économique et social de l'activité de la société
 Les relations entretenues avec les personnes ou organisations intéressées par l'activité
 La sous-traitance et fournisseurs
 La loyauté des pratiques
 Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme

Le Social

L'emploi
 L'organisation du temps de travail
 Les relations sociales
 La santé et la sécurité
 La formation
 La diversité et égalité des chances
 La promotion et le respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives

La méthodologie de mesure et de reporting d'indicateurs RSE est élaborée depuis 2006 au Crédit Mutuel. Étendue progressivement à l'ensemble du périmètre bancassurance du Groupe, elle est actualisée régulièrement par un groupe de travail national sur la Responsabilité Sociétale et Environnementale réunissant les différentes Fédérations régionales du Crédit Mutuel et les principales filiales du Groupe.

Cette méthodologie organise les règles de collecte, de calcul et de consolidation des indicateurs, leur périmètre, et les contrôles effectués. Elle s'adresse aux collecteurs nationaux des Fédérations de Crédit Mutuel et des filiales contribuant au reporting, et peut solliciter différents experts. Elle formalise la piste d'audit tant pour les vérifications internes et externes.

Ce dispositif de collecte et de reporting normalisé, est commun à l'ensemble des entités du Groupe CMNE.

La collecte comporte au total près de 400 articles régulièrement revus permettant de renseigner 39 informations pertinentes sur les 42 réclamées par l'article 225 de la loi Grenelle 2 mais aussi de nombreux indicateurs sur la vie coopérative et démocratique du Groupe.

Les indicateurs RSE retenus tiennent compte des différents référentiels de reporting existants et s'appuient notamment sur :

- l'article 225 de la loi Grenelle 2,
- la réalisation des bilans d'émission de gaz à effet de serre, (décret 2011-829 du 11 juillet 2011),
- les principes de l'Alliance coopérative internationale (ACI),
- la Charte de l'identité coopérative de CoopFR,
- l'OIT (recommandation 193 relative aux coopératives),
- l'OCDE (principes directeurs),
- le Pacte mondial (membre depuis 2004),
- le Global Reporting initiative (version 3),
- le code de transparence Association française de gestion financière - Forum pour l'investissement responsable (AFG-FIR),
- le label du Comité intersyndical de l'épargne salariale (CIES),
- les échanges réguliers avec les parties prenantes (assemblées générales de sociétaires, ONG, agences de notation extra-financières...),
- les réflexions collectives sur les pratiques de RSE dans les banques coopératives européennes et les autres secteurs coopératifs...

Certains indicateurs, définis pas la loi Grenelle II et le Code de commerce, n'apparaissent pas dans ce présent document de référence, mais sont disponibles parallèlement dans le rapport RSE du Groupe Crédit Mutuel-CIC. Des critères non applicables dans l'activité du Groupe CMNE ont été exclus du traitement du rapport (les nuisances sonores ou tout autre forme de pollution spécifique à l'activité, les mesures prises pour préserver la biodiversité, le montant des provisions et garanties pour risque en matière d'environnement, l'utilisation des sols ainsi que l'adaptation aux conséquences du changement climatique).

Concernant la sous-traitance (Cf. rapport RSE du Groupe Crédit Mutuel-CIC, indicateur SOT 81), le CMNE ne dispose pas à l'heure actuelle de politique d'achat intégrant de critères environnementaux ou sociaux. Ces éléments peuvent néanmoins être pris en compte dans l'évaluation des offres proposées par les sous-traitants ou fournisseurs.

Le périmètre global retenu intègre les activités banque et assurance du Groupe soit 100 % du total des effectifs.

Volet	Indicateur de mesure	Taux de couv.	Exclusions de périmètre
Gouvernance	Nb de sociétaires	100 %	L'ensemble du cœur coopératif est repris dans le périmètre.
Sociétal, Social et Environnemental	Nb de salariés en ETP	100 %	L'ensemble du Groupe

1

Le Groupe CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan Consolidé

4

Responsabilité Sociétale

5

Gouvernance et Contrôle Interne

6

Rapport Financier

7

Informations Juridiques et Administratives



Reporting RSE 2012 / Gouvernance

Références indicateurs RSE	INDICATEURS	CMNE2012	GRENELLE 2 (2012) art R 225-105
LES ADMINISTRATEURS			
GOUV3	Nombre de Caisses locales	156	
GOUV4	Nombre d'élus - Caisses locales	1 632	
GOUV5	Nombre d'élus - Fédération	18	
	Nombre total d'élus	1 650	
Participation			
GOUV9	Taux de participation aux Conseils des Caisses locales	n. d.	
GOUV13	Taux de participation aux Conseils des Fédérations	90 %	
Renouvellement			
	Taux de renouvellement des administrateurs		
GOUV27	Caisses locales	3,55 %	
GOUV28	Fédérations	0,00 %	
Représentativité et parité			
GOUV33	% de femmes parmi les administrateurs (Caisses et Fédérations confondues)	28 %	
GOUV34	% de femmes parmi les nouveaux administrateurs	40 %	
GOUV35	% de femmes parmi les Présidents	44 %	
Formation			
GOUV58	% d'administrateurs formés	38,73 %	
GOUV59	Durée de formation par administrateur formé (h)	3,76	
LES SOCIETAIRES-CLIENTS			
GOUV61	Nombre de clients des Caisses locales	1 038 947	
GOUV62	<i>dont particuliers</i>	950 195	
GOUV63	Nombre de sociétaires (base 2012)	588 532	
GOUV64	progression du sociétariat sur l'année	0,8 %	
GOUV65	% de sociétaires parmi les clients particuliers	62 %	
Participation aux Assemblées générales (locales)			
GOUV67	Nombre de sociétaires convoqués (base 2011)	583 737	
GOUV68	Nombre de sociétaires présents et représentés	28 971	
GOUV70	% de participation aux votes	4,96 %	

Reporting RSE 2012 / Informations Sociales

Références indicateurs RSE	INDICATEURS	CMNE2012	GRENELLE 2 (2012) art R 225-105
EMPLOI			
Effectif (ETP)			
SOC1	Effectif total	4 621	al1-1-a-1
SOC2	dont France	3 597	al1-1-a-1
SOC5	dont non cadres	2 611	al1-1-a-1
SOC7	dont femmes	2 192	al1-1-a-1
SOC12	% de salariés en CDI	96 %	
Recrutement			
SOC13	Nombre total d'embauches	432	al1- 1-a-2
SOC14	dont hommes	178	al1- 1-a-2
SOC16	dont CDI	205	al1- 1-b-1
Nombre de salariés en CDI ayant quitté l'organisation		249	
SOC20	dont licenciements	38	al1- 1-a-2
SOC22	Existence de plans de réduction des effectifs et de sauvegarde de l'emploi ?	Non	al1- 1-a-2
ORGANISATION, DURÉE DU TRAVAIL ET ABSENTÉISME			
Organisation du temps de travail (effectif Cdi)			
SOC28	Temps partiel/ plein		
SOC29	Nombre de collaborateurs à temps plein	4 029	al1- 1-b-1
SOC30	Nombre de collaborateurs à temps partiel	578	al1- 1-b-1
SOC31	% de collaborateurs à temps plein	88 %	
SOC32	% de collaborateurs à temps partiel	12 %	
Absentéisme et ses motifs			
SOC38	Nombre total de jours d'absence	102 911	al1- 1-b-1
SOC39	dont Maladie	58 828	al1- 1-b-1
SOC40	dont Accidents de travail	2 602	al2-1-d-1
SOC43	Nombre de maladies professionnelles	0	al1- 1-b-1
Conditions d'hygiène et de sécurité			
SOC44	Nombre d'accidents du travail déclarés, avec arrêt de travail	24	al2-1-d-1
Formation et insertion professionnelle			
SOC50	Nombre d'heures totales consacrées à la formation des salariés	102 399	al1-1-e-2
ÉGALITÉ DES CHANCES			
Égalité professionnelle Homme-Femme			
SOC60	% de femmes parmi les cadres	35,90 %	
SOC63	% de femmes parmi les promotions cadres	45 %	
Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail			
SOC67	Nombre de condamnations pour délit d'entrave (en France)	0	al2-1-g 2
Emploi et insertion des travailleurs handicapés			
SOC68	Nombre de travailleurs handicapés	82	al1-1-f-2
SOC71	% de personnes handicapées dans l'effectif total	1,72 %	
DIALOGUE SOCIAL			
Rémunérations et leur évolution			
SOC73	Masse salariale brute (euros)	229 278 854	al1-1-a 3
SOC74	Rémunération annuelle moyenne brute (en euros) – tous statuts	48 252	al1-1-a 3
SOC75	Rémunération annuelle moyenne brute (en euros) – statut non cadres	36 290	al1-1-a 3
SOC76	Rémunération annuelle moyenne brute (en euros) – statut cadres	62 170	al1-1-a 3
SOC79	Nombre de consultation des représentants du personnel (CE, CHSCT,DPE)	125	al1-1- c -1
Charges sociales			
SOC80	Montant global des charges sociales versées (euros)	112 493 632	
Relations professionnelles et bilan des accords collectifs			
SOC83	Accords ont été signés en 2012	Cf. texte	al1-1- c -1

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives



Reporting RSE 2012 / Informations Sociétales

Références indicateurs RSE	INDICATEURS	CMNE2012	GRENELLE 2 (2012) art R 225-105
IMPACT TERRITORIAL, ÉCONOMIQUE ET SOCIÉTAL			
Impact territorial			
SOT1	Nombre de points de vente Groupe Crédit Mutuel	254	al1- 3-a-1 et 2
SOT7	% de points de vente en zone rurale	25 %	al1- 3-a-1 et 2
SOT8	% de zones franches couvertes par les points de vente	100 %	al1- 3-a-1 et 2
Microcrédit			
Microcrédit personnel accompagné (partenariat)			
SOT10	Nombre de microcrédits accordés dans l'année	413	al1- 3-a-1 et 2
SOT13	Montant des microcrédits financés sur l'année (euros)	868 465	
SOT11	Montant moyen des microcrédits financés (euros)	2103	al1- 3-a-1 et 2
Microcrédit professionnel intermédiaire			
Soutien à l'Adie			
SOT15			
SOT16	Nombre de dossiers traités	0	al1- 3-a-1 et 2
SOT17	Montant des lignes de crédit mises à disposition (euros)	0	al1- 3-a-1 et 2
Soutien à France Active Garantie			
SOT18			
SOT19	Nombre de nouveaux microcrédits financés	29	
SOT20	Montants garantis (euros)	849 987	
Soutien à France Active Garantie : dispositif NACRE			
SOT18			
SOT19	Nombre de prêts Nacre décaissés avec un prêt complémentaire du Groupe	n. d.	al1- 3-a-1 et 2
SOT20	Montants prêtés (euros)	n. d.	al1- 3-a-1 et 2
Soutien à France Initiative Réseau (FIR)			
SOT23	Nombre de Prêts bancaires complémentaires accordés	n. d.	al1- 3-a-1 et 2
SOT24	Montant des Prêts bancaires complémentaires accordés (euros)	n.d.	al1- 3-a-1 et 2
	Somme du nombre des microcrédits en partenariat	ns	
	Somme du montant des microcrédits en partenariat (euros)	ns	
ISR			
SOT28	Encours ISR (euros)	772 748 517	al1- 3-a-1 et 2
ÉPARGNE SOLIDAIRE			
Livrets d'Épargne pour les Autres (LEA)			
SOT33	Encours hors capitalisation (euros) Livrets d'Épargne pour les Autres (LEA)	946 304	al1- 3-a-1 et 2
Épargne salariale solidaire			
SOT37	Encours (euros) de l'épargne salariale solidaire	216 327	al1- 3-a-1 et 2
Marché des associations			
SOT40	Nombre d'OBNL clientes (associations, syndicats, comités d'entreprises,...)	30 271	al1- 3-a-1 et 2
Mécénat et sponsoring			
SOT49	Budget de la Fondation du Crédit Mutuel (niveau national) ou nombre de budgets accordés (euros)	20 000	al1-3-b 2
FINANCEMENT DE PROJETS À CARACTÈRE ENVIRONNEMENTAL			
Eco-prêts à taux zéro			
SOT65	Montant total des prêts accordés (euros)	4 126 979	al1-3-b 2
SOT64	Montant moyen des prêts accordés (euros)	17 195	al1-3-b 2
Prêts aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique			
SOT69	Nombre de projets financés (Professionnels et agriculteurs)	70 dont 59 pour OBK	al1-3-b 2
PRODUITS ET SERVICES À CARACTÈRE SOCIAL			
SOT71	Encours de prêts sociaux réglementés (PLS, PSLA)	non commercialisé	al1-3-b 2
QUALITÉ DU SERVICE			
Médiation			
SOT75	Nombre de dossiers éligibles	173	al1- 3-b-1
SOT78	Pourcentage de décisions favorables au client et appliquées systématiquement	48,0 %	al1- 3-b-1
INDICATEURS D'IMPACT ECONOMIQUE DISPONIBLES DANS LES RAPPORTS DE GESTION			
SOT83	Encours crédit à la clientèle (euros)	14 144 245 000	
SOT84	- Crédit à l'habitat (euros)	7 379 658 000	al1-3-b 2
SOT85	- Crédit à la consommation (euros)	2 712 741 000	al1-3-b 2
SOT86	- Prêt d'équipement (TPE) (euros)	1 908 754 000	al1-3-b 2

Reporting RSE 2012 / Informations Environnementales

Références indicateurs RSE	INDICATEURS	CMNE2012	GRENELLE 2 (2012) art R 225-105
CONSOMMATION DE RESSOURCES			
Eau (m³)			
ENV4	Consommation d'eau (m³)	37 385	al1- 2-c-1
Énergie (MWh)			
ENV5	Consommation totale d'Énergie (MWh)*	34 122	al1 - 2-c
Papier (tonnes)			
ENV9	Consommation de papier (tonnes)	211	al1- 2-c-2
DISPOSITIFS DE RÉDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE			
Actions en faveur de la réduction des émissions			
ENV31	Nombre de matériel de visio conférence	3	al1- 2-b-1
ENV34	Nombre de documents et de pages numérisés (en millions)	n. d.	al1- 2-b-1
Actions de sensibilisation			
ENV43	Actions mises en place pour informer et former les salariés à la protection de l'environnement	Cf. texte	al1- 2-a-2
ENV44	Moyens humains consacrés à la RSE	2	al1- 2-a-1

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives

4 Attestation de l'un des Commissaires aux Comptes



MAZARS

61 rue Henri Regnault
92400 La Défense

Société Anonyme d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
Capital de 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

GROUPE CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE

4, Place Richebé
59800 Lille

Société Anonyme Coopérative de crédit à capital variable

Attestation de présence de l'un des commissaires aux comptes sur les informations sociales, environnementales et sociétales figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2012

Attestation de présence de l'un des commissaires aux comptes sur les informations sociales, environnementales et sociétales figurant dans le rapport de gestion.

Exercice clos le 31 décembre 2012

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives

Mesdames, Messieurs,

À la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de commissaire aux comptes du Groupe Crédit Mutuel Nord Europe, nous avons établi la présente attestation sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées présentées dans le rapport de gestion établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur renvoi de l'article 8 de la Loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération.

Responsabilité de la direction

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport de gestion comprenant les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées prévues à l'article R. 225-105-1 du code de commerce (ci-après les « Informations »), établies conformément aux référentiels utilisés par le Groupe et disponibles sur demande au siège.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer la conformité avec les règles déontologiques, les normes professionnelles et les textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'attester que les Informations requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du code de commerce et du décret n° 2012-557 du 24 avril 2012. Il ne nous appartient pas en revanche de vérifier la pertinence de ces informations.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en responsabilité sociétale.

Nature et étendue des travaux

Nous avons conduit les travaux suivants conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France :

- nous avons comparé les Informations présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du code de commerce ;
- nous avons vérifié que les Informations couvraient le périmètre consolidé, à savoir l'entité consolidante ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée dans le chapitre Responsabilité sociale de l'entreprise du rapport de gestion ;
- en cas d'omission de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions du décret n° 2012-557 du 24 avril 2012.

Conclusion

Sur la base de ces travaux, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations requises.

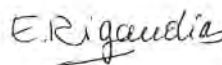
La Défense, le 25 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS



Michel Barbet-Massin



Emmanuelle Rigaudias

4 Tableau de concordance - Groupe CM-CIC



I. Sous réserve des dispositions du troisième alinéa de l'article R. 225-105, le conseil d'administration ou le directoire de la société qui satisfait aux conditions prévues au premier alinéa de l'article R. 225-104 mentionne dans son rapport, pour l'application des dispositions du cinquième alinéa de l'article L. 225-102-1, les informations suivantes :

Les indicateurs du Groupe CM-CIC présents dans le rapport RSE :	
1° INFORMATIONS SOCIALES :	
a) Emploi :	
l'effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique ;	SO 1 à SO 12
les embauches et les licenciements ;	SO 13 à SO 26
les rémunérations et leur évolution ;	SO 73 à SO 77 et SO 80 à SO 82
b) Organisation du travail :	
l'organisation du temps de travail ;	SO 27 à SO 37
c) Relations sociales :	
l'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci ;	SO 67 ; 78 ; 79 ; 87
le bilan des accords collectifs ;	SO 83 à SO 86
d) Santé et sécurité :	
les conditions de santé et de sécurité au travail ;	SO 38 à SO 44
le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail ;	SO 45
e) Formation :	
les politiques mises en œuvre en matière de formation ;	SO 46 à SO 55
le nombre total d'heures de formation ;	SO 50
f) Égalité de traitement :	
les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ;	SO 56 à SO 63
les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées ;	SO 68 à SO 72
la politique de lutte contre les discriminations ;	SO 64
2° INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES :	
a) Politique générale en matière environnementale :	
l'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement ;	ENV 1 à ENV 3 et ENV 40 à 41
les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement ;	ENV 43
les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions ;	ENV 44
b) Pollution et gestion des déchets :	
les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement ;	ENV 31 à ENV 38
les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets ;	ENV 39
la prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité ;	ENV 45*
c) Utilisation durable des ressources :	
la consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales ;	ENV 4
la consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation ;	ENV 5 à ENV 8
la consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables ;	ENV 51 à ENV 75
d) Changement climatique :	
les rejets de gaz à effet de serre ;	ENV 31 à ENV 45
e) Protection de la biodiversité :	
les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité ;	*
3° INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE :	
a) Impact territorial, économique et social de l'activité de la société :	
en matière d'emploi et de développement régional ;	SOT 1 à SOT 9 et SOT 59 à SOT 69
sur les populations riveraines ou locales ;	SOT 10 à SOT 42 et SOT 70 à SOT 78
b) Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines :	
les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations ;	SOT 43 à SOT 47
les actions de partenariat ou de mécénat ;	SOT 48 à SOT 58
c) Sous-traitance et fournisseurs :	
la prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux.	SOT 81

* Indicateurs non adaptés à l'activité Banque et Assurance du Groupe CM-CIC



II. Sous réserve des dispositions du troisième alinéa de l'article R. 225-105, et en complément des informations prévues au I, le conseil d'administration ou le directoire de la société dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé mentionne dans son rapport les informations suivantes :

Les indicateurs du Groupe CM-CIC présents dans le rapport RSE :	
1° INFORMATIONS SOCIALES :	
b) Organisation du travail :	
l'absentéisme ;	SO 38 à SO 43
d) Santé et sécurité :	
les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles ;	SO 44
g) Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives :	
au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective ;	SO 67 ; SO 78 et SO 79
à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession ;	SO 64
à l'élimination du travail forcé ou obligatoire ;	SO 65
à l'abolition effective du travail des enfants ;	SO 66
2° INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES :	
a) Politique générale en matière environnementale :	
le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours ;	ENV 48*
c) Utilisation durable des ressources :	
l'utilisation des sols ;	ENV 49*
d) Changement climatique :	
l'adaptation aux conséquences du changement climatique ;	*
3° INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE :	
c) Sous-traitance et fournisseurs :	
l'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale ;	SOT 81
d) Loyauté des pratiques :	
les actions engagées pour prévenir la corruption ;	SOT 79
les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs ;	SOT 80
e) Autres actions engagées, au titre du présent 3°, en faveur des droits de l'homme.	

* Indicateurs non adaptés à l'activité Banque et Assurance du Groupe CM-CIC



1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives



| 5

Gouvernance et Contrôle Interne

- 58** Composition du Conseil d'administration et mandats
- 60** Composition du Comité de Direction et mandats
- 62** Rapport du Président du Conseil d'administration
- 70** Rapport des Commissaires aux Comptes (sur le rapport du Président)

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

5 Composition du Conseil d'administration et mandats

Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe

Situation au 30 mai 2013

Président :	Philippe VASSEUR ^[1]	Administrateurs :	Jean Louis BOUDET ^[3] Jean Marc BRUNEAU ^[3] Christine DEBOUBERT ^[3] Philippe LELEU ^[3] Patrick LIMPENS ^[3] Bertrand OURY ^[3] Jacques PETIT ^[3] Nathalie POLVECHE ^[3] Fabienne RIGAUT ^[3] Christine THYBAUT ^[3] Jacques VANBREMEERSCH ^[3]
Vice-Présidents :	Jacques CHOMBART ^[2] André HALIPRE ^[2] Francis QUEVY ^[2] Maurice TOME ^[2]		
Secrétaire :	Michel HEDIN ^[4]		
Trésorier :	Catherine LETELLIER ^[3]		
Présidents Honoraires :	Gérard AGACHE ^[5] Elie JONNART ^[5]		

Également à la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe : [1] président - [2] vice-président - [3] administrateur - [4] secrétaire - [5] président honoraire

Mandats et fonctions des Administrateurs de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe

Philippe VASSEUR		
France	Président du conseil d'administration	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA COOPÉRATIVE) Lille
		CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL LILLE LIBERTÉ (SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE CRÉDIT A CAPITAL VARIABLE) Lille
		SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DE NORMANDIE (SA) Rouen
		CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE RÉGION NORD PAS DE CALAIS (EP) Lille
	Président du conseil de surveillance	BANQUE COMMERCIALE DU MARCHÉ NORD EUROPE (SA) Lille
		GROUPE LA FRANÇAISE (SA) Paris
		NORD EUROPE ASSURANCES (SA) Paris
	Administrateur	CIC (SA) Paris
		GROUPE EUROTUNNEL (SA) Paris
		CAISSE SOLIDAIRE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE CRÉDIT A CAPITAL VARIABLE) Lille
BONDUELLE (SA) Paris		
NORD EUROPE PARTENARIAT (SA) Rouen		
Représentant permanent	GROUPE DES ASSURANCES DU CRÉDIT MUTUEL (SA) Paris - RP de CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Administrateur)	
	LOSC LILLE METROPOLE (SA) Lille - RP de CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Censeur)	
Étranger	Président du conseil d'administration	CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE BELGIUM (SA) Belgique
		CRÉDIT PROFESSIONNEL SA - Belgique
	Administrateur	CITIBANK BELGIUM (SA) Belgique
		LA FRANÇAISE AM PRIVATE BANK (SA) Luxembourg
		BKCP (SCRL) Belgique
Représentant permanent	MOBILEASE (SA) BELGIQUE - RP DE CMNE BELGIUM (Administrateur)	
Jean Louis BOUDET		
France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille
	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE FRETIN (Société Coopérative)
Jean Marc BRUNEAU		
France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille
	Membre du conseil de surveillance	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL SAINT AMAND LES EAUX (Société Coopérative) Vice-Président NORD EUROPE ASSURANCES (SA) Paris
Jacques CHOMBART		
France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille - Vice-Président CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE FOURNES EN WEPPE (Société coopérative) - Vice-Président
Christine DEBOUBERT		
France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille
	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE TOURCOING RÉPUBLIQUE (Société Coopérative)



André HALIPRE		
France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille – Vice-Président
		GENE + A ERIN (SAS)
	Membre du directoire	CIRHYO à MONTLUÇON (Société coopérative)
	Président	MULTIGENE à Dijon (SA)
CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE VITRY LE FRANÇOIS (Société coopérative)		
Membre du conseil de surveillance	SCAPAAG à DIJON (Société coopérative)	
	BANQUE COMMERCIALE DU MARCHÉ NORD EUROPE (SA) Lille – Vice-Président	
Étranger	Représentant permanent	GROUPE LA FRANÇAISE (SA) Paris
		CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE BELGIUM (SA Belgique) – RP de CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE – Administrateur
Michel HEDIN		
France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille
	Membre du conseil de surveillance	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE ETAPLES (Société Coopérative)
	Représentant permanent	GROUPE LA FRANÇAISE (SA)
Représentant permanent	LA PROSPERITE FERMIERE (Société Coopérative) RP de GAEC DES DEUX VALLÉES – Administrateur	
	PROJEFI (SA) RP de LA PROSPÉRITÉ FERMIÈRE – Administrateur	
Philippe LELEU		
France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille
	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE DESVRES (Société Coopérative)
Catherine LETELLIER		
France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA coopérative) Lille
	Membre du conseil de surveillance	NORD EUROPE ASSURANCES (SA) Lille
	Présidente	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE MERU (Société Coopérative)
Patrick LIMPENS		
France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille
	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE SAINT QUENTIN (Société Coopérative)
	Membre du conseil de surveillance	NORD EUROPE ASSURANCES (SA) Paris
	Co-Gérant	SCI RESIDENCE DE REMICOURT (SCI)
Bertrand OURY		
France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille
	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE CREPY EN VALOIS (Société coopérative)
	Membre du conseil de surveillance	BANQUE COMMERCIALE DU MARCHÉ NORD EUROPE (SA) Lille
Étranger	Administrateur	CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE BELGIUM (SA) Belgique
Jacques PETIT		
France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille
	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE MARQUION (Société Coopérative)
	Membre du conseil de surveillance	BANQUE COMMERCIALE DU MARCHÉ NORD EUROPE (SA) Lille
		SCI FLANDRES ARTOIS (SCI) Arras
	Gérant	SCI BOLDODUC (SCI) Arras
SCI PETIT (SCI) ARRAS		
Nathalie POLVECHE		
France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille
	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE AVION (Société Coopérative)
Francis QUEVY		
France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille – Vice-Président
	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE FRIVILLE ESCARBOTIN (Société Coopérative)
	Membre du conseil de surveillance	BANQUE COMMERCIALE DU MARCHÉ NORD EUROPE (SA) Lille
		GROUPE LA FRANÇAISE (SA) Paris
Gérant	SCI IKD CENTRE DE SOINS (SCI)	
Fabienne RIGAUT		
France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille
	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE LE QUESNOY (Société Coopérative)
Christine THYBAUT		
France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille
	Président	CAISSE SOLIDAIRE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Société Coopérative) Lille – Président
		CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE HAZEBROUCK (Société Coopérative)
Maurice TOMÉ		
France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille – Vice-Président
	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE CAMBRAI (Société Coopérative)
	Président du conseil de surveillance	CM PIERRE 1 (SCPI)
		LFP PIERRE (SCPI)
Membre du conseil de surveillance	BANQUE COMMERCIALE DU MARCHÉ NORD EUROPE (SA)	
	Étranger	Administrateur
Jacques VANBREMEERSCH		
France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille
	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE STEENVOORDE (Société Coopérative)

5 Composition du Comité de Direction et mandats

Comité de Direction

Situation au 30 avril 2013

Directeur Général :	Éric CHARPENTIER
Directeur Général Délégué, chargé de l'Exploitation :	Christian NOBILI
Directeur Général Adjoint - Ressources :	Denis VANDERSCHULDEN
Secrétaire Général :	Nicolas SALMON
Directeur Central - Comptabilité et Contrôle de Gestion :	Florence DESMIS
Directeur Financier :	Christian DESBOIS
Secrétaire du Comité de Direction :	Jérôme PAVIE
Inspecteur Général :	José DRUON
Commissaires aux Comptes :	DELOITTE et MAZARS

Le Comité de Direction est présidé par le Directeur Général qui dispose des pouvoirs les plus étendus pour gérer le Groupe CMNE, dans le cadre de la stratégie arrêtée par les Conseils d'Administration Fédéraux. Il se réunit une fois par semaine et, chaque trimestre, dans une formation élargie, il accueille les responsables des pôles Assurances, Bancassurance Belgique, Entreprises et La Française AM. Il s'appuie sur les travaux réalisés par plusieurs comités spécialisés :

- Le **Comité financier de Groupe** gère les risques de taux et de liquidité. Il est relayé par des comités financiers trimestriels ou semestriels au niveau des entités financières du Groupe.
- Le **Comité grands risques** examine chaque trimestre les risques supérieurs à un seuil défini par la direction générale par entité et de façon consolidée.
- Le **Comité de développement** propose des évolutions tarifaires, gère la gamme de produits et services et pilote les plans d'actions commerciales.
- Le **Comité d'amélioration de la performance** est chargé d'élaborer et de suivre le budget ainsi que de proposer des réductions de coûts.

Mandats et fonctions des mandataires sociaux

Éric CHARPENTIER		
France	Directeur général	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA COOPÉRATIVE) Lille
	Président du conseil d'administration	ACMN Vie (SA) Paris
	Président du conseil de surveillance	LA FRANÇAISE AM Finance Services (SAS) Paris
		LA FRANÇAISE Real Estate Managers (SAS) Paris
	Administrateur	BATIROC NORMANDIE (SA) Rouen
		SDR DE NORMANDIE (SA) Rouen
	Membre du conseil de surveillance	BANQUE COMMERCIALE DU MARCHE NORD EUROPE (SA) Lille
		GROUPE LA FRANÇAISE (SA) Paris
		LA FRANÇAISE DES PLACEMENTS (SAS) Paris
		NORD EUROPE ASSURANCES (SA) Paris - Vice-Président
LFP PIERRE (SCPI) Paris		
		UFG PIXEL 1 (SCPI) Paris



Éric CHARPENTIER (suite)				
France	Représentant permanent	ACM IARD (SA) Strasbourg - RP de CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Administrateur)		
		CCCM PARIS (SA Coopérative) Paris - RP de CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Administrateur)		
		ACMN IARD (SA) Lille - RP de NORD EUROPE ASSURANCES (Administrateur)		
		BAIL ACTEA (SA) Arras - RP de BANQUE COMMERCIALE DU MARCHÉ NORD EUROPE (Administrateur)		
		BAIL IMMO NORD (SA) Lille - RP de CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Administrateur)		
		CMNTEL (SAS) Lille - RP de CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Membre du Comité de Direction)		
		COURTAGE CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SAS) Lille - RP de NORD EUROPE ASSURANCES (Membre du Comité de la Présidence)		
		CRÉDIT MUTUEL PAIEMENT ELECTRONIQUE (SAS) Paris - RP DE CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Administrateur)		
		EURO INFORMATION (SAS) Strasbourg - RP de CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Membre du Comité de Direction)		
		MULTIHABITATION (SCPI) Paris - RP de CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Membre du Conseil de Surveillance)		
		LA FRANÇAISE INVESTMENT SOLUTIONS (SAS) Paris - RP GROUPE LA FRANÇAISE (Membre du Conseil de Surveillance)		
		PÉRENNITÉ ENTREPRISES (SA) Paris - RP de NORD EUROPE ASSURANCES (Administrateur)		
		LFP PIERRE (SCPI) Paris - RP de CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Membre du Conseil de Surveillance)		
		VIE SERVICES (SAS) Paris - RP de NORD EUROPE ASSURANCES (Membre du Comité de Direction)		
Étranger	Président du conseil d'administration	CITIBANK BELGIUM (SA) Belgique		
		CRÉDIT PROFESSIONNEL (SA) Belgique		
		BKCP (SCRL) Belgique		
	Administrateur	NORD EUROPE LIFE Luxembourg (SA) Luxembourg		
		CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE BELGIUM (SA) Belgique		
	Représentant permanent	LA FRANÇAISE AM PRIVATE BANK (SA) Luxembourg		
SOFIMPAR (SA) Belgique - RP de CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Administrateur)				
France	Représentant permanent	MOBILEASE (SA) Belgique - RP de BANQUE COMMERCIALE DU MARCHÉ NORD EUROPE (Administrateur)		
		OBK BANK Belgique - RP DE CRÉDIT PROFESSIONNEL SA (Administrateur)		
		Christian NOBILI		
		Directeur général délégué	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille	
		Président directeur général	L'IMMOBILIERE DU C.M.N (SA) Lille	
		Président	ACTEA ENVIRONNEMENT (SAS) Arras	
		Administrateur	NORD EUROPE PARTICIPATIONS ET INVESTISSEMENTS (SAS) Lille	
			SOFIMMO III (SAS) Lille	
			TRANSACTIMMO (SAS) Lille	
			BAIL ACTEA (SA) Arras	
		Membre du conseil de surveillance	BANQUE COMMERCIALE DU MARCHÉ NORD EUROPE (SA) Lille	
		Membre du comité de direction	CMNTEL (SAS) Lille	
		France	Représentant permanent	ACMN IARD (SA) Lille - RP de CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Administrateur)
				ACMN VIE (SA) Paris - RP de CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Administrateur)
COURTAGE CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SAS) Lille - RP de CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Membre du Comité de la Présidence)				
GROUPE LA FRANÇAISE (SA) Paris - RP de CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Membre du Conseil de Surveillance)				
NORD EUROPE ASSURANCES (SA) Paris - RP de CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Membre du Conseil de Surveillance)				
PÉRENNITÉ ENTREPRISES (SA) Paris - RP de ACMN VIE (Administrateur)				
LA FRANÇAISE DES PLACEMENTS (SAS) Paris - RP de CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Membre du Conseil de Surveillance)				
LA FRANÇAISE AM Finance Services (SAS) Paris - RP de CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Membre du Conseil de Surveillance)				
LA FRANÇAISE Real Estate Managers (SAS) Paris - RP de CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Membre du Conseil de Surveillance)				
SCI CMN (SCI) Lille - RP L'IMMOBILIERE DU C.M.N (Gérant statutaire)				
SCI CMN 1 (SCI) Lille - RP de L'IMMOBILIERE DU C.M.N (Gérant statutaire)				
SCI CMN 2 (SCI) Lille - RP de L'IMMOBILIERE DU C.M.N (Gérant statutaire)				
SCI CMN 3 (SCI) Lille - RP de L'IMMOBILIERE DU C.M.N (Gérant statutaire)				
SCI CMN LOCATIONS (SCI) Lille - RP de L'IMMOBILIERE DU C.M.N (Gérant statutaire)				
SCI CMN LOCATIONS II (SCI) Lille - RP de L'IMMOBILIERE DU C.M.N (Gérant statutaire)				
SCI CENTRE GARE (SCI) Lille - RP de NORD EUROPE PARTICIPATIONS ET INVESTISSEMENTS (Gérant statutaire)				
SCI RICHEBE INKERMANN (SCI) Lille - RP de L'IMMOBILIERE DU C.M.N (Gérant statutaire)				
Gérant non associé	CMN ENVIRONNEMENT (SNC) - Lille			
Étranger	Administrateur	CITIBANK BELGIUM (SA) Belgique		
		CMNE BELGIUM (SA) Belgique		
	Représentant permanent	NORD EUROPE LIFE Luxembourg (SA) Luxembourg - RP de CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Administrateur)		
		SOFIMPAR (SA) Belgique - RP de NORD EUROPE PARTICIPATIONS ET INVESTISSEMENTS (Administrateur)		

5 Rapport du Président du Conseil d'administration

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du code de commerce, le Président du Conseil d'administration rend compte dans un rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'administration,
- des procédures de contrôle interne mises en place,
- des éventuelles limitations apportées aux pouvoirs du Directeur Général.

J'ai l'honneur de vous présenter ce rapport qui a été finalisé, sous mon autorité, sur la base des travaux des responsables de l'Inspection Générale, du Contrôle Permanent et du Contrôle de Conformité.

Conformément à l'article 26-5 de la loi du 3 juillet 2008, ce rapport a été soumis à l'approbation du Conseil d'administration du 25 mars 2013.

I – Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration

1 – Présentation du Conseil d'administration

À la date de clôture de l'exercice 2012, la composition du Conseil d'administration de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe était la suivante :

Président :	Philippe VASSEUR
Vice-présidents :	Jacques CHOMBART, André HALIPRE, Francis QUEVY et Maurice TOME
Secrétaire :	Michel HEDIN
Administrateurs :	Jean-Louis BOUDET, Jean-Marc BRUNEAU, Christine DEBOUBERT, Philippe LELEU, Catherine LETELLIER, Patrick LIMPENS, Bertrand OURY, Jacques PETIT, Nathalie POLVECHE, Fabienne RIGAUT, Christine THYBAUT et Jacques VANBREMEERSCH
Présidents honoraires :	Gérard AGACHE et Elie JONNART

2 – Organisation et préparation des travaux du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration :

Il détient ses pouvoirs des statuts et du règlement général de fonctionnement. En tant que de besoin, les codes de déontologie et de bonne conduite, concernant notamment la prévention et le traitement des situations irrégulières des élus, viennent compléter les règles de fonctionnement applicables à l'organe délibérant.

Le Conseil d'administration arrête la stratégie du Groupe sur la base des propositions qui lui sont soumises par la Direction Générale. Il en contrôle la mise en œuvre. Il est élu par les 156 Caisses locales qui disposent chacune d'un Conseil d'administration, composé de membres élus par les sociétaires en assemblée générale selon le statut coopératif « un homme, une voix ». Certains de ses membres

participent également aux conseils des sociétés holding du Groupe : BCMNE, CMNE Belgium, Nord Europe Assurances et Groupe La Française.

Un Bureau :

Il est composé de 7 membres et s'est réuni 11 fois durant l'année. C'est une instance de concertation, notamment sur des dossiers ensuite soumis au Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration a donné délégation à quatre comités spécialisés :

- le **Comité d'audit**, présidé par le Président de la Fédération du CMNE, est composé de quatre autres administrateurs fédéraux. Le Directeur Général, le Directeur Général Délégué, l'Inspecteur Général, le Secrétaire Général et des membres du Comité de Direction assistent également aux réunions. Les Commissaires aux Comptes sont également présents au Comité d'Audit lors de l'examen des comptes sociaux et consolidés.

Un règlement intérieur définit son fonctionnement et sa mission. Le comité s'est réuni 9 fois et ses travaux ont porté notamment sur :

- le suivi des évolutions réglementaires,
 - la validation du programme annuel d'audit de l'Inspection Générale,
 - la surveillance générale des risques,
 - le résultat des missions menées par l'Inspection Générale, tant au niveau des Caisses Locales que des services fédéraux ou des filiales,
 - l'examen des comptes sociaux et consolidés,
 - l'examen des travaux des Commissaires aux Comptes.
- le **Comité des risques**, présidé par le Président de la Fédération du CMNE, sa composition est identique à celle du Comité d'audit. Son fonctionnement et sa mission sont également définis par un règlement intérieur et il s'est réuni 4 fois au cours de l'année 2012. Ses travaux ont notamment porté sur :
 - la validation des plans annuels des directions de la conformité et du contrôle permanent ainsi que le suivi des travaux menés par ces directions,
 - le suivi des reportings sur les activités de conformité et notamment de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, le risque opérationnel, les risques financiers, les risques crédits,
 - la validation de la cartographie des risques majeurs et de la cartographie des risques de non-conformité
 - l'approbation du projet d'acquisition de CitiBank Belgique

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives



- le **Comité de Crédit fédéral** qui statue 2 fois par mois sur les dossiers d'un montant unitaire supérieur à 500 000 euros ou faisant l'objet de conditions dérogatoires aux règles édictées par la Fédération. Un règlement intérieur définit son fonctionnement et sa mission.
- le **Comité des Rémunérations**, composé du Président de la Fédération et des Vice-Présidents, il se réunit au moins une fois par an pour déterminer la rémunération globale des mandataires sociaux de la Caisse Fédérale. Il prend également connaissance de la rémunération des cadres dirigeants non mandataires sociaux et fixe les principes de la rémunération des mandataires sociaux des principales sociétés du Groupe. Son fonctionnement est régi par un règlement intérieur

2.1 – Réunions du Conseil d'administration :

Le Conseil d'administration s'est réuni 10 fois, une fois par mois, sauf en juillet et en septembre. Le taux de participation de 90 % traduit la forte implication des administrateurs. La durée moyenne des réunions est de deux heures trente.

- Les ordres du jour ont comporté systématiquement un point sur la conjoncture et le contexte institutionnel, sur les résultats d'activité et le suivi des risques dans le domaine du crédit. Un point trimestriel sur l'évolution des marchés et l'impact pour le CMNE est également été présenté aux Administrateurs.
- Le Conseil s'est également prononcé sur l'évolution de l'offre commerciale.
- Le Conseil a pris connaissance des actualisations trimestrielles des résultats prévisionnels de gestion de l'exercice en cours.
- Les autres sujets principaux portés à l'ordre du jour des réunions :

Le 23 janvier

- Bilan des activités du Comité d'Audit et des Risques au 2^{ème} semestre 2011.
- Présentation du plan d'audit Groupe pour 2012.

Le 27 février

- Présentation des prévisions 2012 du pôle Bancassurance France.
- Présentation du plan d'actions 2012 du Groupe CMNE.
- En présence des Commissaires aux Comptes et après avoir entendu leur rapport, le Conseil a arrêté les comptes sociaux et globalisés de la Caisse Fédérale, de la Fédération et des Caisses Locales. Ces comptes avaient été présentés préalablement au Comité d'audit.

Le 26 mars

- En présence des Commissaires aux Comptes et après avoir entendu leur rapport, le Conseil a arrêté les comptes consolidés du Groupe. Ces comptes avaient été présentés préalablement au Comité d'audit. Examen des rapports sur le contrôle interne et la mesure de la surveillance des risques. Le Président a également présenté son rapport sur les travaux du Conseil en 2011 et les procédures de contrôle interne, notamment dans les domaines financier et comptable.
- Présentation du rapport d'activité 2011 du Groupe.

Le 23 avril

- Préparation des Assemblées Générales annuelles du 30 mai 2012.
- Présentation du reporting Bâle II et de la gestion de bilan au 31 décembre 2011.

Le 30 mai

- Élection du Président du Conseil d'Administration, des vice-Présidents et des membres du Bureau.

Le 25 juin

- Présentation du projet de Fondation du CMNE pour le développement de son territoire.
- Composition des Comités et Commissions.

Le 29 août

- En présence des Commissaires aux Comptes, présentation des comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2012 et actualisation des prévisions de résultats 2012 (sur base du 30 juin).
- Synthèse d'activité du 1^{er} semestre pour les comités d'audit et des risques.

Le 22 octobre

- Note d'orientation du pôle Bancassurance pour 2013 et Plan d'action Commercial.
- Présentation de la refonte des textes statutaires et préparation des Assemblées Générales du 7 décembre 2012.

Le 19 novembre

- Information sur les prévisions de résultats 2012 actualisées au 30 septembre.
- Modification de l'article 15 des statuts de la Caisse Fédérale à la demande de la CNCM.

Le 17 décembre

- Point sur le projet de loi bancaire.
- Prise de participation de 1 % dans CitiBank Belgium par la Caisse Fédérale.

- Toutes les réunions ont satisfait, sur première convocation, les conditions de quorum et de majorité requises par les statuts.

- Les comptes rendus des réunions du Conseil d'administration sont validés à la réunion suivante. Cette validation confirme une retranscription fidèle du contenu des travaux.

- Le Comité d'entreprise a toujours été représenté.

2.2 – Envoi des documents de travail :

- Les membres du Conseil d'administration ont reçu toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission selon un calendrier prédéterminé.

Les supports numérisés sont envoyés par mail. Un dossier papier complet est remis à chaque Administrateur au moment du Conseil.

- Les documents et informations fournis, nécessaires à la mission des administrateurs, sont principalement les suivants :

- la note d'actualités,
- la note mensuelle d'activité,
- le suivi mensuel des risques,
- les comptes sociaux et les comptes consolidés,
- les propositions sur les nouvelles conditions des produits et services,

- les notes de présentation sur les sujets soumis à l'approbation des membres du Conseil,
- les supports écrits publiés sous la forme de commentaire des présentations PowerPoint faites en séance.

L'ensemble des participants aux réunions du Conseil d'administration est tenu à une obligation de confidentialité et de discrétion, s'agissant des informations communiquées ou reçues dans le cadre de ces réunions.

3 – Les pouvoirs du Directeur Général et du Directeur Général Délégué

Conformément à la pratique constante du Groupe qui distingue les responsabilités d'orientation, de décision et de contrôle, d'une part, et les responsabilités d'exécution, d'autre part, les fonctions de Président et de Directeur Général sont dissociées.

Lors de la réunion du 24 avril 2006, le Conseil d'administration a nommé Directeur Général, à compter du 1^{er} juin 2006, Monsieur Éric CHARPENTIER et lui a attribué tous pouvoirs pour agir seul au nom et pour le compte de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe.

Lors de la réunion du 21 janvier 2008, le Conseil d'administration a nommé Directeur Général Délégué, à compter du 1^{er} février 2008, Monsieur Christian NOBILI qui dispose des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

II – Procédures de contrôle interne

1 – Dispositif de contrôle interne

Le contrôle interne est un processus, défini et mis en œuvre par le Conseil d'Administration, le management et le personnel de l'entreprise, visant à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- fiabilité de l'information comptable et financière,
- efficacité et efficience de la conduite des opérations de l'entreprise,
- protection des actifs de l'organisation,
- respect des lois et des réglementations.

Dans ce cadre, le Conseil d'Administration est informé de l'organisation, de l'activité et des résultats du dispositif général du contrôle interne. Il approuve les limites de risque du CMNE, notamment à travers le document « politique de gestion des risques » et est informé de l'utilisation de ces limites.

1.1 – L'environnement de contrôle

- Les référentiels externes :
 - La Caisse fédérale évolue dans un environnement très réglementé et doit respecter notamment le règlement CRBF 97-02 relatif au contrôle interne.
 - Elle est assujettie aux obligations réglementaires et de reporting qui s'appliquent aux établissements de crédit (ratios réglementaires, rapport annuel de contrôle interne...).
 - Elle est soumise aux contrôles des organes de réglementation bancaire et des assurances (Autorité de Contrôle Prudentiel) et des marchés financiers (Autorité des Marchés Financiers).
 - Elle est soumise également au contrôle de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel en application de la Décision de Caractère Général relative à l'organisation du contrôle au sein du Crédit Mutuel.

- Les référentiels internes :
 - statuts,
 - Règlement Général de Fonctionnement et Règlement Financier,
 - règlements intérieurs des différents comités,
 - Charte du contrôle interne du Groupe, Charte du contrôle périodique, Charte de la conformité, Charte des activités financières,
 - codes de déontologie et de bonne conduite,
 - politique de gestion des risques,
 - définition des missions des directions et des fonctions sous forme d'organigrammes,
 - recueil des pouvoirs.

1.2 – Les acteurs ou structures exerçant des activités de contrôle

Conformément aux prescriptions réglementaires des organes de tutelle et aux normes établies par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel, le dispositif de contrôle interne du CMNE s'applique à l'ensemble des entités du Groupe, établissements de crédit et filiales non bancaires.

La filière risques du Groupe CMNE est composée des directions du contrôle permanent, du contrôle de la conformité et des risques, regroupées au sein du Secrétariat Général, ainsi que des directions de contrôle permanent et de conformités des filiales qui sont en lien fonctionnel avec le responsable de la filière risques du Groupe.

Le responsable de la filière risques est régulièrement informé des travaux et des résultats de contrôle notamment lors :

- des réunions hebdomadaires organisées avec les responsables des directions du contrôle permanent, du contrôle de la conformité et du contrôle des risques, en ce qui concerne la Caisse Fédérale du CMNE,
- des réunions du comité du contrôle permanent et de la conformité, pour l'ensemble du Groupe.

Afin de mener l'ensemble des missions de contrôle interne, le Groupe dispose de 132 collaborateurs qui se répartissent ainsi :

	Contrôle permanent, contrôle de conformité et des risques	Contrôle périodique
Caisse Fédérale	25	35
Filiales	62	10
TOTAL	87	45

Le périmètre de contrôle interne couvre les six pôles d'activité : bancassurance France, bancassurance Belgique, entreprises, assurances, gestion pour compte de tiers, services et activités diverses. Au regard de ses propres réglementations, chaque pôle d'activité adapte et met en place son organisation de contrôle.

1.2.1 – Le contrôle permanent et le contrôle de la conformité sont assurés de la façon suivante :

- le contrôle de 1^{er} niveau est effectué dans les entités opérationnelles sous la responsabilité directe de la hiérarchie,
- le contrôle permanent de 2^{ème} niveau est réalisé par des structures distinctes des entités opérationnelles et organisé autour :
 - de structures centrales : une direction du contrôle permanent à laquelle est rattaché le responsable de la sécurité des systèmes d'information, une direction du contrôle de la conformité et une direction des risques,

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives



- de structures de contrôle permanent et de la conformité dans les différents pôles du Groupe (assurances, Belgique, entreprises, gestion pour compte de tiers) ; des liens fonctionnels sont établis entre les directions centrales et les structures de contrôle des pôles,
- d'un comité du contrôle permanent et de la conformité réunissant les responsables des structures centrales et de chaque pôle.

1.2.2 - le contrôle périodique

Le contrôle périodique, de 3^{ème} niveau, est placé sous la responsabilité de l'Inspecteur Général qui intervient sur l'ensemble des entités du Groupe : réseau, services fédéraux et sociétés du Groupe.

L'inspecteur Général certifie les comptes sociaux des Caisses Locales.

Il participe au Comité d'audit en France, en Belgique et au Luxembourg. Il est membre de la commission de propositions des niveaux de délégation d'octroi de crédit donnés chaque année aux responsables du réseau bancassurance France. Il participe aux réunions du Comité de contrôle permanent et de la conformité.

Le contrôle périodique se compose de deux directions : l'une dédiée au Réseau et l'autre aux Métiers.

1.3 – Les dispositifs de contrôle

1.3.1 - Contrôle permanent et contrôle de la conformité

Les principaux dispositifs mis en œuvre par les directions du contrôle permanent et du contrôle de la conformité du CMNE sont indiqués ci-dessous.

En matière de contrôle permanent, il s'agit des procédures et méthodes :

- de contrôle interne des entités opérationnelles (réseau et services fédéraux), organisées et formalisées dans des applications dédiées (portails de contrôle interne),
- d'analyse et de revue des contrôles internes réalisés par les entités opérationnelles,
- de contrôle permanent de 2^{ème} niveau (contrôles réalisés directement par la direction du contrôle permanent) suivant un processus formalisé et organisé par domaine (activités de marché, crédits, comptabilité, sécurité des systèmes d'information, gestion des risques opérationnels...),
- de suivi de la sécurité des moyens de paiement,
- de suivi de la sécurité des systèmes d'information,
- d'évaluation des prestataires externes essentiels,
- de suivi et d'analyse des sinistres opérationnels significatifs.

En matière de conformité :

- Les procédures d'examen de la conformité

La direction du contrôle de la conformité a été consultée pour 21 dossiers relatifs à des nouveaux produits ou des modifications significatives apportées à des produits existants. Elle a émis 4 avis de conformité. Pour 11 dossiers, l'examen des informations fournies n'a pas nécessité le lancement de la procédure mais des recommandations ont néanmoins été formalisées. Enfin, 6 dossiers n'ont nécessité ni avis ni recommandation.

- Le dispositif de remontée et de suivi des dysfonctionnements

Comme pour la BCMNE en 2011, c'est à l'ensemble des Sociétés du Pôle Entreprises qu'a été étendue la procédure

de centralisation des dysfonctionnements. Elle organise la remontée d'informations provenant de différentes sources (dont les réclamations de la clientèle) avec demande d'actions correctives si nécessaire.

11 dysfonctionnements ont fait l'objet de demandes d'actions correctives par la direction du contrôle de la conformité. 6 d'entre elles ont été réalisées, 6 sont en cours de réalisation.

- Le contrôle des services d'investissement

Des contrôles portant sur le respect de la réglementation en matière de produits financiers (ouverture de comptes titres, commercialisation de produits spécifiques...) sont régulièrement réalisés avec communication des éventuelles actions correctrices aux responsables opérationnels concernés. La direction du contrôle de la conformité intervient également dans le cadre de formations relatives à l'évaluation des connaissances professionnelles requises en matière de commercialisation des produits financiers.

- La lutte anti-blanchiment

Les procédures sont mises à jour et disponibles pour l'ensemble des collaborateurs de chaque entité sur leur intranet local.

Les dispositifs de formation et d'actualisation des connaissances des collaborateurs sont régulièrement suivis (parcours d'auto-formation sur un didacticiel spécifique, formations en salle, diffusion de rappels sur les règles à respecter...).

Le processus et les outils d'analyse et de traitement des opérations atypiques et/ou inhabituelles sont en place.

Dans le cadre d'une plus grande coordination des travaux de lutte anti-blanchiment à l'échelle du Groupe Crédit Mutuel-CIC, des bases de données communes ont été mises à disposition du CMNE.

1.3.2 - Contrôle périodique

Pour les Caisses locales, la mesure de l'efficacité des dispositifs de contrôle interne mis en place par les responsables de point de vente, est effectuée régulièrement, au travers soit de révisions, soit de missions thématiques.

Pour les services fédéraux, les dispositifs sont organisés autour des missions de contrôle thématique, d'évaluation de contrôle interne et de suivi des recommandations.

Quant aux sociétés du Groupe, chacune d'elles est responsable de la mise en place de son système de contrôle interne, de son animation et de son actualisation. Dans la plupart des sociétés, un correspondant contrôle interne a été nommé et certaines disposent de contrôleurs dédiés.

L'inspection Générale effectue ses travaux sur la base de méthodologies formalisées et d'outils informatiques dont l'adéquation est revue régulièrement. Un référentiel de contrôle des Caisses locales est mis en place.

Un plan de contrôle annuel est élaboré et présenté par l'Inspecteur Général à l'approbation de la Direction Générale et du Comité d'audit. Il est organisé de telle façon que l'ensemble des risques soit contrôlé sur une période maximale de quatre ans.

Les missions du contrôle périodique auprès du réseau ont consisté en :

- 28 missions de révision concernant 37 points de vente, 5 Espace Conseil Professionnel et 3 centres d'affaires de la BCMNE,

- 26 missions de suivi des recommandations,
- 1 mission thématique concernant 41 points de vente sur le contrôle de l'application des normes professionnelles, les bons usages et le respect des préconisations de la FBF,
- 1 mission transverse sur l'ensemble des points de vente concernant la prévention de la fraude et l'abus de faiblesse, la qualité de la qualification de non-résident, le contrôle de la prestation de service d'investissement.

La commercialisation à distance des produits via CMN Accueil et CMNE.fr a également été contrôlée.

Par ailleurs, le contrôle périodique a mené 5 missions auprès des métiers du pôle Bancassurance France, 5 missions auprès du pôle Gestion, 4 missions auprès du pôle Assurance, 6 missions auprès du pôle Belgique et 4 missions auprès du pôle Entreprise.

1.4 – L'organisation du contrôle interne de l'activité exercée à l'étranger

1.4.1 – Les principaux acteurs et dispositifs de contrôle en Belgique

Le contrôle interne est organisé de la façon suivante :

- Le contrôle de 1^{er} niveau effectué dans les entités opérationnelles sous la responsabilité directe de la hiérarchie. Les agences suivent une procédure de contrôle interne régulièrement actualisée. Le système de contrôle interne des services du siège repose sur les contrôles hiérarchiques, la séparation des fonctions et des contrôles automatisés.
- Les fonctions dédiées au contrôle interne :
 - le Contrôle permanent chargé notamment d'organiser, de renforcer, et d'évaluer le fonctionnement des contrôles de 1^{er} niveau,
 - le Compliance officer chargé de la mise en œuvre des dispositifs de conformité (analyse des risques de non-conformité, politique d'acceptation de nouveaux clients, code de déontologie, dispositifs de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme...),
 - le Contrôle périodique : les départements d'audit interne des deux entités du Groupe CMNE en Belgique réalisent leurs missions dans le cadre d'un planning pluriannuel basé sur l'analyse des risques et validé par les Comités de direction respectifs. Les inspections des agences sont réalisées par les services d'audit avec une méthodologie qui s'appuie sur une check-list de points de vérification et qui fait l'objet d'une révision régulière. Un reporting semestriel des missions est communiqué aux Comités de direction des entités.

- Un Comité d'Audit assiste le Conseil d'Administration des entités du pôle bancassurance en Belgique. Il examine notamment les résultats issus des missions de contrôle, le suivi des recommandations, les rapports relatifs à la mesure et à la surveillance des risques.

1.4.2 – Les principaux acteurs et dispositifs de contrôle au Luxembourg

Le contrôle interne de La Française AM Private Bank est organisé de la façon suivante :

- Le contrôle de 1^{er} niveau effectué dans les entités opérationnelles sous la responsabilité directe de la hiérarchie, avec une formalisation mensuelle des contrôles réalisés dans chaque service.

- Les fonctions dédiées de contrôle interne :
 - le Risk manager chargé notamment d'identifier et d'évaluer les risques, de contribuer à la mise en œuvre et au suivi des contrôles de 1^{er} niveau,
 - le Compliance officer chargé de la mise en œuvre des dispositifs de conformité (analyse des risques de non-conformité, contrôle exhaustif des ouvertures de comptes, dispositifs de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme...),
 - le Contrôle périodique est assuré par l'Inspection Contrôle Audit du Groupe CMNE dans le cadre d'une prestation de service déléguée par Groupe La Française, maison mère de La Française AM Private Bank,
 - le Conseil d'Administration de La Française AM Private Bank a examiné le rapport résultant de la méthodologie ICAAP « processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres » visant à évaluer les risques et à définir les orientations de couverture des risques ainsi que leur déclinaison opérationnelle. Il a été assisté dans ses travaux par un Comité d'Audit et des Comptes.

1.5 – L'organisation du contrôle interne de l'activité externalisée

Dans le cadre de la politique de contrôle du Groupe appliquée aux prestations externalisées, les directions du contrôle permanent et de la conformité veillent à la conformité de la politique définie et évaluent son application.

Le processus de contrôle intègre une évaluation annuelle pilotée par la direction du contrôle permanent. Cette évaluation a pour objectifs de s'assurer du respect de la réglementation, de la qualité et de la continuité des prestations.

1.6 – Les dispositifs de mesure et de surveillance des risques

1.6.1 – Risque de crédit ou de contrepartie

- Les systèmes de notation sont contrôlés au niveau national. Dans ce but, une procédure de suivi des algorithmes a été élaborée par la cellule de suivi des notations comportant l'ensemble des analyses nécessaires à la mesure de la performance des modèles. Chaque fédération de Crédit Mutuel a la possibilité de se situer par rapport à la performance nationale d'un algorithme déterminé. Les divergences significatives éventuellement constatées seraient analysées.
- La notation interne est intégrée au CMNE de façon très opérationnelle. L'élaboration de la proposition commerciale d'un taux de crédit inclut cette donnée. La notation fait l'objet de différents tableaux de bord à destination des instances dirigeantes et des comités de suivi des risques.

- La sélection des crédits s'opère suivant des règles d'appréciation des risques appliquées dès l'instruction des dossiers à partir de normes internes fixées et d'un système de délégation placé sous contrôle automatisé et a priori. L'appréciation du risque et la documentation des dossiers de crédit s'opèrent dans le cadre de procédures visant à analyser et à conserver les éléments récents relatifs à la situation économique et financière du bénéficiaire. Les dossiers, tant pour les particuliers que pour les professionnels et le marché de l'agriculture, sont constitués en appliquant les dispositions du règlement interne des crédits.

Le contrôle de l'application des règles d'analyse des dossiers de financement est réalisé par les responsables des points de vente dans le cadre du contrôle interne.

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives



Dans le cadre de ses missions « réseau », l'Inspection Générale s'assure également de l'efficacité du contrôle et de l'application effective des normes fédérales.

- Un système de délégation par niveau permet au Directeur Général, sur proposition d'une commission d'attribution réunie au 1^{er} trimestre de chaque année, d'octroyer à chacun des collaborateurs concernés un niveau de délégation d'avis technique. Cette délégation est complétée par un pouvoir attribué par le Conseil d'administration des Caisses locales.
- La rentabilité des opérations de crédit est examinée dans le cadre des procédures d'octroi des crédits qui intègrent un circuit de décision sur les conditions de taux dérogatoires. La Direction du Contrôle de Gestion et de la Prévision et la Fonction Gestion actif passif, dont les travaux sont complémentaires, assurent la surveillance, la prévision et le pilotage en matière de marge.
- En ce qui concerne l'évolution de la qualité des engagements, le déclassement des crédits en créances douteuses selon les critères BAFI et Bâle II est réalisé de façon automatique en intégrant le principe de contagion. Le provisionnement, calculé par les systèmes suivant le type de créance et la nature des garanties, est actualisé et comptabilisé chaque fin de mois. Un reporting sur la mesure et l'évolution des risques est effectué régulièrement auprès de la Direction Générale et du Conseil d'administration fédéral. Le suivi de la qualité des engagements est également réalisé par le Contrôle périodique réseau lors des missions de révision, d'audit thématique, de contrôle des bilans.
- Une mesure des risques suivant des répartitions sectorielles et par notation interne est effectuée par des analyses spécifiques menées sur les quatre marchés principaux que sont les particuliers, les professionnels, les agriculteurs et les entreprises.
- Le Conseil d'administration de la Caisse Fédérale approuve chaque année un document de référence sur la politique des risques au sein du Groupe. Les administrateurs ont fixé les limites de risque de contrepartie pour l'ensemble du Groupe CMNE, qu'il s'agisse des opérations de la salle des marchés, du pôle entreprise ou des compagnies d'assurance.

1.6.2 - Risque de concentration

La mesure des risques à l'égard d'une contrepartie ou d'un ensemble de contreparties est assurée par le Comité Grands Risques du CMNE qui analyse et surveille chaque trimestre les risques supérieurs à un seuil défini par la Direction Générale, unitairement et globalement, pour chaque entité financière du Groupe.

1.6.3 - Risque de marché

Le risque de marché est inhérent à l'ensemble des opérations effectuées par la Direction Finance Trésorerie dans le cadre de la gestion pour compte propre du CMNE. Ces opérations, effectuées dans un cadre précis défini par le Comité Financier, font l'objet d'un reporting mensuel à ce même Comité.

Ce reporting, établi par la Direction des risques, permet de mesurer les risques de taux, de liquidité et de contrepartie associés à cette gestion ainsi que la marge qui en résulte et sa sensibilité à l'évolution des taux. Il permet également de

contrôler la consommation de fonds propres engendrée par les actifs détenus. Enfin, sur un rythme trimestriel et avec des scénarii communs à l'ensemble du Groupe CM-CIC, cette activité fait l'objet de stress tests.

1.6.4 - Risque de taux d'intérêt global et risque de liquidité

- Chaque société du périmètre bancaire voit son risque analysé par un Comité Financier spécifique à un rythme trimestriel ou semestriel selon l'importance de la société et selon l'inertie de sa structure de bilan. Le comité de chaque société décide de la mise en place de couverture de taux, comme de liquidité.
- Compte tenu de son rôle de contrepartie unique dans la gestion du risque de taux des filiales ainsi que dans leur refinancement, l'analyse trimestrielle du reporting de la Caisse Fédérale permet d'avoir une vue consolidée du risque de taux et du risque de liquidité du Groupe.

1.6.5 - Risque d'intermédiation

- Pour la prestation de services d'investissements pour compte de tiers, le Groupe CMNE mandate la BFCM et CMCIC Titres pour le représenter auprès des tiers et des marchés et pour assurer la conservation et la gestion des titres de sa clientèle. La BFCM, par son rôle d'intervenant sur les marchés de capitaux, adhère à différents systèmes agréés de règlement de place.
- Le risque de défaillance du donneur d'ordre est géré au sein du système d'information du Groupe CMNE au moyen de plusieurs dispositifs. Au moment de la saisie des ordres, de multiples contrôles automatiques s'assurent de la vraisemblance du montant de l'ordre et de l'existence d'une couverture suffisante du donneur d'ordre, répondant aux conditions établies par l'AMF.
- Un dispositif basé sur un questionnaire à renseigner dans le cadre de l'ouverture d'un dossier titres a été mis en œuvre afin de satisfaire aux exigences de la Directive MIF. Il permet de renforcer la prise en compte de l'expérience, des objectifs et de la situation financière du client et s'inscrit dans le cadre de la recherche d'un service adapté à ses besoins.

1.6.6 - Risque de règlement

- La gestion des liquidités concernant les activités bancaires du Groupe (pôles bancassurance France, Belgique et Entreprises) est regroupée au sein de la Direction Finance Trésorerie.
- Concernant l'activité pour compte propre, l'affiliation du Groupe CMNE au système centralisé de règlement-livraison RGV (Relit Grande Vitesse) assurant la simultanéité et l'irrévocabilité immédiate des règlements-livraisons permet de couvrir le risque de règlement.
- Les transactions sur instruments internationaux non admises sur RGV sont traitées par le Groupe CMNE via la BFCM, en tant que banque cliente.
- Pour la Belgique, les opérations sur titres sont dénouées via la plateforme de règlement-livraison CEDEL.

1.6.7- Les risques opérationnels

La gestion des risques opérationnels dans le Groupe est organisée de la façon suivante :

- La Fonction Pilotage des Risques a en charge la gestion des risques opérationnels. Elle met en place les méthodes et outils, recense les sinistres opérationnels et en assure un suivi dans l'outil de gestion des risques.
- Le Comité Risques Opérationnels se réunit régulièrement et permet la coordination, la communication et le reporting des travaux réalisés au périmètre du pôle bancassurance France. Il rend compte de ses travaux à la Direction Générale ainsi qu'au Comité des Risques et au Conseil d'Administration.
- Des bases documentaires relatives à l'outil de gestion des risques opérationnels (intégré au système informatique), aux cartographies et modélisations des risques, aux bases de données de sinistres et à la démarche relative aux plans de continuité des activités sont également disponibles.
- Le responsable de la sécurité des systèmes d'information du Groupe est rattaché à la Direction du contrôle permanent du Groupe CMNE. Un système de management de la sécurité de l'information a été élaboré.

1.6.8- Mesures prises pour assurer la continuité de l'activité

Les actions de protection sont orientées vers la généralisation des plans de reprise informatique et des plans de continuité des activités métiers.

- Le pilotage est assuré par la Direction des Risques en coordination avec la Direction de l'Organisation.
- Les travaux font régulièrement l'objet de suivi au Comité Risques Opérationnels. Un point d'avancement est présenté une fois par an au Conseil d'administration fédéral. Ce dernier prend ainsi connaissance des évolutions du dispositif permettant la continuité des activités du Groupe CMNE en cas de sinistre majeur.
- Un dispositif de gestion de crise a également été élaboré. Il définit et organise les structures, les procédures et la communication de crise.

1.6.9- Contrôle interne consolidé

Conformément aux principes du CMNE, le dispositif de contrôle interne s'applique au périmètre consolidé. Au niveau de chaque pôle, les acteurs du contrôle s'assurent de l'existence d'un dispositif adéquat qui permette une surveillance consolidée des activités et des risques. Les responsables du contrôle permanent et de la conformité au sein des pôles sont placés sous l'autorité fonctionnelle du Secrétaire Général du Groupe, responsable de la filière risque. Le Comité du Contrôle Permanent et de la Conformité est l'instance de pilotage du contrôle interne au niveau du Groupe CMNE.

2 – Procédures particulières relatives au domaine financier et comptable

2.1 – Référentiels :

- Plan comptable, textes réglementaires et manuels de procédures
- Règlement général de fonctionnement
- Règlement financier
- Convention de gestion financière du Groupe

2.2 – Le Directeur Central chargé de la Comptabilité et du Contrôle de gestion a sous sa responsabilité trois directions :

- la Direction Comptabilité Fiscalité qui notamment :
 - collabore à la mise en œuvre du schéma général du système comptable et de ses procédures et veille à leur application,
 - organise et suit la comptabilité des organismes financiers et des sociétés dont la direction a la charge,
 - organise les travaux spécifiques à l'arrêt des exercices et à l'établissement des situations intermédiaires,
 - assure la gestion de la fiscalité du Groupe CMNE,
 - élabore et met en œuvre les moyens nécessaires à l'amélioration de la sécurité des enregistrements comptables et du contrôle des comptes du Groupe,
 - propose les adaptations nécessaires ou règles nouvelles à inscrire dans le règlement financier ou dans les contrats particuliers régissant les relations entre les différentes sociétés du Groupe,
 - assure les relations avec les organes de contrôle internes et externes.
- la Direction Consolidation et Reporting Groupe qui notamment :
 - organise, coordonne entre les différents intervenants et réalise les travaux spécifiques à l'établissement des comptes consolidés et au reporting à assurer pour le Groupe,
 - définit et actualise les procédures de consolidation utilisées par le Groupe, en cohérence avec celles définies par la Confédération Nationale,
 - dans le cadre des obligations réglementaires, analyse, suit et commente les différents ratios et assure la mise en œuvre des règles nouvelles en relation avec les fonctions concernées,
 - collabore à la mise en œuvre du schéma général du système comptable et de ses procédures, en cohérence avec les exigences réglementaires,
 - assure les relations avec les organes de contrôle internes et externes,
 - développe l'analyse périodique des ratios réglementaires, commente leurs évolutions et fait toute simulation prospective pour le comité financier afin d'optimiser ces contraintes
 - mesure et analyse les impacts financiers et les risques des sociétés stratégiques sur le résultat consolidé.
- la Direction du Contrôle de Gestion et de la Prévision qui notamment :
 - met régulièrement à la disposition de la Direction Générale la projection des résultats financiers du Pôle Bancassurance France du Groupe CMNE et propose des actions correctives éventuelles,
 - met à la disposition des différents échelons de l'orga-

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives



- nisation du CMNE tous les éléments de suivi budgétaire et tous les éléments d'analyse de performance et de risques leur permettant de contribuer à l'amélioration du résultat financier du Groupe et principalement aux différents comités techniques (financier, développement, amélioration de la performance et demandes de moyens informatiques),
- conçoit toute quantification financière prévisionnelle intégrée dans les démarches de planification, en assure le suivi et établit les rapports d'étape auprès des directions concernées,
 - propose les adaptations du règlement financier ou contrats annexes au regard des évolutions structurelles du Groupe CMNE, actualise les règles édictées en matière de relation entre les sociétés du Groupe,
 - établit et contrôle l'analyse de rentabilité par produit, marché, client, etc.
 - conçoit les tableaux de bord à tous les niveaux du CMNE et établit les cahiers des charges fonctionnels, en collaboration avec les responsables opérationnels, les met à disposition des acteurs du Groupe CMNE dans les délais impartis et en assure la maintenance,
 - assure toute animation de gestion et la formation spécifique aux différentes instances du Groupe,
 - assure les relations avec les organes de contrôle internes et externes.

2.3 - Directement rattachée au Directeur Central chargé de la Comptabilité et du Contrôle de gestion, la fonction « Administration des données »

- Veille à la qualité et la cohérence des données qui alimentent l'entrepôt, notamment au moyen du module « qualification des données » développé au niveau confédéral, dans le cadre de la réglementation Bâle II,

- propose des actions de correction, en collaboration avec les filières concernées,
- communique sur les données validées pour enrichir les outils de suivi et assurer ainsi leur cohérence,
- prépare et anime les réunions du comité Entrepôt, permettant d'assurer la coordination entre les différentes filières métier de la Caisse Fédérale du CMNE afin d'informer les membres du comité du suivi de la qualité attribuée aux données et des actions engagées,
- participe aux comités Entrepôt des entités belges du Groupe,
- participe et collabore aux groupes de travail organisés aux niveaux confédéral et interfédéral, visant à mettre en œuvre et à organiser le contrôle de l'ensemble des filières et la pérennité des outils mis en place.

2.4 - Le dispositif de contrôle comptable et financier

En premier niveau, la direction comptable s'est dotée des moyens de s'assurer de la qualité des données produites ou transmises pour l'ensemble de ses missions. En deuxième niveau, la direction du contrôle permanent met en œuvre le suivi qualité des contrôles de 1^{er} niveau et réalise des contrôles complémentaires.

Le Président du Conseil d'administration de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe

Philippe VASSEUR



5 Rapport des Commissaires aux Comptes (sur le rapport du Président)

Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le Rapport du Président du Conseil d'Administration de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe.

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 22 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

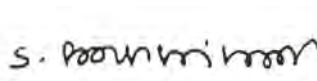


Michel Barbet-Massin



Cécile Fontaine

DELOITTE & ASSOCIÉS



Sylvie Bourguignon



TOUS
CRÉATEURS
DE VALEUR(S)





| 6

Rapport financier

74 Bilan

76 Résultat

78 Flux de trésorerie nette

80 Variation des capitaux propres

82 Annexe aux comptes consolidés

129 Rapport des Commissaires aux Comptes (sur les comptes consolidés)

6

Rapport
Financier

6 Bilan : Actif au 31/12/12

	Note	31/12/12	31/12/11 retraité*	Variation	
Caisse, Banques centrales - Actif	1	427 902	285 978	141 924	49,63 %
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2	9 976 965	9 290 831	686 134	7,39 %
- Effets publics et valeurs ass. - Trading		-	2 386	(2 386)	(100,00) %
- Effets publics et valeurs ass. - JVO		-	-	-	-
- Obligations et autres T.R.F. - Trading		5 706	4 486	1 220	27,20 %
- Obligations et autres T.R.F. - JVO		4 242 212	3 562 367	679 845	19,08 %
- Actions et autres T.R.V - Trading		262 479	248 974	13 505	5,42 %
- Actions et autres T.R.V - JVO		5 443 819	5 467 504	(23 685)	(0,43) %
- Prêts et créances sur EC - JVO		-	-	-	-
- Prêts et créances sur la clientèle - JVO		-	-	-	-
- Dérivés et autres actifs fin. - Trading	4	22 749	5 114	17 635	344,84 %
Instruments dérivés de couvert. - Actif	2, 3, 4	57 303	32 873	24 430	74,32 %
Actifs financiers disponibles à la vente	2, 5, 8	6 524 665	4 715 956	1 808 709	38,35 %
- Effets publics et valeurs ass. - DALV		528 700	99 936	428 764	429,04 %
- Obligations et autres T.R.F. - DALV		5 290 526	4 206 875	1 083 651	25,76 %
- Actions, TAP et autres T.R.V. - DALV		549 503	233 573	315 930	135,26 %
- Participations et ATDLT - DALV		32 669	27 781	4 888	17,59 %
- Parts dans les entreprises liées - DALV		123 267	147 791	(24 524)	(16,59) %
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 & 8	4 196 459	3 438 859	757 600	22,03 %
- Prêts sur les établissements de crédit		4 196 459	3 438 859	757 600	22,03 %
- Oblig. et ATRF NC / marché actif - EC		-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	6 & 8	15 309 106	12 392 653	2 916 453	23,53 %
- Prêts sur la clientèle		14 144 245	11 300 531	2 843 714	25,16 %
- Oblig. et ATRF NC / marché actif - CL		-	-	-	-
- Location financement bailleur - Op de CB		896 047	845 196	50 851	6,02 %
- Location financement bailleur - Op de LS		268 814	246 926	21 888	8,86 %
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3	58 330	74 819	(16 489)	(22,04) %
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	7 & 8	1 368 302	1 801 948	(433 646)	(24,07) %
- Effets publics et valeurs ass. - DJM		73 402	84 548	(11 146)	(13,18) %
- Obligations et autres T.R.F. - DJM		1 294 900	1 717 400	(422 500)	(24,60) %
Actifs d'impôt courants	10	79 564	97 581	(18 017)	(18,46) %
Actifs d'impôt différés	10	96 764	70 561	26 203	37,14 %
Comptes de régularisation et actifs divers	11	388 954	349 225	39 729	11,38 %
- Autres actifs		263 637	217 218	46 419	21,37 %
- Comptes de régularisation - Actif		100 702	102 350	(1 648)	(1,61) %
- Autres actifs d'assurance		24 615	29 657	(5 042)	(17,00) %
Actifs non courants dest. à être cédés		2 422	3 113	(691)	(22,20) %
Participation aux bénéfices différée	17	-	451 622	(451 622)	(100,00) %
Participations dans les entreprises MEE	12	118 021	110 767	7 254	6,55 %
Immeubles de placement	13	49 720	50 918	(1 198)	(2,35) %
Immobilisations corporelles et LF preneur	14	218 060	174 889	43 171	24,68 %
- Immobilisations corporelles		218 060	174 889	43 171	24,68 %
- Location financement preneur		-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	14	29 525	30 756	(1 231)	(4,00) %
Écart d'acquisition	15	197 039	197 039	-	-
TOTAL DE L'ACTIF		39 099 101	33 570 388	5 528 713	16,47 %

* retraitements liés au passage anticipé à IAS 19 révisée (cf note annexe 18)

	Note	31/12/12	31/12/11 retraité*	Variation	
Banques centrales - Passif	1	-	-	-	<i>n.s.</i>
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2	141 115	38 811	102 304	263,60 %
- Dettes envers les EC - JVO		-	-	-	<i>n.s.</i>
- Dettes envers la clientèle - JVO		-	-	-	<i>n.s.</i>
- Dettes représentées par un titre - JVO		106 918	-	106 918	<i>n.s.</i>
- Dettes subordonnées - JVO		-	-	-	<i>n.s.</i>
- Dérivés et autres passifs fin. - Trading	4	34 197	38 811	(4 614)	(11,89) %
Instruments dérivés de couvert. - Passif	2, 3, 4	166 492	161 963	4 529	2,80 %
Dettes envers les E^{ts} de crédit	1	2 404 831	398 339	2 006 492	503,71 %
Dettes envers la clientèle	6	15 570 833	12 249 649	3 321 184	27,11 %
- Cptes créd. clientèle - CERS - À vue		9 839 745	7 359 671	2 480 074	33,70 %
- Cptes créd. clientèle - CERS - À terme		1 251 578	1 267 316	(15 738)	(1,24) %
- Cptes créd. clientèle - Autres - À vue		3 166 607	2 601 045	565 562	21,74 %
- Cptes créd. clientèle - Autres - À terme		1 312 903	1 021 617	291 286	28,51 %
Dettes représentées par un titre	16	5 432 476	6 310 996	(878 520)	(13,92) %
- Dettes rep. par un T. - Bon de caisse		207 865	189 948	17 917	9,43 %
- Dettes rep. par un T. - M. interb. & TCN		4 984 019	5 812 367	(828 348)	(14,25) %
- Dettes rep. par un T. - Emprunts oblig.		240 592	308 681	(68 089)	(22,06) %
- Dettes rep. par un T. - Autres		-	-	-	-
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3	3 839	992	2 847	287,00 %
Passifs d'impôt courants	10	76 197	62 497	13 700	21,92 %
Passifs d'impôt différés	10	47 201	12 019	35 182	292,72 %
Comptes de régularisation et passifs divers	11	1 265 820	1 389 596	(123 776)	(8,91) %
- Autres passifs		1 077 210	1 157 031	(79 821)	(6,90) %
- Comptes de régularisation - Passif		188 610	232 565	(43 955)	(18,90) %
- Autres passifs d'assurance		-	-	-	-
Dettes liées aux actifs dest. à être cédés		-	-	-	-
Prov. techniques des contrats d'assur.	17	11 482 442	10 753 567	728 875	6,78 %
Provisions	18	154 745	68 825	85 920	124,84 %
Dettes subordonnées	19	157 266	135 364	21 902	16,18 %
Capitaux propres		2 195 844	1 987 770	208 074	10,47 %
Capitaux propres - Part du Groupe	20	2 156 801	1 949 633	207 168	10,63 %
- Capital souscrit		1 318 063	1 268 427	49 636	3,91 %
- Primes d'émission		2 750	2 750	-	0,00 %
- Réserves consolidées - Groupe		563 974	529 233	34 741	6,56 %
- Résultat - Groupe		152 518	85 760	66 758	77,84 %
- Gains ou pertes latents - Groupe		119 496	63 463	56 033	88,29 %
Capitaux propres - Intérêts minoritaires		39 043	38 137	906	2,38 %
- Réserves consolidées - Minoritaires		33 402	32 053	1 349	4,21 %
- Résultat consolidé - Minoritaires		3 965	5 568	(1 603)	(28,79) %
- Gains ou pertes latents - Minoritaires		1 676	516	1 160	224,81 %
TOTAL DU PASSIF		39 099 101	33 570 388	5 528 713	16,47 %

* retraitements liés au passage anticipé à IAS 19 révisée (cf note annexe 18)

6 Résultat au 31/12/12

	Note	31/12/12	31/12/11 retraité*	Variation	
Produits d'intérêts et assimilés	22	1 226 106	1 052 492	173 614	16,50 %
- Int. & prod. ass. - Op. avec EC		80 722	79 936	786	0,98 %
- Int. & prod. ass. - Op. avec clientèle		663 935	503 333	160 602	31,91 %
- Int. & prod. ass. - Actifs fin. DALV		55 813	40 836	14 977	36,68 %
- Int. & prod. ass. - Actifs fin. DJM		38 198	49 462	(11 264)	(22,77) %
- Produits sur op. de crédit-bail et ass.		256 654	248 165	8 489	3,42 %
- Produits sur op. de LS		96 094	92 356	3 738	4,05 %
- Dérivés de couverture - Produits		34 690	38 404	(3 714)	(9,67) %
Charges d'intérêts et assimilés	22	(809 282)	(767 763)	(41 519)	5,41 %
- Int. & charges ass. - Op. avec EC		(20 665)	(16 397)	(4 268)	26,03 %
- Int. & charges ass. - Op. avec clientèle		(261 616)	(212 145)	(49 471)	23,32 %
- Int. & charges ass. - Dettes rep. titre		(110 291)	(147 607)	37 316	(25,28) %
- Int. & charges ass. - Dettes subord.		(4 800)	(4 629)	(171)	3,69 %
- Charges sur op. de crédit-bail et ass.		(220 825)	(214 559)	(6 266)	2,92 %
- Charges sur op. de LS		(85 822)	(82 115)	(3 707)	4,51 %
- Dérivés de couverture - Charges		(105 263)	(90 311)	(14 952)	16,56 %
Commissions (Produits)	23	176 400	144 828	31 572	21,80 %
Commissions (Charges)	23	(55 130)	(35 700)	(19 430)	54,43 %
Gains ou pertes nets sur portefeuille à la JV par résultat	24	78 937	(40 125)	119 062	(296,73) %
- Solde net des op. / T. de transaction		11 282	(11 032)	22 314	(202,27) %
- Solde net des op. de change		860	386	474	122,80 %
- Solde net des dérivés de trading		17 707	(10 499)	28 206	(268,65) %
- Solde net - Inefficacité dérivés de couv		(577)	(940)	363	(38,62) %
- Solde net des actifs financiers JVO		53 631	(36 846)	90 477	(245,55) %
- Solde net des passifs financiers JVO		(7 913)	-	(7 913)	n.s.
- Int. & prod. ass. - Actifs fin. JVO		6 574	18 806	(12 232)	(65,04) %
- Int. & charges ass. - Passifs fin. JVO		(2 627)	-	(2 627)	n.s.
Gains ou pertes nets sur actifs financiers DALV	25	10 363	19 112	(8 749)	(45,78) %
- Revenus des titres à revenu variable		6 911	9 823	(2 912)	(29,64) %
- Oblig. et autres T.R.F. (dont EP)		1 076	(2 780)	3 856	(138,71) %
- Actions, TAP et autres T.R.V.		(511)	4 051	(4 562)	(112,61) %
- Participations, ATDLT, PEL		2 887	8 018	(5 131)	(63,99) %
- Autres gains et pertes / actifs fin		-	-	-	-
Produits des autres activités	26	1 783 004	1 879 833	(96 829)	(5,15) %
Charges des autres activités	26	(1 492 778)	(1 568 469)	75 691	(4,83) %
PRODUIT NET BANCAIRE IFRS		917 620	684 208	233 412	34,11 %
Frais généraux IFRS	27	(711 226)	(531 673)	(179 553)	33,77 %
- Charges de personnel		(383 174)	(320 248)	(62 926)	19,65 %
- Charges générales d'exploitation		(299 170)	(187 639)	(111 531)	59,44 %
- Dot/rep sur amts et prov. - Immos d'expl		(28 882)	(23 786)	(5 096)	21,42 %
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION IFRS		206 394	152 535	53 859	35,31 %
Coût du risque	28	(19 469)	(31 061)	11 592	(37,32) %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION IFRS		186 925	121 474	65 451	53,88 %
QP de résultat des entreprises MEE	12	9 380	6 889	2 491	36,16 %
Gains ou pertes nets sur autres actifs	29	(2 720)	9 556	(12 276)	(128,46) %
- Solde net - Corr. val. immo corp incorp		(2 736)	9 140	(11 876)	(129,93) %
- Résultat sur entités conso (cession...)		16	416	(400)	(96,15) %
Variations de valeur des écarts d'acq.	30	44 655	1 966	42 689	n.s.
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS IFRS		238 240	139 885	98 355	70,31 %
Impôts sur le résultat	31	(81 737)	(48 557)	(33 180)	68,33 %
Gains & pertes nets d'impôts / act aband		(20)	-	(20)	n.s.
RÉSULTAT NET TOTAL IFRS		156 483	91 328	65 155	71,34 %
Résultat consolidé - Minoritaires		3 965	5 568	(1 603)	(28,79) %
RÉSULTAT NET		152 518	85 760	66 758	77,84 %

* retraitements liés au passage anticipé à IAS 19 révisée (cf note annexe 18)

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives



État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres au 31/12/12

en milliers d'euros

	Note	31/12/12	31/12/11 retraité*	Variation	
Résultat Net		156 483	91 328	65 155	71,34 %
• Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		81 792	(11 965)	93 757	(783,59) %
• Réévaluation des instruments dérivés de couverture		(13 248)	6 536	(19 784)	(302,69) %
• Réévaluation des immobilisations		-	-	-	-
• Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies		(10 071)	(2 240)	(7 831)	349,60 %
• QP des gains ou pertes latents ou différés sur MEE		(1 280)	864	(2 144)	(248,15) %
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	32, 33	57 193	(6 805)	63 998	(940,46) %
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		213 676	84 523	129 153	152,80 %
<i>Dont part du Groupe</i>		208 551	79 110	129 441	163,62 %
<i>Dont part des minoritaires</i>		5 125	5 413	(288)	(5,32) %

* retraitements liés au passage anticipé à IAS 19 révisée (cf note annexe 18)

6 Flux de trésorerie nette

en millions d'euros

	IFRS 2011.12	IFRS 2012.12
Résultat net	89	156
Impôt	47	82
Résultat avant impôts	136	238
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	24	29
- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	0
+/- Dotations nettes aux provisions et dépréciations	-8	519
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-7	-10
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	-19	-1
+/- Produits/charges des activités de financement	0	0
+/- Autres mouvements	-508	550
= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	-518	1 087
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit (a)	-377	986
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle (b)	502	210
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers (c)	58	-2 468
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	131	-99
- Impôts versés	-39	-28
= Diminution/augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	275	-1 399
TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE (A)	-107	-74
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations (d)	264	419
+/- Flux liés aux immeubles de placement (e)	0	-1
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles (f)	-35	-58
TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (B)	229	360
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (g)	-101	19
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (h)	71	-76
TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (C)	-30	-57
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE (D)	0	0
Augmentation/diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	92	229
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	-107	-74
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	229	360
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	-30	-57
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	285	377
Caisse, banques centrales (actif & passif)	312	286
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-27	91
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	377	606
Caisse, banques centrales (actif & passif)	286	428
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	91	178
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	92	229

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives

en millions d'euros

	IFRS 2011.12	IFRS 2012.12
(a) Les flux liés aux opérations avec les établissements de crédit se décomposent comme suit :		
+/- Encaissements et décaissements liés aux créances sur les établissements de crédit (sauf éléments inclus dans la Trésorerie), hors créances rattachées	16	-668
+/- Encaissements et décaissements liés aux dettes envers les établissements de crédit, hors dettes rattachées	-393	1 654
(b) Les flux liés aux opérations avec la clientèle se décomposent comme suit :		
+/- Encaissements et décaissements liés aux créances sur la clientèle, hors créances rattachées	-72	-255
+/- Encaissements et décaissements liés aux dettes envers la clientèle, hors dettes rattachées	574	465
(c) Les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers se décomposent comme suit :		
+/- Encaissements et décaissements liés à des actifs financiers à la juste valeur par résultat	-449	-645
+/- Encaissements et décaissements liés à des passifs financiers à la juste valeur par résultat	0	173
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers à RF disponibles à la vente	0	-1 227
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers à RF disponibles à la vente	278	156
+/- Encaissements et décaissements liés à des instruments dérivés de couverture	0	0
+/- Encaissements et décaissements liés à des dettes représentées par un titre	229	-925
(d) Les flux liés aux actifs financiers et aux participations se décomposent comme suit :		
- Décaissements liés aux acquisitions de filiales, nettes de la trésorerie acquise	0	0
+ Encaissements liés aux cessions de filiales, nettes de la trésorerie cédée	0	0
- Décaissements liés aux acquisitions de titres de sociétés mises en équivalence	0	1
+ Encaissements liés aux cessions de titres de sociétés mises en équivalence	1	0
+ Encaissements liés aux dividendes reçus	0	0
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-215	-1 292
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	267	1 711
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers à RV disponibles à la vente	-8	-10
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers à RV disponibles à la vente	219	9
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement	0	0
+ Encaissements liés aux intérêts reçus, hors intérêts courus non échus	0	0
(e) Les flux liés aux immeubles de placement se décomposent comme suit :		
- Décaissements liés aux acquisitions d'immeubles de placement	0	-1
+ Encaissements liés aux cessions d'immeubles de placement	0	0
(f) Les flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles se décomposent comme suit :		
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-51	-58
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	16	0
(g) Les flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires se décomposent comme suit :		
+ Encaissements liés aux émissions d'instruments de capital	0	50
+ Encaissements liés aux cessions d'instruments de capital	-70	0
- Décaissements liés aux dividendes payés	-31	-31
- Décaissements liés aux autres rémunérations	0	0
(h) Les autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement se décomposent comme suit :		
+ Encaissements liés aux produits des émissions d'emprunts et des dettes représentées par un titre	71	73
- Décaissements liés aux remboursements d'emprunts et des dettes représentées par un titre	0	-141
+ Encaissements liés aux produits des émissions de dettes subordonnées	0	0
- Décaissements liés aux remboursements de dettes subordonnées	0	-8

N.B. : Il est à noter que les variations des provisions techniques des contrats d'assurance-vie sont neutralisées dans les retraitements de dotations nettes aux provisions et figurent dans les décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers.

6 Variation des capitaux propres au 31/12/12

	Capital et réserves liées	
	Capital	Réserves liées au capital ⁽¹⁾
Capitaux propres au 31 décembre 2010	1 338 536	2 750
Changement de méthodes comptables. Constatation des écarts actuariels sur IFC		
Variation de capital	-70 109	
Élimination des titres auto-détenus		
Émission d'actions de préférence		
Composante capitaux propres des instruments hybrides		
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions		
Affectation du résultat 2010		
Distribution 2011 au titre du résultat 2010		
SOUS-TOTAL DES MOUVEMENTS LIÉS AUX RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES	-70 109	-
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (2) (3)		
Résultat 31 décembre 2011		
SOUS-TOTAL	-	-
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires		
Changement de méthodes comptables. Constatation des variations d'écarts actuariels sur IFC		
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence		
Autres variations		
Capitaux propres au 31 décembre 2011	1 268 427	2 750
Variation de capital	49 636	
Élimination des titres auto-détenus		
Émission d'actions de préférence		
Composante capitaux propres des instruments hybrides		
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions		
Affectation du résultat 2011		
Distribution 2012 au titre du résultat 2011		
SOUS-TOTAL DES MOUVEMENTS LIÉS AUX RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES	49 636	-
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (2) (3)		
Résultat 31 décembre 2012		
SOUS-TOTAL	-	-
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires		
Changement de méthodes comptables		
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence		
Autres variations		
Capitaux propres au 31 décembre 2012	1 318 063	2 750

Les autres variations de réserves consolidées correspondent essentiellement à l'écart entre le calcul théorique des dividendes et leur perception réelle (écart dû aux variations de périmètre et au mode de traitement en IFRS des options de vente des minoritaires).

- (1) Comprend notamment les primes d'émission et la réserve légale de la société-mère, la composante capitaux propres des instruments hybrides de la société-mère et des plans dont le paiement est fondé sur des actions de la société-mère.
- (2) Comprend notamment les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés en couverture des flux de trésorerie et d'investissements nets en devises, ainsi que les variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente et les variations de valeur des écarts actuariels sur la provision IFC (Indemnités de Fin de Carrière).
- (3) Transfert au compte de résultat des variations de juste valeur des instruments dérivés de couverture, des actifs financiers disponibles à la vente lors de leur cession ou de leur dépréciation, de la réévaluation des immobilisations lors de leur cession.

en milliers d'euros

Réserves consolidées	Gains/pertes latents ou différés (nets d'IS)						
Réserves consolidées	Liés à la réévaluation	Variations de valeur des instruments financiers		Résultat net part du Groupe	Capitaux propres part du Groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
		Variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Variations de juste valeur des instruments dérivés de couverture				
457 513	-	82 459	-16 236	120 876	1 985 898	34 891	2 020 789
-3 890	3 890				-		-
					-70 109		-70 109
					-		-
					-		-
					-		-
89 483				-89 483	-		-
				-31 393	-31 393		-31 393
85 593	3 890	-	-	-120 876	-101 502	-	-101 502
		-11 817	6 536		-5 281	-155	-5 436
				83 520	83 520	5 568	89 088
-	-	-11 817	6 536	83 520	78 239	5 413	83 652
-9 581		6			-9 575	-2 167	-11 742
	-2 240			2 240	-		-
-851		864			13		13
-3 441		1			-3 440		-3 440
529 233	1 650	71 513	-9 700	85 760	1 949 633	38 137	1 987 770
					49 636		49 636
					-		-
					-		-
					-		-
54 866				-54 866	-		-
				-30 894	-30 894		-30 894
54 866	-	-	-	-85 760	18 742	-	18 742
	-10 071	80 627	-13 248		57 308	1 160	58 468
				152 518	152 518	3 965	156 483
-	-10 071	80 627	-13 248	152 518	209 826	5 125	214 951
-12 644		6			-12 638	192	-12 446
-					-		-
-1 992		-1 280			-3 272		-3 272
-5 489		-1			-5 490	-4 411	-9 901
563 974	-8 421	150 865	-22 948	152 518	2 156 801	39 043	2 195 844

6 Annexe aux comptes consolidés

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives

Annexe aux comptes consolidés

(Établis selon les normes comptables IFRS adoptées par l'Union Européenne)

ARRÊTÉS AU 31 décembre 2012

• I	Informations générales	83
• II	Méthodes et principes de consolidation, périmètre	86
• III	Principes comptables	92
• IV	Notes relatives aux postes des états financiers	99
• V	Information sectorielle	120
• VI	Autres informations	126

I Informations générales

L'entité consolidante du Groupe Crédit Mutuel Nord Europe est constituée de l'ensemble des Caisses Locales, de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe et de la Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe. La Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe est affiliée à la Confédération Nationale du Crédit Mutuel. Les Caisses Locales du Crédit Mutuel Nord Europe sont entièrement détenues par leurs sociétaires.

L'activité du CMNE, qui s'étend sur le nord de la France, la Belgique et le Luxembourg, est l'élaboration, la gestion et la distribution de produits bancaires, d'assurance vie et IARD et de valeurs mobilières et immobilières.

Les états financiers sont présentés suivant le format préconisé par la recommandation n°2009-R04 du Conseil National de la Comptabilité relative aux états de synthèse IFRS. Ils respectent les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les informations relatives à la gestion des risques figurent dans le rapport de gestion du Groupe.

► Normes IFRS appliquées par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2012

Le Groupe a choisi d'anticiper, au 1^{er} janvier 2012, la norme IAS 19R publié au JOUE du 5 juin 2012 et d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2013.

► Recours à des estimations

La préparation des États Financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte

de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives. Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des États Financiers pour procéder aux estimations nécessaires. Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les États Financiers.

Ainsi est-ce en particulier le cas :

- des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire ;
- du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Actifs disponibles à la vente » ou en « Instruments financiers en valeur de marché par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes annexes aux États Financiers ;
- des dépréciations d'actifs financiers à revenu variable classés dans la catégorie « disponibles à la vente » ;
- des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels ;
- de la pertinence de la qualification de certaines couvertures de résultat par des instruments financiers dérivés et de la mesure de l'efficacité des stratégies de couverture ;
- de l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée ;
- de la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.



Faits marquants de l'année 2012

- L'accord conclu par le Crédit Mutuel Nord Europe Belgium (CMNE Belgium) avec Citigroup a abouti au rachat le 30 avril de toutes les activités de détail de Citibank Belgique.

Cet investissement donne au CMNE Belgium la possibilité de développer sa présence en Belgique de manière significative en lui permettant d'étendre considérablement ses activités et son offre de produits ; la reprise concerne plus d'un demi-million de clients et les activités cartes de crédit et crédit à la consommation (financement dans les points de vente) font également partie de la reprise.

Cette reprise s'inscrit parfaitement dans la stratégie de Groupe du CMNE. Elle est clairement axée sur la poursuite de son expansion, notamment dans le nord de la France et en Belgique, considérée comme le deuxième marché domestique.

Le bilan simplifié retraité de Citibank Belgique à la date de rachat était le suivant :

en milliers d'euros

Actif		Passif	
Actifs financiers disponibles à la vente	642	Dettes sur les établissements de crédit	150 002
Prêts et créances sur les établissements de crédit	513 457	Dettes sur la clientèle	2 181 740
Prêts et créances sur la clientèle	2 096 514	Comptes de régul. et passifs divers	33 392
Comptes de régul. et actifs divers	76 064	Provisions	59 682
Immobilisations corporelles et incorporelles	7 219	Capitaux propres	269 080
TOTAL ACTIF	2 693 896	TOTAL PASSIF	2 693 896

Les capitaux propres retraités à la date d'entrée s'élèvent à 269 080 milliers d'euros. Le prix d'acquisition des titres est de 224 455 milliers d'euros. Cette opération se traduit donc par un « badwill » de 44 625 milliers d'euros dont le calcul pourra être affiné dans le délai de 12 mois prévu par la norme. Ce « badwill » comprend un retraitement en juste valeur des prêts et créances de -31 millions d'euros.

Le résultat en année pleine pour l'exercice 2012 se présente comme suit :

en milliers d'euros

Compte de résultat au 31/12/2012	
PRODUIT NET BANCAIRE	212 944
Frais généraux	-146 321
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	66 623
Coût du risque	-8 803
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	57 820
Gains ou pertes sur autres actifs	0
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	57 820
Impôts sur les bénéfices	-18 524
RÉSULTAT NET	39 296

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives

- Le 27 mars 2012, le Crédit Professionnel SA a intégré, via une augmentation de capital, OBK, banque du réseau du Crédit Professionnel en Belgique. Le bilan simplifié retraité de la banque à son entrée dans le Groupe était le suivant :
en milliers d'euros

Actif		Passif	
Actifs financiers disponibles à la vente	360 299	Passifs à la juste valeur par résultat	5 005
Prêts et créances sur les établissements de crédit	21 416	Dettes sur les établissements de crédit	163 046
Prêts et créances sur la clientèle	559 474	Dettes sur la clientèle	663 111
Comptes de régul. et actifs divers	2 646	Dettes représentées par un titre	74 821
Immobilisations corporelles et incorporelles	7 955	Comptes de régul. et passifs divers	5 911
		Provisions	6 027
		Dettes subordonnées	28 005
		Capitaux propres	5 864
TOTAL ACTIF	951 790	TOTAL PASSIF	951 790

Les capitaux propres retraités au 27 mars 2012 étaient de 5 864 milliers d'euros. La souscription à l'augmentation de capital était de 5 000 milliers d'euros. La part de capitaux propres rachetés (85,78 %) est de 5 030 milliers d'euros. L'opération dégage donc un « badwill » de 30 milliers d'euros dont le calcul pourra être affiné dans le délai de 12 mois prévu par la norme. Ce « badwill » comprend un retraitement en juste valeur des prêts et créances de +19 millions d'euros.

Le résultat en année pleine pour l'exercice 2012 se présente comme suit :

en milliers d'euros

Compte de résultat au 31/12/2012	
PRODUIT NET BANCAIRE	19 035
Frais généraux	-31 980
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	-12 945
Coût du risque	-419
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-13 364
Gains ou pertes sur autres actifs	0
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	-13 364
Impôts sur les bénéfices	4 990
Gains et pertes nets / activités abandonnées	7
RÉSULTAT NET	-8 367

- Par ailleurs, le gouvernement belge a proposé aux entités du Groupe BKCP de sortir de la loi sur le réseau Crédit Professionnel en fiscalisant les réserves des banques régionales qui n'avaient pas fait l'objet, lors de leur constitution, d'une imposition au taux de droit commun. Cette option a été levée par CMNE Belgium à qui elle permettra, dans l'avenir, une rationalisation entre les différentes entités du Groupe. Cette mesure s'est traduite par le paiement d'une « exit-tax » de 43 millions d'euros.
- Exposition au risque souverain : tous les titres de dettes grecs détenus par le Groupe ont été apportés à l'échange au premier trimestre 2012. Les titres ainsi obtenus ont ensuite été cédés dans leur quasi-intégralité. Cette année encore, une information spécifique sur ce sujet est détaillée en note 5c de l'annexe.

II Méthodes et principes de consolidation, périmètre

1. Méthodes de consolidation

La méthode de consolidation pratiquée est différente selon que l'entité consolidante exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable sur l'entreprise détenue.

Ainsi, et selon le type de contrôle, la méthode de consolidation peut être :

- L'intégration globale, visant à reprendre les comptes des entreprises consolidées après retraitements éventuels et éliminations des opérations réciproques. Cette méthode s'applique en cas de contrôle exclusif : il y a présomption de contrôle exclusif lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, soit la majorité des droits de vote, soit le pouvoir de nommer la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance, ou soit le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat.
- L'intégration proportionnelle, visant à pratiquer les mêmes opérations de retraitement et éliminations proportionnellement au contrôle exercé. L'intégration proportionnelle est appliquée aux entités sous contrôle conjoint.
- La mise en équivalence qui consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres (y compris le résultat). Cette méthode s'applique lorsque le Groupe exerce une influence notable (pouvoir de participation aux politiques financière et opérationnelle).

Enfin, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour gérer une opération ou un groupe d'opérations similaires (entités « ad hoc »), et ce même en l'absence de lien en capital, dans la mesure où il en exerce en substance le contrôle, au regard des critères suivants :

- Les activités de l'entité sont menées pour le compte exclusif du Groupe, de telle sorte que ce dernier en tire des avantages.
- Le Groupe dispose du pouvoir de décision et de gestion afin d'obtenir la majorité des avantages liés aux activités courantes de l'entité. Ce pouvoir se caractérise notamment par la capacité de dissoudre l'entité, d'en changer les statuts ou de s'opposer formellement à leur modification.
- Le Groupe a la capacité d'obtenir la majorité des avantages de l'entité et par conséquent peut être exposé aux risques liés à l'activité de la dite entité. Les avantages peuvent prendre la forme d'un droit à recevoir tout ou partie du résultat, évalué sur une base annuelle, une quote-part d'actif net, à disposer d'un ou plusieurs actifs ou à bénéficier de la majorité des actifs résiduels en cas de liquidation.
- Le Groupe conserve la majorité des risques pris par l'entité afin d'en retirer un avantage.

Les intérêts minoritaires correspondent aux participations ne donnant pas le contrôle telles que définies par la norme IAS 27 et intègrent les instruments qui sont des parts d'intérêts actuelles et qui donnent droit à une quote-part de l'actif net en cas de liquidation et les autres instruments de capitaux propres émis par la filiale et non détenus par le Groupe.

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives

2. Périmètre

Le périmètre de consolidation du Groupe CMNE au 31 décembre 2012 est détaillé dans les tableaux suivants qui indiquent la contribution de chaque entité au résultat du Groupe.

Périmètre de consolidation	Nationalité F / E	Date de clôture	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration (1)
			contrôle	intérêt		
1. Entreprises à caractère financier						
1.1 Établissements de crédit						
> Caisses de Crédit Mutuel + Caisse Fédérale du CMNE + Fédération du CMNE	F	12/12	100	100	39 782	Mère
> BCMNE (base consolidée) - 4 place Richebé 59000 LILLE	F	12/12	100	100	12 264	IG
> CMNE Belgium (base consolidée) - Boulevard de Waterloo, 16 1000 BRUXELLES	E	12/12	100	100	13 193	IG
1.2 Établissements financiers autres que 1.1						
> FCP Nord Europe Gestion - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	12/12	100	100	-75	IG
> FCP Richebé Gestion - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	12/12	100	99,82	9 073	IG
> FCP Richebé Recovery - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	12/12	100	100	1 505	IG
> CMNE Home Loans FCT - 4 place Richebé 59000 LILLE	F	12/12	100	99,89	-46	IG
1.3 Autres entreprises à caractère financier						
> SDR Normandie - 2 rue Andréï Sakharov - BP148 76135 MONT-SAINT-AIGNAN	F	12/12	99,80	99,80	-26	IG
2. Entreprises non financières						
2.1 Assurances						
> Nord Europe Assurances (base consolidée) - 9 Boulevard Gouvion-St- Cyr 75017 PARIS	F	12/12	100	100	37 952	IG
2.2 Services						
> Actéa Environnement - 5/7 rue Frédéric Degeorge - 62000 ARRAS	F	12/12	100	100	7	IG
> CMNE Environnement - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	F	12/12	100	100	-2	IG
> CMN TEL - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	F	12/12	100	100	63	IG
> Euro-Information - 34 Rue du Wacken - 67000 STRASBOURG	F	12/12	10,15	10,15	7 689	MEE
> Financière Nord Europe - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	F	12/12	100	100	191	IG
> GIE CMN Prestations - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	F	12/12	100	100	0	IG
> L'Immobilier du CMN (base consolidée) - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	F	12/12	100	100	848	IG
> Sicorfé Maintenance - rue Bourgelat - 62223 St LAURENT BLANGY	F	12/12	34	34	124	MEE
> Transactimmo - 1 Rue Arnould de Vuez - 59000 LILLE	F	12/12	100	100	9	IG
2.3 Industrie						
2.4 Holding non financier						
> Groupe La Française (base consolidée) - 173 Boulevard Haussmann 75008 PARIS	F	12/12	99,07	99,06	27 040	IG
> Nord Europe Participations et Investissements (base consolidée) 4 Place Richebé 59000 LILLE	F	12/12	100	100	2 927	IG
TOTAL					152 518	

¹ Méthode d'intégration : MEE : Mise En Equivalence ; IP : Intégration Proportionnelle ; IG : Intégration Globale.

Banque Commerciale du Marché Nord Europe - 4 place Richebé - 59000 LILLE

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiée</i>	Nationalité F / E	Date de clôture	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration (1)
			contrôle	intérêt		
Banque Commerciale du Marché Nord Europe	F	12/12	100	100	3 177	IG
> Bail Actea - 7 rue Frédéric Degeorge - 62000 ARRAS	F	12/12	100	100	5 306	IG
> Bail Immo Nord - Tour de Lille- 60 Boulevard de Turin - 59777 EURALILLE	F	12/12	100	100	3 062	IG
> Bâtiroc Normandie - 2 rue Andréï Sakharov - BP148 76135 MONT-SAINT-AIGNAN	F	12/12	100	100	1 016	IG
> GIE BCMNE Gestion - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	F	12/12	100	100	0	IG
> Nord Europe Partenariat - 2 rue Andréï Sakharov - BP148 76135 MONT-SAINT-AIGNAN	F	12/12	99,65	99,63	-297	IG
TOTAL					12 264	

CMNE Belgium - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Nationalité F / E	Date de clôture	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration ⁽¹⁾
			contrôle	intérêt		
CMNE Belgium	E	12/12	100	100	37 626	IG
> BKCP SCRL - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES	E	12/12	95,76	95,76	-49 639	IG
> Citibank Belgique - Boulevard Général Jacques, 263G 1050 BRUXELLES	E	12/12	100	100	28 520	IG
> BKCP Securities SA - Avenue Louise 390 - 1050 BRUXELLES	E	12/12	100	100	-21	IG
> 6Crédit Professionnel SA - Boulevard de Waterloo, 16 1000 BRUXELLES	E	12/12	100	100	10 651	IG
> Immo W16 - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES	E	12/12	100	100	105	IG
> Mobilease - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES	E	12/12	100	100	-8	IG
> OBK - Graaf Van Vlaanderenplein, 19 - 9000 GAND	E	12/12	98,92	97,49	14 041	IG
TOTAL					13 193	

Nord Europe Participations et Investissements - 4 Place Richebé - 59000 LILLE

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Nationalité F / E	Date de clôture	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration ⁽¹⁾
			contrôle	intérêt		
Nord Europe Participations et Investissements	F	12/12	100	100	-603	IG
> SCI Centre Gare	F	12/12	100	100	2 564	IG
> Fininmad (Marchand de biens)	F	12/12	100	100	954	IG
> Sofimmo 3	F	12/12	100	100	6	IG
> Sofimpar	E	12/12	100	100	6	IG
TOTAL					2 927	

Immobilière du CMN - 4 Place Richebé - 59000 LILLE

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Nationalité F / E	Date de clôture	Pourcentage		Méthode d'intégration ⁽¹⁾
			contrôle	intérêt	
> SCI CMN	F	12/12	100	100	IG
> SCI CMN 1	F	12/12	100	100	IG
> SCI CMN 2	F	12/12	100	100	IG
> SCI CMN 3	F	12/12	100	100	IG
> SCI CMN Location	F	12/12	100	100	IG
> SCI CMN Location 2	F	12/12	100	100	IG
> SCI RICHEBE INKERMAN	F	12/12	100	100	IG

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives

Nord Europe Assurances - 9 Boulevard Gouvion-St- Cyr - 75017 PARIS

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Nationalité F / E	Date de clôture	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration ⁽¹⁾
			contrôle	intérêt		
Nord Europe Assurances	F	12/12	100	100	-2 747	IG
> ACMN IARD - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	F	12/12	51	51	6 348	IG
> ACMN Vie - 9 Boulevard Gouvion-St- Cyr - 75017 PARIS	F	12/12	100	100	26 621	IG
> Courtage Crédit Mutuel Nord Europe - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	F	12/12	100	100	220	IG
> CP-BK Reinsurance SA - Avenue de la gare, 65 - 1611 LUXEMBOURG	E	12/12	100	100	2 838	IG
> Nord Europe Life LUXEMBOURG - rue Charles Martel 62 L 2134 LUXEMBOURG	E	12/12	100	100	4 326	IG
> Nord Europe Retraite - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	F	12/12	100	100	24	IG
> Pérennité Entreprises - 5 Rue de Dunkerque - 75010 PARIS	F	12/12	100	100	169	IG
> Vie Services - 9 Boulevard Gouvion-St- Cyr - 75017 PARIS	F	12/12	77,5	77,5	153	IG
TOTAL					37 952	

La Française AM - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Nationalité F / E	Date de clôture	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration ⁽¹⁾
			contrôle	intérêt		
Groupe La Française	F	12/12	99,07	99,06	-588	IG
> Cholet-Dupont Partenaires - 16 place de la Madeleine - 75008 PARIS	F	12/12	50,52	50,52	3	IP
> Convictions Asset Management - 15 bis rue de Marignan 75008 PARIS	F	12/12	30,00	29,72	72	MEE
> CMH Gestion - 88 rue Cardinet - 75017 PARIS	F	12/12	24,47	20,91	-1	MEE
> Franklin Gérance - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	12/12	100	85,44	-15	IG
> GIE La Française AM - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	12/12	100	99,06	0	IG
> Holding Cholet-Dupont - 16 place de la Madeleine - 75008 PARIS	F	12/12	33,40	33,09	518	MEE
> La Française AM GP - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	12/12	99,98	99,04	88	IG
> La Française AM ICC - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	12/12	100	99,06	725	IG
> La Française AM Iberia - C/ Joaquin Costa 26 - 28002 MADRID	E	12/12	66	65,39	-218	IG
> La Française AM International - 4A rue Henri Schnadt 2530 Luxembourg	E	12/12	100	99,07	-1 653	IG
> La Française AM Private Bank - 4A rue Henri Schnadt 2530 Luxembourg	E	12/12	100	99,44	-1 878	IG
> La Française Investment Solutions - 173 Boulevard Haussmann 75008 PARIS	F	12/12	65	64,39	0	IG
> La Française des Placements - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	12/12	100	99,06	23 354	IG
> La Française AM Finance Services - 173 Boulevard Haussmann 75008 PARIS	F	12/12	100	99,06	2 591	IG
> La Française Real Estate Managers - 173 Boulevard Haussmann 75008 PARIS	F	12/12	86,25	85,44	964	IG
> LFP Nexity Services Immobiliers - 147 Boulevard Haussmann 75008 PARIS	F	12/12	24,64	21,05	545	MEE
> LFP Sarasin AM - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	12/12	100	99,06	1 161	IG
> Nouvelles Expertises et Talents AM - 173 Boulevard Haussmann 75008 PARIS	F	12/12	100	99,06	-329	IG
> Société Holding Partenaires - 173 Boulevard Haussmann 75008 PARIS	F	12/12	50,52	50,52	-8	IP
> UFG Courtages - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	12/12	100	99,06	1 550	IG
> UFG PM - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	12/12	100	85,44	-172	IG
> Siparex Proximité Innovation - 173 Boulevard Haussmann 75008 PARIS	F	12/12	46,46	46,03	331	MEE
TOTAL					27 040	

Les variations intervenues sur le périmètre au cours de l'exercice 2012 sont les suivantes :

Entrées :	Nom de l'entreprise
Acquisition	Citibank Belgique
	OBK
Création	Nouvelles EXpertises et Talents AM
	CMNE Home Loans FCT
	La Française AM Ibéria
	La Française Investment Solutions

Sorties :	
Cession	Pythagore
Dissolution	Services Crédits aux Professions Indépendantes

Changement de dénomination :	
La Française AM	devient Groupe La Française
UFG Siparex (Intégration Globale)	devient Siparex Proximité Innovation (MEE)
Normandie Partenariat	devient Nord Europe Partenariat

3. Principes de consolidation

► Retraitements et éliminations

Les opérations réciproques significatives sont éliminées entre entités consolidées par intégration globale ou proportionnelle. Sont considérés comme significatifs les montants supérieurs à 200 milliers d'euros en charges et produits et 1 000 milliers d'euros en ce qui concerne le bilan et les engagements.

Il est à souligner que, lorsque des titres émis par une entité consolidée sont détenus par les compagnies d'assurance du Groupe en tant que placements représentatifs de contrats libellés en unités de comptes, ils ne sont pas éliminés ; ceci permet de matérialiser l'adossé actif-passif de ce type de contrats d'assurance vie.

Les résultats de cessions internes font également l'objet d'éliminations.

D'une manière générale, les principes comptables du Groupe sont appliqués dans l'ensemble des entités consolidées.

► Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe CMNE sont établis en euros. Tous les éléments d'actif ou de passif, monétaires et non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

► Regroupements d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

Conformément à IFRS 3R, à la date de prise de contrôle d'une nouvelle entité, les actifs et les passifs ainsi que les passifs éventuels identifiables de l'entité acquise, qui satisfont aux critères de comptabilisation des normes IFRS, sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants classés comme actifs détenus en vue de la vente, qui sont comptabilisés pour le montant le plus faible entre la juste valeur nette des coûts de vente et leur valeur nette comptable.

Le coût d'acquisition est égal à la juste valeur, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés et des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de la société acquise. Les coûts directement afférents à l'opération sont comptabilisés dans le résultat de la période.

L'écart d'acquisition, ou survaleur, représente la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date d'acquisition. IFRS 3R permet la comptabilisation d'un écart d'acquisition total ou partiel, le choix s'effectuant pour chaque regroupement. Dans le premier cas, les intérêts minoritaires sont évalués à la juste valeur (méthode dite du goodwill total) ; dans le second, ils sont basés sur leur quote-part dans les valeurs attribuées aux actifs et passifs de l'acquise (goodwill partiel). Si l'écart d'acquisition est positif, il est inscrit à l'actif et s'il est négatif, il est comptabilisé immédiatement en résultat, en « Variations de valeur des écarts d'acquisition ».

Les compléments de prix sont intégrés dans le coût d'acquisition pour leur juste valeur à la date de prise de contrôle, même s'ils présentent un caractère éventuel. Cet enregistrement est effectué par contrepartie des capitaux propres ou des dettes (en fonction du mode de règlement). Les révisions ultérieures de ces écarts sont enregistrées en résultat pour les dettes financières relevant de la norme IAS 39 et selon les normes appropriées pour les dettes ne relevant pas d'IAS 39. Dans le cas des instruments de capitaux propres, ces révisions ne donnent lieu à aucun enregistrement jusqu'au règlement.

Dans le cas d'une variation du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité déjà contrôlée, l'écart entre le coût d'acquisition ou de cession des titres et la quote-part de capitaux propres consolidés que ces titres représentent à la date de leur acquisition ou cession est comptabilisé en capitaux propres.

Les écarts d'acquisition positifs font l'objet de tests de dépréciation afin de s'assurer qu'ils ne subissent pas de

1
Le Groupe
CMNE2
Les Pôles3
Bilan
Consolidé4
Responsabilité
Sociétale5
Gouvernance et
Contrôle Interne6
Rapport
Financier7
Informations
Juridiques et
Administratives

dépréciation durable. Ces variations de valeur s'apprécient au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui correspondent aux pôles d'activité du Groupe. La valeur recouvrable de l'UGT, déterminée dans le cadre de ces tests, est définie comme étant sa valeur de marché. La valeur de marché correspond au montant susceptible d'être obtenu de la cession de l'UGT dans les conditions de marché prévalant à la date d'évaluation. Les références au marché sont essentiellement constituées par la juste valeur des entités composant l'UGT appréciée au regard des formules des pactes d'actionnaires ou par les prix observés lors de transactions récentes sur des entités comparables ou bien encore établies par rapport à des multiples. Le cas échéant, la valeur recouvrable peut aussi être basée sur la valeur d'utilité. Celle-ci repose sur une estimation des flux futurs dégagés par l'UGT, tels qu'ils résultent des plans prévisionnels établis chaque année par les responsables de ces UGT et approuvés par la direction générale du Groupe, et des analyses d'évolution à long terme du positionnement relatif des activités concernées sur leur marché. Ces flux sont actualisés à un taux reflétant le niveau de rendement attendu par un investisseur sur le type d'activité et dans la zone géographique concernés.

► Impôts différés

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales. Les retraitements liés à l'application des normes IFRS font donc également l'objet de calcul d'impôts différés.

Les impôts différés actifs et passifs sont calculés selon la méthode du report variable par référence au taux de l'impôt sur les sociétés connu à la clôture de l'exercice et applicable au cours des exercices suivants.

Les actifs d'impôts différés ne sont retenus que lorsque leur récupération est probable grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat, à l'exception de ceux relatifs aux gains ou pertes latents sur actifs disponibles à la vente et aux variations de valeur des instruments dérivés désignés en couverture de résultats futurs, pour lesquels les impôts différés correspondants sont imputés en capitaux propres. Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'une même entité ou groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsqu'il existe un droit légal de compensation.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

4. Établissement du tableau de flux de trésorerie

La présentation retenue utilise la méthode indirecte. Le résultat, pour la détermination des flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles, est ajusté pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie et des éléments pour lesquels l'effet de la trésorerie consiste en flux de trésorerie d'investissement ou de financement.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis d'après leurs caractéristiques intrinsèques que sont la disponibilité immédiate ou la conversion à très court terme en un montant connu de liquidités dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

La trésorerie comprend les fonds en caisse ainsi que les dépôts et emprunts auprès de la Banque Centrale.

Les équivalents de trésorerie sont composés des prêts et emprunts à vue ou au jour le jour, contractés avec des établissements de crédit.

Les différents flux de trésorerie relatifs à un exercice sont classés, d'après la logique d'intention, en activités opérationnelles, d'investissement et de financement, sachant qu'une opération unique peut inclure des flux classés dans des activités différentes.

Les flux de trésorerie opérationnels sont ceux issus des activités d'exploitation qui contribuent à la formation de l'essentiel du résultat, y compris les activités de marché pour compte propre. Figurent à ce titre parmi les activités opérationnelles, les flux de trésorerie liés aux titres en juste valeur par résultat ainsi que les titres à revenus variables, constitutifs de placements à court terme ou relatifs aux activités de portefeuille, et les titres à revenu fixe disponibles à la vente.

Les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers incluent les variations des actifs et passifs financiers en juste valeur par résultat pour la variation de leur juste valeur.

Par défaut, les flux de trésorerie qui ne répondent pas aux définitions d'investissement ou de financement sont classés sous cette activité.

Les activités d'investissement sont définies comme l'acquisition et la sortie d'actifs à long terme et des autres placements qui ne sont pas inclus dans les équivalents de trésorerie ou dans les activités opérationnelles. Y figurent notamment les titres de participation et les autres titres à revenu variable détenus à long terme qui ne sont pas liés aux activités de portefeuille ainsi que les titres à revenu fixe détenus jusqu'à maturité.

Les flux liés aux activités de financement comprennent les mouvements sur capital et les mouvements liés aux émissions ou remboursements d'emprunts ou de dettes subordonnées. Par option, les titres du marché interbancaire et les titres de créances négociables sont classés avec les activités opérationnelles.

N'étant pas constitutifs de ressources affectées aux activités qui les génèrent, les revenus (intérêts et dividendes) provenant des activités d'investissement ainsi que les intérêts liés aux activités de financement sont rattachés aux activités opérationnelles. Les produits de cessions restent, quant à eux, rattachés à l'activité auxquels ils se rapportent pour leur montant avant impôt.

III PRINCIPES COMPTABLES

► Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers à revenu fixe ou déterminable, non cotés sur un marché actif, qui ne sont pas destinés à la vente dès leur acquisition ou leur octroi. Ils comprennent les prêts consentis directement ou la quote-part dans le cadre de prêts syndiqués, les prêts acquis et les titres de dettes non cotés. Ils sont comptabilisés à leur valeur de marché (ou équivalent) lors de leur entrée dans le bilan qui est généralement le montant net décaissé à l'origine.

Les taux appliqués aux crédits octroyés sont présumés être des taux de marché dans la mesure où les barèmes sont ajustés en permanence en fonction notamment des taux de la grande majorité des établissements concurrents.

Ces encours sont valorisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les commissions directement liées à la mise en place du prêt, reçues ou versées ayant une nature d'intérêt sont étalées sur la durée du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont inscrites au compte de résultat parmi les rubriques d'intérêts.

La juste valeur des prêts et créances est communiquée dans l'annexe à chaque date d'arrêté : elle correspond à l'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux zéro coupon qui comprend le coût de signature inhérent au débiteur.

■ Dépréciation et provision individuelle sur les prêts et créances

Une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une preuve objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la mise en place du prêt — ou d'un groupe de prêts — susceptible de générer une perte. Une analyse est faite à chaque arrêté contrat par contrat. La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt d'origine du prêt des flux futurs estimés tenant compte de l'effet des garanties. En cas de taux variable, c'est le dernier taux contractuel connu qui est retenu.

L'existence d'échéances dues et impayées depuis plus de 3 mois ou 6 mois pour l'immobilier et les collectivités locales ou de comptes courants irréguliers depuis plus de 3 mois représente une preuve objective d'un événement de perte. De même lorsqu'il est probable que le débiteur ne pourra pas rembourser la totalité des sommes dues ou lorsqu'il y a déchéance du terme ou encore en cas de liquidation judiciaire une indication objective de perte est identifiée.

Les dotations sur dépréciation et provision sont enregistrées dans le coût du risque. Les reprises de dépréciation et provision sont enregistrées en coût du risque pour la partie relative à la variation du risque et en marge d'intérêts pour la partie relative au passage du temps. La dépréciation vient en moins de l'actif pour les prêts et créances et la provision est inscrite au passif parmi les provisions pour les engagements de financement et de garantie.

Les créances irrécouvrables sont inscrites en pertes et les dépréciations et provisions correspondantes font l'objet d'une reprise.

■ Dépréciation collective sur les prêts et créances

Les prêts à la clientèle non dépréciés sur une base individuelle sont regroupés par portefeuilles homogènes. Les encours sensibles font l'objet d'une dépréciation, sur la base des

pertes en cas de défaut et de la probabilité de défaut jusqu'à maturité observées en interne ou en externe et appliquées aux encours. Elle est comptabilisée en déduction des encours correspondants à l'actif et les variations de l'exercice sont enregistrées dans la rubrique « Coût du risque » du compte de résultat.

► Intérêts pris en charge par l'État de certains prêts

Dans le cadre de mesures d'aides au secteur agricole et rural, ainsi qu'à l'acquisition de logement, certaines entités du Groupe accordent des prêts à taux réduits, fixés par l'État. Par conséquent, ces entités perçoivent de l'État une bonification égale au différentiel de taux qui existe entre le taux accordé à la clientèle et un taux de référence prédéfini. De ce fait, il n'est pas constaté de décote sur les prêts bénéficiant de ces bonifications.

Les modalités de ce mécanisme de compensation sont réexaminées périodiquement par l'État.

Les bonifications perçues de l'État sont enregistrées sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » et réparties sur la durée de vie des prêts correspondants, conformément à l'IAS 20.

► Garanties financières et engagements de financement

Les garanties financières sont assimilées à un contrat d'assurance lorsqu'elles prévoient des paiements spécifiques à effectuer pour rembourser leur titulaire d'une perte qu'il encourt en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance en vertu d'un instrument de dette.

Conformément à IFRS 4, ces garanties financières restent évaluées selon les normes françaises, soit en hors-bilan, dans l'attente d'un complément normatif qui devrait parfaire le dispositif actuel. Par conséquent, ces garanties font l'objet d'une provision au passif en cas de sortie de ressource probable.

En revanche, les contrats de garanties financières qui prévoient des paiements en réponse aux variations d'une variable financière (prix, notation ou indice de crédit, ...) ou d'une variable non financière, à condition que dans ce cas la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat, entrent dans le champ d'application d'IAS 39. Ces garanties sont alors traitées comme des instruments dérivés.

Les engagements de financement qui ne sont pas considérés comme des instruments dérivés au sens de la norme IAS 39 ne figurent pas au bilan. Ils font toutefois l'objet de provisions conformément aux dispositions de la norme IAS 37.

► Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie regroupent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit.

Dans le cadre du tableau des flux de trésorerie, les OPCVM sont classés en activité « opérationnelle » et ne font donc pas l'objet d'un reclassement en trésorerie.

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives

► Opérations de location

■ Opérations dans lesquelles CMNE est crédit bailleur

Les contrats sont classés en location financement lorsqu'ils conduisent, en substance, à transférer au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien loué. La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance. Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux utilisé est le taux d'intérêt implicite.

Les contrats de location simple sont des contrats pour lesquels l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur. Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location.

■ Opérations dans lesquelles CMNE est crédit preneur

Les immobilisations d'exploitation financées au moyen de contrats de location financement sont comptabilisées à l'actif du bilan en immobilisations corporelles pour un montant égal à la juste valeur, ou si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux à effectuer au titre de la location. La contrepartie est enregistrée au passif du bilan. Ces immobilisations sont amorties sur la durée prévue pour des biens de même catégorie.

► Titres acquis

■ Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant auquel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre des parties bien informées et consentantes agissant dans des conditions de concurrence normales.

Lors de la comptabilisation initiale d'un instrument, la juste valeur est généralement le prix de transaction.

Lors des évaluations ultérieures, cette juste valeur doit être déterminée. La méthode de détermination à appliquer varie selon que l'instrument est négocié sur un marché considéré comme actif ou pas.

Instruments négociés sur un marché actif

Lorsque les instruments sont négociés sur un marché actif, la juste valeur est déterminée en fonction des prix cotés car ils représentent alors la meilleure estimation possible de la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles (auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un intermédiaire ou encore sur un système de cotation) et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

Instruments négociés sur un marché non actif

Lorsqu'un marché est illiquide, les prix de marché peuvent être utilisés comme un élément afin de déterminer la juste valeur, mais peuvent ne pas être déterminants.

Lorsqu'il n'y a pas de données observables ou lorsque les ajustements des prix de marché nécessitent de se baser sur des données non observables, l'entité peut utiliser des hypothèses internes relatives aux flux de trésorerie futurs et de taux d'actualisation, intégrant les ajustements liés aux risques que le marché intégrerait (crédit, liquidité).

Les données observables sur un marché sont à retenir tant qu'elles reflètent la réalité d'une transaction dans des conditions normales et qu'il n'est pas nécessaire d'ajuster cette valeur de manière trop importante.

Dans les autres cas, le Groupe utilise des données non observables, « mark-to-model ».

Dans tous les cas, les ajustements sont pratiqués par le Groupe de manière raisonnable et appropriée, en ayant recours au jugement.

■ Classification des titres

Les titres peuvent être classés dans l'une des catégories suivantes :

- actifs financiers à la juste valeur par résultat,
- actifs financiers disponibles à la vente,
- actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance,
- prêts et créances.

La classification dans l'une ou l'autre de ces catégories traduit l'intention de gestion du Groupe et détermine les règles de comptabilisation des instruments.

■ Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat Critère de classement et règles de transfert

La catégorie des « Instruments financiers évalués en juste valeur par résultat » comprend :

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction

Il s'agit principalement des instruments qui ont été acquis pour être revendus ou rachetés à court terme ou sont intégrés à un portefeuille d'instruments financiers gérés globalement pour lequel un calendrier effectif récent de prise de bénéfice à court terme existe ou bien encore constituent un instrument dérivé non qualifié de couverture. Les conditions de marché peuvent conduire le Groupe Crédit Mutuel à revoir sa stratégie de placement et l'intention de gestion de ces titres. Ainsi, lorsqu'il apparaît inopportun de céder des titres initialement acquis dans un objectif de cession à court terme, ces titres peuvent faire l'objet d'un reclassement, dans le respect des dispositions spécifiques prévues par l'amendement IAS 39 d'octobre 2008. Les transferts vers les catégories « Actifs financiers disponibles à la vente » ou « Actifs financiers détenus jusqu'à échéance » sont autorisés en cas de situation exceptionnelle. Les transferts vers la catégorie « Prêts et créances » sont conditionnés à l'intention et la capacité du Groupe de détenir ces titres dans un avenir prévisible ou jusqu'à leur échéance et au respect des critères inhérents à la définition de la catégorie comptable des « Prêts et créances » (pas de cotation sur un marché actif). Ces transferts de portefeuille ont pour objectif de traduire au mieux la nouvelle intention de gestion de ces instruments et de refléter de manière plus fidèle leur impact sur le résultat du Groupe.

Les instruments financiers classés par choix dès l'origine, et de façon irrévocable, à la juste valeur par résultat.

Ce classement peut s'appliquer dans les cas suivants :

- instruments financiers contenant un ou plusieurs dérivés incorporés séparables,
- instrument présentant, sans application de la juste valeur, une incohérence de traitement comptable par rapport à un autre instrument lié,
- instruments appartenant à un groupe d'actifs financiers évalués et gérés en juste valeur.

Le Groupe a utilisé cette option notamment dans le cadre de contrats en unité de comptes des activités d'assurance par cohérence avec le traitement s'appliquant aux passifs.

Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits

Les titres classés en « Actifs et passifs à la juste valeur par résultat » sont comptabilisés lors de leur entrée au bilan à leur juste valeur, ainsi que lors des arrêts ultérieurs, et ce jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur et les revenus perçus ou courus sur les titres à revenu fixe classés dans cette catégorie sont enregistrés au compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les achats et ventes de titres évalués en juste valeur par résultat sont comptabilisés en date de règlement.

Les variations de juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées en résultat. L'évaluation du risque de contrepartie sur ces titres est prise en compte dans la juste valeur.

En cas de transfert vers l'une des trois autres catégories, la juste valeur de l'actif financier à sa date de reclassement devient son nouveau coût ou coût amorti. Aucun gain ou perte comptabilisé avant la date du transfert ne peut être repris.

■ Actifs financiers disponibles à la vente

Critère de classement et règles de transfert

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les actifs financiers non classés en « Prêts et créances », ni en « Actifs financiers détenus jusqu'à maturité » ni en « Juste valeur par résultat ».

Les titres à revenu fixe peuvent être reclassés en « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » en cas de modification de l'intention de gestion, et sous réserve qu'ils satisfassent aux conditions d'éligibilité de cette catégorie, ou en « Prêts et créances » en cas de modification de l'intention de gestion, de capacité de détention du titre dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance et sous réserve qu'ils satisfassent aux conditions d'éligibilité de cette catégorie.

Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits

Ces actifs sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur au moment de leur acquisition et lors des arrêts ultérieurs, jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans une rubrique spécifique des capitaux propres « Gains ou pertes latents ou différés », hors revenus courus. Ces gains ou pertes latents comptabilisés en capitaux propres ne sont constatés en compte de résultat qu'en cas de cession ou de dépréciation durable. Lors de la cession, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente », ainsi que les plus et moins-values de cession. Les achats et ventes de titres sont comptabilisés en date de règlement.

En cas de transfert de la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » vers les catégories « Actifs financiers détenus jusqu'à échéance » ou « Prêts et créances » d'instruments ayant une échéance fixe, et en l'absence de dépréciation, les gains ou pertes latents antérieurement différés en capitaux propres sont amortis sur la durée de vie résiduelle de l'actif. En cas de transfert d'instruments n'ayant pas une échéance fixe vers la catégorie « Prêts et créances », les gains et pertes latents antérieurement différés sont maintenus en capitaux propres jusqu'à la cession des titres. Les revenus courus ou acquis des titres à revenu fixe sont comptabilisés en résultat, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, dans la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont enregistrés en compte de

résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ».

Dépréciation et risque de crédit

Dépréciation durable, spécifique aux actions et autres instruments de capitaux propres

Une dépréciation est constatée sur les actifs financiers à revenu variable disponibles à la vente en cas de baisse prolongée et significative de la juste valeur par rapport au coût. S'agissant de titres à revenus variables, le Groupe CMNE considère qu'une dévalorisation du titre d'au moins 40 % par rapport à son coût d'acquisition, ou sur une période de plus de 24 mois consécutifs, entraîne une dépréciation, à l'exception des cas où l'appréciation de la juste valeur faite par le Groupe ne reflète pas une perte probable de tout ou partie du montant investi. L'analyse est effectuée ligne à ligne. L'exercice du jugement intervient également pour les titres ne remplissant pas les critères ci-dessus mais pour lesquels la Direction estime que la recouvrabilité du montant investi ne peut raisonnablement être attendue dans un avenir proche. La perte est constatée en résultat, dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs disponibles à la vente ». Toute baisse ultérieure est également comptabilisée en compte de résultat.

Les dépréciations durables des actions ou autres instruments de capitaux propres passées en résultat sont irréversibles tant que l'instrument est porté au bilan. En cas d'appréciation ultérieure, celle-ci sera constatée en capitaux propres dans la rubrique « Gains ou pertes latents ou différés ».

Dépréciation au titre du risque de crédit

Les dépréciations sur actifs financiers à revenu fixe disponibles à la vente (obligations notamment) sont comptabilisées dans le poste « Coût du risque ». En effet, seule l'existence d'un risque de crédit peut conduire à déprécier ces instruments à revenu fixe, la dépréciation en cas de perte due à une simple hausse des taux n'étant pas admise. En cas de dépréciation, l'intégralité des moins-values latentes cumulées en capitaux propres doit être constatée en résultat. Ces dépréciations sont réversibles ; toute appréciation postérieure, liée à un événement survenu après la constatation de la dépréciation, est également constatée en compte de résultat dans la rubrique « Coût du risque » en cas d'amélioration de la situation de crédit de l'émetteur.

■ Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

Critère de classement et règles de transfert

Cette catégorie comprend les titres à revenu fixe ou déterminable ayant une date d'échéance fixe que le Groupe CMNE a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à l'échéance. Les éventuelles opérations de couverture du risque de taux d'intérêt mises en place sur cette catégorie de titres ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture définie par la norme IAS 39.

Par ailleurs, les possibilités de cessions ou de transfert de titres de ce portefeuille sont très limitées compte tenu des dispositions prévues par la norme IAS 39, sous peine d'entraîner le déclassement de l'ensemble du portefeuille au niveau Groupe et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant deux ans.

Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis valorisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes ainsi que

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives

les frais d'acquisition s'ils sont significatifs. Les achats et ventes de titres sont comptabilisés en date de règlement. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Risque de crédit

Une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une indication objective de dépréciation de l'actif, résultant d'événements survenus postérieurement à la comptabilisation initiale et susceptible de générer une perte (risque de crédit avéré). Une analyse est effectuée à chaque arrêté, titre par titre. La dépréciation est évaluée par comparaison entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif des flux futurs intégrant les garanties. Elle est constatée dans le compte de résultat à la rubrique « Coût du risque ». Toute appréciation postérieure, liée à un événement survenu après la constatation de la dépréciation, est également constatée en compte de résultat dans la rubrique « Coût du risque ».

► Mesure de la valeur de marché des instruments financiers

Les instruments financiers sont répartis en trois niveaux selon un ordre décroissant d'observabilité des valeurs et des paramètres utilisés pour leur valorisation :

- **Niveau 1** : instrument financiers dont la juste valeur repose sur un prix coté.
Ce niveau regroupe les instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif, directement utilisables. Il comprend notamment les actions et les obligations liquides, les emprunts et ventes à découvert sur ces mêmes instruments, les parts de fonds dont la valeur liquidative est calculée quotidiennement.
- **Niveau 2** : instruments financiers dont la juste valeur repose sur des techniques de valorisation dont toutes les données sont fondées sur des informations de marché observables.
Ce niveau regroupe les instruments financiers dont la valorisation doit être établie à partir des références de prix d'instruments similaires cotés sur un marché actif, ou des instruments identiques ou similaires cotés sur un marché non actif mais pour lesquels des transactions régulières peuvent être observées, ou encore des instruments dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables.
Ce niveau comprend notamment les actions et obligations de faible liquidité, les parts de Société Civiles Immobilières support de contrats en unités de compte dont les actifs sous-jacents font l'objet d'expertises périodiques fondées sur des données de marché observables, les parts de fonds pour lesquelles la liquidité est assurée de façon régulière, les instruments dérivés traités sur des marchés de gré à gré dont les techniques de valorisation reposent sur des paramètres observables.
- **Niveau 3** : instruments dont la juste valeur repose sur des données internes contenant des données non observables significatives.
Ce niveau regroupe les instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation s'appuyant pour tout ou partie sur des paramètres inobservables qui se définissent comme des paramètres dont la valeur résulte d'hypothèses ou de corrélations qui ne reposent ni sur des prix de transactions observables sur le même instrument à la date

de valorisation, ni sur les données de marché observables disponibles à cette date.

Un instrument est classé en niveau 3 si une part significative de sa valorisation repose sur des paramètres non observables. Ce niveau comprend notamment les actions non cotées, les obligations évaluées sur la base de modèles de valorisation utilisant au moins un paramètre non observable significatif ou sur la base d'indications de prix induites d'un marché non actif (parts de CDO), les parts de fonds en liquidation ou dont la cotation est suspendue, les dérivés complexes portant sur des sous-jacents multiples.

► Actifs non courants destinés à être cédés

Lorsque le Groupe décide de vendre des actifs non courants, et lorsqu'il est hautement probable que cette vente interviendra dans les douze mois, ces actifs sont présentés séparément au bilan dans le poste « Actifs non courants destinés à être cédés ». Les passifs qui leur sont éventuellement liés sont présentés séparément dans le poste « Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ». Dès lors qu'ils sont classés dans cette catégorie, les actifs non courants et groupes d'actifs et de passifs sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur juste valeur minorée des coûts de vente.

Les actifs concernés cessent d'être amortis. En cas de perte de valeur constatée sur un actif ou un groupe d'actifs et de passifs, une dépréciation est constatée en résultat. Les pertes de valeur comptabilisées à ce titre sont réversibles.

► Dérivés et comptabilité de couverture Détermination de la juste valeur des dérivés

La majorité des dérivés de gré à gré, swaps, accords de taux futurs, caps, floors et options simples est valorisée selon des modèles standards, communément admis (méthode d'actualisation des flux futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation), fondés sur des données observables dans le marché (par exemple des courbes de taux). La valorisation de ces modèles est ajustée afin de tenir compte des risques de liquidité et de crédit.

Les dérivés sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Classification des dérivés et comptabilité de couverture

■ Dérivés classés en actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Par défaut, tous les dérivés non qualifiés d'instruments de couverture selon les normes IFRS sont classés dans les catégories « Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat », même si économiquement, ils ont été souscrits en vue de couvrir un ou plusieurs risques.

Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est une composante d'un instrument hybride qui, séparé de son contrat hôte, répond à la définition d'un dérivé. Il a notamment pour effet de faire varier certains flux de trésorerie de manière analogue à celle d'un dérivé autonome. Ce dérivé est détaché du contrat hôte qui l'abrite pour être comptabilisé séparément en tant qu'instrument dérivé en juste valeur par résultat lorsque les trois conditions suivantes sont réunies :

- l'instrument hybride abritant ce dérivé incorporé n'est pas évalué en juste valeur par résultat,
- les caractéristiques économiques du dérivé et ses risques associés ne sont pas considérés comme

- étroitement liés à ceux du contrat hôte,
- l'évaluation distincte du dérivé incorporé à séparer est suffisamment fiable pour fournir une information pertinente.

Comptabilisation

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

■ Comptabilité de couverture

La norme IAS 39 permet trois formes de relation de couverture. Le choix de la relation de couverture est effectué en fonction de la nature du risque couvert.

La couverture de juste valeur permet de couvrir l'exposition aux variations de juste valeur des actifs ou passifs financiers. La couverture de flux de trésorerie sert à couvrir l'exposition aux variations des flux de trésorerie d'actifs ou passifs financiers, d'engagements fermes ou de transactions futures. Le CMNE a recours à la couverture de flux de trésorerie notamment pour le TSS émis en 2004.

La couverture d'investissements nets en devises est comptabilisée comme la couverture de flux de trésorerie, elle n'a pas été utilisée par le Groupe.

Les dérivés de couverture doivent satisfaire aux différents critères requis par la norme IAS 39 pour être comptablement qualifiés d'instruments de couverture. L'instrument de couverture et l'élément couvert doivent tous deux être éligibles à la comptabilité de couverture.

La relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture est formellement documentée, dès la mise en place de la relation de couverture. Cette documentation spécifie les objectifs de gestion du risque de la direction, la nature du risque couvert, la stratégie sous-jacente, l'identification de l'instrument de couverture et de l'élément couvert, ainsi que les modalités de mesure de l'efficacité de couverture.

L'efficacité de cette couverture doit être démontrée lors de la mise en place de la relation de couverture puis tout au long de sa durée de vie, au moins à chaque date d'arrêt. Le rapport entre la variation de valeur ou de résultat de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert doit se situer dans un intervalle de 80 à 125 %. Le cas échéant, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée et ce, sur base prospective.

Couverture de juste valeur d'actifs ou de passifs financiers identifiés

Dans le cas d'une relation de couverture de juste valeur, les dérivés sont réévalués à leur juste valeur par contrepartie du compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers en juste valeur par résultat » symétriquement à la réévaluation des éléments couverts en résultat, liée au risque couvert. Cette règle s'applique également si l'élément couvert est comptabilisé au coût amorti ou s'il s'agit d'un actif financier classé en « Actifs financiers disponibles à la vente ». Les variations de juste valeur de l'instrument de couverture et de la composante risque couverte se compensent partiellement ou totalement, il ne reste en résultat que l'éventuelle inefficacité de la couverture.

La partie correspondant au réescompte de l'instrument financier dérivé est portée au compte de résultat dans la rubrique « Produits et charges d'intérêts » symétriquement aux produits ou charges d'intérêts relatifs à l'élément couvert.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou de non respect des critères d'efficacité, la comptabilité de

couverture cesse d'être appliquée sur une base prospective. Les dérivés de couverture sont transférés en « Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat » et sont comptabilisés selon les principes applicables à cette catégorie. La valeur au bilan de l'élément couvert n'est postérieurement plus ajustée pour refléter les variations de juste valeur. Dans le cas d'instruments de taux identifiés initialement couverts, la réévaluation est amortie sur sa durée de vie résiduelle. Si les éléments couverts ne figurent plus au bilan du fait notamment de remboursements anticipés, les ajustements cumulés sont immédiatement portés en compte de résultat.

Les instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre d'opérations de macro-couverture ont pour objet de couvrir de façon globale tout ou partie du risque structurel de taux issu principalement des activités de banque de détail. Selon les dispositions de la norme IAS 39, le traitement comptable des instruments financiers dérivés qualifiés comptablement de macro-couverture de juste valeur est identique à celui des dérivés de couverture de juste valeur. La variation de juste valeur des portefeuilles couverts est enregistrée sur une ligne spécifique du bilan intitulée « Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux » par la contrepartie du compte de résultat.

L'efficacité des couvertures est contrôlée de manière prospective en s'assurant que les dérivés, lors de leur mise en place, réduisent le risque de taux du portefeuille couvert. De manière rétrospective, les couvertures doivent être déqualifiées lorsque les sous-jacents qui leur sont associés deviennent insuffisants.

Couverture de flux de trésorerie :

Dans le cas d'une relation de couverture de flux de trésorerie, les dérivés sont réévalués au bilan en juste valeur par contrepartie des capitaux propres pour la partie efficace. La partie considérée comme inefficace est enregistrée au compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris en résultat dans la rubrique « Produits et charges d'intérêts » au même rythme que les flux de l'élément couvert affectent le résultat.

Les éléments couverts restent comptabilisés conformément aux règles spécifiques à leur catégorie comptable. En cas d'interruption de la relation de couverture ou de non respect des critères d'efficacité, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée. Les montants cumulés inscrits en capitaux propres au titre de la réévaluation du dérivé de couverture sont maintenus en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction couverte affecte elle-même le résultat ou lorsqu'il est déterminé qu'elle ne se réalisera pas ; ces montants sont alors transférés en résultat.

En cas de disparition de l'élément couvert, les montants cumulés inscrits en capitaux propres sont immédiatement transférés en résultat.

► Immobilisations et amortissements

Les immobilisations inscrites au bilan comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation ainsi que les immeubles de placement. Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services ou administratives. Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et/ou pour valoriser le capital investi. Ils sont enregistrés de la même façon que les immeubles d'exploitation, selon la méthode du coût historique.

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables et nécessaires à leur mise en état de marche en vue de leur utilisation.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées selon la méthode du coût historique, c'est à dire à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément dès l'origine et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. La durée d'utilité des immobilisations étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien, il n'est pas constaté de valeur résiduelle.

Les fourchettes de durées d'amortissement retenues sont :

Immobilisations corporelles :	
Constructions - gros œuvre structure : (en fonction du type d'immeuble concerné)	10 - 30 ans
Constructions - équipements :	10 - 25 ans
Agencements et installations :	5 - 15 ans
Mobilier et matériel de bureau :	5 - 10 ans
Matériel de sécurité :	3 - 10 ans
Matériel roulant :	3 - 5 ans
Matériel informatique:	3 - 5 ans
Immobilisations incorporelles :	
Logiciels acquis ou créés en interne :	1 - 3 ans

► Contrats d'épargne réglementée

Les comptes d'épargne logement (CEL) et les plans épargne logement (PEL) sont des produits réglementés français accessibles à la clientèle (personnes physiques). Ces produits associent une phase d'épargne rémunérée ouvrant des droits à un prêt immobilier dans une seconde phase. Ils génèrent des engagements de deux ordres pour l'établissement distributeur :

- un engagement de rémunération future de l'épargne à un taux fixe (uniquement sur les PEL, le taux de rémunération des CEL étant assimilable à un taux variable, périodiquement révisé en fonction d'une formule d'indexation),
- un engagement d'accord de prêt aux clients qui le demandent, à des conditions prédéterminées (PEL et CEL).

Ces engagements ont été estimés sur la base de statistiques comportementales des clients et de données de marché. Une provision est constituée au passif du bilan afin de couvrir les charges futures liées aux conditions potentiellement défavorables de ces produits, par rapport aux taux d'intérêt offerts à la clientèle des particuliers pour des produits similaires, mais non réglementés en termes de rémunération. Cette approche est menée par génération homogène en termes de conditions réglementées de PEL et de CEL. Les impacts sur le résultat sont inscrits parmi les intérêts versés à la clientèle.

► Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre (bons de caisse, titres du marché interbancaire, emprunt obligataire...), non classées en juste valeur par résultat sur option, sont comptabilisées, à l'origine, à leur valeur d'émission, le cas échéant, diminuée des coûts de transaction.

Ces dettes sont ensuite valorisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

► Activités d'assurance

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par l'émission des contrats d'assurance sont établis conformément à la norme IFRS 4. Elle s'applique également aux contrats de réassurance, émis ou souscrits, et aux contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices.

Les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance consolidées par intégration globale suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du Groupe.

■ Actifs

Les actifs financiers, immeubles de placement et immobilisations suivent les méthodes de comptabilisation décrites par ailleurs.

En revanche, les actifs financiers représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte sont présentés en « Actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

■ Passifs

Les provisions techniques des contrats en unité de compte sont évaluées, à la date de clôture, sur la base de la valeur de réalisation des actifs servant de supports à ces contrats. Les provisions des contrats d'assurance non-vie correspondent aux primes non acquises (portion des primes émises relative aux exercices ultérieurs) et aux sinistres à payer. Les contrats d'assurance bénéficiant d'une clause de participation aux bénéfices discrétionnaires font l'objet d'une « comptabilité reflet ». La provision pour participation aux bénéfices différée en résultant représente la quote-part des plus et moins-values des actifs revenant aux assurés. Ces provisions pour participation aux bénéfices différée sont présentées au passif ou à l'actif par entité juridique et sans compensation entre entités du périmètre. À l'actif, elles figurent dans un poste distinct et leur recouvrabilité est jugée sur le fondement d'une analyse des flux futurs de trésorerie en tenant compte d'hypothèses de taux servis à la clientèle et de collecte cohérente avec le business plan établi par les compagnies.

À la date de clôture, un test de suffisance du passif comptabilisé sur ces contrats (nets des autres éléments d'actifs ou de passifs liés, tels que les frais d'acquisition reportés et les valeurs de portefeuille acquises) est réalisé : il est vérifié que le passif comptabilisé est suffisant pour couvrir les flux de trésorerie futurs estimés à cette date. Une insuffisance éventuelle des provisions techniques est constatée en résultat de la période (et serait reprise ultérieurement le cas échéant).

■ Compte de résultat

Les produits et charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par le Groupe sont présentés dans les postes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

Les produits et charges relevant des activités pour compte propre des entités d'assurance sont comptabilisés dans les rubriques qui leur sont relatives.

► Provisions

Les dotations et reprises de provisions sont classées par nature dans les postes de charges et produits correspondants. Une provision est constituée lorsqu'il est probable

qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Le montant de cette obligation est actualisé le cas échéant pour déterminer le montant de la provision.

Les provisions constituées par le Groupe couvrent notamment :

- les risques opérationnels,
- les engagements sociaux,
- les risques d'exécution des engagements par signature,
- les litiges et garanties de passif,
- les risques fiscaux,
- les risques liés à l'épargne logement.

► Avantages au personnel

Les avantages au personnel sont comptabilisés selon la norme IAS 19R que le Groupe applique par anticipation. Les nouvelles dispositions se traduisent pour les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies par :

- la constatation immédiate des écarts actuariels en gains ou pertes latents ou différés comptabilisés en capitaux propres et des modifications de régime en résultat,
- l'application aux actifs du régime du taux d'actualisation de la dette,
- un renforcement des informations à présenter en annexe.

■ Avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

Il s'agit des régimes de retraite, préretraite et retraite complémentaires dans lesquels le Groupe conserve une obligation formelle ou implicite d'assurer les prestations promises au personnel.

Les engagements sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, qui consiste à affecter les droits à prestations aux périodes de services en application de la formule contractuelle de calcul des prestations du régime, puis actualisés à partir d'hypothèses démographiques et financières telles que :

- le taux d'actualisation, déterminé par référence au taux d'émission des entreprises notées AA en fonction de la durée des engagements,
- le taux d'augmentation des salaires, évalué en fonction des tranches d'âges, des catégories cadre/non cadre,
- les taux d'inflations, estimés par comparaison entre les taux de l'OAT et de l'OAT inflaté pour les différentes maturités,
- les taux de mobilité des salariés, déterminés par tranches d'âge, sur la base du ratio moyen sur 3 ans du nombre de démissions et licenciements rapporté au nombre de salariés présents à la clôture de l'exercice en CDI,
- l'âge de départ en retraite : l'estimation est établie par individu sur la base de la date d'entrée réelle ou estimée dans la vie active et des hypothèses liées à la loi portant réforme des retraites, avec un plafonnement maximum à 67 ans,
- la mortalité selon la table INSEE TH/TF 00-02.

Les différences générées par les changements de ces hypothèses et par les différences entre les hypothèses antérieures et les réalisations constituent des écarts actuariels. Lorsque le régime dispose d'actifs, ceux-ci sont évalués à la juste valeur et impactent le résultat pour leur rendement attendu. L'écart entre le rendement réel et le rendement attendu constitue également un écart actuariel.

■ Indemnités de fin de carrière

Les droits des salariés à l'indemnité de départ en retraite sont calculés en fonction du temps de présence et de la rémunération brute du salarié conformément à la convention collective applicable au Groupe.

Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière sont couverts par un contrat souscrit auprès d'une compagnie d'assurance. L'écart entre le montant des droits des salariés et la valeur du contrat de couverture fait l'objet d'une provision déterminée en fonction des informations communiquées par l'assureur.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en gains ou pertes latents ou différés, enregistrés en capitaux propres. Les réductions et liquidations de régime génèrent une variation de l'engagement qui est comptabilisée dans le compte de résultat de l'exercice.

► Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées, à terme ou à durée indéterminée, sont séparées des autres dettes représentées par un titre, car leur remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers. Ces dettes sont valorisées au coût amorti.

► Distinction Dettes et Capitaux propres

Selon l'interprétation IFRIC 2, les parts de sociétaires sont des capitaux propres si l'entité dispose d'un droit inconditionnel de refuser le remboursement ou s'il existe des dispositions légales ou statutaires interdisant ou limitant fortement le remboursement. En raison des dispositions statutaires et légales existantes, les parts sociales, émises par les structures composant l'entité consolidante du CMNE, sont comptabilisées en capitaux propres.

Les autres instruments financiers émis par le Groupe sont comptablement qualifiés d'instruments de dettes dès lors qu'il existe une obligation contractuelle pour le Groupe de délivrer de la trésorerie aux détenteurs de titres. C'est notamment le cas pour tous les titres subordonnés émis par le Groupe.

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives

IV Notes relatives aux postes des états financiers

(Les notes sont présentées en milliers d'euros)

1. Notes relatives au bilan

Note 1 : Caisse, Banques Centrales

1a. Prêts et créances sur établissements de crédit

	31/12/12	31/12/11	Variation	
Caisse, Banques centrales				
Banques centrales	353 795	230 483	123 312	53,50%
<i>dont réserves obligatoires</i>	52 607	46 901	5 796	12,17%
Caisse	74 107	55 495	18 612	33,54
TOTAL	427 902	285 978	141 924	49,63%
Prêts et créances sur les établissements de crédit				
Comptes réseau Crédit Mutuel ⁽¹⁾	2 871 549	2 620 263	251 286	9,59%
Autres comptes ordinaires	139 941	35 056	104 885	299,19%
Prêts	1 009 761	590 327	419 434	71,05 %
Autres créances	99 721	136 220	-36 499	-26,79 %
Créances dépréciées sur base individuelle	46	46	0	0,00 %
Créances rattachées	75 441	56 947	18 494	32,48 %
TOTAL	4 196 459	3 438 859	757 600	22,03%

⁽¹⁾ concerne principalement les encours de reversement CDC (LEP, LDD, Livret bleu, Livret A)

1b. Dettes envers les établissements de crédit

	31/12/12	31/12/11	Variation	
Banques centrales				
Banques centrales	0	0	0	n.s.
TOTAL	0	0	0	n.s.
Dettes envers les établissements de crédit				
Autres comptes ordinaires	13 976	26 446	-12 470	-47,15 %
Emprunts	2 324 483	335 112	1 989 371	593,64 %
Autres dettes	27 660	30 672	-3 012	-9,82 %
Pensions	25 587	0	25 587	n.s.
Dettes rattachées	13 125	6 109	7 016	114,85 %
TOTAL	2 404 831	398 339	2 006 492	503,71 %

L'augmentation des dettes envers les établissements de crédit provient pour 1 milliard d'euros de l'emprunt à la BFCM contracté dans le cadre de la création du FCT CMNE Home Loans et pour 700 millions d'euros de l'emprunt auprès de la BCE.

Note 2 : Actifs et passifs à la juste valeur par résultat

2a. Actifs financiers à la juste valeur par résultat

	31/12/12			31/12/11		
	Transaction	Juste valeur sur option	Total	Transaction	Juste valeur sur option	Total
Titres	268 185	9 686 031	9 954 216	255 846	9 029 871	9 285 717
• Effets publics	0	0	0	2 386	0	2 386
• Obligations et autres titres à revenu fixe	5 706	4 242 212	4 247 918	4 486	3 562 367	3 566 853
– Cotés	5 706	4 184 846	4 190 552	4 486	3 512 217	3 516 703
– Non cotés	0	57 366	57 366	0	50 150	50 150
• Actions et autres titres à revenu variable	262 479	5 443 819	5 706 298	248 974	5 467 504	5 716 478
– Cotés	262 479	5 443 819	5 706 298	248 974	5 467 504	5 716 478
Instruments dérivés de transaction	22 749	0	22 749	5 114	0	5 114
TOTAL	290 934	9 686 031	9 976 965	260 960	9 029 871	9 290 831

2b. Passifs financiers à la juste valeur par résultat

	31/12/12	31/12/11	Variation	
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	34 197	38 811	-4 614	-11,89 %
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	106 918	0	106 918	n.s.
TOTAL	141 115	38 811	102 304	263,60%

La ligne « passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat » correspond aux EMTN structurés émis par la CFCMNE, classés dans cette catégorie du fait du dérivé qu'ils comprennent.

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives

2c. Hiérarchie de la juste valeur

31/12/12	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Transferts* N1 => N2	Transferts* N2 => N1
Actifs financiers						
Disponibles à la vente	6 122 140	248 067	154 458	6 524 665	0	0
• Effets publics et valeurs assimilées - DALV	528 700	0	0	528 700	0	0
• Obligations et autres titres à revenu fixe - DALV	5 043 770	246 756	0	5 290 526	0	0
• Actions et autres titres à revenu variable - DALV	548 702	0	801	549 503	0	0
• Participations et ATDLT - DALV	968	1 311	30 390	32 669	0	0
• Parts entreprises liées - DALV	0	0	123 267	123 267	0	0
Transaction / JVO	6 122 017	3 854 948	0	9 976 965	0	0
• Obligations et autres titres à revenu fixe - Transaction	5 706	0	0	5 706	0	0
• Obligations et autres titres à revenu fixe - Juste valeur sur option	410 013	3 832 199	0	4 242 212	0	0
• Actions et autres titres à revenu variable - Transaction	262 479	0	0	262 479	0	0
• Actions et autres titres à revenu variable - Juste valeur sur option	5 443 819	0	0	5 443 819	0	0
• Dérivés et autres actifs financiers - Transaction	0	22 749	0	22 749	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	57 303	0	57 303	0	0
TOTAL	12 244 157	4 160 318	154 458	16 558 933	0	0
Passifs financiers						
Transaction / JVO	0	141 115	0	141 115	0	0
• Dettes représentées par un titre - Juste valeur sur option	0	106 918	0	106 918	0	0
• Dérivés et autres passifs financiers - Transaction	0	34 197	0	34 197	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	166 492	0	166 492	0	0
TOTAL	0	307 607	0	307 607	0	0

31/12/11	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Transferts* N1 => N2	Transferts* N2 => N1
Actifs financiers						
Disponibles à la vente	4 355 163	184 444	176 349	4 715 956	0	0
• Effets publics et valeurs assimilées - DALV	99 936	0	0	99 936	0	0
• Obligations et autres titres à revenu fixe - DALV	4 022 431	184 444	0	4 206 875	0	0
• Actions et autres titres à revenu variable - DALV	232 764	0	809	233 573	0	0
• Participations et ATDLT - DALV	32	0	27 749	27 781	0	0
• Parts entreprises liées - DALV	0	0	147 791	147 791	0	0
Transaction / JVO	6 075 972	3 214 839	20	9 290 831	0	0
• Effets publics et valeurs assimilées - Transaction	0	2 386	0	2 386	0	0
• Obligations et autres titres à revenu fixe - Transaction	4 486	0	0	4 486	0	0
• Obligations et autres titres à revenu fixe Juste valeur sur option	354 912	3 207 455	0	3 562 367	0	0
• Actions et autres titres à revenu variable - Transaction	248 974	0	0	248 974	0	0
• Actions et autres titres à revenu variable Juste valeur sur option	5 467 504	0	0	5 467 504	0	0
• Dérivés et autres actifs financiers - Transaction	96	4 998	20	5 114	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	32 873	0	32 873	0	0
TOTAL	10 431 135	3 432 156	176 369	14 039 660	0	0
Passifs financiers						
Transaction / JVO	5	38 786	20	38 811	0	0
• Dérivés et autres passifs financiers - Transaction	5	38 786	20	38 811	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	161 963	0	161 963	0	0
TOTAL	5	200 749	20	200 774	0	0

* Seuls les transferts significatifs sont renseignés, c'est-à-dire les transferts dont le montant est supérieur à 10 % du montant de la ligne « Total » pour la catégorie d'actif ou de passif concerné.

Niveau 1 : cours coté sur un marché actif.

Niveau 2 : cours de marchés actifs pour des instruments semblables et techniques de valorisation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables,

Niveau 3 : valorisation sur la base de modèles internes contenant des données non observables significatives.

Hiérarchie de la Juste Valeur - Détail du niveau 3

31/12/12	Ouverture	Achats	Ventes	Transferts	Gains et pertes en résultat	Gains et pertes en capitaux propres	Autres mouv.	Clôture	Transferts* N1,N2 => N3	Transferts* N3 => N1,N2
Actifs financiers										
Disponibles à la vente	176 349	8 352	-3 328	-2 323	-797	-23 742	-53	154 458	0	-1 992
• Obligations et autres T.R.F. DALV	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
• Actions, TAP et autres T.R.V. DALV	809	0	0	0	0	0	-8	801	0	0
• Participations et ATDLT - DALV	27 749	8 352	-3 328	-2 323	-797	781	-44	30 390	0	-1 992
• Parts entreprises liées - DALV	147 791	0	0	0	0	-24 523	-1	123 267	0	0
Transaction / JVO	20	0	-20	0	0	0	0	0	0	0
• Dérivés et autres passifs financiers - Transactions	20	0	-20	0	0	0	0	0	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	176 369	8 352	-3 348	-2 323	-797	-23 742	-53	154 458	0	-1 992
Passifs financiers										
Transaction / JVO	20	0	-20	0	0	0	0	0	0	0
• Dérivés et autres passifs financiers - Transaction	20	0	-20	0	0	0	0	0	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	20	0	-20	0	0	0	0	0	0	0

31/12/11	Ouverture	Achats	Ventes	Transferts	Gains et pertes en résultat	Gains et pertes en capitaux propres	Autres mouv.	Clôture	Transferts* N1,N2 => N3	Transferts* N3 => N1,N2
Actifs financiers										
Disponibles à la vente	163 212	7 621	-868	-7 417	0	13 792	9	176 349	0	-6 560
• Obligations et autres T.R.F. - DALV	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
• Actions, TAP et autres T.R.V. - DALV	6 868	801	-300	-6 560	0	0	0	809	0	-6 560
• Participations et ATDLT - DALV	20 757	6 820	-568	-857	0	1 591	6	27 749	0	0
• Parts entreprises liées - DALV	135 587	0	0	0	0	12 201	3	147 791	0	0
Transaction / JVO	0	0	0	0	0	0	20	20	0	0
• Dérivés et autres actifs financiers - Transaction	0	0	0	0	0	0	20	20	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	163 212	7 621	-868	-7 417	0	13 792	29	176 369	0	-6 560
Passifs financiers										
Transaction / JVO	0	0	0	0	0	0	20	20	0	0
• Dérivés et autres passifs financiers - Transaction	0	0	0	0	0	0	20	20	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	0	0	20	20	0	0

* Seuls les transferts les plus significatifs sont renseignés.

Note 3 : Couverture

3a. Instruments dérivés de couverture

	31/12/12		31/12/11	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Couverture de flux de trésorerie (Cash flow Hedge)	3 514	41 628	29 707	41 257
Couverture de juste valeur (var. enregistrée en résultat)	53 789	124 864	3 166	120 706
TOTAL	57 303	166 492	32 873	161 963

La variation de la répartition à l'actif est consécutive à la requalification des swaps de couverture des emprunts CRH.

1
Le Groupe
CMNE

2
Les Pôles

3
Bilan
Consolidé

4
Responsabilité
Sociétale

5
Gouvernance et
Contrôle Interne

6
Rapport
Financier

7
Informations
Juridiques et
Administratives

3b. Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux

Juste valeur	31/12/12	31/12/11	Variation
Juste valeur du risque de taux d'intérêt par portefeuilles			
• d'actifs financiers	58 330	74 819	-16 489
• de passifs financiers	3 839	992	2 847

Note 4 : Analyse des instruments dérivés

	31/12/12			31/12/11		
	Notionnel	Actif	Passif	Notionnel	Actif	Passif
Instruments dérivés de transaction						
Instruments de taux						
• Swaps	6 502 017	22 749	34 197	2 002 219	5 087	38 786
• Options et instruments conditionnels	804	0	0	2 678	20	20
Instruments de change						
• Autres contrats fermes	27 696	0	0	22 582	7	5
Autres que taux et change						
• Options et instruments conditionnels	0	0	0	4 616	0	0
SOUS-TOTAL	6 530 517	22 749	34 197	2 032 095	5 114	38 811
Instruments dérivés de couverture						
Couverture de Fair Value Hedge						
• Swaps	3 761 470	53 789	124 864	3 211 670	3 166	120 706
Couverture de Cash Flow Hedge						
• Swaps	654 000	3 514	41 628	1 151 000	29 707	41 257
SOUS-TOTAL	4 415 470	57 303	166 492	4 362 670	32 873	161 963
TOTAL	10 945 987	80 052	200 689	6 394 765	37 987	200 774

L'augmentation du montant notionnel des swaps de transaction provient de la mise en place des opérations symétriques liées au FCT CMNE Home Loans ; elles sont sans impact en matière de résultat.

Note 5 : Actifs financiers disponibles à la vente

5a. Actifs financiers disponibles à la vente

	31/12/12	31/12/11	Variation	
Effets publics	521 436	98 239	423 197	430,78 %
Obligations et autres titres à revenu fixe	5 190 966	4 116 423	1 074 543	26,10 %
• Cotés	4 935 609	3 939 515	996 094	25,28 %
• Non cotés	255 357	176 908	78 449	44,34 %
Actions et autres titres à revenu variable	549 503	233 281	316 222	135,55 %
• Cotés	410 585	94 304	316 281	335,38 %
• Non cotés	138 918	138 977	-59	-0,04 %
Titres immobilisés	155 936	175 572	-19 636	-11,18 %
• Titres de participation	21 016	15 225	5 791	38,04 %
• Autres titres détenus à long terme	11 653	12 556	-903	-7,19 %
• Parts dans les entreprises liées	123 267	147 791	-24 524	-16,59 %
Créances rattachées	106 824	92 441	14 383	15,56 %
TOTAL	6 524 665	4 715 956	1 808 709	38,35 %
<i>Dont plus ou moins values latentes constatées en capitaux propres</i>	<i>150 865</i>	<i>71 513</i>	<i>79 352</i>	<i>110,96 %</i>
<i>Dont titres à revenu fixe dépréciés</i>	<i>12 172</i>	<i>83 069</i>	<i>-70 897</i>	<i>-85,35 %</i>
<i>Dont dépréciation</i>	<i>-7 306</i>	<i>-64 797</i>	<i>57 491</i>	<i>-88,72 %</i>

En ce qui concerne les titres CIC, au 31 décembre 2008 le Groupe a décidé d'abandonner la valorisation au cours de bourse, au profit d'une valorisation basée sur les capitaux propres IFRS part du Groupe CIC. Le fait de ne pas retenir le cours de bourse est justifié par le caractère jugé inactif du marché du titre CIC et le très faible volume de flottant. Le recours à la même méthode de valorisation s'est pérennisé jusqu'au 31 décembre 2011. Au 31 décembre 2012, la méthodologie de valorisation a été affinée : la nouvelle valorisation est désormais fondée sur la « méthode de la somme des parties » (SOTP) ; selon ce calcul, la valeur d'une banque est égale à la somme de la valeur de chacun de ses métiers, déduction faite des coûts de holding. Le montant ainsi déterminé est de 201 euros par action.

5b. Liste des principales participations non consolidées

	% détenu	Capitaux propres	Total bilan	PNB ou CA	Résultat
Groupe CIC	< 1	10 468 392	235 731 657	4 259 881	722 043
GACM	< 1	7 574 477	86 998 415	1 421 234	611 842
CCCM Paris	14 %	497 856	5 721 740	25 824	13 476

Données Groupe CIC au 31/12/2012

5c. Exposition au risque souverain

Risque souverain grec

Les titres de dette souveraine grecque précédemment détenus et non encore cédés ont été apportés à l'échange du 12 mars 2012, dans le cadre des dispositions prévues par les autorités européennes. La totalité des titres grecs ainsi obtenus a ensuite été cédée. Le tableau ci-dessous détaille le risque résiduel. Les montants communiqués incluent le secteur de l'assurance et sont indiqués après prise en compte de la participation aux bénéfices différés revenant aux assurés qui peut s'appliquer à ces encours.

31/12/2012	Exposition nette (*)		
	Banque	Assurance	Total
Actifs à la juste valeur par résultat	-	-	-
Actifs disponibles à la vente	-	-	-
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-
TOTAL	-	-	-
PNB	208	-	208
Coût du risque	38	-198	-160
Impact - résultat après impôt	246	-130	116

31/12/2011	Exposition nette (*)		
	Banque	Assurance	Total
Actifs à la juste valeur par résultat	2386	-	2 386
Actifs disponibles à la vente	570	3 415	3 985
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-
TOTAL	2 956	3 415	6 371
PNB	-2 621	-	-2 621
Coût du risque	-1 930	-10 252	-12 182
Impact - résultat après impôt	-3 988	-10 252	-14 150

(*) Exposition nette : après dépréciation pour risque de contrepartie et prise en compte de la participation aux bénéfices différés revenant aux assurés pour la partie assurances. Le coût du risque est également net de la PB revenant aux assurés.

Autres expositions souveraines relatives aux GIIPS *

(* Greece, Ireland, Italy, Portugal, Spain)

Autres pays bénéficiant d'un plan de soutien :

31/12/2012	Exposition nette (*) - Bancassurance	
	Portugal	Irlande
Actifs à la juste valeur par résultat	-	-
Actifs disponibles à la vente	3 026	1 153
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	-	-
TOTAL	3 026	1 153
Plus/moins values constatées en capitaux propres	505	22

31/12/2011	Exposition nette (*) - Bancassurance	
	Portugal	Irlande
Actifs à la juste valeur par résultat	-	-
Actifs disponibles à la vente	-	206
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	-	-
TOTAL	-	206
Plus/moins values constatées en capitaux propres	-	-53

(*) Exposition nette : après prise en compte des plus ou moins-values latentes et de la participation aux bénéfices différés revenant aux assurés pour la partie assurances.

1
Le Groupe
CMNE

2
Les Pôles

3
Bilan
Consolidé

4
Responsabilité
Sociétale

5
Gouvernance et
Contrôle Interne

6
Rapport
Financier

7
Informations
Juridiques et
Administratives

Autres pays (exposition banques uniquement)

31/12/2012	Exposition nette - Bancaire uniquement	
	Espagne	Italie
Actifs à la juste valeur par résultat	-	-
Actifs disponibles à la vente	8 599	7 461
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	-	-
TOTAL	8 599	7 461
Plus/moins values constatées en capitaux propres	-2	-272

31/12/2011	Exposition nette - Bancaire uniquement	
	Espagne	Italie
Actifs à la juste valeur par résultat	-	-
Actifs disponibles à la vente	-	-
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	-	-
TOTAL	-	-
Plus/moins values constatées en capitaux propres	-	-

Note 6 : Clientèle

6a. Prêts et créances sur la clientèle

	31/12/12	31/12/11	Variation	
Créances saines	13 819 481	11 170 440	2 649 041	23,71 %
• Créances commerciales	11 547	11 848	-301	-2,54 %
• Autres concours à la clientèle	13 764 579	11 121 789	2 642 790	23,76 %
– crédits à l'habitat	7 372 495	6 877 924	494 571	7,19 %
– autres concours et créances diverses dont pensions	6 392 084	4 243 865	2 148 219	50,62 %
• Créances rattachées	43 355	36 803	6 552	17,80 %
Créances d'assurance et réassurance	15 111	10 233	4 878	47,67 %
Créances dépréciées sur base individuelle	965 372	377 081	588 291	156,01 %
Créances brutes	14 799 964	11 557 754	3 242 210	28,05 %
Provisions individuelles	-627 950	-240 013	-387 937	161,63 %
Provisions collectives	-27 769	-17 210	-10 559	61,35 %
SOUS-TOTAL I	14 144 245	11 300 531	2 843 714	25,16 %
Location financement (investissement net)	1 180 521	1 109 130	71 391	6,44 %
• Mobilier	799 863	754 689	45 174	5,99 %
• Immobilier	362 571	334 598	27 973	8,36 %
• Créances dépréciées sur base individuelle	18 087	19 843	-1 756	-8,85 %
Dépréciations	-15 660	-17 008	1 348	-7,93 %
SOUS-TOTAL II	1 164 861	1 092 122	72 739	6,66 %
TOTAL	15 309 106	12 392 653	2 916 453	23,53 %
<i>dont prêts participatifs</i>	0	0	0	n.s.
<i>dont prêts subordonnés</i>	0	0	0	n.s.

Les variations enregistrées sur plusieurs postes de créances et provisions proviennent essentiellement de l'intégration d'OBK et de Citibank Belgique.

Opérations de location financement avec la clientèle

	31/12/11	Augmentation	Diminution	Autres	31/12/12
Valeur brute comptable	1 109 130	201 411	-130 020	0	1 180 521
Dépréciations des loyers non recouvrables	-17 008	-5 549	6 897	0	-15 660
Valeur nette comptable	1 092 122	195 862	-123 123	0	1 164 861

6b. Dettes envers la clientèle

	31/12/12	31/12/11	Variation	
Comptes d'épargne à régime spécial	11 070 941	8 613 744	2 457 197	28,53 %
• à vue	9 823 658	7 350 406	2 473 252	33,65 %
• à terme	1 247 283	1 263 338	-16 055	-1,27 %
Dettes rattachées sur comptes d'épargne	20 382	13 243	7 139	53,91 %
SOUS-TOTAL	11 091 323	8 626 987	2 464 336	28,57 %
Comptes à vue	3 107 539	2 549 316	558 223	21,90 %
Comptes et emprunts à terme	1 237 885	1 007 069	230 816	22,92 %
Dettes rattachées	75 134	14 709	60 425	410,80 %
Dettes d'assurance et de réassurance	58 952	51 568	7 384	14,32 %
SOUS-TOTAL	4 479 510	3 622 662	856 848	23,65 %
TOTAL	15 570 833	12 249 649	3 321 184	27,11 %

Note 7 : Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

	31/12/12	31/12/11	Variation	
Titres	1 354 651	1 780 997	-426 346	-23,94 %
• Effets publics	70 246	81 257	-11 011	-13,55 %
• Obligations et autres titres à revenu fixe	1 284 405	1 699 740	-415 335	-24,44 %
– Cotés	798 799	984 887	-186 088	-18,89 %
– Non cotés	485 606	714 853	-229 247	-32,07 %
Créances rattachées	19 664	25 420	-5 756	-22,64 %
TOTAL BRUT	1 374 315	1 806 417	-432 102	-23,92 %
<i>dont actifs dépréciés</i>	<i>6 013</i>	<i>6 000</i>	<i>13</i>	<i>0,22 %</i>
Dépréciations	-6 013	-4 469	-1 544	34,55 %
TOTAL NET	1 368 302	1 801 948	-433 646	-24,07 %

Note 8 : Évolution des provisions pour dépréciation

	31/12/11	Dotation	Reprise	Autres	31/12/12
Prêts et créances sur la clientèle	-274 231	-86 750	90 289	-400 687	-671 379
Titres en AFS « disponibles à la vente » TRF	-60 103	-111	12 177	46 468	-1 569
Titres en AFS « disponibles à la vente » TRV	-4 694	-1 765	722	0	-5 737
Titres en HTM « détenus jusqu'à l'échéance »	-4 469	-1 544	0	0	-6 013
TOTAL	-343 497	-90 170	103 188	-354 219	-684 698

Les montants figurant dans la colonne « Autres » proviennent, en ce qui concerne la clientèle, de l'entrée de Citibank Belgique et OBK dans le Groupe et, pour les titres, d'un reclassement en provisions techniques assurances.

Note 9 : Instruments financiers – Reclassements

Néant.

La norme de suivi jusqu'à échéance des actifs reclassés ne s'impose qu'aux valeurs réaffectées à des rubriques de « prêts ». N'ayant procédé qu'à des reclassements entre catégories de titres, le Groupe ne répond donc pas à ces critères et ne renseigne cet aspect que les années où il opère un reclassement.

Note 10 : Impôts

10a. Impôts courants

	31/12/12	31/12/11	Variation	
Actif (par résultat)	79 564	97 581	-18 017	-18,46 %
Passif (par résultat)	76 197	62 497	13 700	21,92 %

10b. Impôts différés

	31/12/12	31/12/11	Variation	
Actif (par résultat)	92 336	58 658	33 678	57,41 %
Actif (par capitaux propres)	4 428	11 903	-7 475	-62,80 %
Passif (par résultat)	10 988	6 769	4 219	62,33 %
Passif (par capitaux propres)	36 213	5 250	30 963	589,77 %

Les impôts différés « actif » par résultat et par capitaux propres publiés en 2011 étaient respectivement de 57 726 milliers d'euros et 12 835 milliers d'euros. L'écart, soit 932 milliers d'euros, s'explique par la constatation de l'évolution 2011 des écarts actuariels sur IFC dans le cadre de l'application anticipée d'IAS 19 révisée. Ces écarts étant désormais enregistrés en capitaux propres et non plus en résultat, les impôts différés afférents ont été reclassés. Voir également notes 18a, 20b, 27 et 31.

Répartition des impôts différés par grandes catégories

	31/12/12		31/12/11	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Reports fiscaux déficitaires	2 054	0	11 198	0
Différences temporaires sur				
• PV/MV différées sur titres disponibles à la vente	0	49 307	2 040	0
• autres gains / pertes latents ou différés	17 522	0	4 613	0
• provisions	37 858	100	30 119	100
• réserve latente de location financement	881	4 469	940	4 354
• autres décalages temporaires	50 743	5 619	32 088	18 002
Compensation	-12 294	-12 294	-10 437	-10 437
TOTAL DES ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS	96 764	47 201	70 561	12 019

Note 11 : Comptes de régularisation et actifs et passifs divers

11a. Comptes de régularisation et actifs divers

	31/12/12	31/12/11	Variation	
Comptes de régularisation actif				
Valeurs reçues à l'encaissement	11 485	24 904	-13 419	-53,88 %
Comptes d'ajustement sur devises	6	4	2	50,00 %
Produits à recevoir	12 920	12 038	882	7,33 %
Comptes de régularisation divers	76 291	65 404	10 887	16,65 %
SOUS-TOTAL	100 702	102 350	-1 648	-1,61 %
Autres actifs				
Dépôts de garantie versés	43 268	24 903	18 365	73,75 %
Débiteurs divers	208 395	184 336	24 059	13,05 %
Stocks et assimilés	11 974	7 979	3 995	50,07 %
SOUS-TOTAL	263 637	217 218	46 419	21,37 %
Autres actifs d'assurance				
Provisions techniques - Part des réassureurs	24 615	29 657	-5 042	-17,00 %
SOUS-TOTAL	24 615	29 657	-5 042	-17,00 %
TOTAL	388 954	349 225	39 729	11,38 %

11b. Comptes de régularisation et passifs divers

	31/12/12	31/12/11	Variation	
Comptes de régularisation passif				
Comptes indisponibles sur opérations de recouvrement	11	5	6	120,00 %
Charges à payer	39 872	35 978	3 894	10,82 %
Produits constatés d'avance	91 805	97 455	-5 650	-5,80 %
Comptes de régularisation divers	56 922	99 127	-42 205	-42,58 %
SOUS-TOTAL	188 610	232 565	-43 955	-18,90 %
Autres passifs				
Comptes de règlement sur opérations sur titres	735 239	781 520	-46 281	-5,92 %
Versements restant à effectuer sur titres	100 502	119 548	-19 046	-15,93 %
Créditeurs divers	241 469	255 963	-14 494	-5,66 %
SOUS-TOTAL	1 077 210	1 157 031	-79 821	-6,90 %
Autres passifs d'assurance				
SOUS-TOTAL	0	0	0	n.s.
TOTAL	1 265 820	1 389 596	-123 776	-8,91 %

Note 12 : Participations dans les entreprises mises en équivalence Quote-part dans le résultat des entreprises MEE

	31/12/12		31/12/11	
	Valeur de MEE	QP de résultat	Valeur de MEE	QP de résultat
Euro Information	79 959	7 689	73 862	4 887
CM Habitat Gestion	79	-1	105	0
Sicorfé Maintenance	1 151	124	1 027	121
Siparex Proximité Innovation	1 527	334	0	0
Pythagore			1 327	94
Convictions Asset Management	1 421	73	1 349	1 258
Holding Cholet Dupont S.A.	9 325	523	9 174	529
LFP Nexity services immobiliers	24 559	638	23 923	0
TOTAL	118 021	9 380	110 767	6 889

Données financières publiées par les principales entreprises mises en équivalence

	Total bilan	PNB	Résultat net
Euro Information	902 509	819 953	75 547
CM Habitat Gestion	376	1	-3
Sicorfé Maintenance	4 489	8 147	365
Siparex Proximité Innovation	5 730	7 128	718
Convictions Asset Management	10 188	3 156	242
Holding Cholet Dupont S.A.	132 988	16 693	1 567
LFP Nexity services immobiliers	184 846	72 893	2 587

N.B. : Ces données se rapportent à l'exercice 2012

Note 13 : Immeubles de placement

	31/12/11	Augmentation	Diminution	Autres variations	31/12/12
Coût historique	71 356	1 383	-115	433	73 057
Amortissement et dépréciation	-20 438	-2 498	0	-401	-23 337
MONTANT NET	50 918	-1 115	-115	32	49 720

La juste valeur de ces immeubles (enregistrés au coût) est de 74 452 milliers d'euros au 31 décembre 2012 ; elle était de 76.900 milliers d'euros au 31 décembre 2011. Elle est déterminée à dire d'expert.

Note 14 : Immobilisations corporelles et incorporelles

14a. Immobilisations corporelles

	31/12/11	Augmentation	Diminution	Autres variations	31/12/12
Coût historique					
Terrains d'exploitation	17 884	1 055	-104	279	19 114
Constructions d'exploitation	190 670	24 207	-12 792	-505	201 580
Autres immobilisations corporelles	170 772	97 729	-15 465	907	253 943
TOTAL	379 326	122 991	-28 361	681	474 637
Amortissement et dépréciation					
Terrains d'exploitation	-1	0	0	0	-1
Constructions d'exploitation	-105 111	-13 158	13 108	132	-105 029
Autres immobilisations corporelles	-99 325	-65 049	12 831	-4	-151 547
TOTAL	-204 437	-78 207	25 939	128	-256 577
MONTANT NET	174 889	44 784	-2 422	809	218 060

14b. Immobilisations incorporelles

	31/12/11	Augmentation	Diminution	Autres variations	31/12/12
Coût historique					
Immobilisations générées en interne	0	43 607	0	-1	43 606
Immobilisations acquises	69 797	3 588	-1 231	-44	72 110
• logiciels	27 992	2 941	-911	52	30 074
• autres	41 805	647	-320	-96	42 036
TOTAL	69 797	47 195	-1 231	-45	115 716
Amortissement et dépréciation					
Immobilisations générées en interne	0	-42 680	0	0	-42 680
Immobilisations acquises	-39 041	-5 499	1 035	-6	-43 511
• logiciels	-22 499	-3 020	804	-55	-24 770
• autres	-16 542	-2 479	231	49	-18 741
TOTAL	-39 041	-48 179	1 035	-6	-86 191
MONTANT NET	30 756	-984	-196	-51	29 525

Note 15 : Écarts d'acquisition

	31/12/11	Augmentation	Diminution	Autres variations	31/12/12
Écart d'acquisition brut*	198 954	0	0	0	198 954
Dépréciations	-1 915	0	0	0	-1 915
ÉCART D'ACQUISITION NET	197 039	0	0	0	197 039

* Dont 19 255 milliers d'euros correspondant au cumul des amortissements au 01/01/2005

Détail des écarts d'acquisition

Filiales	Valeur de l'EA au 31.12.2011	Augmentation	Diminution	Variation dépréciation	Valeur de l'EA au 31.12.2012
BKCP / BKCP Securities	316				316
CMNE Belgium / BKCP	2 027				2 027
CMNE Belgium / La Française AM Private Bank	2 736				2 736
• Amortissement au 1-1-2005	-821				-821
• Dépréciation	-1 915				-1 915
CMNE / UFG IM	8 061				8 061
• Amortissement au 1-1-2005	-3 348				-3 348
CMNE / La Pérennité	18 025				18 025
• Amortissement au 1-1-2005	-5 858				-5 858
CMNE / La Française AM	937				937
• Amortissement au 1-1-2005	-298				-298
La Française Real Estate Management / Eurogérance	1 567				1 567
La Française Real Estate Management / Franklin Gérance	755				755
La Française AM / La Française Real Estate Management	7 371				7 371
• Amortissement au 1-1-2005	-3 872				-3 872
NEA / ACMN Vie	5 640				5 640
NEPI / SCI Centre Gare	1 358				1 358
• Amortissement au 1-1-2005	-633				-633
NEPI / La Française Real Estate Management	6 321				6 321
• Amortissement au 1-1-2005	-4 425				-4 425
La Française AM Finance Services / Société Holding Partenaires	863				863
LFP / UFG Sarasin	2 833				2 833
La Française AM / Groupe LFP	159 398				159 398
Autres	1				1
TOTAL	197 039	0	0	0	197 039

Note 16 : Dettes représentées par un titre

	31/12/12	31/12/11	Variation	
Bons de caisse	202 446	186 348	16 098	8,64 %
TMI & TCN	4 957 970	5 763 180	-805 210	-13,97 %
Emprunts obligataires	237 530	304 862	-67 332	-22,09 %
Dettes rattachées	34 530	56 606	-22 076	-39,00 %
TOTAL	5 432 476	6 310 996	-878 520	-13,92 %

Note 17 : Provisions techniques des contrats d'assurance

	31/12/12	31/12/11	Variation	
Vie	9 843 299	9 339 933	503 366	5,39 %
Non vie	165 816	127 212	38 604	30,35 %
Unités de compte	1 462 364	1 275 559	186 805	14,64 %
Autres	10 963	10 863	100	0,92 %
TOTAL	11 482 442	10 753 567	728 875	6,78 %
<i>dont participation aux bénéfices différée passive</i>	623 818	228 208	395 610	173,36 %
Participation aux bénéfices différée active	0	451 622	-451 622	-100,00 %
Part des réassureurs dans les provisions techniques	24 615	29 657	-5 042	-17,00 %
PROVISIONS TECHNIQUES NETTES	11 457 827	10 272 288	1 185 539	11,54 %

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives

Note 18 : Provisions

	31/12/11*	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Variation de juste valeur	Autres variations	31/12/12
Provisions pour risques	7 037	4 934	-874	-10 936	0	11 229	11 390
• Sur engagements par signature	1 051	352	0	-467	0	0	936
• Sur engagements de financement et de garantie	0	0	0	-3 632	0	3 632	0
• Provision pour impôt	214	647	0	0	0	1 023	1 884
• Provisions pour litiges	868	1 310	0	-4 168	0	6 574	4 584
• Provisions pour risques sur créances diverses	4 904	2 625	-874	-2 669	0	0	3 986
Autres provisions	22 609	31 031	-5 279	-11 693	0	16 340	53 008
• Provision pour épargne logement	9 099	0	0	-3 588	0	0	5 511
• Provisions pour éventualité diverses	12 032	20 534	-2 037	-8 105	0	13 742	36 166
• Autres provisions	1 478	10 497	-3 242	0	0	2 598	11 331
Provisions pour engagements de retraite	39 179	6 359	0	-8 769	15 440	38 138	90 347
TOTAL	68 825	42 324	-6 153	-31 398	15 440	65 707	154 745

*retraité

Les variations dans la colonne « Autres » proviennent de l'intégration de Citibank Belgique et OBK. La variation de juste valeur est liée à l'évolution des écarts actuariels sur les Indemnités de Fin de Carrière.

	31/12/10	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Variation de juste valeur	Autres variations	31/12/11*
Provisions pour risques	42 306	4 890	-200	-39 431	0	-528	7 037
• Sur engagements par signature	760	557	0	-266	0	0	1 051
• Provision pour impôt	173	59	-18	0	0	0	214
• Provisions pour litiges	248	800	-152	0	0	-28	868
• Provisions pour risques sur créances diverses	41 125	3 474	-30	-39 165	0	-500	4 904
Autres provisions	37 276	4 770	-629	-9 016	0	-9 792	22 609
• Provision pour épargne logement	11 751	9	0	-2 661	0	0	9 099
• Provisions pour éventualité diverses	20 707	3 244	-629	-1 498	0	-9 792	12 032
• Autres provisions	4 818	1 517	0	-4 857	0	0	1 478
Provisions pour engagements de retraite	34 688	1 689	-393	-188	3 506	-123	39 179
TOTAL	114 270	11 349	-1 222	-48 635	3 506	-10 443	68 825

*retraité

Le retraitement indiqué porte sur la constatation de l'évolution 2011 des écarts actuariels sur IFC dans le cadre de l'application anticipée d'IAS 19 révisée. Ces écarts sont désormais enregistrés en capitaux propres et non plus en résultat. Voir également notes 10b, 20b, 27 et 31.

Provisions PEL / CEL

	0-4 ans	4-10 ans	+10 ans	Total
Montant des encours collectés au titre des PEL sur la phase épargne	95 020	231 090	614 061	940 171
Montant des provisions sur PEL	0	359	1 296	1 655
Montant des encours collectés au titre des CEL sur la phase épargne				252 257
Montant des provisions sur CEL				1 994
Dotations Provisions EL				0
Reprises Provisions EL				3 588
Montant des encours de crédits en vie octroyés au titre des PEL/CEL				73 290
Montant des provisions sur prêts PEL/CEL				1 862

Engagements de retraite et avantages similaires

	31/12/11*	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Variation de juste valeur	Autres variations	31/12/12
Engagements de retraite à prestations définies et assimilés hors caisses de retraite						
Indemnités de fin de carrière	36 903	6 103	-8 750	15 440	38 138	87 834
Compléments de retraite	1 225	72	-19	0	0	1 278
Primes liées aux médailles du travail (autres avantages à long terme)	1 051	184	0	0	0	1 235
TOTAL	39 179	6 359	-8 769	15 440	38 138	90 347

*retraité

La variation dans la colonne « Autres » provient de l'intégration de Citibank Belgique. La variation de juste valeur provient des écarts actuariels (voir tableau provisions ci-dessus).

	31/12/10	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Variation de juste valeur	Autres variations	31/12/11*
Engagements de retraite à prestations définies et assimilés hors caisses de retraite						
Indemnités de fin de carrière	31 877	1 652	-9	3 506	-123	36 903
Compléments de retraite	1 409	0	-184	0	0	1 225
Primes liées aux médailles du travail (autres avantages à long terme)	1 402	37	-388	0	0	1 051
TOTAL	34 688	1 689	-581	3 506	-123	39 179

*retraité

Sur le retraitement 2011, voir le commentaire du tableau provisions ci-dessus.

Régime à prestations définies : Principales hypothèses actuarielles	31/12/12	31/12/11
Taux d'actualisation ⁽¹⁾	2,90	4,78
Taux attendu d'augmentation des salaires	1,60	1,90

(1) Le taux d'actualisation est déterminé par référence au taux long terme des emprunts du secteur privé, estimé à partir de l'indice Iboxx.

Taux de calcul et d'évolution de CFCMNE et Citibank Belgique (99 % des IFC)

Indemnités de fin de carrière

Variation de la dette actuarielle	31/12/11	Effet de l'actualisation	Coût des services rendus de la période	Coût des services passés	Coûts/ Produits financiers	Cotisations au régime	Écarts actuariels	Paiement aux bénéficiaires	Autres (re-groupements d'entreprise, liquidation)	31/12/12
Engagements	38 392	4 179	5 412	0			17 202	(4 982)	89 321	149 254
Contrat d'assurance	1 489			0	1 324	10 642	1 765	(4 713)	51 183	61 690
PROVISION	36 903	4 179	5 412	0	(1 324)	(10 642)	15 437	(269)	38 138	87 834

Taux de calcul et d'évolution de CFCMNE et Citibank Belgique (99 % des IFC). Une variation de plus/moins 50 points de base du taux d'actualisation conduirait à une baisse/augmentation de l'engagement de 8 497 milliers d'euros sur l'exercice.

Variation de la dette actuarielle	31/12/12	Effet de l'actualisation	Coût des services rendus de la période	Coût des services passés	Coûts/ Produits financiers	Cotisations au régime	Ecart actuariels	Paiement aux bénéficiaires	Autres (re-groupements d'entreprise, liquidation)	31/12/11
Engagements	32 542	1 672	2 416	0			3 506	(1 696)	(48)	38 392
Contrat d'assurance	665			0	345	2 146	0	(1 999)	332	1 489
PROVISION	31 877	1 672	2 416	0	(345)	(2 146)	3 506	303	(380)	36 903

Détails de la juste valeur des actifs du régime	31/12/12				
	Titres de dettes	Instruments de capitaux propres	Immobilier	Autres	Total
Actifs cotés sur un marché actif	26 742	14 682	0	0	41 424
Actifs non cotés sur un marché actif	0	0	3 702	16 564	20 266
TOTAL	26 742	14 682	3 702	16 564	61 690

Détails de la juste valeur des actifs du régime	31/12/11				
	Titres de dettes	Instruments de capitaux propres	Immobilier	Autres	Total
Actifs cotés sur un marché actif	1 044	321	0	0	1 365
Actifs non cotés sur un marché actif	0	0	120	4	124
TOTAL	1 044	321	120	4	1 489

La colonne « Autres » du détail des actifs correspond essentiellement à la trésorerie disponible à la date d'arrêt.

Engagements de retraite à prestations définies	Duration moyenne pondérée
Indemnités de fin de carrière	13,5

Note 19 : Dettes subordonnées

	31/12/12	31/12/11	Variation	
Dettes subordonnées	8 725	0	8 725	n.s.
Dettes subordonnées à durée indéterminée	146 734	134 858	11 876	8,81 %
Dettes rattachées	1 807	506	1 301	257,11 %
TOTAL	157 266	135 364	21 902	16,18 %

Caractéristiques des principales dettes subordonnées

Type	Date Émission	Montant Émission	Montant fin d'exercice	Échéance
Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée Caisse Fédérale CMNE	2004	150 000	150 000	-
• détention Groupe CMNE		-18 320	-13 762	
Autres			19 221	
Dettes rattachées			1 807	
TOTAL			157 266	

Note 20 : Capitaux propres

20a. Capitaux propres part du Groupe (hors résultat et gains et pertes latents)

	31/12/12	31/12/11	Variation	
Capital et réserves liées au capital	1 320 813	1 271 177	49 636	3,90 %
• Capital	1 318 063	1 268 427	49 636	3,91 %
• Prime d'émission, apport, fusion, scission, conversion	2 750	2 750	0	0,00 %
Réserves consolidées	563 974	529 233	34 741	6,56 %
• Autres réserves (dont effets liés à la première application)	654 747	623 281	31 466	5,05 %
• Report à nouveau	-90 773	-94 048	3 275	-3,48 %
TOTAL	1 884 787	1 800 410	84 377	4,69 %

Le montant des « Autres réserves » publié en 2011 était de 627 171 milliers d'euros ; la différence, soit -3 890 milliers d'euros, provient du retraitement des écarts actuariels de la provision IFC antérieurs à 2011 dans le cadre de l'application anticipée de la norme IAS 19 Révisée.

20b. Gains ou pertes latents différés part de Groupe

	31/12/12	31/12/11	Variation	
Gains ou pertes latents ou différés* liés aux :				
actifs disponibles à la vente	150 865	71 513	79 352	110,96 %
dérivés de couverture (CFH)	-22 948	-9 700	-13 248	136,58 %
- Autres	-8 421	1 650	-10 071	-610,36 %
TOTAL	119 496	63 463	56 033	88,29 %

* soldes net d'IS et après traitement de la comptabilité reflet

Le montant des « Autres gains ou pertes latents » publié en 2011 était nul ; les 1.650 milliers d'euros figurant maintenant dans cette rubrique proviennent du retraitement des écarts actuariels au 31 décembre 2011 de la provision IFC dans le cadre de l'application anticipée de la norme IAS 19 Révisée. Voir également notes 10b, 18a, 27 et 31.

Note 21 : Engagements donnés et reçus

Engagements donnés	31/12/12	31/12/11	Variation	
Engagements de financement				
Engagements en faveur d'établissements de crédit	67 921	64 960	2 961	4,56 %
Engagements en faveur de la clientèle	2 233 257	1 110 812	1 122 445	101,05 %
Engagements de garantie				
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	188 968	19 470	169 498	870,56 %
Engagements d'ordre de la clientèle	136 282	123 409	12 873	10,43 %
Engagements sur titres				
Autres engagements donnés	651	1 358	-707	-52,06 %

Engagements reçus	31/12/12	31/12/11	Variation	
Engagements de financement				
Engagements reçus d'établissements de crédit	981 747	511 938	469 809	91,77 %
Engagements de garantie				
Engagements reçus d'établissements de crédit	2 379 479	2 284 680	94 799	4,15 %
Engagements reçus de la clientèle	5 595 209	4 312 037	1 283 172	29,76 %
Engagements sur titres				
Autres engagements reçus	651	1 358	-707	-52,06 %

Actifs donnés en garantie de passif	31/12/12	31/12/11	Variation	
Dépôts de garantie sur opérations de marché	43 268	24 903	18 365	73,75 %
Titres et valeurs donnés en pension (passifs associés)	25 587	0	25 587	n.s.
TOTAL	68 855	24 903	43 952	176,49 %

Pour son activité de refinancement, le Groupe procède à la mise en pension de titres de dettes et/ou de capitaux propres. Elle se traduit par le transfert de la propriété de titres que le bénéficiaire peut à son tour prêter. Les coupons ou dividendes bénéficient à l'emprunteur. Ces opérations sont soumises à appels de marge et le groupe est exposé à la non restitution des titres. Au 31/12/2012, la juste valeur des actifs donnés en pension s'élève à 25 587 euros.

1
Le Groupe
CMNE2
Les Pôles3
Bilan
Consolidé4
Responsabilité
Sociétale5
Gouvernance et
Contrôle Interne6
Rapport
Financier7
Informations
Juridiques et
Administratives

2. Notes relatives au compte de résultat

Note 22 : Intérêts et produits/charges assimilés

	31/12/12		31/12/11	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Établissements de crédit & banques centrales	80 722	-20 665	79 936	-16 397
Clientèle	1 016 683	-568 263	843 854	-508 819
<i>dont location financement et location simple</i>	352 748	-306 647	340 521	-296 674
Instruments dérivés de couverture	34 690	-105 263	38 404	-90 311
Actifs financiers disponibles à la vente	55 813		40 836	
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	38 198		49 462	
Dettes représentées par un titre		-110 291		-147 607
Dettes subordonnées		-4 800		-4 629
TOTAL	1 226 106	-809 282	1 052 492	-767 763
<i>dont produits et charges d'intérêt calculés au TIE</i>	1 191 416	-704 019	1 014 088	-677 452
<i>dont intérêts sur passifs au coût amorti</i>		-704 019		-677 452

Note 23 : Commissions

	31/12/12		31/12/11	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Établissements de crédit	2 668	-389	2 296	-370
Clientèle	65 665	-868	59 753	-816
Titres	16 553	-26	13 757	-36
<i>dont activités gérées pour compte de tiers</i>	2 497		2 659	
Instruments dérivés	7	0	10	0
Change	272	0	273	0
Engagements de financement et de garantie	149	-130	139	-121
Prestations de services	91 086	-53 717	68 600	-34 357
TOTAL	176 400	-55 130	144 828	-35 700

Note 24 : Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

	31/12/12	31/12/11	Variation	
Instruments de transaction	28 989	-21 531	50 520	-234,64 %
Instruments à la juste valeur sur option	49 665	-18 040	67 705	-375,30 %
Inefficacité des couvertures	-577	-940	363	-38,62 %
• Sur couverture de juste valeur (FVH)	-577	-940	363	-38,62 %
– Variations de juste valeur des éléments couverts	-42 358	6 189	-48 547	-784,41 %
– Variations de juste valeur des éléments de couverture	41 781	-7 129	48 910	-686,07 %
Résultat de change	860	386	474	122,80 %
TOTAL DES VARIATIONS DE JUSTE VALEUR	78 937	-40 125	119 062	-296,73 %
<i>dont dérivés de transaction</i>	17 707	-10 499	28 206	-268,65 %

Note 25 : Gains ou pertes sur actifs financiers disponibles à la vente

31/12/12	Dividendes	PV/MV réalisées	Dépréciation	Total
Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe		1 076	0	1 076
Actions et autres titres à revenu variable	1 894	-384	-127	1 383
Titres immobilisés	5 017	3 802	-915	7 904
TOTAL	6 911	4 494	-1 042	10 363

31/12/11	Dividendes	PV/MV réalisées	Dépréciation	Total
Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe		-2 780	0	-2 780
Actions et autres titres à revenu variable	2 954	-50	4 101	7 005
Titres immobilisés	6 869	9 665	-1 647	14 887
TOTAL	9 823	6 835	2 454	19 112

Note 26 : Produits et charges des autres activités

	31/12/12	31/12/11	Variation	
Produits des autres activités				
Contrats d'assurance	1 540 909	1 631 396	-90 487	-5,55 %
Charges refacturées	13 241	4 814	8 427	175,05 %
Autres produits	228 854	243 623	-14 769	-6,06 %
SOUS-TOTAL	1 783 004	1 879 833	-96 829	-5,15 %
Charges des autres activités				
Contrats d'assurance	-1 413 310	-1 486 960	73 650	-4,95 %
Immeubles de placement :				
• dotations aux provisions/amortissements	-2 498	-2 112	-386	18,28 %
• moins values de cession	0	-74	74	-100,00 %
Autres charges	-76 970	-79 323	2 353	-2,97 %
SOUS-TOTAL	-1 492 778	-1 568 469	75 691	-4,83 %
TOTAL NET DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES	290 226	311 364	-21 138	-6,79 %

Détail des produits nets des activités d'assurance

	31/12/12	31/12/11	Variation	
Primes acquises	1 102 350	1 365 388	-263 038	-19,26 %
Charges des prestations	-1 049 414	-1 174 516	125 102	-10,65 %
Variations des provisions	-348 552	-305 439	-43 113	14,12 %
Autres charges et produits techniques et non techniques	-10 031	-2 500	-7 531	301,24 %
Produits nets des placements	433 246	261 503	171 743	65,68 %
TOTAL	127 599	144 436	-16 837	-11,66 %

Note 27 : Frais généraux

	31/12/12	31/12/11	Variation	
Charges de personnel	-383 174	-320 248	-62 926	19,65 %
Autres charges	-328 052	-211 425	-116 627	55,16 %
TOTAL	-711 226	-531 673	-179 553	33,77 %

1
Le Groupe
CMNE

2
Les Pôles

3
Bilan
Consolidé

4
Responsabilité
Sociétale

5
Gouvernance et
Contrôle Interne

6
Rapport
Financier

7
Informations
Juridiques et
Administratives

27a. Charges de personnel

	31/12/12	31/12/11	Variation	
Salaires et traitements	-224 431	-189 753	-34 678	18,28 %
Charges sociales	-113 088	-90 318	-22 770	25,21 %
Intéressement et participation des salariés	-23 373	-20 261	-3 112	15,36 %
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	-22 228	-20 101	-2 127	10,58 %
Autres	-54	185	-239	-129,19 %
TOTAL	-383 174	-320 248	-62 926	19,65 %

Le montant publié en 2011 sur la ligne « Charges sociales » était de -93 824 milliers d'euros ; le total publié au titre du total des charges de personnel était de -323 754 milliers d'euros. L'écart, soit +3 506 milliers d'euros, correspond au retraitement de la dotation de l'exercice 2011 à la provision IFC pour la part liée aux écarts actuariels dans le cadre de l'application anticipée d'IAS 19 Révisée. Voir également notes 10b, 18a, 20b et 31.

Effectifs moyens

	31/12/12	31/12/11	Variation	
Techniciens de la banque	2 612	2 503	109	4,35 %
Cadres	1 831	1 443	388	26,89 %
TOTAL	4 443	3 946	497	12,60 %

L'augmentation s'explique essentiellement par l'intégration de Citibank Belgique et OBK.

27b. Autres charges d'exploitation

	31/12/12	31/12/11	Variation	
Impôts et taxes	-61 868	-15 484	-46 384	299,56 %
Services extérieurs	-164 879	-131 301	-33 578	25,57 %
Autres charges diverses	-72 423	-40 854	-31 569	77,27 %
TOTAL	-299 170	-187 639	-111 531	59,44 %

Le montant des « Impôts et taxes » évolue essentiellement sous l'effet du paiement au gouvernement belge de « l'exit-tax » de 42 653 milliers d'euros sur les réserves des entités du réseau Crédit Professionnel, comme signalé dans les faits marquants de l'exercice. Les nouvelles dispositions fiscales relatives aux banques ont cependant également donné lieu à une significative augmentation de la charge d'impôts et taxes de la société mère (3 600 milliers d'euros).

27c. Dotations / reprises sur amortissements et dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

	31/12/12	31/12/11	Variation	
Amortissements :	-29 017	-23 789	-5 228	21,98 %
• immobilisations corporelles	-23 070	-19 059	-4 011	21,05 %
• immobilisations incorporelles	-5 947	-4 730	-1 217	25,73 %
Dépréciations :	135	3	132	n.s.
• immobilisations incorporelles	135	3	132	n.s.
TOTAL	-28 882	-23 786	-5 096	21,42 %

Note 28 : Coût du risque

31/12/12	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couvertes	Créances irrécouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	TOTAL
Établissements de crédit	0	0	0	-633	0	-633
Clientèle	-80 820	83 291	-23 824	-1 894	1 153	-22 094
• Location financement	-767	2 452	-1 243	-1	0	441
• Autres - clientèle	-80 053	80 839	-22 581	-1 893	1 153	-22 535
SOUS-TOTAL	-80 820	83 291	-23 824	-2 527	1 153	-22 727
HTM - DJM	-1 531	0	0	0	0	-1 531
AFS - DALV	-111	12 177	-11 688	-198	0	180
Autres	-3 026	7 683	-6	-42	0	4 609
TOTAL	-85 488	103 151	-35 518	-2 767	1 153	-19 469

31/12/11	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couvertes	Créances irrécouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	TOTAL
Établissements de crédit	0	0	0	-40 508	0	-40 508
Clientèle	-42 679	54 045	-23 020	-2 085	682	-13 057
• Location financement	-2 043	7 964	-4 387	-18	23	1 539
• Autres - clientèle	-40 636	46 081	-18 633	-2 067	659	-14 596
SOUS-TOTAL	-42 679	54 045	-23 020	-42 593	682	-53 565
HTM - DJM	-530	68	0	0	0	-462
AFS - DALV	-12 427	0	0	0	0	-12 427
Autres	-4 068	39 540	0	-79	0	35 393
TOTAL	-59 704	93 653	-23 020	-42 672	682	-31 061

Rappelons que, lors du dénouement du litige avec la Banque Delubac en 2011, un abandon de créances a été enregistré en créances irrécouvrables non couvertes sur établissements de crédit pour un montant de 40 millions d'euros tandis que la reprise de la provision pour risque précédemment constituée au passif apparaissait sur la ligne « Autres » pour 39 millions. Le volume des dotations et reprises sur créances clientèle augmente en 2012 essentiellement sous l'effet de l'entrée de Citibank Belgique dans le Groupe.

Note 29 : Gains ou pertes sur autres actifs

	31/12/12	31/12/11	Variation	
Immobilisations corporelles & incorporelles	-2 736	9 140	-11 876	-129,93 %
• MV de cession	-2 863	-2 851	-12	0,42 %
• PV de cession	127	11 991	-11 864	-98,94 %
Gains ou pertes nets sur titres consolidés	16	416	-400	-96,15 %
TOTAL	-2 720	9 556	-12 276	-128,46 %

Note 30 : Variations de valeur des écarts d'acquisition

	31/12/12	31/12/11	Variation	
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	0	0	n.s.
Écart d'acquisition négatif passé en résultat	44 655	1 966	42 689	n.s.
TOTAL	44 655	1 966	42 689	N.S.

L'écart passé en résultat en 2012 concerne l'entrée de Citibank Belgique et OBK dans le Groupe (voir événements marquants de l'exercice).

Note 31 : Impôt sur les bénéfices

31a. Décomposition de la charge d'impôt

	31/12/12	31/12/11	Variation	
Charge d'impôt exigible	-60 855	-29 622	-31 233	105,44 %
Charge d'impôt différé	-19 031	-18 182	-849	4,67 %
Ajustements au titre des exercices antérieurs	-1 851	-753	-1 098	145,82 %
TOTAL	-81 737	-48 557	-33 180	68,33 %

Le montant publié au 31 décembre 2011 pour la « Charge d'impôt différé » était de -16 916 milliers d'euros ; l'augmentation de cette charge de 1 266 milliers d'euros est liée au retraitement des écarts actuariels sur provision IFC dans le cadre de l'application anticipée d'IAS 19 Révisée. Voir également notes 10b, 18a, 20b et 27.

1
Le Groupe
CMNE

2
Les Pôles

3
Bilan
Consolidé

4
Responsabilité
Sociétale

5
Gouvernance et
Contrôle Interne

6
Rapport
Financier

7
Informations
Juridiques et
Administratives

31b. Rapprochement entre les charges d'impôt effective et théorique

	31/12/12		31/12/11	
Taux d'impôt théorique	85 997	36,10 %	50 499	36,10 %
Impact du taux réduit sur les plus values à long terme	-3 751	-1,57 %	-2 399	-1,71 %
Impact des taux d'imposition spécifiques des entités étrangères	-1 197	-0,50 %	-1 300	-0,93 %
Décalages permanents	-15 052	-6,32 %	2 071	1,48 %
Autres	15 740	6,61 %	-314	-0,22 %
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF	81 737	34,31 %	48 557	34,71 %
Résultat taxable	238 240		139 885	
CHARGE D'IMPÔT	81 737	34,31 %	48 557	34,71 %

3. Notes relatives à l'état du résultat net et des gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres

Note 32 : Recyclage des gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres

Mouvements	31/12/12	31/12/11
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Reclassement vers le résultat	1 699	-1 219
Autres mouvements	80 093	-10 746
SOUS-TOTAL	81 792	-11 965
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Reclassement vers le résultat	0	0
Autres mouvements	-13 248	6 536
SOUS-TOTAL	-13 248	6 536
Réévaluation des immobilisations		
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-10 071	-2 240
Quote-part des gains ou pertes latents ou différés sur entreprises MEE	-1 280	864
TOTAL	57 193	-6 805

La ligne « Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies » n'apparaissait pas dans la publication au 31 décembre 2011. Elle est liée au retraitement des écarts actuariels sur la provision IFC dans le cadre de l'application anticipée de la norme IAS 19 Révisée.

Note 33 : Impôt relatif à chaque composante des gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres

	31/12/12			31/12/11		
	Brut	Impôt	Net	Brut	Impôt	Net
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	133 136	-51 344	81 792	-22 529	10 564	-11 965
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	-20 775	7 527	-13 248	9 504	-2 968	6 536
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-15 448	5 377	-10 071	-3 506	1 266	-2 240
Quote-part des gains ou pertes latents ou différés sur entreprises MEE	-1 280	0	-1 280	864	0	864
TOTAL DES VARIATIONS DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	95 633	-38 440	57 193	-15 667	8 862	-6 805

Ligne « Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies », voir commentaire ci-dessus.

V Informations sectorielles

En matière d'information sectorielle (IAS14), le CMNE communique sur deux niveaux. L'information par secteur d'activité constitue le premier niveau, et celle par secteur géographique le second niveau.

► Information sectorielle par activité (1^{er} niveau)

Le Groupe CMNE est organisé selon six pôles d'activité :

- Bancassurance France
- Bancassurance Belgique
- Entreprises
- Assurances
- Gestion pour compte de tiers
- Services et activités diverses

Le détail des entités composant chacun de ces pôles d'activité est donné dans les tableaux suivants :

Société	Activité	2011			2012		
		% Intérêt	% Contrôle	Méthode	% Intérêt	% Contrôle	Méthode
Bancassurance France							
Crédit Mutuel Nord Europe	Établissement de crédit	100,00	100,00	Sté mère	100,00	100,00	Sté mère
Cumul SCI	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
FCP Nord Europe Gestion	Fonds dédié	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
FCP Richebé Gestion	Fonds dédié	99,81	100,00	IG	99,82	100,00	IG
FCP Richebé Recovery	Fonds dédié	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CMNE Home Loans FCT	Etablissement de crédit	0,00	0,00	NC	99,89	100,00	IG
GIE CMN Prestations	Groupement de moyens	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SA Immobilière du CMN	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Bancassurance Belgique							
CMNE Belgium	Opérations financières	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
BKCP SCRL	Etablissement de crédit	95,65	95,65	IG	95,76	95,76	IG
BKCP Securities	Gestion de patrimoine	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Citibank	Etablissement de crédit	0,00	0,00	NC	100,00	100,00	IG
CPSA	Établissement de crédit	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Immo W16	Gestion immobilière	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Mobilease	Leasing mobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
OBK	Etablissement de crédit	0,00	0,00	NC	97,49	98,92	IG
SCPI	Opérations financières	53,88	56,32	IG	0,00	0,00	NC
Entreprises							
BCMNE	Établissement de crédit	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Bail Actéa	Crédit bail mobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Bail Immo Nord	Crédit bail immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Batiroc Normandie	Crédit bail immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GIE BCMNE Gestion	Groupement de moyens	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Normandie Partenariat	Capital Développement	99,63	99,65	IG	99,63	99,65	IG
SDR Normandie	Opérations financières	99,79	99,79	IG	99,80	99,80	IG

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives

Société	Activité	2011			2012		
		% Intérêt	% Contrôle	Méthode	% Intérêt	% Contrôle	Méthode
Assurances							
Nord Europe Assurances	Gestion collective assurance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
ACMN IARD	Assurance	51,00	51,00	IG	51,00	51,00	IG
ACMN Vie	Assurance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CP - BK Reinsurance	Ré assurance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Courtage CMNE	Courtage assurance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Nord Europe Life Luxembourg	Assurance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Nord Europe Retraite	Gestion PERP	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Pérennité Entreprises	Courtage assurance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Vie Services	Services informatiques et de gestion	77,50	77,50	IG	77,50	77,50	IG
Gestion pour compte de tiers							
Groupe La Française	Gestion collective	99,38	99,38	IG	99,06	99,07	IG
Cholet-Dupont Partenaires	Gestion d'actifs	50,68	50,68	IP	50,52	50,52	IP
CMH Gestion	Gestion collective	20,98	24,47	ME	20,91	24,47	ME
Conviction asset Management	Gestion collective	29,81	30,00	ME	29,72	30,00	ME
Franklin Gérance	Gestion collective	85,71	100,00	IG	85,44	100,00	IG
GIE La Française AM	Groupement de moyens	99,38	100,00	IG	99,06	100,00	IG
Holding Cholet-Dupont	Gestion d'actifs	33,19	33,40	ME	33,09	33,40	ME
La Française AM GP	Gestion d'actifs	99,36	99,98	IG	99,04	99,98	IG
La Française AM IBERIA	Gestion d'actifs	0,00	0,00	NC	65,39	66,00	IG
La Française AM ICC	Recouvrement de créances	99,38	100,00	IG	99,06	100,00	IG
La Française AM International	Gestion de patrimoine	99,43	100,00	IG	99,07	100,00	IG
La Française AM Private Bank	Établissement de crédit	99,63	100,00	IG	99,44	100,00	IG
La Française des Placements	Gestion collective	99,38	100,00	IG	99,06	100,00	IG
La Française AM Finance Services	Immobilier	99,38	100,00	IG	99,06	100,00	IG
La Française Real Estate Managers	Gestion collective	85,71	86,25	IG	85,44	86,25	IG
LFIS	Gestion d'actifs	0,00	0,00	NC	64,39	65,00	IG
LFP Nexity Services Immobiliers	Gestion immobilière	21,12	24,64	ME	21,05	24,64	ME
LFP-Sarasin AM	Gestion d'actifs	99,38	100,00	IG	99,06	100,00	IG
Nouvelles Expertises et Talents AM	Capital Développement	0,00	0,00	NC	99,06	100,00	IG
Pythagore	Gestion d'actifs	29,86	30,05	ME	0,00	0,00	NC
Société Holding Partenaires	Gestion d'actifs	50,68	50,68	IP	50,52	50,52	IP
UFG Courtages	Courtage	99,38	100,00	IG	99,06	100,00	IG
UFG PM	Gestion immobilière	85,71	100,00	IG	85,44	100,00	IG
Siparex Proximité Innovation	Gestion collective	65,59	66,00	IG	46,03	46,46	ME
Services et activités diverses							
Actéa Environnement	Gestion immobilière	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CMN Environnement	Gestion immobilière	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CMN Tél	Services	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Euro Information SAS	Informatique	10,15	10,15	ME	10,15	10,15	ME
Financière Nord Europe	Gestion collective	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Fininmad	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
NEPI	Opérations financières	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SCI Centre Gare	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Sicorfé Maintenance	Services	34,00	34,00	ME	34,00	34,00	ME
Sofimmo 3	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Sofimpar	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Transactimmo	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG

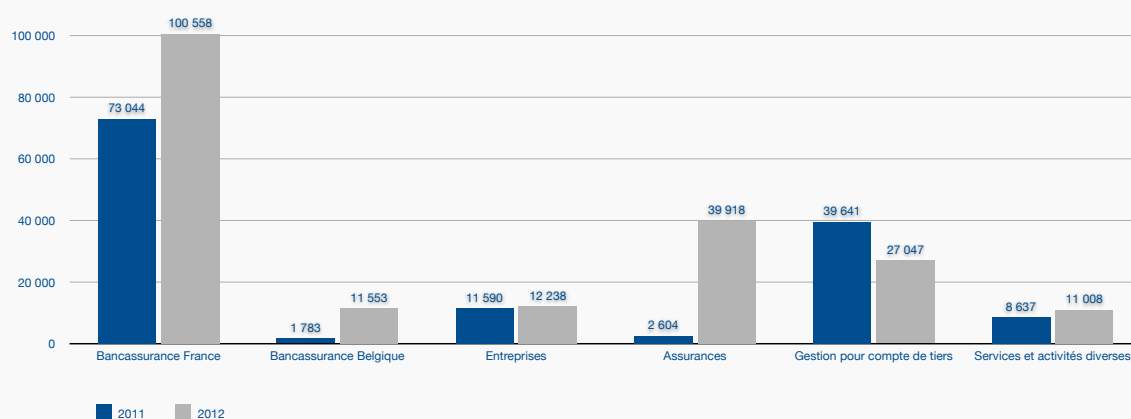
Résumé des contributions par pôles

en milliers d'euros

	Contribution au PNB		Contribution au RBE		Contribution au résultat consolidé		Contribution au total bilan consolidé	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Bancassurance France	404 673	441 707	114 099	140 926	73 044	100 558	19 768 957	21 245 055
Bancassurance Belgique	68 277	210 001	4 259	-19 986	1 783	11 553	3 414 115	7 088 758
Entreprises	44 322	45 178	21 390	20 895	11 590	12 238	1 844 863	2 081 509
Assurances	76 499	133 170	18 057	73 316	2 604	39 918	12 382 485	13 107 972
Gestion pour compte de tiers	139 217	135 279	44 072	39 253	39 641	27 047	473 786	454 831
Services et activités diverses	6 134	6 315	4 723	4 580	8 637	11 008	133 210	136 710
Éliminations entre pôles	-54 914	-54 030	-54 065	-52 590	-51 539	-49 804	-4 447 028	-5 015 734
TOTAL	684 208	917 620	152 535	206 394	85 760	152 518	33 570 388	39 099 101

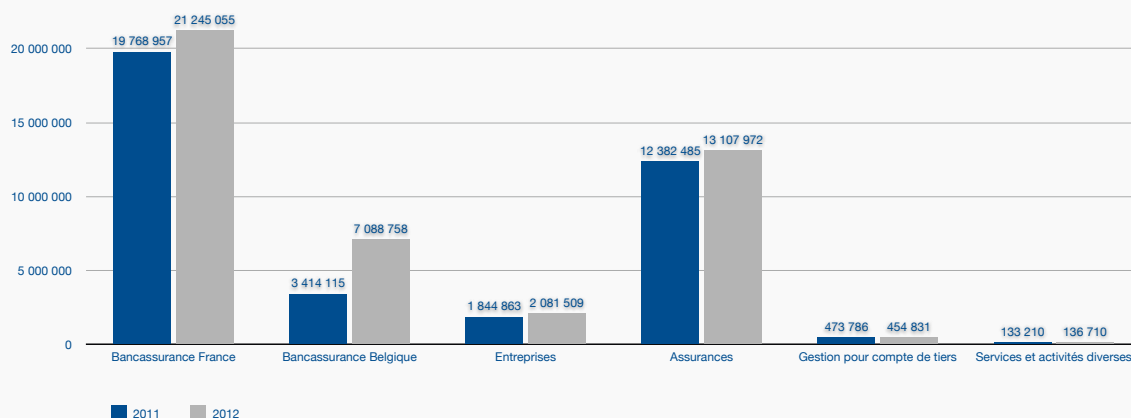
Après retraitement 2011 des variations d'écarts actuariels sur provision IFC : + 3 506 milliers d'euros en éliminations RBE ; + 2 240 milliers d'euros en éliminations Résultat consolidé.

Contribution au résultat (avant élimination interpôles)



en milliers d'euros

Contribution au total du bilan (avant élimination interpôles)



en milliers d'euros

1
Le Groupe
CMNE

2
Les Pôles

3
Bilan
Consolidé

4
Responsabilité
Sociétale

5
Gouvernance et
Contrôle Interne

6
Rapport
Financier

7
Informations
Juridiques et
Administratives

Synthèse bilan et résultat par pôles

ACTIF 31/12/11	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	399 688	9 580	96	8 881 556	-	-	(89)	9 290 831
Instruments dérivés de couverture	57 856	4 452	26	-	-	-	(29 461)	32 873
Actifs financiers disponibles à la vente	2 566 868	473 108	16 872	2 834 774	84 384	23 836	(1 283 886)	4 715 956
Prêts et créances sur établissements de crédit	5 067 335	1 334 337	133 525	69 686	67 108	241	(2 947 395)	3 724 837
Prêts et créances sur la clientèle	9 448 940	1 408 061	1 675 243	44 022	24 373	22	(208 008)	12 392 653
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	71 687	-	3 132	-	-	-	-	74 819
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	1 717 446	84 502	-	-	-	-	-	1 801 948
Comptes de régularisation et actifs divers	315 252	29 319	13 106	541 053	63 790	5 584	3 998	972 102
Participations dans les entreprises MEE	-	-	-	-	35 878	74 889	-	110 767
Immobilisations corporelles et incorporelles	123 885	68 413	2 863	5 754	29 337	27 914	(1603)	256 563
Écarts d'acquisition	-	2 343	-	5 640	168 916	724	19 416	197 039
TOTAL	19 768 957	3 414 115	1 844 863	12 382 485	473 786	133 210	(4 447 028)	33 570 388

ACTIF 31/12/12	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	428 787	10 515	675	9 625 761	-	-	(88 773)	9 976 965
Instruments dérivés de couverture	89 769	6 774	-	-	-	-	(39 240)	57 303
Actifs financiers disponibles à la vente	3 306 062	1 311 348	15 609	3 318 402	95 533	26 352	(1 548 641)	6 524 665
Prêts et créances sur établissements de crédit	6 027 960	1 515 661	146 393	31 147	37 063	241	(3 134 104)	4 624 361
Prêts et créances sur la clientèle	9 537 152	4 022 677	1 893 352	50 778	31 685	22	(226 560)	15 309 106
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	51 310	2 348	4 672	-	-	-	-	58 330
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	1 320 109	48 193	-	-	-	-	-	1 368 302
Comptes de régularisation et actifs divers	332 799	84 401	17 439	71 811	55 680	1 644	3 930	567 704
Participations dans les entreprises MEE	-	-	-	-	36 911	81 110	-	118 021
Immobilisations corporelles et incorporelles	151 107	84 498	3 369	4 433	29 043	26 617	(1 762)	297 305
Écarts d'acquisition	-	2 343	-	5 640	168 916	724	19 416	197 039
TOTAL	21 245 055	7 088 758	2 081 509	13 107 972	454 831	136 710	(5 015 734)	39 099 101

PASSIF 31/12/11	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	38 806	472	94	-	-	-	(561)	38 811
Instruments dérivés de couverture	162 987	23 639	4 326	-	-	-	(28 989)	161 963
Dettes envers les établissements de crédit	1 720 007	232 542	1 269 377	39 924	52 540	11 964	(2 928 015)	398 339
Dettes envers la clientèle	9 208 445	2 711 661	285 537	58 020	72 917	-	(86 931)	12 249 649
Dettes représentées par un titre	6 275 855	91 803	-	-	-	-	(56 662)	6 310 996
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	992	-	-	-	-	-	-	992
Comptes de régularisation et passifs divers	387 603	17 161	99 649	866 424	92 353	1 108	(186)	1 464 112
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-	-	10 757 476	-	-	(3 909)	10 753 567
Provisions	17 161	3 864	5 389	4 422	1 991	5	35 993	68 825
Dettes subordonnées	150 482	90 092	-	53 024	-	-	(158 234)	135 364
Intérêts minoritaires	401	9 724	44	19 571	8 695	-	(298)	38 137
Capitaux propres hors résultat (part du groupe)	1 733 174	231 374	1 678 857	581 020	205 649	111 496	(1 167 697)	1 863 873
Résultat de l'exercice (part du groupe)	73 044	1 783	11 590	2 604	39 641	8 637	(51 539)	85 760
TOTAL	19 768 957	3 414 115	1 844 863	12 382 485	473 786	133 210	(4 447 028)	33 570 388

PASSIF 31/12/12	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	213 467	1 423	675	-	-	-	(74 450)	141 115
Instruments dérivés de couverture	165 012	34 009	6 360	-	-	-	(38 889)	166 492
Dettes envers les établissements de crédit	3 462 723	546 210	1 454 738	38 905	65 209	10 550	(3 173 504)	2 404 831
Dettes envers la clientèle	9 541 705	5 622 520	322 880	62 434	47 622	-	(26 328)	15 570 833
Dettes représentées par un titre	5 433 526	94 426	4 087	-	-	-	(99 563)	5 432 476
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	461	3 378	-	-	-	-	-	3 839
Comptes de régularisation et passifs divers	350 379	73 355	102 873	794 885	72 871	1 228	(6373)	1 389 218
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-	-	11 483 756	-	-	(1 314)	11 482 442
Provisions	16 000	84 508	4 444	4 080	2 527	77	43 109	154 745
Dettes subordonnées	150 321	130 690	-	53 017	-	-	(176 762)	157 266
Intérêts minoritaires	408	7 718	44	22 395	8 688	-	(210)	39 043
Capitaux propres hors résultat (part du groupe)	1 810 495	478 968	173 170	608 582	230 867	113 847	(1 411 646)	2 004 283
Résultat de l'exercice (part du groupe)	100 558	11 553	12 238	39 918	27 047	11 008	(49 804)	152 518
TOTAL	21 245 055	7 088 758	2 081 509	13 107 972	454 831	136 710	(5 015 734)	39 099 101

1
Le Groupe
CMNE

2
Les Pôles

3
Bilan
Consolidé

4
Responsabilité
Sociétale

5
Gouvernance et
Contrôle Interne

6
Rapport
Financier

7
Informations
Juridiques et
Administratives

COMPTE DE RÉSULTAT 31/12/11	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
PRODUIT NET BANCAIRE	404 673	68 277	44 322	76 499	139 217	6 134	(54 914)	684 208
Frais généraux	(290 574)	(64 018)	(22 932)	(58 442)	(95 145)	(1 411)	849	(531 673)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	114 099	4 259	21 390	18 057	44 072	4 723	(54 065)	152 535
Coût du risque	(15 427)	(2 169)	(3 435)	(10 252)	25	(36)	233	(31 061)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	98 672	2 090	17 955	7 805	44 097	4 687	(53 832)	121 474
Quote-part de résultat des entreprises MEE	-	-	-	-	1 882	5 008	(1)	6 889
Gains ou pertes sur autres actifs	(2 533)	1 428	6	-	9 096	127	1 432	9 556
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	1 966	-	-	1 966
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	96 139	3 518	17 961	7 805	57 041	9 822	(52 401)	139 885
Impôts sur les bénéfices	(23 120)	(1 983)	(6 369)	(1 925)	(15 048)	(1 185)	1 073	(48 557)
Gains & pertes nets d'impôts / act abandon	-	-	-	-	-	-	-	-
RÉSULTAT NET TOTAL	73 019	1 535	11 592	5 880	41 993	8 637	(51 328)	91 328
Intérêts minoritaires	(25)	(248)	2	3 276	2 352	-	211	5 568
RÉSULTAT NET (part du groupe)	73 044	1 783	11 590	2 604	39 641	8 637	(51 539)	85 760

COMPTE DE RÉSULTAT 31/12/12	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
PRODUIT NET BANCAIRE	441 70 7	210 001	45 178	133 170	135 279	6 315	(54 030)	917 620
Frais généraux	(300 781)	(229 987)	(24 283)	(59 854)	(96 026)	(1 735)	1 440	(711 226)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	140 926	(19 986)	20 895	73 316	39 253	4 580	(52 590)	206 394
Coût du risque	(17 941)	(2 498)	(1 633)	253	(195)	(50)	2 595	(19 469)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	122 985	(22 484)	19 262	73 569	39 058	4 530	(49 995)	186 925
Quote-part de résultat des entreprises MEE	-	-	-	-	1 567	7 813	-	9 380
Gains ou pertes sur autres actifs	(2 692)	92	18	-	(138)	-	-	(2 720)
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	44 655	-	-	-	-	-	44 655
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	120 293	22 263	19 280	73 569	40 487	12 343	(49 995)	238 240
Impôts sur les bénéfices	(19 718)	(13 325)	(7 038)	(27 507)	(13 077)	(1 335)	263	(81 737)
Gains & pertes nets d'impôts / act abandon	-	(15)	(5)	-	-	-	-	(20)
RÉSULTAT NET TOTAL	100 575	8 923	12 237	46 062	27 410	11 008	(49 732)	156 483
Intérêts minoritaires	17	(2 630)	(1)	6 144	363	-	72	3 965
RÉSULTAT NET (part du groupe)	100 558	11 553	12 238	39 918	27 047	11 008	(49 804)	152 518

► Information sectorielle par zones géographiques (2^{ème} niveau)

Au CMNE, cette analyse se recoupe avec l'information par activité. En effet, le Groupe exerce sur deux zones géographiques essentielles qui sont la France et la Belgique. Les informations concernant cette deuxième zone sont isolées dans le pôle d'activité Bancassurance Belgique.

VI Autres informations

► Les normes

Les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et non encore appliquées du fait de la date de survenance sont les suivantes :

- IAS 1 Amendements : Présentation des autres éléments du résultat global ; Application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013 ; Impacts de présentation.
- IFRS 7 Amendements : Compensation des actifs et passifs financiers ; Application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013 ; Incidence limitée.
- IAS 32 Amendements : Compensation des actifs et passifs financiers ; Application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2014. Incidence limitée.
- IFRS 10/11/12 IAS 28 : Normes relatives à la consolidation et à l'information financière des entités non consolidées ; Application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2014. Incidence limitée.
- IFRS 13 : Évaluation à la juste valeur ; Application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013. Incidence limitée.

► Dividendes

L'entité consolidante a prévu de verser, hors Groupe CMNE, 31 782 milliers d'euros.

► Juste valeur des instruments financiers comptabilisés au coût amorti

Les justes valeurs présentées sont une estimation à partir des paramètres observables au 31 décembre 2012. Elles sont issues d'un calcul d'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux qui comprend un coût de signature inhérent au débiteur.

Les instruments financiers présentés dans cette information sont les prêts et emprunts. Ils ne reprennent pas les éléments non monétaires (actions), les comptes de fournisseurs, les comptes des autres actifs, des autres passifs et les comptes de régularisation. Les instruments non financiers ne sont pas concernés par cette information.

La juste valeur des instruments financiers exigibles à vue et les contrats d'épargne réglementée de la clientèle est la valeur exigible par le client, c'est à dire sa valeur comptable.

Certaines entités du Groupe peuvent également appliquer des hypothèses : la valeur de marché est la valeur comptable pour les contrats dont les conditions se réfèrent à un taux variable, ou dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an.

Nous attirons l'attention sur le fait que, hormis les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les instruments financiers comptabilisés au coût amorti ne sont pas cessibles ou ne font pas dans la pratique l'objet de cession avant leur échéance. De ce fait, les plus values ou les moins values ne seront pas constatées.

Si toutefois, les instruments financiers comptabilisés au coût amorti devaient faire l'objet d'une cession, le prix de cette cession pourrait différer significativement de la juste valeur calculée au 31 décembre.

en milliers d'euros

	31/12/12			31/12/11		
	valeur de marché	valeur au bilan	Plus ou moins values latentes	valeur de marché	valeur au bilan	Plus ou moins values latentes
Actifs						
Prêts et créances sur établissements de crédit	3 901 754	4 196 459	-294 705	3 164 091	3 438 859	-274 768
Prêts et créances à la clientèle	15 983 677	15 309 106	674 571	12 772 720	12 392 653	380 067
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	1 395 206	1 368 302	26 904	1 779 255	1 801 948	-22 693
Passifs						
Dettes envers les établissements de crédit	2 479 228	2 404 831	-74 397	409 757	398 339	-11 418
Dettes envers la clientèle	14 645 673	15 570 833	925 160	11 785 279	12 249 649	464 370
Dettes représentées par un titre	5 657 246	5 432 476	-224 770	6 326 560	6 310 996	-15 564
Dettes subordonnées	157 201	157 266	65	135 364	135 364	0

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives

► Parties liées

en milliers d'euros

	31/12/12			31/12/11		
	Entités consolidées par intégration globale	Entités consolidées par intégration proportionnelle	Entités consolidées par mise en équivalence	Entités consolidées par intégration globale	Entités consolidées par intégration proportionnelle	Entités consolidées par mise en équivalence
Actifs						
Prêts et créances sur établissements de crédit	1 297 479	0	0	621 190	0	0
<i>Dont comptes ordinaires</i>	32 470	0	0	46 657	0	0
Actifs à la juste valeur par résultat	188 700	0	0	0	0	0
Actifs disponibles à la vente	349 116	0	0	327 282	0	0
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	120 719	0	0	160 523	0	0
Passifs						
Dettes envers les établissements de crédit	1 292 435	104	0	222 416	987	0
<i>Dont comptes ordinaires</i>	35 846	104	0	44 316	987	0
Passifs à la juste valeur par résultat	2 632	0	0	0	0	0
Dettes représentées par un titre	0	0	0	195 575	0	0
Intérêts reçus	7 900	0	0	8 192	0	0
Intérêts versés	-9 606	0	0	-20 563	0	0
Commissions reçues	0	0	0	3 860	0	0
Commissions versées	0	0	-610	0	0	-602
Gains/pertes nets sur actifs financiers DALV et JVR	3 808	0	1 342	16 101	0	1 734
Autres produits et charges	11 461	0	-830	17 408	0	-661
PNB	13 563	0	-98	24 998	0	471
Frais généraux	-4 423	0	-17 108	-5 286	0	-17 720
Engagements donnés	0	0	0	0	0	0
Engagements reçus	0	0	0	0	0	0

► Rémunération des dirigeants

en milliers d'euros

Nature de la rémunération	VASSEUR Philippe Président du CA		CHARPENTIER Éric Directeur Général		NOBILI Christian Directeur Général Délégué	
	Exercice 2012	Exercice 2011	Exercice 2012	Exercice 2011	Exercice 2012	Exercice 2011
Rémunération fixe	97	97	342	337	228	225
Rémunération variable *	-	-	103	93	58	44
Rémunération exceptionnelle **	-	-	-	168	-	-
Jetons de présence	non	non	non	non	non	non
Montant des avantages en nature (véhicule de fonction)	3	3	3	3	3	3
Contrat de travail	NC		oui		oui	
Régime de retraite supplémentaire	Non		art 39 ***		art 39 ***	
Indemnités relatives à une clause de non concurrence	NC		non		non	
Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonction	NC		convention collective		convention collective	

* La rémunération des mandataires sociaux est arrêtée par le Comité de rémunérations du Groupe. Le contrat de travail de Monsieur CHARPENTIER prévoit un salaire fixe et un salaire variable égal en année n à 1 %/00 de la MNA consolidée du Groupe de l'exercice n-1. Le contrat de travail de Monsieur NOBILI prévoit un salaire fixe et un salaire variable égal en année n à 1 %/00 de la MNA globalisée du Groupe de l'exercice n-1. Dans les deux cas, la partie variable contractuelle est plafonnée à un pourcentage inférieur à 50 % de la partie fixe du salaire conformément aux règles édictées par les autorités bancaires.

** rémunération exceptionnelle au titre du dénouement d'un litige majeur avec un établissement de la place

*** 9 % du salaire de base avec abattement en cas de départ avant 65 ans.

► Honoraires des commissaires aux comptes

en milliers d'euros

	aCéa		Membres du réseau Mazars		Deloitte et Associés		Membres d'autres réseaux	
	31/12/12	31/12/11	31/12/12	31/12/11	31/12/12	31/12/11	31/12/12	31/12/11
AUDIT								
Commissaires aux comptes, certification	0	442	524	182	986	630	253	56
Missions accessoires	0	0	0	0	9	316	3	0
SOUS-TOTAL	0	442	524	182	995	946	256	56
AUTRES PRESTATIONS								
Juridique, fiscal, social	0	2	0	0	11	5	77	452
Autres	0	0	12	0	23	0	270	137
SOUS-TOTAL	0	2	12	0	34	5	347	589
TOTAL	0	444	536	182	1 029	951	603	645

► Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est survenu entre le 31 décembre 2012 et la date de communication des comptes consolidés. Ces derniers ont été présentés au Conseil d'Administration du 25 mars 2013.

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives

6 Rapport des Commissaires aux Comptes (sur les comptes consolidés)



MAZARS

61 rue Henri Regnault
92400 La Défense

Société Anonyme d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
Capital de 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

DELOITTE & ASSOCIÉS

185 avenue Charles de Gaulle - B.P. 136
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Société Anonyme à conseil d'administration
Capital de 1 723 040 EUROS - RCS Nanterre B 572 028 041

GROUPE CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE

4, Place Richebé
59800 Lille

Société Anonyme Coopérative de crédit à capital variable

Rapport des Commissaires aux Comptes (sur les comptes consolidés)

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés du Groupe Crédit Mutuel Nord Europe, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre société comptabilise des dépréciations et des provisions pour couvrir les risques de crédit et de contrepartie inhérents à ses activités (paragraphe III ainsi que notes 6, 8, 18 et 28 du paragraphe IV de l'annexe). Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au recensement des expositions, au suivi des risques de crédit et de contrepartie, aux méthodologies de dépréciation, et à la couverture des pertes de valeur par des dépréciations individuelles et de portefeuille.
- Les principes comptables et méthodes d'évaluation (paragraphe III de l'annexe), ainsi que les notes 2 à 5, 7 à 9, 22, 24 et 25 du paragraphe IV de l'annexe, exposent les principes et méthodes comptables appliqués par votre Groupe relatifs aux positions sur titres et sur instruments financiers dérivés et aux opérations de couverture. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au classement comptable, à la détermination des paramètres utilisés pour la valorisation de ces positions et à la qualification comptable des opérations de couverture.
- Comme indiqué au paragraphe III et dans les notes 17 et 26 du paragraphe IV de l'annexe, votre Groupe comptabilise des provisions techniques propres à l'activité d'assurance. Nous avons examiné les hypothèses et paramètres utilisés, ainsi que la conformité des évaluations obtenues avec les exigences de l'environnement réglementaire et économique.
- Votre société a procédé à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition (note 3 du paragraphe II ainsi que notes 15 et 30 du paragraphe IV de l'annexe). Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests, les principales hypothèses et paramètres utilisés, ainsi que les estimations ayant conduit, le cas échéant, à la couverture des pertes de valeur par des dépréciations.
- Comme indiqué dans le paragraphe des faits marquants de l'annexe, votre Groupe a procédé au cours de l'exercice à l'acquisition des sociétés Citibank Belgium et OBK et à l'affectation provisoire du coût d'acquisition, par application de la méthode de l'acquisition prescrite par la norme IFRS 3 révisée (note 3 du paragraphe II et note 30 du paragraphe IV de l'annexe). Nous avons examiné, dans le contexte de ces acquisitions, les modalités d'identification et de valorisation des actifs, passifs et passifs éventuels comptabilisés en dates d'acquisition, ainsi que la détermination des écarts d'acquisition négatifs à ces dates.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives



III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-Sur-Seine et à La Défense, le 22 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

Michel Barbet-Massin

Cécile Fontaine

DELOITTE & ASSOCIÉS

Sylvie Bourguignon



1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives

7

Informations Juridiques et Administratives

- 133** Attestation du Directeur Général
- 134** Renseignements de caractère général
- 137** Assemblées Générales du 22 Mai 2013
- 139** Table de concordance
- 140** Coordonnées des sociétés du Groupe



Attestation du responsable de la publication du rapport annuel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Lille, le 29 avril 2013

Éric Charpentier
Directeur Général

7 Renseignements de caractère général

◆ Concernant la société

La Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe est une Société Anonyme Coopérative de Crédit à capital variable, dont le siège social est à Lille, 4 place Richebé. Elle est régie par la Loi du 24 juillet 1867 sur les sociétés à capital variable, la Loi du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération et la Loi bancaire du 24 janvier 1984 (intégrée dans le Code Monétaire et Financier depuis le 1er janvier 2001).

La durée de la Caisse Fédérale est fixée à 99 années, à dater de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés dont le numéro est : RCS Lille B 320 342 264 741 J.

Le Crédit Mutuel Nord Europe existe dans sa configuration actuelle depuis les regroupements intervenus en 1993 et 1994 entre trois Caisses Fédérales de Crédit Mutuel : Nord, Artois-Picardie et Champagne-Ardenne.

Les documents juridiques relatifs au Crédit Mutuel Nord Europe peuvent être consultés au siège social de la société, 4 place Richebé 59000 Lille.

► Objet social

La Caisse Fédérale a pour but de gérer les intérêts communs des Caisses adhérentes et de leurs sociétaires ainsi que de faciliter le fonctionnement technique et financier des Caisses adhérentes.

Elle a notamment pour objet :

- d'accepter des dépôts de fonds de toutes personnes physiques et morales, particulièrement des Caisses adhérentes, et d'assurer tout recouvrement et paiement pour le compte de ses déposants,
- d'établir entre les Caisses adhérentes, un mécanisme de compensation,
- de faire aux Caisses adhérentes des avances avec ou sans affectation spéciale,
- de faire des remplois de trésorerie ou d'épargne,
- de se procurer les capitaux par emprunts, avances ou escomptes, émissions de titres participatifs ou d'emprunts obligataires, émissions de certificats coopératifs d'investissement, actions à intérêt prioritaire sans droit de vote soumises au régime de l'article 11 bis de la loi du 10 septembre 1947 – les avantages pécuniaires, étant, en pareil cas, fixés par décision du Conseil d'Administration – ainsi que par tout moyen autorisé par la loi de 1947 précitée et les textes subséquents,
- de prendre toute participation dans toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social,
- et plus généralement, d'effectuer, tant pour son propre compte que pour le compte de ses caisses adhérentes, toutes opérations conformément à son statut d'établissement de crédit, tous les services d'investissement, toutes activités de courtage et d'intermédiaire dans le domaine des opérations d'assurances.

► Répartition statutaire des bénéfices

La Caisse Fédérale est soumise aux dispositions prévues par le statut de la coopération : « les sommes disponibles, après imputation sur les excédents d'exploitation des versements aux réserves légales et du paiement des intérêts aux titres constituant le capital social, sont mises en réserve ou attribuées sous forme de subvention à d'autres coopératives ou œuvres d'intérêt général ou professionnel ».

► Tenue des assemblées générales

L'Assemblée Générale Ordinaire se réunit chaque année, avant le 31 mai. Elle peut être convoquée extraordinairement chaque fois que le Conseil d'Administration ou un quart des sociétaires le demande. Les motifs de la convocation doivent dans ce dernier cas, être présentés par écrit au Président du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale est convoquée par le Président du Conseil d'Administration. Si le Président du Conseil d'Administration refusait de convoquer l'Assemblée Générale réclamée par un quart des sociétaires, ceux-ci pourraient donner mandat écrit à l'un d'entre eux pour procéder à cette convocation.

La convocation de l'Assemblée Générale est faite au moins quinze jours à l'avance par lettre individuelle ou par publication dans un journal d'annonces légales.

La convocation mentionnera les questions portées à l'ordre du jour et, le cas échéant, la liste des noms du quart des sociétaires qui auraient réclamé la convocation de l'Assemblée Générale.

L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration. Il peut comporter, outre les propositions émanant du Conseil d'Administration, toute question présentée au Conseil six semaines au moins avant la convocation de l'Assemblée Générale sur la requête revêtue de la signature d'un dixième au moins du nombre total des sociétaires.

Il ne peut être mis en délibération dans toute Assemblée Générale que les objets portés à l'ordre du jour.

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives

◆ Concernant le capital

► Capital social de la Caisse Fédérale

Le capital de la Caisse Fédérale est détenu en totalité par les Caisses Locales de la Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe.

Sont sociétaires de la Caisse Fédérale toutes les Caisses de Crédit Mutuel qui auront adhéré à la Fédération et qui, en outre :

- ont été agréées et inscrites sur la liste des Caisses de Crédit Mutuel, tenue par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel,
- ont souscrit au moins une action,
- ont accepté toutes les obligations imposées aux sociétaires par les présents statuts et par les règlements de la Caisse Fédérale,
- ont adhéré aux fonds de garantie, de solidarité ou autres, constitués entre toutes les Caisses affiliées à la dite Fédération.

Est admise comme sociétaire toute personne physique ou morale ayant souscrit au moins une part sociale. Pour être admis comme sociétaire, il faut être agréé par le Conseil d'Administration. Ce dernier n'a pas à faire connaître les motifs d'un refus d'admission.

Le capital social de la Caisse Fédérale doit être détenu à plus de 75 % par les Caisses adhérentes à la Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe.

► Montant du capital souscrit, nombre et catégories de titres qui le représentent au niveau globalisé

Le capital social de la Caisse Fédérale est représenté par des parts sociales de 150 euros chacune. Au 31 décembre 2012, il est de 307,6 millions d'euros. Il est entièrement détenu par les Caisses Locales et c'est le capital de ces dernières qui représente la solidité financière de l'ensemble du Groupe CMNE.

Le capital des Caisses Locales est détenu par des sociétaires qui peuvent être des personnes physiques ou morales ayant souscrit au moins quinze parts sociales incessibles et soumises à l'agrément du conseil d'administration.

Le capital des Caisses Locales est représenté par quatre types de parts et varie en raison de la négociabilité de certaines catégories de parts conformément au statut des sociétés mutualistes à capital variable:

- les parts A, incessibles, d'une valeur nominale de 1 euro,
- les parts B, négociables, d'une valeur nominale de 1 euro,
- les parts C, négociables avec un préavis de 5 ans, d'une valeur nominale de 1 euro,
- les parts F, négociables avec un préavis de 5 ans, d'une valeur nominale de 500 euros.

Les parts A ne sont pas rémunérées. Les parts B, C et F peuvent être rémunérées par un intérêt versé annuellement, fixé par l'Assemblée Générale de chaque Caisse Locale dans le respect des limites prévues par le statut de la coopération et selon les directives fixées par le Conseil d'Administration Fédéral dans le cadre du Règlement Général de Fonctionnement, règlement dont la valeur est identique à celle des statuts.

Au 31 décembre 2012, le capital social était de 1 318 millions d'euros.

► Variabilité du capital

Les parts B et les parts F ont cessé d'être commercialisées le 1er juin 2011. Les parts C et les parts F comportent un préavis de 5 ans à partir du moment où le sociétaire en demande le remboursement. Au 31 décembre 2012, les titulaires de 45% de l'encours de parts F avaient déclenché leur préavis de remboursement. Les parts C ont été créées par décision des assemblées générales des Caisses Locales tenues en 2010 et ont vocation à remplacer progressivement les parts B. Cet objectif était atteint à 70% à la fin de 2012.

Entre le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2012, le capital social a varié de la manière suivante :

en millions d'euros

Type de part	31/12/2011	31/12/2012
Parts A	85	80
Parts B	646	427
Parts C	417	709
Parts F	120	102

► Titres non représentatifs du capital

En novembre 2004, la Caisse Fédérale a procédé à l'émission de Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée dans le cadre des possibilités offertes par la loi de sécurité financière d'août 2003. D'un montant de 150 millions d'euros, ces titres hybrides constituent de la dette au sens comptable et fiscal et des fonds propres de 1^{ère} catégorie (Tier One) au sens réglementaire. Ils ont été émis dans le cadre d'un placement privé et sont cotés à la Bourse du Luxembourg sous le code FRO20557761. Ils n'ont pas fait l'objet d'un appel public à l'épargne en France.

Depuis décembre 2004, la Caisse Fédérale a procédé à l'émission de plusieurs emprunts obligataires, sous prospectus visés par l'AMF et destinés aux comptes titres de sa clientèle.

Date	Montant	Durée à l'origine	Nature de taux	Code ISIN
Décembre 2004	35 millions d'euros	10 ans	Fixe	FR0010136259
Décembre 2007	60 millions d'euros	10 ans	Fixe	FR0010547331
Juillet 2008	60 millions d'euros	10 ans	Fixe	FR0010631770
Juillet 2009	80 millions d'euros	7 ans	Fixe	FR0010773432

Depuis avril 2011, dans le cadre d'un programme d'émission obligataire également visé par l'AMF, la Caisse Fédérale procède régulièrement à des émissions d'EMTN souscrits par des investisseurs institutionnels dans le cadre d'opérations de marché, ou par des clients du CMNE dans le cadre de contrats d'assurance vie en Unités de Compte.

► Évolution du capital

en millions d'euros

31/12/08	31/12/09	31/12/10	31/12/2011	31/12/12
1 267	1 363	1 339	1 268	1 318

► Répartition actuelle du capital et droits de vote

– Au niveau de la Caisse Fédérale :

Le capital est détenu en totalité par les 156 Caisses Locales adhérent à la fédération. Le droit de vote est établi selon la règle : une voix de base plus une voix supplémentaire pour 1000 sociétaires, sans que le total puisse dépasser 10 pour une même caisse.

– Au niveau des Caisses Locales :

Le capital est détenu en totalité par les sociétaires dont le droit de vote est fondé sur la règle : un homme, une voix.

► Document d'information annuelle

Au cours de l'année 2012, la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe a publié quatre documents contenant une information financière. En mai 2012, le rapport annuel relatif à l'exercice 2011. En juin 2012, la documentation relative à son programme d'émission obligataire (EMTN). En juillet 2012, le dossier de présentation financière requis par la Banque de France pour les émetteurs de titres de créances négociables (CD et BMTN). En août 2012, l'information financière semestrielle au 30 juin.

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives



FÉDÉRATION DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE

4, Place Richebé
59800 Lille

Société Anonyme Coopérative de crédit à capital variable

Propositions de résolutions

► Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice 2012 dans leur forme et leur teneur qui se soldent par un excédent de recettes de 10 373,36 euros.

L'Assemblée Générale décide de l'affecter en totalité au report à nouveau et donne quitus aux Administrateurs de leur gestion.

► Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale constate qu'aux termes du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, ceux-ci n'ont été avisés d'aucune convention nouvelle autorisée par le Conseil au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L 612-5 du Code de Commerce.

► Troisième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux globalisés du Groupe Crédit Mutuel Nord Europe, arrêtés à la date du 31 décembre 2012 tels qu'ils lui ont été présentés

► Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés du Groupe Crédit Mutuel Nord Europe établis selon les normes IFRS et arrêtés à la date du 31 décembre 2012 tels qu'ils lui ont été présentés.

► Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale arrête le budget de la Fédération à 2 760 500 euros pour l'année 2013. La part maximum des cotisations de chaque Caisse adhérente est fixée 0,014 % du montant moyen des capitaux gérés en 2012

► Sixième Résolution

L'Assemblée Générale, constate l'arrivée à échéance du mandat d'administrateurs de Messieurs LELEU et VANBREMEERSCH et de Mesdames DEBOUBERT, POLVECHE et RIGAUT.

L'Assemblée Générale constate également que Monsieur BOUDET, a décidé, de se démettre de son mandat d'Administrateur.

L'Assemblée Générale décide de réélire, Messieurs BOUDET, LELEU, VANBREMEERSCH et Mesdames DEBOUBERT, POLVECHE et RIGAUT pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015,

Lesquels déclarent accepter leur fonction.

► Septième Résolution

L'Assemblée Générale :

- après avoir constaté l'arrivée à échéance du mandat de Commissaire aux Comptes titulaire, de la société DELOITTE,
- après avoir constaté l'arrivée à échéance du mandat de Commissaire aux Comptes suppléant de la société BEAS,

Renouvelle pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018, les mandats de :

- La société Deloitte, comme Commissaire aux Comptes titulaire.
- La société BEAS, comme Commissaire aux Comptes suppléant.

Lesquels déclarent accepter leur fonction.

► Huitième Résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour procéder à toutes les publications et formalités requises par la loi et les règlements.

CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE

4, Place Richebé
59800 Lille

Propositions de résolutions

1

Le Groupe
CMNE

► Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration, de son Président et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes arrêtés à la date du 31 décembre 2012 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

2

Les Pôles

► Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, en prend acte et approuve les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce

3

Bilan
Consolidé

► Troisième Résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élevant à 49 907 686,23 euros comme suit :

- Réserve légale :	2 495 384,31 euros
- Réserves diverses :	47 412 301,92 euros

4

Responsabilité
Sociétale

► Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale constate que le capital social qui était de à 289 509 150 euros en fin d'exercice 2011 s'établit à 307 563 000 euros au 31 décembre 2012.

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives

► Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale, constate l'arrivée à échéance des mandats d'administrateurs de Monsieur BOUDET, et de Mesdames DEBOUBERT, POLVECHE et RIGAUT.

L'Assemblée Générale constate également que Messieurs LELEU et VANBREMEERSCH ont décidé, de se démettre de leur mandat d'Administrateur.

L'Assemblée Générale décide de réélire, Mesdames DEBOUBERT, POLVECHE, RIGAUT et Messieurs BOUDET, LELEU et VANBREMEERSCH, pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015,

Lesquels déclarent accepter leur fonction.

► Sixième Résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour procéder à toutes les publications et formalités requises par la loi et les règlements.

7 Table de concordance



TABLE DE CONCORDANCE		Pages
RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL		
• Attestation du Directeur Général		133
• Société		
– Renseignements de caractère général sur la société		134
• Capital		
– Particularités		135
– Tableau d'évolution du capital sur 5 ans		136
• Information financière		
– Document d'information annuelle		136
CAPITAL ET DROITS DE VOTE		
Répartition actuelle du capital et des droits de vote		136
ACTIVITÉ DU GROUPE		
– Organisation du Groupe		8
– Chiffres clés du Groupe		7
– Informations chiffrées sectorielles		12 à 24
– Marchés et positionnement concurrentiel de l'émetteur		12 à 24
– Informations sociales		38 à 42
FONDS PROPRES ET GESTION DES RISQUES		
• Fonds propres		28
• Facteurs de risques		28 à 35
– Risques de crédit		28 à 30
– Risques de marché		31 à 34
– Risques opérationnels		35
• Contrôle et audit		36
PATRIMOINE, SITUATION FINANCIÈRE ET RÉSULTATS		
– Comptes consolidés		27 et 74 à 81
– Annexe aux comptes consolidés		82 à 128
– Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés		129 à 131
– Rémunération des dirigeants		127
– Honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leur réseau		128
– Ratios prudentiels réglementaires		7
GOVERNEMENT D'ENTREPRISE		
– Composition et mandats des organes d'administration et de direction		58 à 61
– Composition et fonctionnement des comités		60
– Rapport du Président sur le contrôle interne		62 à 69
– Rapport des Commissaires aux Comptes sur le contrôle interne		70
– Responsabilité sociale et environnementale		43 à 56
ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES		
– Évolution récente		10
– Perspectives		10

7 Coordonnées des sociétés du Groupe

Situation au 30 avril 2012

Pôle Bancassurance France

CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (CFMNE)

4, Place Richebé - BP 1009 - 59011 Lille Cedex

Tél : 03 20 78 38 38

Fax : 03 20 30 86 59

Site Internet : www.cmne.fr

- Président du Conseil d'Administration : **Philippe VASSEUR**
- Directeur Général : **Éric CHARPENTIER**
- Directeur Général Délégué : **Christian NOBILI**

Pôle Bancassurance Belgique

CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE BELGIUM (CMNE BELGIUM)

Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 Bruxelles (Belgique)

Tél : 00 32 22 89 82 00

Fax : 00 32 22 89 89 90

- Président du Conseil d'Administration : **Philippe VASSEUR**
- Président du Comité de Direction : **Éric CHARPENTIER**

CRÉDIT PROFESSIONNEL SA

Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 Bruxelles (Belgique)

Tél : 00 32 22 89 82 00

Fax : 00 32 22 89 89 90

Site Internet : www.bkcp.be

- Président du Conseil d'Administration : **Éric CHARPENTIER**
- Président du Comité de Direction : **Paul LEMBRECHTS**

BKCP SCRL

Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 Bruxelles (Belgique)

Tél : 00 32 22 89 82 00

Fax : 00 32 22 89 89 90

Site Internet : www.bkcp.be

- Président du Conseil d'Administration : **Éric CHARPENTIER**
- Président du Comité de Direction : **Paul LEMBRECHTS**

OBK

Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 Bruxelles (Belgique)

Tél : 00 32 2 289 82 29

Fax : 00 32 2 289 89 91

Site Internet : www.bkcp.be

- Président du Conseil d'Administration : **Werner ROGIERS**
- Président du Comité de Direction : **Paul LEMBRECHTS**

CITIBANK BELGIUM SA

263 g Boulevard du Général Jacques 1050 Bruxelles

Tél : 00 32 2 626 51 11

Fax : 00 32 2 626 56 11

Site Internet : www.citibank.be

- Président du Conseil d'Administration : **Éric CHARPENTIER**
- Président du Comité de Direction : **Jacques FAVILLIER**

Pôle Entreprises

BCMNE

Banque Commerciale du Marché Nord Europe

4, place Richebé - 59000 Lille

Siège administratif : 7, rue Frédéric Degeorge - 62000 ARRAS

Tél : 03 21 71 71 51

Fax : 03 21 71 71 59

Site Internet : www.bcmne.fr

- Président du Conseil de Surveillance : **Philippe VASSEUR**
- Président du Directoire : **François CHABROL**

BAIL ACTEA

7 rue Frédéric Degeorge - 62000 Arras

Tél : 03 21 71 44 11

Fax : 03 21 71 44 22

Site Internet : www.bail-actea.fr

- Président du Conseil d'Administration : **François CHABROL**
- Directeur Général : **Christian ROUSSEAU**

BAIL IMMO NORD

Tour de Lille - 60 Boulevard de Turin - 59777 Euralille

Tél : 03 20 30 73 74

Fax : 03 20 57 62 56

- Président du Conseil d'Administration : **François CHABROL**
- Directeur Général : **Valérie-Marie AUBIN-VAILLANT**

BATIROC NORMANDIE

2 rue Andreï Sakharov -BP 148 -76135 Mont St Aignan Cedex

Tél : 02 35 59 44 20

Fax : 02 35 59 13 82

- Président du Conseil d'Administration : **François CHABROL**
- Directeur Général : **Valérie-Marie AUBIN-VAILLANT**

NORD EUROPE PARTENARIAT

2 rue Andreï Sakharov -BP 148 -76135 Mont St Aignan Cedex

Tél : 02 35 59 44 20

Fax : 02 35 59 13 82

- Président du Conseil d'Administration : **François CHABROL**
- Directeur Général : **Philippe AMOURIAUX**

Pôle Assurances

NORD EUROPE ASSURANCES

9 boulevard Gouvion-Saint-Cyr - 75017 PARIS

Tél : 01 43 12 90 90

Fax : 01 43 12 90 93

- Président du Conseil de Surveillance : **Philippe VASSEUR**
- Président du Directoire : **Hervé BOUCLIER**

ACMN IARD

Assurances Crédit Mutuel Nord Iard

4, Place Richebé - 59000 Lille

Tél : 03 28 14 59 02

Fax : 03 28 14 59 05

- Président du Conseil d'Administration : **Hervé BOUCLIER**
- Directeur Général : **Odile EZERZER**

ACMN VIE

Assurances Crédit Mutuel Nord Vie

9 boulevard Gouvion-Saint-Cyr - 75017 PARIS

Tél : 01 43 12 90 90

Fax : 01 43 12 90 93

Site Internet : www.acmnvie.fr

- Président du Conseil d'Administration : **Éric CHARPENTIER**

1

Le Groupe
CMNE

2

Les Pôles

3

Bilan
Consolidé

4

Responsabilité
Sociétale

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

6

Rapport
Financier

7

Informations
Juridiques et
Administratives



- Directeur Général : **Hervé BOUCLIER**

NORD EUROPE LIFE LUXEMBOURG
62 Rue Charles Martel – L- 2134 Luxembourg
Tél : 00 352 42 40 20 1
Fax : 00 352 42 40 20 40
Site Internet : www.nellweb.com

- Président du Conseil d'Administration : **Éric CHARPENTIER**
- Administrateur Délégué : **Hervé BOUCLIER**

COURTAGE CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE

4, Place Richebé – 59000 Lille
Tél : 03 20 78 39 84
Fax : 0820 360 900

- Président : **Hervé BOUCLIER**
- Directeur Général : **Jacques NOIZE**

PÉRENNITÉ ENTREPRISES

9 boulevard Gouvion-Saint-Cyr – 75017 PARIS
Tél : 0820 352 352
Fax : 01 43 12 90 93

- Président du Conseil d'Administration : **Hervé BOUCLIER**
- Directeur Général : **Odile EZERZER**

VIE SERVICES

9 boulevard Gouvion-Saint-Cyr – 75017 PARIS
Tél : 01 43 12 90 90
Fax : 01 43 12 90 93

- Président : **Hervé BOUCLIER**

CPBK RÉ

74 rue de Merl – L- 2146 Luxembourg
Tél : 00 352 49 69 51 321
Fax : 00 352 49 69 51 333

- Président du Conseil d'Administration : **Christian DESBOIS**

Pôle Gestion pour compte de tiers

GRUPE LA FRANÇAISE

173 Boulevard Haussmann – 75008 Paris
Tél : 01 44 56 10 00
Fax : 01 44 56 11 00

Site Internet : www.lafrancaise-group.com

- Président du Conseil de Surveillance : **Philippe VASSEUR**
- Président du Directoire : **Xavier LEPINE**
- Directeur Général : **Patrick RIVIERE**

LA FRANÇAISE DES PLACEMENTS

173 Boulevard Haussmann – 75008 Paris
Tél : 01 43 12 01 00
Fax : 01 43 12 01 20

Site Internet : www.lafrancaise-group.com

- Président du Conseil de Surveillance : **Alain WICKER**
- Président du Directoire : **Xavier LEPINE**
- Directeur Général : **Pascale AUCLAIR**

SIPAREX PROXIMITE INNOVATION

27 Rue Marbeuf – 75008 Paris
Tél : 01 53 93 02 20
Fax : 01 53 93 02 30

Site internet : www.siparex.com

- Président du Conseil de Surveillance : **Xavier LEPINE**
- Président du Directoire : **Bertrand RAMBAUD**
- Directeurs Généraux : **Denis RODARIE** et **Michel FAURE**

LA FRANÇAISE AM FINANCE SERVICES

173 Boulevard Haussmann – 75008 Paris
Tél : 01 44 56 41 60
Fax : 01 44 56 41 65

Site internet : www.lafrancaise-am-partenaires.com

- Président du Conseil de Surveillance : **Éric CHARPENTIER**
- Président du Directoire : **Patrick RIVIERE**
- Directeurs Généraux : **Thierry SEVOUMIANS** et **Philippe LECOMTE**

LA FRANÇAISE REAL ESTATE MANAGERS

173 Boulevard Haussmann – 75008 Paris
Tél : 01 44 56 10 00
Fax : 01 44 56 11 00

Site internet : www.lafrancaise-group.com

- Président du Conseil de Surveillance : **Éric CHARPENTIER**
- Président du Directoire : **Xavier LEPINE**
- Directeurs Généraux : **Jean-Marc COLY** et **Marc BERTRAND**

LA FRANÇAISE AM INTERNATIONAL CLAIMS COLLECTION

173 Boulevard Haussmann – 75008 Paris
Tél : 01 44 56 10 00
Fax : 01 44 56 11 00

Site internet : www.lafrancaise-group.com

- Président : **Xavier LEPINE**
- Directeurs Généraux : **Guy LEPAGE** et **Alain GREC**

LA FRANCAISE BANK

(nouvelle dénomination 02/04/2013)

4A, Rue Henri Schnadt – B.P. 1556 – L-1015 Luxembourg
Tél : 00 352 45 45 22 1
Fax : 00 352 44 98 80

Site Internet : www.lafrancaise-bank.com

- Président du Conseil de Surveillance : **Pierre LASSERRE**
- Président du Directoire : **Patrick RIVIERE**
- Dirigeants responsables membres du Directoire : **Philippe VERDIER** et **Pascal LEBRAS**

LA FRANÇAISE INVESTMENT SOLUTIONS

173 Boulevard Haussmann – 75008 Paris
Tél : 01 44 56 10 00
Fax : 01 44 56 11 00

Site internet : www.lafrancaise-group.com

- Président du Conseil de Surveillance : **Pierre LASSERRE**
- Président du Directoire : **Xavier LEPINE**
- Directeur Général : **Sofïène HAJ TAIEB**



4, place Richebé - 59000 Lille
Tél. : 33 (0)3 20 78 36 42 - Fax : 33 (0)3 20 78 39 87 - www.cmne.fr